# LE MARTYROLOGE

DE

# L'ÉGLISE DU JAPON

## *PROTESTATION DE L'AUTEUR*

*L'auteur du* Martyrologe de l'Église du Japon, 1549-1649, *déclare se soumettre en tout aux décrets de N. S. P. le Pape Urbain VIII, en date du 13 mars 1625, du 5 juin 1631 et du 5 juillet 1634, concernant la béatification et la canonisation des saints.*

# LE MARTYROLOGE

DE

# L'ÉGLISE DU JAPON

1549—1649

Par l'Abbé PROFILLET

Ancien Aumônier de la Flotte et de l'Armée

## TOME I

## LES SAINTS ET LES BIENHEUREUX



PARIS

TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR

33, RUE DU CHERCHE-MIDI, 33

1895

*A LEURS GRANDEURS :*

Mgr Osouf, Archevêque de Tokio,
Mgr Cousin, Évêque de Nangasaki,
Mgr Vasselon, Évêque d'Ozacca,
Mgr Berlioz, Évêque d'Hokodaté,

*Hommage de ma profonde vénération pour leurs augustes personnes.*

Aux RR^mes Religieux de l'admirable Compagnie de Jésus, et des Ordres non moins admirables de Saint-Augustin, de Saint-Dominique et de Saint-François d'Assise,

*Hommage de mon respectueux dévouement.*

L'Abbé PROFILLET.

# PRÉFACE

Le 15 août 1549, saint François Xavier arrive au Japon, et le premier, il y fait briller, par ses enseignements, ses vertus et ses miracles, le flambeau de la foi. A son exemple, les Pères de la Compagnie de Jésus viennent cultiver et féconder de leurs sueurs le nouveau champ du Père de famille, et au bout de quarante ans, malgré les difficultés de l'entreprise, ils avaient conquis à Jésus-Christ près de deux cent mille païens. Taïcosama commence la persécution violente contre les chrétiens, et, en 1597, le sang des martyrs coule à Nangasaki. Après lui, l'Eglise, en général, est en paix; elle prospère et voit le nombre de ses enfants se multiplier d'une façon prodigieuse; c'est désormais par centaines de mille qu'il faut les compter : les Augustins, les Dominicains, les Franciscains ont contribué à cette belle moisson. Mais vers 1612, la persécution éclate de nouveau ; elle dure sans relâche pendant trente ans, et ne cesse qu'au jour où les Chôgouns croient avoir

anéanti pour jamais le christianisme dans l'empire. L'Eglise du Japon avait à peine vécu un siècle.

Que dire de cette persécution, sinon qu'elle fut, comme tant d'autres, odieuse sous tous les rapports? Pour arriver à l'extermination des chrétiens, tous les moyens étaient bons; les supplices étaient dignes de l'Enfer qui les avait inspirés; on n'inventait pas mieux sous Néron et sous Dioclétien; tout cela fait horreur. Beaucoup de chrétiens furent vaincus, il est vrai, par la crainte ou par la force des tourments, mais il y en eut beaucoup aussi qui résistèrent victorieusement jusqu'à la mort. C'est par milliers que périrent ces victimes héroïques de la foi: gens de tout âge, de tout sexe et de toute condition. Dieu seul en sait le nombre, comme il en sait les noms. Et toutefois, de ces noms bénis, pour la plupart ignorés des hommes, il en est encore de quatorze à quinze cents qui sont parvenus jusqu'à nous. Quelle nation pourrait, eu égard au laps de temps, nous en offrir davantage; nous fournir les éléments d'un martyrologe plus vénérable et plus imposant?

Mais ce martyrologe si glorieux pour l'Eglise, en général, et si glorieux, en particulier, pour les Ordres religieux à qui la mission du Japon avait été confiée à cette époque, où le rencontrer? Où le trouver surtout sous une forme

simple et méthodique, qui permette de bien voir et de bien apprécier les choses? Nous croyons qu'on le chercherait en vain. Ce qui est certain, c'est qu'il n'a point paru dans notre langue, et que l'Hagiographie s'en est peu occupée jusqu'ici. Nous avons essayé de combler cette lacune, et le moment de le faire à propos n'est-il pas déjà arrivé? On sait les révolutions dont le Japon a été le théâtre depuis près d'un demi-siècle, et comment les Mikados, victorieux des descendants d'une race persécutrice, ont inauguré l'ère de tolérance religieuse, qui a permis aux missionnaires de rentrer dans l'empire et d'y faire de nouvelles conquêtes. Rome, toujours attentive, avait préludé à ces heureux changements par des Canonisations et des Béatifications solennelles. Sans doute qu'elle voulait par là donner à la nouvelle Eglise de nombreux et puissants protecteurs, mais elle se proposait encore autre chose, c'était d'éveiller l'attention du monde catholique sur cette mission du Japon, si importante au point de vue de la conversion de l'Extrême-Orient. C'est uniquement pour accomplir, autant qu'il était en nous, ce dernier vœu de sa sollicitude maternelle, que nous publions notre martyrologe. Et maintenant, sans nous livrer à toutes sortes de considérations historiques, religieuses, ou autres, ce qui n'était point dans

notre dessein, nous exposerons brièvement le plan et l'économie de notre ouvrage.

*Division du Martyrologe.* Nous avons partagé notre ouvrage en quatre parties ou chapitres, comme l'indiquait d'ailleurs la différence des matières. *Chapitre Ier. Les Saints,* c'est-à-dire les Martyrs, béatifiés par le pape Urbain VIII, le 14 septembre 1627, et solennellement canonisés par le pape Pie IX, le 8 juin 1862. Ils sont au nombre de vingt-six. *Chapitre II. Les Bienheureux*, c'est-à-dire les Martyrs qui ont été béatifiés par le pape Pie IX, le 7 juillet 1867. Ils sont au nombre de deux cent cinq. *Chapitre III. Les Vénérables*, c'est-à-dire les Martyrs qui n'ont été jusqu'ici ni canonisés, ni béatifiés, ni même, que nous sachions, déclarés Vénérables par le Saint-Siège, et à qui nous donnons ce titre par honneur. Ils sont au nombre de douze cent quarante-trois. *Chapitre IV. Les Pieux*, c'est-à-dire un certain nombre de Confesseurs de la foi et d'autres pieux personnages qui ont illustré l'ancienne Eglise du Japon par leurs services et leurs vertus. Ils sont au nombre de deux cent quatre-vingts.

*Sources du Martyrologe.* On peut voir dans la *Bibliographie japonaise* de Léon Pagès, que les documents relatifs à l'ancienne Eglise du Japon sont encore nombreux et importants. Ces

documents se trouvent pour la plupart dans les archives des Ordres religieux, et dans les grandes bibliothèques nationales, notamment à Lisbonne, à Madrid et à Rome. Comme notre âge déjà avancé et notre insuffisance ne nous permettaient guère de les consulter, nous avons dû nous contenter de quelques ouvrages qui étaient plus à notre portée, et qui, d'ailleurs, font autorité dans la matière. Voici les principaux : 1° Les Histoires de l'Eglise du Japon, par le P. Solier, par le P. Crasset et par le P. de Charlevoix, tous les trois religieux de la Compagnie de Jésus. 2° *Les Actes de la Canonisation des vingt-six martyrs du Japon,* et du *B. Michel de Sanctis,* par Dominique Bartolini. 3° La *Notice* sur les deux cent cinq martyrs japonais béatifiés par le pape Pie IX, en 1867, par le P. Boero, de la Compagnie de Jésus. 4° *La Chrétienté du Japon,* par le P. Joseph Sicardo, religieux de l'Ordre de Saint-Augustin. 5° Enfin, l'*Histoire de la Religion chrétienne au Japon,* par Léon Pagès.

*Remarques sur le Martyrologe.* 1° La nature même de l'ouvrage exigeait avant tout l'exactitude ; nous l'avons recherchée avec tout le soin dont nous avons été capable. Si les notices ne sont pas plus nombreuses, et si elles sont souvent très incomplètes, c'est que les documents nous ont fait défaut. 2° Nous avons donné le

nom de Pères aux Religieux revêtus du sacerdoce, et simplement le nom de Frères aux Religieux non revêtus du sacerdoce, le public étant en général peu au courant des autres dénominations en usage dans les Ordres religieux. 3° Ecrivant particulièrement pour des Français, nous avons, autant qu'il nous a été possible, orthographié les noms japonais, à la manière française ou plutôt à la manière des anciens missionnaires, afin de tromper moins les oreilles, en trompant moins les yeux. 4° On comprendra que dans un travail, qui n'avait pas de précédent du même genre, et pour l'exécution duquel nous avons eu tant à chercher, à débrouiller et à classer, il ait pu se glisser bien des inexactitudes et même des erreurs; nous aimons à croire qu'elles ne sont ni graves, ni très nombreuses, et qu'il serait facile, au besoin, de les corriger.

Nous bornerons là cette courte préface; et à ceux qui auraient désiré davantage, nous pourrions dire : Prenez et lisez; le sang des Martyrs vous parlera avec une éloquence à laquelle ne saurait jamais atteindre notre faible voix.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que le présent martyrologe sera pour quelques lecteurs la révélation heureuse d'un monde jusque-là inconnu, et qu'il leur inspirera un sincère et vif intérêt, non seulement pour la nouvelle Eglise

du Japon, mais encore pour ce peuple japonais, dont les anciens missionnaires et saint François Xavier lui-même nous ont fait un si bel éloge.

Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise), ce 10 septembre 1894, en l'anniversaire du Grand-Martyre de Nangasaki.

L'abbé PROFILLET.

# CHAPITRE PREMIER

## Les Saints

Nous comprenons sous ce titre les martyrs de la Foi, qui furent crucifiés et moururent percés à coups de lance, à Nangasaki, le 5 février 1597, par ordre de l'empereur Taïcosama. Ils sont au nombre de vingt-six, savoir: six religieux franciscains ; trois religieux jésuites, et dix-sept tertiaires de l'Ordre de Saint-François. Ces martyrs ont été béatifiés par le pape Urbain VIII, le 14 septembre 1627, et solennellement canonisés par le pape Pie IX, le 8 juin 1862. Nous suivrons, pour leurs notices, l'ordre indiqué dans les actes de la canonisation.

### SAINT PIERRE-BAPTISTE, PRÊTRE ET RELIGIEUX FRANCISCAIN.

Ce saint, issu de parents distingués par leur noblesse, naquit en Espagne, à San-Estevan,

dans le diocèse d'Avila. Il commença ses études à Avila, les continua avec succès à la célèbre université de Salamanque, et se fit remarquer dès sa jeunesse par un naturel heureux et une rare piété. En 1566, à l'âge de vingt et un ans, il renonçait aux richesses du siècle et revêtait l'habit de Saint-François au couvent d'Arénas, chez les Déchaussés de la province de Saint-Joseph. Le Père Pierre-Baptiste remplit successivement les charges de prédicateur, de gardien, de lecteur de philosophie et de théologie. En 1580, il est envoyé au Mexique, évangélise cette immense contrée, et y fonde plusieurs couvents qui sont constitués en province sous le titre de Saint-Didace. En 1583, il passe aux Philippines, où la renommée de sa sainteté l'a déjà précédé, il y est élu provincial et travaille avec un zèle infatigable à la sanctification de ses religieux comme à la conversion de ce vaste archipel. Philippe II, instruit des grandes vertus du serviteur de Dieu, le nomma à un évêché dans les Philippines, mais on ne put jamais vaincre la résistance de son humilité.

Ce fut dans le courant de l'année 1593 que le Père Pierre-Baptiste passa au Japon en qualité d'ambassadeur du gouverneur des Philippines; il était accompagné de trois religieux de son Ordre. Débarqué à Nangasaki, il se reposa

quelque temps chez les PP. Jésuites, et puis il se rendit à Nangoya, où se trouvait la cour impériale. Les religieux avaient pour interprète un certain Faranda, Japonais intrigant, qui, pour satisfaire ses intérêts personnels, avait déjà trompé Taïcosama, le gouverneur des Philippines et les Franciscains de Manille eux-mêmes sur leurs dispositions respectives. L'empereur, à qui les religieux offrirent de beaux présents, les reçut bien, mais il leur déclara aussitôt qu'il prétendait qu'aux Philippines on ne reconnût plus désormais d'autre souverain que lui. Alors le Père Pierre-Baptiste lui dit que le gouverneur des Philippines ne pouvait faire une démarche aussi grave, sans en avoir écrit préalablement à son maître le roi d'Espagne ; que si, en attendant la réponse de ce prince, Sa Majesté voulait bien permettre aux Espagnols de commercer avec le Japon. Elle n'aurait pas lieu de se plaindre de leur conduite, et que d'ailleurs il s'offrait lui et ses religieux à demeurer comme otages à Méaco ou à Ozacca, jusqu'à la conclusion de l'affaire. L'empereur, qui croyait avoir déjà obtenu ce que son ambition de conquêtes lui faisait si ardemment désirer, accorda au Père Pierre-Baptiste tout ce que celui-ci lui demandait, à la condition toutefois que ni lui-même ni ses confrères ne parleraient de religion aux Japonais.

C'était une condition bien difficile à observer pour des hommes qui n'avaient accepté leur mission que dans l'espérance d'en faire profiter l'Eglise de Dieu. Aussi, lorsque quelque temps après, les marques d'estime et d'intérêt dont ils avaient été l'objet de la part du souverain leur eurent inspiré plus de confiance dans ses dispositions à leur égard, et pressés, d'ailleurs, par leur vif désir d'être utiles au salut des âmes, ils n'hésitèrent plus à s'établir tout à fait dans le pays. Ils y construisirent définitivement trois monastères, l'un à Méaco, l'autre à Ozacca, et le troisième, un peu plus tard, à Nangasaki ; et bientôt plusieurs religieux de leur Ordre arrivèrent de Manille pour leur venir en aide dans leur apostolat.

En moins de deux années, les maisons franciscaines étaient devenues comme trois centres d'un mouvement très actif de propagande chrétienne qui s'étendait au loin ; attirée par le zèle et la sainteté des religieux, la foule avait afflué dans leurs églises, et les conversions s'étaient multipliées de plus en plus. Vint cependant un jour où cet admirable mouvement de foi et de piété devait cesser tout à coup : ce fut le jour où les bonzes, furieux de si beaux succès, eurent persuadé à l'empereur que les religieux de Saint-François avaient voulu se jouer de lui, et obtinrent contre eux une sentence de mort.

Cette sentence qui devait faire couler tant de sang et tant de larmes, mais aussi, procurer à ceux qu'elle frappait une fin si glorieuse, était conçue en ces termes : « Moi, Taïcosama, j'ai condamné ces hommes-là à la mort, parce qu'ils sont venus des Philippines au Japon, se disant ambassadeurs, quoiqu'ils ne le fussent point; parce qu'ils sont demeurés dans mon empire, sans mon autorisation, et parce que, malgré ma défense, ils y ont prêché la loi chrétienne : c'est pourquoi je veux qu'ils soient crucifiés à Nangasaki. » Cette sentence devait être inscrite sur les plis d'un drapeau, qui précéderait la marche des victimes.

Ce fut le 13 décembre 1596 que les bienheureux fils de saint François, déjà retenus prisonniers dans leur demeure, furent avertis qu'une sentence de mort avait été portée contre eux ; cette nouvelle les combla de joie, et ils ne songèrent plus qu'à se préparer au sacrifice. Pendant cette captivité, les Pères de Méaco et d'Ozacca continuèrent leurs exercices religieux et les fonctions de leur ministère ; tous les jours, ils célébraient la messe, prêchaient et administraient les sacrements à une foule de chrétiens qui avaient obtenu de pouvoir pénétrer dans leur église. Le P. Pierre-Baptiste se faisait surtout remarquer par son zèle à réconforter les religieux et les chrétiens, qu'il ne cessait d'ex-

horter à la constance et à l'amour de Jésus-Christ.

Les ordres de Taïcosama furent exécutés le 30 décembre. Ce jour-là, pendant que les Pères de Saint-François chantaient les vêpres, un peloton de sbires pénétra dans leur couvent en poussant des hurlements sauvages; les bienheureux confesseurs comprirent que l'heure du sacrifice était venue, et ils en rendirent grâces à Dieu. Dès que l'office fut terminé, le Père Pierre-Baptiste, le crucifix à la main, adressa une touchante exhortation à cette valeureuse phalange et entonna le *Te Deum,* que tous chantèrent avec une indicible ardeur; puis ils se livrèrent aux bourreaux pour être conduits dans la prison de Méaco. Les satellites les lièrent cruellement à la vue des chrétiens désolés.

Le 2 janvier 1597, les prisonniers, au nombre de vingt-quatre, étaient avertis qu'ils seraient conduits à Nangasaki pour y être crucifiés. Alors, ne pouvant plus contenir la joie qui inonde son cœur, le Père Pierre-Baptiste se tourne vers ses compagnons et leur dit : « Comment, mes chers frères, avons-nous pu mériter une si grande grâce? Oui, qu'avons-nous fait de si méritoire, pour que le Seigneur daigne nous accorder un si grand bienfait? Courage, mes frères, le jour qui verra notre supplice, nous verra ceindre au ciel la couronne de gloire.

Soyez certains que pour aller de cet exil jusqu'à Dieu, il n'y a pas de voie plus sûre que celle de la croix. »

Le 3 janvier, les confesseurs de la foi furent conduits sur la place de Méaco, où on leur coupa une partie de l'oreille gauche ; puis on les promena sur des chars à travers les rues de la ville. Le jour suivant, ils prenaient la route d'Ozacca, enchaînés et sous une nombreuse escorte. A la nouvelle de ce départ, les chrétiens étaient accourus en foule ; un grand nombre d'entre eux les accompagna jusqu'à Ozacca, plusieurs même allèrent jusqu'au lieu du supplice.

Partout où passaient les valeureux champions de Jésus-Christ, les fidèles se pressaient en foule autour d'eux, leur prodiguant toutes les marques de respect et sollicitant le secours de leurs prières, tandis que les païens, les bonzes surtout, les poursuivaient de leurs insultes et de leurs railleries. Cependant, un des principaux bonzes de Facata se convertit en entendant le Père Pierre-Baptiste encourager ses compagnons par ces simples paroles : « Courage, mes chers frères, lorsque, pour l'amour de Jésus-Christ, nous serons sur l'arbre de la croix, alors nous pourrons dire en toute assurance que nous sommes de vrais apôtres de sa divine loi ; le sang de l'un de nous servira plus à l'accroissement de la Foi que la parole d'un grand nombre

de prédicateurs, le sang des martyrs ayant toujours été une semence de chrétiens. »

Le 1$^{er}$ février, les martyrs arrivaient à Caratsou, ville distante de trente lieues de Nangasaki. Ils y trouvèrent le gouverneur Fazambouro, qui avait été chargé par l'empereur de les conduire jusqu'au lieu du supplice. Le 5 du même mois, dans la matinée, ils étaient à Nangasaki. Le gouverneur Fazambouro avait désigné comme lieu du martyre le plateau d'une colline située au bord de la mer, et dominant la ville entière, laquelle, à raison de sa forme et des chemins sinueux qui y conduisent, avait l'apparence d'un calvaire ; vingt-six croix y avaient été disposées, les six du milieu pour les Franciscains, et les autres à droite et à gauche pour les confesseurs japonais dont le nombre s'était accru de deux vers la fin de la route.

La veille au soir, le gouverneur avait fait publier à Nangasaki un édit annonçant l'exécution qui devait avoir lieu le lendemain, et défendant sous peine de mort à qui que ce fût de sortir de la ville, pour aller à la rencontre des condamnés et les accompagner au lieu du supplice. Dans ce but, il fit placer aux portes de Nangasaki de nombreuses troupes, avec l'ordre rigoureux de ne laisser passer ni Japonais, ni étrangers. Peine inutile ! Aussitôt que dans la ville a retenti ce cri : « Les martyrs arrivent ! Voici les

martyrs! » tous les habitants, chrétiens et païens, envahissent les portes de la cité. En vain les troupes s'efforcent de barrer le passage en dégainant les épées; la multitude, semblable à un torrent qui a rompu ses digues, repousse et renverse les soldats, se porte au-devant des martyrs et les accompagne en triomphe.

Cependant, sur l'ordre du gouverneur, le cortège s'achemina vers le lieu du supplice, et l'on vit ces invincibles champions de la foi gravir la voie douloureuse de leur calvaire, doux comme des agneaux que l'on conduit à la boucherie, le regard serein et l'âme élevée à Dieu. Quand ils furent arrivés au sommet, chacun d'eux s'empressa de se rendre auprès de sa croix et de l'embrasser avec amour. Déjà l'heure du sacrifice approche, et le P. Martin de l'Ascension fait signe à la multitude d'écouter; aussitôt, un profond silence succède aux sanglots, au bruit, et le saint apôtre adresse à ses compagnons une chaleureuse exhortation au martyre : il paraissait alors comme transfiguré. Quand il eut achevé de parler, les saints confesseurs se livrèrent aux bourreaux, qui les lièrent à leurs croix; le bienheureux Pierre-Baptiste demanda que ses pieds et ses mains fussent cloués à la croix, mais les bourreaux s'y refusèrent, alléguant qu'ils n'en avaient point reçu l'ordre.

Il était dix heures du matin; les sbires brandissaient leurs lances et n'attendaient plus que le signal du gouverneur pour transpercer les saintes victimes; une fois ce signal donné, ils frappent, ils frappent encore; les saints martyrs expirent, en poussant des cris de reconnaissance et d'amour; et bientôt il ne restait plus à immoler que le chef de cette invincible légion, le glorieux Pierre-Baptiste qui, comme la mère des Macchabées, avait vu tous ses enfants immolés sous ses yeux. Après avoir encouragé les chrétiens et exhorté une dernière fois les païens à embrasser la religion chrétienne, après avoir enfin, à l'exemple de Jésus-Christ, pardonné à ses bourreaux, il expira, le sourire sur les lèvres, à l'âge de cinquante-deux ans.

## SAINT MARTIN DE L'ASCENSION OU D'AGUIRRE, PRÊTRE ET RELIGIEUX FRANCISCAIN.

Issu de la noble famille de Loynaz, saint Martin de l'Ascension naquit en 1567, à Vergara, dans la province de Guipuscoa, en Espagne. Après avoir fait ses études à l'Université d'Alcala, il renonça au monde et se consacra au Seigneur, à l'âge de dix-neuf ans, dans la même province franciscaine que saint Pierre-Baptiste. Le jeune religieux, initié au

sacerdoce, s'appliqua spécialement aux pratiques de la pénitence et à l'oraison ; il affligeait son corps par des jeûnes fréquents et rigoureux, consacrait de longues heures à la prière, et était souvent favorisé d'extases et de ravissements. Souvent il suppliait avec larmes la douce Reine des anges, de lui obtenir la grâce d'aller annoncer l'Evangile aux infidèles, tant il désirait pouvoir donner son sang pour Jésus-Christ. Sa confiance en Marie ne fut point trompée. En effet, le P. Pierre Ortiz, célèbre missionnaire franciscain, étant parti, en 1593, pour la mission des Philippines, avec soixante religieux recrutés en Espagne, le P. Martin de l'Ascension obtint de s'en aller avec eux. Au couvent de Manille, il remplit l'office de lecteur de théologie, et passa au Japon en 1596 ; il n'était âgé que de trente ans. Il savait assez bien la langue japonaise, et c'est pourquoi, en peu de temps, dévoré, comme il était, de zèle pour le salut des âmes, il prêcha avec beaucoup de fruit. Il se trouvait à Ozacca lorsqu'il fut arrêté pour la foi et conduit à Méaco, où on le joignit aux autres confesseurs.

Pendant que les bienheureux condamnés faisaient route pour Nangasaki, c'est lui surtout qui les exhortait à la constance, et s'excitait avec eux à bénir Dieu d'une si grande faveur. La Providence a permis qu'une de ces exhorta-

tions nous ait été conservée. Elle fut traduite en japonais durant le trajet même, et ce précieux écrit fut trouvé sur la poitrine d'un des vingt-six martyrs crucifiés. « Mes frères, regardons-nous comme de grands pécheurs, » disait le Père, « et comme incapables de reconnaître le prix du bienfait dont Dieu nous favorise par cette affliction passagère. Un grand nombre de saints, et en particulier saint François, ont soupiré avec ardeur après la couronne du martyre, et il ne leur a pas été donné d'y arriver. Cette couronne, voilà que Dieu nous l'offre. Et il veut nous la faire conquérir, non par un moyen quelconque, mais par l'instrument de la croix ! Jésus aimait ardemment les apôtres ; et cependant c'est à deux ou trois seulement qu'il a daigné accorder la faveur de mourir sur la croix. Parmi les autres saints, les uns ont eu la tête tranchée ; les autres ont été plongés dans des chaudières bouillantes ; on en a fait mourir plusieurs par le feu ; et d'autres dans des étangs glacés ; ceux-ci ont été coupés en morceaux ; ceux-là, sciés par le milieu du corps ; d'autres jetés dans des précipices. Pour nous, mes frères, quoique indignes de cette faveur, voilà que nous avons en partage et qu'on nous prépare l'instrument triomphal sur lequel le Fils de Dieu a expiré pour le salut du monde ! C'est là un privilège si grand, que l'intelligence des Anges ne suffi-

rait pas pour l'apprécier dignement. C'est pourquoi préparons-nous à supporter avec courage tous les tourments que les bourreaux vont nous faire subir. Armons-nous du souvenir de la glorieuse passion de Jésus : lui, exempt de tout péché, puisqu'il était la sainteté infinie, a voulu néanmoins pour notre salut endurer les tourments et les ignominies. Oui, Dieu use à notre égard d'une miséricorde infinie. Pour un seul péché mortel, nous avons mérité la peine éternelle de l'enfer, et il daigne nous la commuer en cette peine d'un moment. Implorons, mes frères, le secours de la grâce ; car l'homme est faible par lui-même, et il lui est difficile par les seules forces de la nature de supporter les tourments. Ayons recours à la très sainte Mère de Dieu, qui est le refuge des pécheurs, au glorieux saint François, à notre saint Ange gardien, à tous les saints : conjurons-les d'intercéder pour nous. » Ces discours du bienheureux Père animaient les confesseurs de la foi, et leur causaient une grande consolation. Saint Martin de l'Ascension avait entonné d'une voix forte et avec un cœur intrépide le psaume : « Nations, louez le Seigneur ; nations, louez le nom du Seigneur, » lorsque la lance du bourreau consomma son glorieux sacrifice.

### SAINT FRANÇOIS BLANCO, PRÊTRE ET RELIGIEUX FRANCISCAIN.

Ce saint naquit en Espagne, près de Monterey, ville de Galice. Il fut envoyé par ses parents à l'Université de Salamanque, où l'on admira la beauté de son intelligence et la candeur de son âme. Jeune encore, il se hâta de sortir du siècle, pour revêtir les livrées séraphiques chez les Observants de la province de Saint-Jacques.

Dans le cloître, il parut un ange de piété et d'innocence. Le P. Ortiz, lors de son passage en Espagne, ayant recruté seize Observants dans la province de Saint-Jacques pour la mission des Philippines, François Blanco obtint de lui être associé, bien qu'il ne fût encore que diacre. Il fut ordonné prêtre pendant le séjour que les missionnaires firent à Mexico, et après avoir terminé ses études théologiques à Manille, sous saint Martin de l'Ascension, il passa avec lui au Japon, en 1596. Renfermé avec ses glorieux compagnons, dans la prison de Méaco, il attendait d'un moment à l'autre le départ pour Nangasaki, lorsqu'il écrivit ces lignes adressées à un de ses amis : « Nous sommes en perpétuelle attente du moment où il nous sera donné de verser notre sang pour l'amour de notre divin

Sauveur. C'est ce qui nous cause une immense joie. Elle est augmentée par la consolation de voir les chrétiens si fervents, qu'ils souffrent du retard, et qu'à leur gré les bourreaux sont trop lents à venir. Nous en sommes stupéfaits : ils accourent en nombre de Fouchimi et des montagnes éloignées. Ils disent hautement : « Si les chrétiens sont condamnés à mourir à cause de leur foi, nous voulons partager le même sort : nous aussi, nous sommes chrétiens. » — « On ne nous permet pas de communiquer avec eux. J'ai honte de moi-même en voyant des hommes si récemment entrés dans le sein de l'Eglise, montrer un tel courage en face de la mort. »

Lorsqu'il se vit élevé sur l'instrument de son supplice, il parut surabonder de joie, et il attendit ainsi le double coup de lance. D'après le P. Huerta, il était alors âgé de vingt-six ans.

### SAINT PHILIPPE DE JÉSUS OU DE LAS CASAS, CLERC ET RELIGIEUX FRANCISCAIN.

Né à Mexico, ce glorieux martyr eut pour père don Alfonse de Las Casas et pour mère dona Maria Martinez, issus l'un et l'autre des plus nobles et des plus illustres familles de l'Espagne. Ses pieux parents s'appliquèrent à lui inculquer de bonne heure l'amour de la

vertu ; leur vigilance était d'autant plus nécessaire que l'enfant révéla bientôt une nature vive, pétulante et en quelque sorte ingouvernable : il avait néanmoins un bon cœur, et une de ces natures qui rendent la jeunesse aimable, et l'homme mûr capable des plus grands sacrifices. Un jour, il se présenta à sa mère et lui annonça sa résolution de revêtir l'habit de Saint-François ; dona Maria, qui connaissait le caractère de son fils, ne prit pas ses paroles au sérieux. Cependant, en cette même année 1589, Philippe entra chez les Déchaussés de la province de Saint-Didace, fondée au Mexique par saint Pierre-Baptiste. Ce fut un grand sujet de joie pour ses parents ; mais cette joie ne fut pas de longue durée, car au bout de quelques mois, le jeune novice, fatigué de la vie claustrale, la quittait, pour reprendre son ancienne habitude de vie folâtre. Ses parents, affligés de cette détermination, l'envoyèrent à Manille, pour qu'il s'y livrât au commerce ; mais une fois là, plus volage que jamais, il ne songea qu'à se divertir, sans jamais toutefois s'abandonner au vice. Au bout de deux ans, il avait épuisé toutes ses ressources, et ses faux amis l'abandonnaient.

C'est alors qu'il rentra en lui-même, demanda humblement pardon à Dieu de sa vie mondaine, et bientôt vint auprès des Pères Déchaussés de Manille solliciter avec larmes la grâce d'être

admis de nouveau dans l'Ordre; cette grâce lui fut accordée : c'était en 1590, et il avait dix-neuf ans. La vie de pénitence et de prière, que mena depuis cette époque le jeune religieux, devint un sujet d'édification pour ses frères et d'admiration pour les habitants de Manille. Le bruit de sa conversion et de la sainteté de sa vie s'était répandu jusqu'à Mexico. Ses parents, au comble de la joie, désirèrent revoir leur cher fils, et firent dans ce but des instances auprès du commissaire des Missions; celui-ci écrivit alors au provincial de Manille d'envoyer le frère Philippe de Jésus au couvent de Mexico, pour la consolation de sa famille et pour son ordination sacerdotale, le siège de Manille étant dans ce temps-là vacant, et le frère Philippe n'ayant encore reçu que les Ordres mineurs. Dans les desseins de Dieu, cette décision n'était en réalité qu'un appel et un acheminement vers le martyre.

Le 12 juillet 1596, le bienheureux Frère s'embarquait sur le galion *le Saint-Philippe*, qui faisait voile pour le Mexique; mais, durant la traversée, les vents et la tempête se déchaînèrent avec tant de violence contre le navire et lui firent subir de si grandes avaries que le capitaine se vit obligé d'aborder au Japon. On vint mouiller au port d'Ourando, dans la province de Tosa, et bientôt le gouverneur de cette

province capturait le navire et jetait en prison le capitaine avec le personnel de l'équipage. Cependant, quelque temps après, grâce à des circonstances favorables qui survinrent, le bienheureux Frère put se rendre au couvent des Franciscains d'Ozacca, où il rencontra saint Pierre-Baptiste qui l'envoya au couvent de Méaco; c'est là qu'il se disposait à recevoir les Ordres sacrés des mains de l'évêque du Japon, lorsque, la persécution ayant éclaté, il fut pris avec ses confrères et conduit au martyre. Arrivé sur cette colline de Nangasaki, où la sainte milice allait consommer son triomphe, et voyant la croix qui lui était destinée, le frère Philippe de Jésus se mit à genoux, pour l'embrasser, et s'écria : « O bienheureux navire, ô galion, à jamais béni, dont l'infortune, loin de m'avoir été préjudiciable, m'a procuré le plus précieux de tous les biens! » Dans cette croix destinée au bienheureux Frère, on avait mal placé la pièce transversale du milieu, destinée à servir comme de siège au patient et à soutenir le poids du corps. L'ouvrier, ayant mal pris ses mesures, l'avait fixée trop bas. Quand on eut élevé la croix, où le martyr était attaché, au moyen d'anneaux de fer, au cou, aux bras et aux pieds, son corps ne se trouvant pas appuyé, l'anneau du cou l'étranglait. Il criait : « Jésus! Jésus! » Le président, s'en étant aperçu, se hâta de le faire

percer de trois coups de lance, avant qu'il fût suffoqué. Saint Philippe de Jésus avait alors vingt-cinq ans. Mexico, sa ville natale, l'a choisi depuis comme patron et comme protecteur.

### SAINT FRANÇOIS DE SAINT-MICHEL, FRÈRE DE L'ORDRE DES FRANCISCAINS.

Cet admirable Religieux naquit à Parrilla, dans les environs de Valladolid, en Vieille-Castille, d'une famille distinguée par sa noblesse et surtout par la pratique des vertus chrétiennes. Il se signala dès l'enfance par sa piété, sa modestie, sa candeur et son amour pour la prière; on eût dit, à le voir, un ange revêtu d'un corps mortel. En 1560, âgé de seize ans, le pieux adolescent revêtait l'habit de Saint-François chez les Observants de la province de l'Immaculée-Conception, où il choisit par humilité l'état de simple Frère. Désireux d'une vie plus austère, il passait en 1567 dans la province de Saint-Joseph, fondée par saint Pierre d'Alcantara, et était ensuite adjoint comme compagnon à saint Pierre-Baptiste dans son voyage au Mexique et aux Philippines. Dans cette dernière mission, il fut chargé, quoiqu'il ne fût pas prêtre, de prêcher l'Evangile dans la vaste province des Camarines, où sa parole autorisée par d'écla-

tants miracles, opéra d'innombrables conversions.

Son oraison était continuelle, et la flamme d'amour qui brûlait dans son âme, trop vive pour qu'il pût la tenir cachée, se reflétait au dehors sur ses traits. Sa mémoire était si prodigieuse qu'on ne douta point que ce ne fût un don surnaturel. Tout ce qu'il avait lu ou entendu, il le retenait exactement et sans aucune peine ; et le peu de temps qu'il lui fallut pour apprendre parfaitement la langue japonaise, confirma dans la pensée qu'il en avait reçu la science infuse. Voyant tous ces dons précieux du frère François de Saint-Michel, et surtout son ardent désir de travailler au salut des âmes, saint Pierre-Baptiste ne balança pas à l'emmener avec lui au Japon. On ne saurait dire avec quelle ardeur il se mit à l'œuvre. Lorsque ces grossiers païens ne pouvaient comprendre par ses paroles les mystères de notre sainte foi, son zèle lui suggérait de leur en donner l'intelligence par des représentations matérielles. Citons comme exemple ce qu'il fit à Méaco pendant la semaine sainte. Il avait préparé le monument où, selon nos saints rites, l'auguste sacrement doit être déposé le jeudi saint. Les Japonais regardaient ces préparatifs et n'en pouvaient comprendre le but, malgré ses explications réitérées. Dans la matinée du jeudi saint, ayant achevé de disposer les lampes,

les cierges et tout le reste de l'ornementation, il se dépouilla de ses habits jusqu'à la ceinture, se fit attacher les mains derrière le dos par un de ces spectateurs païens, et lui dit de le frapper fortement et sans pitié avec des cordes. Le Japonais exécuta ponctuellement ce qu'on lui demandait, et bientôt les épaules du bienheureux Frère furent en sang et couvertes de meurtrissures. Pendant qu'il recevait cette grêle de coups, il serrait son crucifix, et conjurait le divin Sauveur d'ouvrir les yeux de l'âme à ces pauvres païens, et de leur faire comprendre par cette faible image des douleurs de la Passion, les mystères de notre sainte foi. C'est ainsi que ce vaillant athlète avait préludé au grand combat qui l'attendait. Il soupirait après le martyre; et quand le moment en fut venu, on le vit éclater en transports de joie, qui durèrent sur l'instrument de supplice jusqu'au double coup de lance, et allèrent continuer au ciel, pour ne jamais finir. Saint François de Saint-Michel avait alors cinquante-quatre ans.

## SAINT GONZALVE GARZIA, FRÈRE DE L'ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Le bienheureux Gonzalve Garzia naquit à Bazain, dans les Indes orientales, d'un père

portugais et d'une mère indienne. Il fit ses études au collège des Jésuites, où la pureté de sa vie fit présager la sainteté qu'il devait un jour atteindre. A quinze ans, il quittait son pays et venait au Japon pour y exercer le commerce; mais plus soucieux des trésors du ciel que de ceux de la terre, il s'attacha, en qualité de catéchiste, aux missionnaires de la Compagnie de Jésus, et opéra de nombreuses conversions, plus par la sainteté de sa vie que par ses paroles; il soutint publiquement des controverses avec des bonzes qu'il confondit, et dont il convertit un certain nombre.

Après avoir séjourné dix ans au Japon, Gonzalve vint à Manille, où, touché de la vie pauvre et pénitente des Franciscains, il demanda à être admis dans leur Ordre comme simple Frère; c'était en 1587. Plus tard, lorsque saint Pierre-Baptiste fut envoyé au Japon comme ambassadeur du gouverneur des Philippines, le frère Gonzalve fut désigné par ses supérieurs pour l'accompagner et lui servir d'interprète. Son retour combla de joie les chrétiens qui l'avaient connu, lorsqu'il vivait encore dans le siècle, parce qu'ils le considéraient déjà comme un véritable apôtre de Jésus-Christ.

Pendant les années qui suivirent, jusqu'au jour où il fut arrêté et condamné à mourir pour la foi, le bienheureux Gonzalve Garzia ne cessa

de s'employer avec un zèle admirable et une piété toujours croissante, à toutes les œuvres de la mission. Lorsqu'il eut été attaché en croix, il chanta avec une voix forte et élevée l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, et c'est en prononçant ces paroles du bon larron : « Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez arrivé dans votre royaume, » que, percé par la lance du bourreau, il rendit son âme à Dieu. Saint Gonzalve Garzia avait alors environ trente-cinq ans.

### SAINT PAUL MIKI, FRÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Paul Miki était né dans la province d'Awa, la plus orientale de l'île Chicocou. Fandaidono, son père, l'un des capitaines les plus estimés de l'empereur Nobounanga, ayant reçu le baptême en 1568, voulut que ses enfants le reçussent en même temps que lui : le cadet, celui-là même dont il s'agit ici, n'avait alors que cinq ans. Depuis cette époque, le jeune Paul, c'est le nom qu'on lui avait donné sur les fonts sacrés, ne cessa de croître chaque jour en sagesse et en vertu. Quand il eut atteint sa douzième année, il fut confié au P. Organtino, de la Compagnie de Jésus, qui l'envoya au sémi-

naire d'Anzouquiama, où étaient élevés bon nombre de jeunes gens des premières familles de l'empire.

Le pieux Fandaidono ayant été tué dans la guerre qui éclata entre le Satsouma et le Boungo, Paul, qui avait alors vingt-deux ans, entra dans la Compagnie de Jésus. Son noviciat et ses études finis, on l'appliqua tout entier au ministère de la prédication, pour lequel il avait un rare talent. On dit qu'il gagnait les cœurs avec une facilité inconcevable, et qu'il n'y avait pas de pécheur, si endurci qu'il fût, dont il ne vint à bout. Il prêcha les premières années dans le royaume d'Arima et dans la principauté d'Omoura, avec un concours de peuple si prodigieux, qu'on ne se souvenait pas d'avoir rien vu de semblable, depuis l'établissement de la religion chrétienne dans ces contrées. Ce succès du jeune prédicateur fit jeter les yeux sur lui, pour l'envoyer en aide au P. Organtino, qui cultivait avec un grand succès les chrétientés d'Ozacca et de Méaco. Miki fit dans le centre de l'empire ce qu'il avait fait dans le Chimo; on accourait de tous les côtés pour l'entendre, et il était rare que ses prédications ne fussent pas suivies de quelques conversions éclatantes. Il ne réussissait pas moins à réfuter les bonzes, et personne ne les combattit avec plus d'avantages, soit de vive voix dans ses sermons, soit par

écrit dans des traités de controverse, qui produisirent partout de grands fruits de salut.

Le 8 décembre 1596, conformément aux ordres venus de Méaco, le bienheureux Frère Paul Miki était enfermé dans la prison d'Ozacca, avec deux de ses compagnons, le frère Jacques Kisaï et le frère Jean Soan ou de Goto. Cependant, comme la sentence de mort portée par Taïcosama ne regardait que les religieux venus des Philippines, le gouverneur d'Ozacca, qui ne l'ignorait pas, aurait bien pu mettre en liberté les trois prisonniers, mais il se contenta de faire savoir au P. Organtino qu'il n'avait osé prendre cela sur lui. De son côté, le gouverneur Gibounochio, à qui le Père se plaignit de ce qu'on avait agi dans cette circonstance contrairement aux intentions de Taïcosama, lui répondit que les noms des trois prisonniers s'étant trouvés sur la liste que l'empereur avait vue, on ne pouvait élargir ces derniers, sans lui en parler; que cette démarche serait, d'ailleurs, dangereuse, puisque par là on ferait connaître au souverain que, malgré ses défenses, il était resté des Jésuites à Ozacca, et en conséquence qu'il croyait nécessaire de sacrifier quelques particuliers pour sauver tout le corps.

Le 1er janvier 1597, les trois prisonniers partaient d'Ozacca, avec un Père franciscain et ses compagnons détenus dans cette ville, pour être

dirigés sur Méaco. Pendant la route, Paul Miki, ne pouvant contenir sa joie, leur tint un discours qui nous a été conservé : « J'ai atteint, » leur dit-il, « ma trente-troisième année : c'est l'âge auquel notre divin Sauveur a voulu mourir pour nous. C'est aujourd'hui la fête du Saint-Nom de Jésus ; et, quoique indigne, j'ai le bonheur d'appartenir à la Compagnie qui porte ce nom. C'est mercredi : et à pareil jour, Jésus fut vendu aux Juifs. On dit que nous devons être mis à mort un vendredi, jour aussi de la mort de Jésus, notre divin Rédempteur. J'éprouve une grande joie de ce que, malgré mon indignité, je puis ainsi, en quelque chose, imiter ce divin Maître, qui a tant souffert pour nous. »

La nuit du 2 au 3 janvier, la première que Paul Miki passait dans la prison de Méaco, les vingt-quatre confesseurs de la foi, qui s'y trouvaient renfermés, se préparèrent à l'amputation de l'oreille, et à la promenade ignominieuse qui devait avoir lieu le lendemain. Le bienheureux Paul, s'entretenant seul avec Dieu, épanchait par moments tout haut les sentiments de son âme. Il dit entre autres ces paroles : « Oh ! que je suis heureux de m'immoler pour Jésus-Christ à trente-trois ans, âge auquel ce divin Sauveur s'est immolé pour notre salut ! Je suis parti d'Ozacca le jour de la Circoncision, et c'est à pareil jour que notre divin Sauveur

donnait les prémices de son sang. J'ai été enchaîné aujourd'hui jeudi, et c'est un jeudi que Jésus fut pris et subit l'ignominie des chaînes. Demain vendredi, je serai traîné dans les rues de Méaco! » Au milieu de ces effusions, il versait des larmes de joie.

Le lendemain, 3 janvier, les vingt-quatre bienheureux condamnés furent tirés de la prison et conduits à la grande place de Méaco, où les exécuteurs leur coupèrent une partie de l'oreille, puis les donnèrent en spectacle en les promenant dans les rues. Quand on les eut ramenés en prison, le bienheureux Paul Miki embrassa les Pères franciscains. « C'est, » leur dit-il, « à votre ombre que nous avons trouvé, mes deux confrères et moi, un si grand bienfait. » Et il les en remerciait avec effusion. Stupéfaits de cette scène, les soldats et les conducteurs de chars se disaient les uns aux autres : « Quelle est donc cette race d'hommes? Et en quel lieu du monde en trouverait-on qui se réjouissent ainsi au milieu des opprobres! »

Promenés successivement à Ozacca et à Sacaï, les bienheureux martyrs partirent de cette dernière ville le 9 janvier 1597. Le long de la route, ils prêchèrent Jésus-Christ, dans tous les lieux de leur passage, surtout le P. Martin de l'Ascension qui savait assez bien la langue japonaise, et le Frère Paul Miki à qui elle était naturelle, et ils

le firent avec tant de zèle et tant de succès, que les bonzes se plaignirent hautement de ce que l'empereur prenait, pour abolir le christianisme, des moyens qui étaient bien plus capables de l'étendre dans les lieux où il n'était point établi.

Avant d'arriver à Facata, capitale du Tchicougen, le bienheureux Paul Miki écrivit en ces termes au Père vice-provincial de sa Compagnie : « Nous ne désirons plus qu'une chose en cette vie, c'est de pouvoir nous confesser et communier une fois avant d'arriver à Nangasaki. Les Pères franciscains ne connaissant pas encore suffisamment notre langue, il ne nous est pas facile de leur exposer entièrement l'état de notre conscience. Ce serait une grande consolation pour nous d'avoir pour nous entendre le P. François Paëz. »

Partis de Facata le 1er février 1597, les bienheureux arrivèrent à Caratsou, capitale du Figen, où les attendait un des principaux officiers, nommé Fazambouro, qui devait, à partir de cet endroit, conduire les condamnés jusqu'à Nangasaki et présider à l'exécution. Ce haut fonctionnaire avait été lié d'amitié avec Paul Miki. Aussi dès qu'il l'aperçut, il le salua et lui témoigna combien il était affligé de son sort. « Mourir pour la foi de Dieu, » répondit Paul, « ce n'est pas un sort qu'on doive déplorer. Je ne vous demande qu'une chose, et je vous la

demande instamment, c'est qu'à Nangasaki vous m'accordiez quelques moments pour me confesser et pour communier. » Les Pères franciscains firent la même demande. Fazambouro promit tout.

Le jeudi 4 février, vers midi, les bienheureux confesseurs arrivèrent à Sonoghi, où s'étaient rendus les deux Pères jésuites, François Paëz et Jean Rodriguez, pour procurer aux martyrs la consolation de recevoir le sacrement de Pénitence et la sainte Communion. Mais Fazambouro avait donné ordre de presser le départ, en sorte que les deux Pères ne purent exécuter leur dessein. C'est même avec beaucoup de peine que le P. Rodriguez obtint de pouvoir saluer et embrasser les bienheureux captifs. En le voyant paraître, ils éprouvèrent une grande joie et versèrent des larmes. Il leur dit à la hâte qu'il était venu, lui et le P. Paëz, pour entendre leurs confessions et leur donner la communion; que l'ordre d'avancer leur départ s'y opposait; mais qu'il ferait son possible pour leur procurer cette consolation à Nangasaki. Lorsqu'il eut embrassé l'admirable chef de la glorieuse milice, saint Pierre-Baptiste, celui-ci lui raconta succinctement les principales circonstances de leur voyage; puis le prenant à l'écart, il lui dit à voix basse : « Il peut se faire qu'on nous exécute si rapidement que nous n'ayons

nul loisir de régler aucune affaire. C'est pourquoi dès ce moment, en mon nom et au nom de tous les religieux franciscains dont je suis le supérieur, je prie de tout mon cœur le Père vice-provincial et tous les religieux de votre Compagnie, de nous pardonner les peines que nous leur avons causées. » Touché jusqu'aux larmes de cette profonde humilité, le P. Rodriguez, de son côté, lui demanda, au nom de tous ses confrères, de leur pardonner ce qu'ils auraient à se reprocher à l'égard des fils de saint François. Après quoi ils s'embrassèrent de nouveau en fondant en larmes.

Les moments accordés pour la trop courte entrevue étaient écoulés. Le P. Paëz n'avait pas assisté à l'entretien, afin d'être de retour le soir même à Nangasaki : il voulait agir auprès de Fazambouro, et obtenir ce que souhaitaient tous les saints martyrs, le bonheur de communier avant leur dernier combat. La nuit était proche ; ils étaient à sept lieues de Nangasaki, et l'embarcation qui devait les y conduire les attendait ; en peu de temps, ils y arrivèrent ; mais on leur fit passer le reste de la nuit sur le navire, où ils eurent à souffrir un froid excessif.

Cependant le P. Paëz, de retour à Nangasaki, renouvelle ses instances auprès de Fazambouro, le conjurant de tenir sa promesse. Celui-ci

répond qu'il aurait bien voulu donner toute satisfaction à Paul Miki et aux autres condamnés; mais que des multitudes de chrétiens sont arrivés des pays d'alentour; que l'agitation est très grande, et que, s'il y avait des soulèvements, il en serait responsable. Il ajoute que pour cette même raison il a fait changer le lieu du supplice; que lui et le P. Rodriguez peuvent se tenir à l'église de Saint-Lazare, où doit passer le cortège, et que là on laissera les condamnés s'entretenir quelque temps avec eux, avant qu'on les mène au lieu du supplice.

Dès la pointe du jour, un message de Fazambouro vint aux PP. Paëz et Rodriguez; il les avertissait qu'un de ses officiers avait ordre de les accompagner à l'endroit convenu; que là ils pouvaient entendre la confession des trois religieux de leur société, mais non d'aucun autre, qu'il ne pouvait accorder davantage; que pour la communion, elle ne lui semblait pas nécessaire, attendu que, mourant pour Jésus-Christ, ils n'avaient pas besoin d'autre viatique. Ce langage de Fazambouro ne doit pas étonner; ce malheureux avait été catéchumène.

Les PP. Paëz et Rodriguez, accompagnés de l'officier, arrivent au lieu désigné. Le P. Rodriguez y laisse son confrère et se dirige vers les martyrs qui avaient été débarqués. Ils cheminaient calmes et joyeux. Le bienheureux Pierre-

Baptiste, leur intrépide chef, venait à cheval, récitant l'office divin. Le P. Rodriguez leur dit : « Chers frères, dans peu d'instants, vous allez mourir. » A ces mots, ils font tous éclater leur joie et rendent grâces à Dieu. On arrive à l'église Saint-Lazare. Là, l'officier député par Fazambouro fait arrêter le cortège. Les trois religieux jésuites se confessent. Jacques Kisaï et Jean Soan, qui n'étaient que novices, font leurs vœux, et Paul Miki renouvelle les siens. En même temps, les religieux franciscains se confessent entre eux, et le P. Rodriguez donne l'absolution aux autres en les animant au combat. Fazambouro, qui comptait les minutes, donne le terrible signal, qui ordonnait la marche vers le lieu du supplice. Impossible d'exprimer, dit la relation du P. Louis Froëz, avec quelle promptitude et quelle joie les martyrs agenouillés se lèvent tous simultanément pour y courir. Stupéfait de ce spectacle, Fazambouro demande au P. Paëz la cause de tant de joie dans une aussi affreuse situation. « C'est, » lui répond le Père, « qu'ils vont mourir pour Jésus-Christ. » — « Je conçois, » reprit le païen, « que ce soit une belle cause; mais j'avoue qu'elle ne me ferait pas courir ainsi à une croix. » Les vingt-six martyrs ont franchi d'un pas rapide le court espace qui les séparait de leur calvaire.

Lorsque le bienheureux Paul Miki eut aperçu

la croix qui lui était destinée, il dit à la foule des spectateurs : « C'est pour avoir prêché la loi de Jésus-Christ que j'ai été arrêté. Embrassez-la, cette religion sainte, et que rien ne puisse jamais vous la faire abandonner : sauvez vos âmes. Quant à moi, c'est aujourd'hui ma Pâque. Oh ! que Dieu est bon pour moi ! » Les Japonais essayèrent en ce moment de lui baiser les habits ; mais il ne le permit pas. Et comme les Portugais qui se trouvaient présents venaient aussi pour les lui baiser, l'humble martyr s'éloigna d'eux en témoignant la peine que lui causaient ces marques de vénération. Mais fidèle à remplir jusqu'au bout le ministère de la prédication, il adresse de nouveau à la foule des spectateurs de salutaires paroles. Puis, le visage rayonnant de joie, il quitte ceux qui l'entourent et s'avance courageusement jusqu'à la croix sur laquelle il va expirer. On l'y attache, on l'élève ; et du haut de cette chaire, l'admirable prédicateur songe encore à sauver des âmes. La relation du P. Louis Froëz fait ainsi mention de ce mémorable discours : « Le bienheureux Paul Miki, se voyant sur la plus glorieuse chaire qu'il eût jamais occupée, déclara d'abord qu'il était membre de la Compagnie de Jésus, qu'il était mis à mort pour avoir prêché l'Evangile, et qu'il rendait grâces à Dieu pour un si grand bienfait. » Puis il ajouta : « Arrivé au terme où

vous me voyez, je ne pense pas qu'aucun de vous me croie capable de trahir la vérité. Eh bien, je vous le déclare, il n'y a pas d'autre moyen de salut que la religion chrétienne. Et comme cette religion nous ordonne de pardonner à nos ennemis, et à tous ceux qui nous ont offensés, je pardonne, quant à moi, très volontiers à l'empereur et aux auteurs de ma mort. Je les conjure de recevoir le baptême. » Après quoi, tournant les yeux vers ses glorieux compagnons, il se mit à les encourager dans ce suprême combat. » Ayant ainsi achevé sa dernière prédicatïon, il adresse en particulier la parole à quelques-uns des chrétiens, et avec une parfaite placidité d'esprit, il les charge de saluer de sa part certaines personnes absentes. Puis pendant qu'il répète ces paroles : « Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains. Saints de Dieu, venez à mon secours, » il reçoit le double coup de lance.

## SAINT JACQUES KISAÏ, FRÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

« C'était, » dit le Père de Charlevoix, dans son *Histoire du Christianisme, dans l'empire du Japon*, « un bon artisan du royaume de Bigen, lequel avait reçu le baptême dans sa jeunesse et

s'était ensuite marié. Sa femme ayant renoncé au christianisme, je ne sais à quelle occasion, il la quitta, mit son fils unique qu'il avait eu d'elle, en lieu sûr, pour être élevé dans la crainte de Dieu, et se retira chez les Jésuites d'Ozacca. Son emploi principal dans cette maison était de recevoir les hôtes ; car les missionnaires exerçaient partout l'hospitalité. Mais comme il était parfaitement instruit de sa religion, on le faisait servir assez souvent de catéchiste. Cet emploi était un grand honneur dans l'Église de Japon, et on n'y admettait que des personnes d'une vertu éprouvée, et qui se consacraient pour toujours au service des autels. Il y avait déjà plusieurs années que Kisaï avait été élevé à cette dignité. Il ne se pouvait rien ajouter à la ferveur avec laquelle il en remplissait tous les devoirs ; et ce qui relevait infiniment le mérite d'une vie si saintement occupée, c'était l'esprit intérieur dont il était animé. Tout le temps qu'il avait de libre, il l'occupait à la prière. »

Son exercice de piété le plus habituel était de méditer la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont il avait une traduction japonaise, transcrite de sa main en très beaux caractères. Après son arrestation, quelques chrétiens lui dirent qu'ils lui portaient envie ; et ils lui donnaient des témoignages de grande vénération. L'humble vieillard leur répondit par ces mots :

« Je suis un grand pécheur. » On voulut avoir quelques parcelles de ses vêtements pour les conserver comme reliques. Mais lorsqu'on lui en fit la demande, son visage se troubla et l'on ne put rien obtenir. Désespérant de vaincre les répugnances de son humilité, ces fervents chrétiens usèrent de violence et lui arrachèrent les objets qu'ils désiraient. La veille de son martyre, le bienheureux Jacques Kisaï fut reçu par le Père Paëz dans la Compagnie de Jésus, ainsi qu'il l'avait demandé et si longtemps désiré. Ce vaillant athlète soutint le combat jusqu'au bout avec une admirable constance. Au moment où les deux lances lui transpercèrent la poitrine, il répétait d'une voix forte les noms sacrés de Jésus et de Marie. Saint Jacques Kisaï avait alors soixante-quatre ans.

### SAINT JEAN SOAN OU DE GOTO, FRÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Jean Soan était né en 1578, dans l'île ou la principauté de ce nom, sous le règne de Louis I^er^. Il fut baptisé en naissant, et ses parents qui étaient pleins de piété, l'élevèrent d'une manière très chrétienne. Après la mort du prince Louis I^er^, dont le frère usurpa la couronne sur le jeune prince Louis II, quelques chrétiens, pour

éviter la persécution qui éclata bientôt, se réfugièrent dans le Chimo ou Kiou-siou : de ce nombre furent le père et la mère du bienheureux Soan, lequel, se trouvant transplanté dans un pays où il n'était connu de personne, fut depuis appelé communément Jean de Goto. On ne sait pas au juste s'il fut instruit dans les belles-lettres par les Pères de la Compagnie de Jésus, à qui ses parents le confièrent de bonne heure : ce qui est certain, c'est qu'après avoir passé quelque temps dans l'île de Chiki, il fut envoyé à Ozacca pour servir de catéchiste au P. Moréjon. Il eût été difficile de voir un enfant d'une plus grande innocence de mœurs, d'un plus beau naturel et d'un plus grand courage. Il ne tenait qu'à lui de se retirer, lorsqu'on mit des gardes à la maison des P. Jésuites d'Ozacca, mais il n'en fit rien, et la première chose à laquelle il pensa alors, fut de réitérer les instances qu'il faisait depuis longtemps pour être admis dans la Compagnie de Jésus; il l'obtint aussitôt et fut mis au rang des novices avec Jacques Kisaï.

Une fois arrêté avec Paul Miki et Jacques Kisaï, il ne se sépara plus d'eux. Lorsque la bienheureuse troupe des martyrs approchait du lieu du supplice, un Père jésuite obtint de Fazambouro, l'officier supérieur qui présidait à l'exécution, de pouvoir entendre la confession de trois religieux

de son Ordre. Il les prit à l'écart; et après qu'ils eurent reçu l'absolution, Paul Miki, dont le degré, dans la Compagnie de Jésus, était celui de scolastique, renouvela ses vœux. Jean Soan et Jacques Kisaï, qui étaient novices, firent les vœux qu'on nomme dans cette Compagnie les « vœux de dévotion ». Le délai accordé par Fazambouro venait d'expirer. Les vingt-six martyrs sont bientôt sur le lieu même du supplice auprès de leurs croix. Lorsque le bienheureux Jean Soan eut vu celle qui lui était destinée, il courut l'embrasser et la tint longtemps serrée entre ses bras, au grand étonnement des spectateurs. Ayant aperçu parmi eux un chrétien de sa connaissance, il le pria de vouloir bien saluer de sa part tous les Pères de la Compagnie de Jésus, et en particulier le P. Moréjon qu'il avait accompagné dans ses courses apostoliques pendant plusieurs années. « Dites bien à ce Père, » lui cria-t-il, « que moyennant ses instructions et par la miséricorde de Dieu, je vais enfin conquérir la palme du martyre et m'en aller au ciel. »

Au moment où le bienheureux Jean Soan était sur le point d'être attaché à sa croix, il voit venir son père qui s'approche pour lui faire ses adieux; et lui adressant le premier la parole : « Vous le voyez bien, mon père, » lui dit-il, « le salut doit être préféré à tout! Ayez soin de ne

rien négliger pour vous l'assurer. » — « Mon fils, » lui répond cet admirable chrétien, « je vous remercie de votre excellente exhortation. Et vous aussi en ce moment, soyez ferme et supportez avec joie la mort, puisque vous la subissez pour la cause de notre sainte foi. Quant à moi et à votre mère, nous sommes prêts, s'il le faut, à mourir pour la même cause. » Le bienheureux Jean félicita son père, et lui donna son chapelet. Puis il donna en souvenir à sa mère l'étoffe dont il avait entouré sa tête. Le généreux père, surmontant les indicibles flots de sa douleur, et resté ferme au pied de la croix de son cher enfant, voit de ses yeux les deux lances le transpercer de part en part, et se retire teint de son sang, qu'il baise et vénère comme le sang d'un martyr. Saint Jean Soan ou de Goto avait alors dix-neuf ans.

### SAINT PAUL SOUZOUKI, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Ce fervent chrétien, originaire de la province d'Owari, avait reçu de la nature un esprit vif et pénétrant. Il était jeune encore, lorsqu'il quitta la secte des bonzes, dont il faisait profession, pour embrasser la foi de Jésus-Christ. Son oraison était continuelle ; Dieu lui avait

accordé le don des larmes. Les pauvres trouvaient dans sa maison un asile, et les voyageurs, un toit hospitalier. Il ne pouvait apprendre la mort d'un païen, sans en éprouver un douloureux serrement de cœur; tant il redoutait pour lui l'éternité malheureuse! Il remplissait, sous la direction des Pères franciscains, les fonctions de catéchiste, et s'employait avec zèle et dévouement dans leurs hôpitaux; il leur servait encore d'interprète. Comme il était instruit, il composa divers écrits pour l'édification des néophytes. Il avait reçu des Pères l'habit du Tiers Ordre de Saint-François, lorsqu'il fut arrêté avec eux, comme appartenant à leur communauté. Il partagea leur condamnation, leur martyre et leur gloire. Sa croix se trouvait placée, sur le lieu du supplice, la première du côté de l'Occident.

### SAINT GABRIEL DE DUISCO, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Gabriel, jeune page attaché à la cour du gouverneur de Méaco, était descendant d'une noble et ancienne famille de la province d'Ijé. La douceur de son caractère, l'amabilité et la distinction de sa personne lui avaient attiré l'estime et l'affection de tous. Les Franciscains,

à leur arrivée à Méaco, ayant quelquefois l'occasion d'aller à la cour du gouverneur, Gabriel entra en relations avec eux, et, éclairé de la lumière de Dieu, il demanda le baptême et ensuite l'habit du Tiers Ordre. Brûlant dès lors du désir de se consacrer un jour au service des autels, il vint habiter le couvent des Franciscains, pour y commencer ses études. De nombreux amis, poussés surtout par les bonzes, vinrent le solliciter de revenir au paganisme; il résista avec fermeté à tous leurs efforts. Mais un assaut plus redoutable se préparait pour le jeune héros chrétien; ses parents, transportés de colère, se présentèrent au couvent avec une nombreuse suite, bien résolus à l'en arracher de force; le jeune homme se jette à leurs pieds, et leur dit : « Bien-aimés parents, je vous conjure de me laisser en paix avec ces Pères; si véritablement vous aimez votre fils, ne le privez pas d'un si grand bien. Dieu, par un effet de sa grâce, m'a appelé à lui, et vous voudriez vous opposer à sa volonté? Du reste, je suis résolu à mourir plutôt que d'abandonner Jésus-Christ; je me suis consacré tout entier à lui et à sa sainte religion qui est la seule vraie; » et il se mit à faire l'apologie de la religion chrétienne, exhortant ses parents à l'embrasser pour mériter le salut éternel. Sa mère lui répliqua : « Ne vois-tu pas, mon fils, que tu es dans l'erreur? Que peux-tu espérer en

suivant ces étrangers, des hommes si pauvres qu'ils sont obligés d'aller mendier de porte en porte pour ne pas mourir de faim? » — « Ma mère, » répondit Gabriel, « je suis ces Pères, parce qu'ils suivent eux-mêmes Jésus-Christ, le Roi du ciel et de la terre, le juste Juge qui récompensera les bons par les délices du paradis et punira les méchants par les peines de l'enfer. Du reste, s'ils sont pauvres, ils le sont pour l'amour de Jésus, et pour nous faire comprendre qu'au-dessus des biens de la terre se trouvent les biens du ciel, dont ils sont venus enseigner le chemin aux enfants des ténèbres. Je me suis attaché à eux par l'ardent désir que j'ai de ces biens. Je vous prie donc de me laisser vivre en paix auprès d'eux, parce que, je le répète, ni les promesses, ni les menaces, ni la mort elle-même ne seront capables de me faire abandonner la religion de mon Jésus. »

Ces paroles émurent profondément les parents de Gabriel, qui, après l'avoir embrassé avec tendresse, le laissèrent vivre en paix auprès des religieux. Gabriel passa trois ans au couvent des Franciscains de Méaco; à dix-neuf ans, son front était couronné de l'auréole des martyrs. Il y avait quelque temps déjà que saint Gabriel avait obtenu de Dieu la conversion de ses parents.

### SAINT JEAN KIZOUYA, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Kizouya, né à Méaco, était un homme simple et droit, qui vivait du travail de ses mains, et professait de bonne foi le culte des idoles. Ayant appris que les Pères franciscains enseignaient un nouvel art de bien vivre, il voulut le connaître; il alla donc trouver les religieux, se fit instruire par eux des vérités de la religion chrétienne, et bientôt il fut baptisé et admis dans le Tiers Ordre de Saint-François. Ses bons exemples devinrent un puissant encouragement à la vertu; il s'était fait le serviteur dévoué des malades que les Pères recevaient dans leurs hôpitaux. Il alluma dans le cœur de son fils ce même feu de charité, dont il était lui-même tout embrasé. C'est ainsi que le bienheureux Jean Kizouya mérita la grâce et la gloire du martyre que Dieu lui réservait.

### SAINT THOMAS DANKI, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Originaire de la province d'Ijé, Danki était venu à Méaco pour s'y occuper de négoce. Il n'était déjà plus jeune, lorsque les Pères de la Compagnie de Jésus lui conférèrent

le baptême. Malheureusement, en changeant de religion, il ne changea pas de conduite, comme on l'avait espéré, et il retomba bientôt dans le vice. C'était avec raison que les Pères Franciscains de Méaco regardaient sa maison, non comme la demeure d'un chrétien, mais comme une caverne de voleurs; en effet, sa femme et ses fils y pratiquaient l'idolâtrie, et s'y livraient avec lui à toutes sortes de désordres. Touché enfin de la grâce de Dieu, il conçut des péchés de sa vie passée une vive et sincère douleur, s'efforça de ramener sa famille à de meilleurs sentiments, et se mit à distribuer aux pauvres toutes ses grandes richesses. Il s'occupa ensuite des malades, devint pour eux un gardien vigilant et dévoué, et remplit encore avec zèle les fonctions de catéchiste. Il lui arrivait souvent d'accompagner les Pères Franciscains dans leurs courses lointaines et de se faire leur interprète, et c'est ainsi qu'il mérita d'être reçu par eux dans le Tiers Ordre de Saint-François. Arrêté à Méaco avec les autres religieux, le bienheureux Thomas Danki eut part à toutes leurs humiliations; il mourut avec eux à Nangasaki, comme sur un autre Calvaire, ayant eu, ainsi que son divin Maître, le cœur transpercé par la lance d'un soldat.

## SAINT FRANÇOIS DE MÉACO, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Ce saint, issu de parents idolâtres, est surnommé le « Médecin ». Son habileté dans la médecine l'avait rendu célèbre dans tout l'empire du Japon et lui avait permis d'acquérir une immense fortune. Quoiqu'il se fût attaché, étant jeune encore, à une secte de bonzes, il n'avait pas laissé de se demander souvent si les doctrines qu'elle enseignait étaient bien fondées sur la vérité. Quand l'empereur Taïcosama eut résolu de faire la conquête du royaume de Corée, il s'embarqua sur la flotte, destinée par ce prince ambitieux à assurer le succès de cette grande entreprise. La guerre était terminée, et il continuait à avoir l'esprit travaillé de doutes sur sa religion, lorsqu'il se décida un jour à entrer dans l'église des Franciscains de Méaco, et là, ayant entendu un sermon du P. Ribadéneira, la lumière se fit bientôt dans son esprit. Devenu chrétien, il voulut être aussi enfant de Saint-François par le Tiers Ordre. Sa conversion blâmée d'abord par ses parents et ses amis, produisit une grande impression à Méaco. Le serviteur de Dieu consacra dès lors sa vie à la prière, à la pénitence et à l'exercice de la charité; il aida de sa fortune toutes les œuvres de la mission, et ses écrits en faveur du chris-

tianisme déterminèrent un grand nombre de conversions. Son épouse devint, elle aussi, chrétienne, puis fille de Saint-François, et sa vie fut partagée entre le service de Dieu et le service des pauvres. Elle avait tant de vénération pour les ministres du Seigneur, qu'assistant un jour à la procession que faisaient les Franciscains dans les rues de Méaco, elle ôta son manteau et l'étendit sur le chemin pour le passage du célébrant : à cette vue, les autres nobles dames imitèrent son exemple, et ce pieux usage se maintint depuis parmi les chrétiens du Japon, Quant à son pieux époux, il faisait de jour en jour de nouveaux progrès dans la vertu, lorsqu'il fut arrêté avec les Pères et condamné, comme eux, à mourir sur une croix à Nangasaki. Saint François de Méaco avait alors quarante-six ans.

### SAINT THOMAS COZAKI, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Thomas Cozaki était le digne fils de saint Michel Cozaki; il reçut le baptême en même temps que son bienheureux père. Il fut placé, à l'âge de onze ans, sous la direction de saint Pierre-Baptiste, et celui-ci, pour mieux orner de vertus l'âme de l'adolescent, voulut orner

son corps du saint habit du Tiers Ordre de Saint-François. Eclairé par l'esprit de Dieu, Thomas catéchisait avec beaucoup de succès, non seulement les simples et les ignorants, mais encore les gens instruits, dont il savait très habilement démêler les sophismes, et confondre les erreurs. Sa pureté n'avait d'égale que sa parfaite mortification. Son cœur était aimant, et, comme un véritable disciple de saint François d'Assise, il avait pour son prochain des tendresses de frère. C'était avec un cœur joyeux qu'il s'empressait de servir et d'aider les missionnaires dans l'accomplissement des fonctions sacrées. Jamais ni la fatigue, ni les inquiétudes causées par la persécution, ne ralentirent un instant sa marche, dans cette voie de la piété et du dévouement. Et quel courage dans cet adolescent, avant même qu'il mourût crucifié pour l'amour de Jésus-Christ ! Lorsque, sur la grande place de Méaco, on lui coupait, comme aux autres confesseurs de la foi, le bout de l'oreille, il dit au bourreau : « Coupez-la plus haut, si vous voulez, et rassasiez-vous à loisir du sang chrétien. » Saint Thomas Cozaki n'avait que quinze ans, lorsque les anges l'introduisirent avec son père dans le séjour de l'éternelle félicité.

## SAINT JOACHIM SAKYÉRO, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Ce saint était d'Ozacca et s'était attaché aux Pères franciscains. Il remplissait dans leurs hôpitaux les fonctions d'économe, lorsqu'il lui arriva de tomber gravement malade. Comme il n'avait pas encore reçu le baptême, sa femme, qui était chrétienne, pria les Pères de vouloir bien le lui conférer; mais ceux-ci s'y refusèrent, parce qu'il n'y avait pas danger de mort imminent, mais aussitôt ils chargèrent un catéchiste de l'instruire des vérités de la foi. Cependant le malade fut de nouveau dans un état désespéré, et les Pères s'empressèrent de le baptiser; ils lui donnèrent le nom de Joachim. Dès que le malade eut été régénéré en Jésus-Christ, il devint un homme nouveau, et peu à peu son cœur s'embrasa d'un vif amour pour les plus belles vertus. Ce fut pour les acquérir plus facilement, qu'une fois revenu en santé, il se sépara de sa femme par un commun accord, et entra dans le Tiers Ordre de Saint-François. Arrêté et condamné avec les Pères, comme appartenant à leur communauté, il conquit aussi avec eux la couronne du martyre. Saint Joachim Sakyéro avait alors quarante ans.

## SAINT BONAVENTURE, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Ce Japonais, prédestiné, naquit à Méaco d'un père chrétien et d'une mère païenne, et reçut le baptême dès son enfance. Il perdit son père de bonne heure; c'était sans doute un malheur, mais un malheur plus grand pour lui fut de condescendre aux désirs impies de sa mère, qui, à force de sollicitations, le détermina à embrasser le culte des idoles. Depuis vingt ans déjà, il menait une vie désordonnée, sourd aux vifs reproches de sa conscience, lorsque les Pères franciscains lui représentèrent fortement quels étaient les engagements sacrés et imprescriptibles, qu'il avait contractés envers Dieu dans son baptême. Bonaventure fut vivement touché de leurs paroles, il versa un torrent de larmes et résolut aussitôt non seulement de changer de vie, mais encore de demander pardon à tous ceux que sa mauvaise conduite avait scandalisés. C'est pourquoi, s'étant couvert d'un cilice et d'un sac, il entra, en cet état, un jour de fête, dans l'église de Notre-Dame des Anges, et là, dans l'attitude la plus humble, il protesta à haute voix qu'il se repentait amèrement de tout le mal qu'il avait commis par suite de son infidélité envers Jésus-Christ. L'émotion fut universelle, et le bienheureux

Père Pierre-Baptiste, ne pouvant plus résister aux larmes et aux supplications d'un pénitent si sincère, lui accorda ce qu'il demandait avec instance, l'habit du Tiers Ordre de Saint-François. Depuis lors, Bonaventure s'attacha si étroitement aux religieux, qu'il ne pouvait plus s'en séparer. Son humilité profonde, son admirable pénitence et sa grande charité l'avaient bien préparé à tout sacrifier pour son Dieu, lorsqu'il fut inscrit sur la liste des chrétiens qui, appartenant à la Communauté des Franciscains, devaient être crucifiés avec eux à Nangasaki.

### SAINT LÉON CARATSOUMA, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Ce saint fut admis le premier, au Japon, dans le Tiers Ordre de Saint-François, et devint bientôt le plus actif coopérateur de saint Pierre-Baptiste dans les œuvres de la mission franciscaine. Il était né en Corée d'une famille noble, mais païenne. Ses parents confièrent son éducation aux bonzes, et devenu bonze lui-même, il se montra ennemi acharné du christianisme ; malheur à qui osait en sa présence nommer seulement la religion chrétienne ! Mais Dieu, qui voulait en faire un vase d'élection, permit qu'il vînt au Japon et que, par l'intermédiaire

d'un intrépide chrétien, il ouvrit les yeux à la lumière de la vérité. Peu après, les Franciscains arrivaient à Méaco, et le néophyte fut si frappé de leur genre de vie, qu'il s'attacha à saint Pierre-Baptiste et se fit le collaborateur de toutes ses œuvres; il dirigea la construction des églises, des couvents, des hôpitaux, et se fit gloire d'y travailler comme un simple manœuvre. Cet exemple donna l'élan à un grand nombre de chrétiens qui l'imitèrent. Il convertit aussi beaucoup d'infidèles parmi lesquels il faut compter Paul Youaniki, son frère aîné, que Dieu associa à son martyre. Pour être plus entièrement à Dieu et marcher d'un pas plus rapide dans la voie de la perfection chrétienne, il avait quitté, d'un commun accord d'ailleurs, la femme noble qu'il avait épousée. Saint Léon Caratsouma avait environ trente-huit ans, lorsqu'il fut crucifié à Nangasaki, en compagnie des Pères franciscains, dont il se montra jusqu'à la fin le fidèle disciple.

### SAINT MATHIAS, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Le bienheureux Mathias, originaire de Méaco, avait été baptisé par les Pères de la Compagnie de Jésus. Il vivait depuis pieusement et sainte-

ment, lorsqu'il vint à connaître les Pères franciscains, qui s'étaient établis dans le capitale. Il ne put voir sans admiration l'austérité de leur vie, et bientôt il en fut si touché, qu'il voulut se mettre sous leur conduite. Admis dans le Tiers Ordre de Saint-François, il édifiait ses confrères par les vertus dont il leur donnait l'exemple, surtout par son mépris pour le monde, son amour de la pauvreté et son esprit de pénitence. Dieu l'en récompensa par la grâce du martyre, et voici comment il lui en ménagea l'occasion. Le gouverneur de Méaco, pour se conformer à la volonté de l'empereur, avait donné ordre de dresser une liste de tous les chrétiens qui s'étaient attachés aux Religieux de Saint-François, et appartenaient à leur communauté. Cette liste atteignit le chiffre de cent soixante-dix. Ce nombre fut jugé trop considérable. Il y eut ordre de remanier la liste en demandant à chaque chrétien, s'il appartenait réellement à la communauté des Pères. S'ils répondaient négativement, on devait effacer leur nom; si leur réponse était affirmative, ils devaient apposer eux-mêmes leur signature sur la liste. Mais cette fois encore on aboutit à un chiffre qui parut trop fort.

Parmi tous ces noms, on en choisit douze, et la liste fut ainsi définitivement fixée. Ordre fut donné d'arrêter ces douze chrétiens avec les cinq

religieux franciscains de Méaco. Ils devaient être joints à ceux qu'on attendait d'Ozacca, puis envoyés tous ensemble à Nangasaki, pour y être crucifiés, selon le décret de Taïcosama.

Ce fut le 30 décembre 1596 que les satellites du gouverneur arrivèrent au couvent des Franciscains, pour exécuter ces arrestations. L'officier qui les commandait, voulant s'assurer de la présence des condamnés, fit l'appel nominal auquel tous répondirent avec empressement, à l'exception d'un certain Mathias, qui était l'économe de la maison et qui par hasard se trouvait absent. Et comme l'officier criait de nouveau : « Mathias ! où est donc Mathias? » un chrétien, qui portait le même nom et qui était venu là pour voir ce qui allait se passer, perça tout à coup la foule et se présenta en disant : « Me voici, je suis celui que vous cherchez. » — « Mais, » reprit l'officier, « vous n'êtes pas de ceux que nous cherchons ; vous n'êtes pas le condamné Mathias. » — « Si, » repartit le chrétien, « je me nomme Mathias, et lors même que je ne serais pas celui que vous cherchez, comme lui je suis l'ami et le disciple des religieux, et, en cette qualité, je suis tout disposé à mourir pour le Dieu que j'adore, en me joignant à eux. » — « Cela suffit, » dit l'officier, « peu m'importe le reste, pourvu que ma liste soit complète. » Et c'est ainsi que le pieux Mathias,

dont nous avons parlé en commençant, eut le bonheur d'être mis au nombre des martyrs. On ne peut s'empêcher de lui appliquer ces paroles des actes des Apôtres : « Le sort tomba sur Mathias, et il fut adjoint aux onze. » Quant à l'autre Mathias, il ne fut point recherché. Le courage et la constance de ce bienheureux substitué ne se démentirent pas un seul moment : crucifié entre saint François de Saint-Michel et saint Léon Caratsouma, il y persévéra jusqu'au coup de lance qui lui ouvrit le ciel.

## SAINT ANTOINE, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Ce jeune saint naquit à Nangasaki d'un père chinois et d'une mère japonaise. Il pratiqua dès sa plus tendre enfance les plus belles vertus : il était doux, chaste, mortifié, ennemi du jeu, et son cœur brûlait d'un vif amour pour Dieu. Le P. Jérôme de Jésus, qui le dirigeait dans les voies de la piété, le fit admettre dans le Tiers Ordre de Saint-François, et saint Pierre-Baptiste était heureux de lui faire servir sa messe.

Lorsqu'on vint dans le couvent d'Ozacca, pour y faire les arrestations prescrites par le gouverneur de cette ville, il eût été facile à cet adolescent, qui n'avait encore que treize ans,

de fuir avant qu'on eût mis la main sur lui. Mais il résolut de se laisser prendre et de suivre ses maîtres dans les fers et jusqu'à la mort. Il fut donc arrêté, et on lui lia les mains derrière le dos. En cette posture, il se mit à marcher en tête des autres captifs, faisant éclater une joie et une ferveur, qui ne se démentirent pas un seul instant.

Cependant une épreuve terrible attendait le jeune Antoine, à Nangasaki. Son père et sa mère habitaient cette ville. Au moment où il approchait du lieu du supplice, il les voit venir à sa rencontre, abîmés de douleur et fondant en larmes. Ce n'est pas qu'ils ne fussent chrétiens et qu'ils n'eussent même d'abord béni Dieu d'avoir réservé à leur enfant la couronne du martyre ; mais en ce moment, la tendresse naturelle prenant le dessus, ils chancellent, ils faiblissent et veulent sauver leur cher fils. Ils le conjurent de ne pas se livrer ainsi à la mort à l'entrée de l'adolescence ; d'attendre pour confesser la foi un âge plus avancé, ajoutant que les occasions ne lui manqueraient pas un peu plus tard. Et à ces supplications, ils joignent le déchirant spectacle de leurs gémissements et de leurs larmes. L'admirable enfant, qui ne se ressentait point de la faiblesse de son âge, parce que la grâce lui communiquait intérieurement la fermeté de l'âge viril, comprit tout le

danger des embûches, que lui tendait la rage du démon, par l'intermédiaire de ses parents. Il leur répondit : « J'ai la ferme confiance que Dieu me donnera le courage de sortir vainqueur de cette lutte. Cessez donc vos conseils et vos supplications; et n'exposez pas ainsi notre sainte foi au mépris et à la risée des païens. Vos tentatives seraient inutiles : je suis résolu de verser mon sang pour le triomphe de la foi chrétienne. »

Fazambouro, qui présidait à l'exécution, avait remarqué cette scène; et ne pouvant contenir son émotion, il s'approcha du petit Antoine et lui dit : « Ne résistez pas aux prières de vos parents. Il est vrai qu'ils sont pauvres; mais je vous prendrai dans ma maison et vous traiterai comme mon propre fils. Je vous promets de vous obtenir de l'empereur Taïcosama de grandes richesses et les distinctions les plus honorables. » L'enfant repousse ce nouvel assaut : « Ne serait-ce pas une insigne folie, » répond-il, « de préférer ces avantages d'un moment à des biens éternels? Mais puisque vous me promettez ces faveurs, dites-moi si vous consentez que j'en jouisse dans la maison des religieux, en les partageant avec le Père Pierre-Baptiste et avec les siens? » — « Non, » répondit Fazambouro. « Eh bien, » répliqua l'héroïque enfant, « avant peu, vous allez voir

quel cas je fais de la vie, et combien peu je crains la mort. »

Laissant là le gouverneur Fazambouro, Antoine se tourne de nouveau vers ses parents, et se dépouillant de son pardessus, couleur d'azur, il le jette à leurs pieds en disant : « Ceci est à vous, je vous le rends de bon cœur. » Il ne garda que la pauvre tunique franciscaine que lui avait faite le saint frère Gonzalve ; il leur dit ensuite : « Courage donc, parents bien-aimés, trop heureux, si vous savez le comprendre, d'avoir la certitude que bientôt votre fils sera martyr. Oh ! consolez-vous, du haut du ciel, je prierai pour vous. Ne pleurez pas sur moi, mais sur ces pauvres aveugles, privés de la connaissance du vrai Dieu. Adieu mon père, adieu ma mère ; conservez toujours intact le trésor de la foi ; montrez-vous dignes de votre fils martyr. »

Lorsqu'on eut élevé la croix sur laquelle il était attaché et qui se trouvait à côté de celle du bienheureux Pierre-Baptiste, Antoine invita ce Père à chanter avec lui le psaume : « Enfants, louez le Seigneur. » Le Père qui était absorbé et comme ravi en extase, ne répondit pas. Alors le saint enfant, avec une voix ravissante et toute céleste, entonna tout seul le psaume ; et continuant de le chanter, il arrivait au « Gloire au Père » lorsque le fer de la lance ayant percé

son cœur, il alla terminer son cantique avec les anges dans le ciel.

### SAINT LOUIS IBARKI, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Le bienheureux Louis naquit dans la province d'Owari de parents idolâtres, et il eut pour oncles saint Léon Caratsouma et saint Paul Youaniki Ibarki. Il avait neuf ans, lorsqu'étant venu à Méaco, il y fut baptisé par saint Pierre-Baptiste, qui l'avait instruit auparavant des vérités de la foi. L'aimable adolescent fit bientôt de grands progrès dans la vertu ; on admirait son innocence, et son cœur était tout embrasé d'amour pour Dieu et pour le prochain. Ce fut pour l'engager de plus en plus dans les voies de la piété, que le bienheureux Pierre-Baptiste le fit entrer dans le Tiers Ordre de Saint-François. Louis lui servait d'interprète, et il lui était tellement attaché qu'il n'eût jamais voulu quitter ce Père bien-aimé. Aussi, lorsque les satellites vinrent au couvent de Méaco, pour y rechercher les religieux franciscains, Louis, bien loin de s'enfuir, comme il l'aurait pu, tint à honneur de se présenter avec eux devant l'officier qui commandait la troupe. En le voyant si jeune, cet officier refusa d'abord de le mettre sur la liste qu'il devait

dresser, mais l'enfant fit tant par ses pleurs et par ses prières, qu'il obtint d'y être inscrit, et c'est ainsi qu'il fut compris au nombre des confesseurs de la foi, que Taïcosama condamna à être crucifiés à Nangasaki. Comme ces bienheureux soldats de Jésus-Christ étaient en route pour cette ville, le gouverneur Fazambouro qui les avait rencontrés à Caratsou, d'où il devait les conduire jusqu'au lieu de l'exécution, ne put voir le petit Louis sans être touché de compassion; il le prit donc à part, dans l'espérance de le séduire, et il lui dit : « Mon petit enfant, votre vie est entre mes mains, vous n'avez qu'à parler et si vous le voulez, je vous renverrai libre dans votre famille. » — « Je ne désire rien de vous, » répond Louis, « je suis content de mon sort. Disciple de mon bon père Pierre-Baptiste, je dépends de lui seul, et je suis résolu à ne rien faire que ce qui lui plaira. » Fazambouro fait alors appel au chef de l'héroïque phalange pour obtenir son consentement à la délivrance de l'enfant : « Lui promettez-vous, » dit le saint, « de vivre selon la loi de Jésus-Christ? » — « Je ne puis promettre cela, » répond le gouverneur. Et l'enfant de répliquer aussitôt : « A une semblable condition, je ne veux de la vie à aucun prix. Qu'on ne me parle plus de vivre, car, grâce à Dieu, je ne suis pas insensé au point d'échanger le ciel contre une misérable existence

qui s'écoulerait dans les angoisses et la douleur. » Confus d'une réponse si énergique, Fazambouro ne réplique pas un mot. Un officier païen pense alors venir à son aide, en faisant à l'angélique enfant mille offres d'honneurs et de richesses, s'il consent à renier Jésus-Christ. Mais, fortifié par la victoire qu'il vient de remporter, Louis repousse avec mépris ses propositions perfides.

Quatre jours après, dans la matinée du 5 février 1597, les vingt-six martyrs gravissaient la colline de Nangasaki, où ils allaient être donnés en spectacle à Dieu, aux hommes et aux anges, et le bienheureux Louis s'avançait joyeux et chantant de pieux cantiques. Fazambouro ne put le voir sans se sentir encore ému, et s'approchant, il lui renouvela ses premières offres de dévouement, mais l'enfant les repoussa avec la même énergie, et, lui tournant le dos, courut embrasser saint Pierre-Baptiste, en présence d'une foule immense de peuple fondant en larmes et saisi d'admiration.

Dès qu'on fut arrivé au lieu du supplice, le bienheureux Louis demanda quelle était sa croix ; et quand les exécuteurs la lui eurent indiquée, vite il s'empressa d'aller l'embrasser. Les généreux martyrs, attachés bientôt à leurs croix, furent élevés de terre à peu près en même temps, et l'on vit alors une céleste joie rayonner sur

leurs visages. Mais nul ne la fit éclater plus vivement que le petit Louis. Il la manifestait par ses yeux, par le sourire de ses lèvres et le mouvement significatif de ses doigts. C'est sur lui principalement, dit un historien, que se portèrent les regards de la foule. Enfin le double coup de lance vint percer sa poitrine, et cet ange de la terre alla se réunir aux anges du ciel.

### SAINT PAUL YOUANIKI IBARKI, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Ce saint était un Japonais né dans la province d'Owari, et qui exerçait la profession de charpentier. Ses parents qui étaient idolâtres l'avaient élevé dans leurs superstitions. Aussi lorsque son frère, le bienheureux Léon Caratsouma, voulut l'engager à suivre son exemple en se faisant chrétien, il en fut d'abord très mal reçu. Léon ne se découragea pas, et bientôt son frère, cédant à ses conseils et instruit par lui des vérités de la foi, fut baptisé par les Pères franciscains sous le nom de Paul. Mais il arriva, un jour, qu'ayant assisté à une violente dispute entre chrétiens, il en fut tellement scandalisé, que, dans son trouble, il se demandait s'il ne ferait pas bien d'abandonner ses nouvelles cro-

yances. Cette tentation dura peu toutefois, et le bienheureux Gonzalve Garcia n'eut pas de peine à ramener la paix dans son âme. Pour être plus à même de rendre des services aux Pères, auprès desquels il remplissait les fonctions d'interprète, et en même temps de mieux travailler à sa sanctification, Paul voulut se loger avec sa famille, près de leur couvent de Méaco. Il fut bientôt admis par saint Pierre-Baptiste dans le Tiers Ordre de Saint-François, et fit sous sa direction d'admirables progrès dans la vertu. Fait prisonnier avec les Pères franciscains, le bienheureux Paul Youaniki les accompagna jusqu'au lieu de leur supplice, et conquit dans leur sainte compagnie la palme du martyre.

### SAINT MICHEL COZAKI, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Ce saint était originaire de la province d'Ijé, et armurier de profession. Son habileté dans la construction des machines de guerre lui valut une grande réputation dans tout l'empire. Déjà il était chrétien, et il habitait Méaco, lorsque les Pères franciscains vinrent s'établir dans cette ville. Il fut admis par eux dans le Tiers Ordre de Saint-François, et, à l'exemple de son confrère, le bienheureux Léon Caratsouma, il s'ap-

pliqua à soumettre la chair à l'esprit, et à réduire son corps en servitude, par des jeûnes rigoureux et par de rudes disciplines. On le voyait le jour et encore la nuit dans le chœur de l'église, tout absorbé dans la prière et dans la contemplation de Notre-Seigneur, au Sacrement de son amour. Les pauvres et les malades étaient toujours bien accueillis dans sa demeure, et il les servait, comme il eût servi Jésus-Christ lui-même. Il accompagnait les Pères franciscains dans leurs courses apostoliques, et c'est ainsi qu'il contribua beaucoup à la conquête et à la sanctification des âmes. Dieu lui fit la grâce d'avoir dans son fils Thomas, non seulement un imitateur de ses vertus, mais encore un compagnon de son glorieux supplice.

## SAINT COSME TAKEYA, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Takeya naquit dans la province d'Owari, d'une famille très noble et très riche. Des revers de fortune l'ayant obligé de se mettre dans l'industrie, il devint fabricant d'armes. Il habitait Méaco, lorsque les Pères franciscains y arrivèrent. Nous ne savons si à cette époque il avait déjà reçu le baptême. Quoi qu'il en soit, il fut d'une grande utilité aux Franciscains pour la

construction de leur couvent. Il excellait dans l'art de catéchiser les enfants, et les religieux avaient en lui un très habile interprète. Il fut admis par eux dans le Tiers Ordre de Saint-François, et il leur confia son fils qui n'avait encore que dix ans, pour qu'ils en fissent de bonne heure un bon catéchiste. On le voyait souvent dans les hôpitaux prodiguer aux malades toutes sortes de soins. Il fut arrêté avec saint Martin de l'Ascension dans le couvent des Franciscains d'Ozacca, et bientôt Dieu le récompensa de ses bonnes œuvres, en lui accordant la grâce du martyre.

## SAINT PIERRE SOUKÉCHICO, DU TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Soukéchico naquit à Méaco et renonça, étant jeune encore, au culte des idoles, pour devenir le disciple de Jésus-Christ. Déjà les chrétiens admiraient sa grande piété et surtout sa vie austère, lorsqu'il reçut des Pères franciscains l'habit du Tiers Ordre de Saint-François. Plein de vénération pour ces religieux, il avait le cœur brisé de douleur en les voyant partir pour Nangasaki, où, par ordre de Taïcosama, ils devaient être crucifiés, lorsque le P. Organtino de la Compagnie de Jésus, l'engagea fortement à

suivre les bienheureux confesseurs, pour leur rendre, pendant le trajet, tous les services dont il serait capable. Et c'est en effet ce que fit le pieux Soukéchico avec un dévouement sans bornes. Un jour cependant, les satellites, chargés de conduire les confesseurs de la foi, finirent par trouver très étrange qu'un homme, qui ne figurait pas sur la liste des condamnés, se donnât tant de peine pour adoucir leur sort. Ils voulurent savoir de lui, s'il n'agissait pas ainsi à leur égard par quelque motif d'intérêt; mais quand ils surent que c'était par la sincère affection qu'un chrétien portait à des chrétiens, ils en furent indignés, et le chargeant aussitôt de chaînes, ils le traitèrent comme les autres condamnés. Le gouverneur Fazambouro approuva leur conduite, et c'est ainsi que le bienheureux Pierre Soukéchico fut associé au supplice et à la gloire des saints martyrs.

## SAINT FRANÇOIS FAHÉLANTÉ, DU TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

Chrétien fervent et estimé de tous, Fahélanté était charpentier de profession. Il rendit, en cette qualité, de grands services aux Pères franciscains, lorsque ceux-ci bâtirent leur couvent de Méaco; et bientôt ces religieux l'admirent avec bonheur dans le Tiers Ordre de Saint-

François. L'excellent chrétien avait reçu au baptême le nom de Caïo, mais quand il fut confirmé par Mgr Martinez, le premier évêque du Japon, il voulut prendre celui de François. Cependant vint le jour où les bienheureux Pères de Saint-François furent arrêtés et faits prisonniers dans leur demeure. Au premier bruit qu'il en eut, Fahélanté se hâta d'arriver au couvent de Sainte-Marie, et là, il eut beau déclarer hautement et à plusieurs reprises que lui aussi, il était non seulement chrétien, mais encore l'ami des religieux, l'officier impérial refusa de l'inscrire sur la liste des condamnés. Alors sa douleur fut grande et il ne pouvait s'en consoler, quand, venant à rencontrer Pierre Soukéchico, un de ses confrères du Tiers Ordre, il lui ouvrit son cœur à ce sujet. Pierre lui dit alors que le P. Organtino, de la Compagnie de Jésus, lui avait demandé d'accompagner les confesseurs jusqu'à Nangasaki, pour les assister pendant la route : tout aussitôt François résolut de s'associer à cette bonne œuvre, et en effet, il partit avec lui. Déjà bien des jours s'étaient écoulés depuis qu'il avait quitté Méaco, et rien n'avait pu fatiguer son dévouement, lorsque les satellites, s'étonnant de tant de zèle, voulurent en avoir l'explication; elle leur fut bientôt donnée, et ils en furent tellement irrités, que sans plus tarder,

ils arrêtèrent les deux chrétiens, les enchaînèrent et les contraignirent de marcher avec les autres prisonniers. Peu de temps après, le gouverneur Fazambouro, qui devait présider à l'exécution, apprenait ce qui s'était passé, mais il ne voulut pas y contredire, pour ne point paraître favorable aux chrétiens; et c'est ainsi que, par une volonté spéciale de Dieu, Fahélanté fut mis au nombre des saintes victimes.

Aussitôt que les lances eurent percé la poitrine des martyrs, les chrétiens se précipitèrent en foule pour recevoir leur sang et emporter de leurs reliques. Vainement les gardes essayèrent d'arrêter leur ardeur; les haies de soldats furent enfoncées, et l'enceinte réservée, envahie. L'évêque du Japon, qui se trouvait à Nangasaki, avait fait les plus vives instances pour qu'il lui fût permis d'assister à la mort des saints martyrs. Fazambouro, inflexible dans son refus, l'avait consigné dans sa maison. Toutefois le vénéré pasteur avait pu, de sa fenêtre, suivre des yeux le grand drame de la colline, et, ne pouvant aider les bienheureux de sa voix, il les aidait de ses prières et de ses larmes. Le soir, il lui fut permis de sortir, et, accompagné de tous les jésuites de Nangasaki, il alla se prosterner au pied des croix, et rendre aux corps des saints martyrs un culte public et solennel de vénération.

Le concours des fidèles, pour honorer ces précieuses reliques, fut si grand, que les officiers de l'empereur en appréhendèrent les suites, et Fazambouro menaça de brûler toutes les maisons des chrétiens de la ville, s'il continuait. Le bruit s'étant répandu que les Espagnols voulaient enlever les corps des religieux franciscains pour les porter à Manille, et les Portugais ceux des Jésuites, pour les envoyer à Macao, Fazambouro fit barricader le lieu du supplice, y mit une sentinelle, et fit dire aux chrétiens que si l'on faisait la moindre violence à ses soldats, il en coûterait cher à toute la chrétienté. Cette menace obligea l'évêque à défendre, sous peine d'excommunication, de passer les barricades, et cela eut son effet : les chrétiens de Nangasaki se contentèrent d'aller en petites bandes, et non en foule comme auparavant, rendre leurs devoirs aux corps des martyrs. Il n'en fut pas de même de ceux des provinces voisines ; ils remplissaient sans cesse la sainte montagne et les environs.

Les princes d'Arima et d'Omoura, qui étaient chrétiens, y vinrent aussi. Le premier était accompagné de toute sa cour, et le second qui était ami de Paul Miki, pria l'évêque de lui envoyer le corps du saint martyr, quand il pourrait l'avoir. On ne saurait croire la ferveur qu'excita dans tous les cœurs la vue des pré-

cieux restes de tant de saints. Il se fit alors des conversions dont on n'aurait osé se flatter dans le temps, où l'empereur était le plus favorable au christianisme.

C'était l'usage que les corps des suppliciés restassent attachés à leurs gibets. On les y abandonnait en pâture aux oiseaux de proie; ce qui n'était pas dévoré par ces animaux tombait en lambeaux par la décomposition et achevait de pourrir à terre. Fazambouro déploya la plus grande rigueur, pour que cette barbare coutume fût observée à l'égard des saints martyrs. Et comme l'immense et perpétuel concours des chrétiens lui faisait craindre un enlèvement, il décréta la peine de mort contre les soldats qui en avaient la garde, pour le cas où le corps de quelqu'un des bienheureux viendrait à disparaître.

Lorsque, après la décomposition des saints corps, quelques-uns de leurs ossements tombèrent à terre, les chrétiens les recueillirent avec un soin religieux. Ils en déposèrent une partie dans la maison des Jésuites de Nangasaki, et une autre partie dans la principauté d'Arima.

Quand les saints martyrs eurent expiré sur leurs croix, il se fit un grand nombre de miracles. Il en est plusieurs dont l'authenticité a été confirmée par l'autorité du Siège apostolique. Il serait trop long de les rapporter ici.

## CHAPITRE II

### Les Bienheureux

Nous comprenons, sous ce titre, les martyrs du Japon qui ont été béatifiés par le pape Pie IX, le 7 juillet 1867. Ils sont au nombre de deux cent cinq, dont : treize prêtres de la Compagnie de Jésus ; douze prêtres de l'Ordre des Frères-Prêcheurs ; dix prêtres de l'Ordre de Saint-François ; cinq prêtres de l'Ordre de Saint-Augustin, et un prêtre japonais séculier.

*
* *

B. Acafochi, Thomas, Frère de la Compagnie de Jésus. Il naquit à Coumamoto, cité principale du Fingo ; il était noble de naissance et vaillant guerrier dans la milice du monde. Il embrassa en l'an 1600, le service de Jésus-Christ, et ne dédaigna pas, dans son humilité, de devenir catéchiste. Après avoir accompagné les Pères jésuites dans l'exil de Manille, en 1614, il revint au Japon et s'attacha au P. Sébastien Kimoura. Peu de temps avant son glorieux supplice, il fut reçu dans la prison de Nangasaki, en qualité

de Frère de la Compagnie, par le P. Charles Spinola, sur l'ordre du P. François Pachéco. Le bienheureux Thomas Acafochi fut brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, à l'âge de cinquante ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Alexis, Frère de l'Ordre de Saint-Dominique. Il était né à Nangasaki. Le P. Joseph de Saint-Hyacinthe lui donna l'habit et lui fit faire profession. Le bienheureux Alexis fut brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, à l'âge de vingt et un ans. (Voir B. Joseph de Saint-Hyacinthe et B. Spinola.)

*
* *

B. Alvarez, Matthieu, Tertiaire de l'Ordre de Saint-Dominique, Japonais et pilote de profession, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628.

*
* *

B. André, fils du B. Louis Yakichi et de la Be Lucie, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 2 octobre 1622, à l'âge de huit ans.

*
* *

B. Antoine, fils du B. Clément Bono, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, à l'âge de trois ans.

*
* *

B. Antoine, Tertiaire du Saint-Rosaire, catéchiste des Pères de la Compagnie de Jésus, hôte du P. Sébastien Kimoura, et originaire de Corée. Il fut brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622.

*
* *

B. Antoine de Saint-Bonaventure, Prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs. Il naquit en 1587, d'une noble famille de Valladolid, dans la Vieille-Castille. Ayant fait profession à Saint-Jean-Baptiste de Zamora, le 19 mars 1604, il fut envoyé au couvent de Valladolid. En 1608, il passa aux Philippines, et dix ans après au Japon, où il devint Commissaire des religieux de son Ordre. Ce bienheureux fut brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628.

*
* *

B. Antoine de Saint-Dominique, Frère de l'Ordre des Dominicains, et Japonais de naissance. Il fut brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628; il avait alors vingt ans. (Voir B. Castellet Dominique.)

*
* *

B. Antoine de Saint-François, Frère de l'Ordre des Franciscains. Il était Japonais, et fut brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 16 août 1627. (Voir B. François de Sainte-Marie.)

*
* *

Be Apollonie, veuve et Japonaise, tante du B. Gaspard Cotenda. Elle fut décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, à l'âge de soixante ans.

*
* *

B. Araki, Mancie Firozayémon, né à Cotchinotsou, hôte des Pères de la Compagnie de Jésus. Il mourut le 8 juillet 1626 dans la prison d'Arima, où il avait été enfermé pour la foi, à l'âge de trente-huit ans. Son corps fut porté dans

un panier, d'Arima à Nangasaki, puis lié à une colonne, et brûlé le 12 juillet, en même temps que son frère Mathias. Mancie avait été condamné, comme son frère, à titre de chef de chrétiens.

*
* *

B. Araki, Mathias Chizayémon, né à Cotchinotsou, hôte des Pères de la Compagnie de Jésus. Il fut condamné à titre de chef, et brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 12 juillet 1626.

*
* *

B. Avila (Pierre d'), Prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Paloméra d'Avila, dans la Vieille-Castille, et fils d'habit de la province de Saint-Joseph. Il arriva au Japon en 1619, avec le Frère Vincent de Saint-Joseph et d'autres religieux. Ce bienheureux fut brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622.

*
* *

B. Aybara, Paul Sandaï, Japonais, Tertiaire de l'Ordre de Saint-Dominique, marinier de profession. Il fut brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 18 septembre 1628.

*
* *

B. Bava, Louis, Japonais, Frère de l'Ordre de Saint-François, et catéchiste du B. Louis Sotelo. Il fut brûlé vif pour la foi, à Faro, près d'Omoura, le 25 août 1624. (Voir B. Carvalho Michel.)

*
* *

B. Beltran ou Exarch, Louis, Prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Le nom de ses pères était Exarch; mais par sa mère, il était parent de saint Louis Beltran ou Bertrand. Il était né à Barcelone; il entra en religion à l'âge de quatorze ans, et reçut l'habit dominicain au couvent de Sainte-Catherine-Martyre de la même ville; il alla continuer ses études au collège d'Origuéla, s'embarqua pour les Philippines en 1617, et y arriva en 1618, n'ayant pas encore l'âge requis pour le sacerdoce. Il apprit les langues tagale et chinoise, et administra dans ces deux langues. Il passa au Japon en 1623, et fut brûlé vif pour la foi, à Omoura, le 29 juillet 1627.

*
* *

B. Bono, Clément, Japonais et Confrère du Saint-Rosaire. Il fut décapité pour la foi, à Nan-

gasaki, le 10 septembre 1622. (Voir B. Joseph de Saint-Hyacinthe, et B. Spinola.)

*
* *

B. Cafioyé, Thomas Téraï, Japonais d'Ikiriki, et Frère de l'Ordre de Saint-Augustin. Il fut pris avec le bienheureux Barthelémi Gutierrez, et décapité pour la foi, à Fonconofara, près Nangasaki, le 28 octobre 1630, à l'âge de vingt-cinq ans.

*
* *

B. Caïo, Coréen et Catéchiste des Pères de la Compagnie de Jésus, étranger, par sa naissance coréenne, à la lumière évangélique qui se levait alors sur l'empire japonais, il éprouva dès l'âge de douze ans cette passion de la vérité, cet amour du salut éternel et cette foi toute sainte, qui furent couronnés dans le patriarche Abraham par des bénédictions privilégiées.

Le désir unique de cet adolescent fut le salut de son âme. Il alla, dès sa jeunesse, chercher ce salut dans la solitude, et vécut plusieurs années dans le creux d'une montagne, menant une vie d'ascète, et n'accordant à son corps que l'absolu nécessaire. Après sept années d'aspirations ferventes, et s'étant sanctifié, si on peut le

dire, par ses austérités, Caïo, âgé de vingt ans, eut une vision d'un homme vénérable : celui-ci lui prédit que l'année suivante il passerait la mer, et qu'après d'infinies épreuves, il verrait e terme de ses désirs.

Le jeune solitaire ne s'arrêta pas sur cette apparition ; toutefois, dans la même année, elle commençait à s'accomplir. Le jeune homme, fait prisonnier par les Japonais et conduit dans leur pays, fit naufrage sur l'île Tsousima, et fut amené mourant à Méaco. Un bon chrétien, nommé Caïo Foyn, parent de sa maîtresse, lui rendit la santé. Plus tard, le Coréen obtint d'entrer chez les bonzes, pensant y trouver son salut. Il avait choisi l'un des principaux monastères de Méaco, et s'y était fait grandement estimer par les bonzes et par les gentils; mais son esprit, toujours agité, recherchait une vérité plus haute.

Un néophyte le conduisit dans l'église des Jésuites, et lui fit entendre le catéchisme. Caïo reconnut la véritable voie de son âme : il n'avait plus rien à désirer. Devenu chrétien, il demanda à entrer comme serviteur dans la maison des Pères, et y fut admis en cette qualité vers l'an 1600. Il fut d'abord employé comme catéchiste pour les Coréens et les Japonais, et seconda le P. Pierre Moréjon à Ozacca, à Sacaï et au Foccocou. Il s'occupait des lépreux avec prédilection. En 1614, lors de la persécution, il alla en exil aux

Philippines, en la compagnie du célèbre général Oucondono ; il revint au bout de deux ans, et exerça pendant sept à huit ans son ancien ministère, vaquant à toutes les œuvres saintes et au soin de sa propre sanctification ; on l'appelait le petit Apôtre. Il donnait l'hospitalité dans sa maison aux Pères de la Compagnie de Jésus.

Il fut pris par les persécuteurs, lorsqu'il allait visiter les prisonniers. Les juges, qui l'estimaient, voulaient lui faire grâce, s'il consentait à ne plus expliquer les livres chrétiens et à ne plus catéchiser. Caïo répondit qu'il persisterait à le faire jusqu'à la mort.

Quand le P. Pierre Vasquez, Dominicain, fut conduit à Omoura, Caïo fut mis à sa place dans la prison de Nangasaki et y partagea le cachot du vénérable Jacques Coïtchi. La vie de ces deux prisonniers était un prodige d'austérité. Jacques jeûna trois mois continus, et quant à Caïo, ses privations le réduisirent à l'extrémité.

Peu de temps après que le Père Vasquez et ses compagnons eurent été condamnés à mort, Jacques et Caïo furent condamnés à être brûlés vifs. Quand vint le jour, où ils devaient être conduits au lieu du supplice, on leur ordonna de garder le silence pendant la route et de ne point revêtir leurs plus beaux habits, car le gouverneur de Nangasaki voulait éviter que leur marche eût l'apparence d'un triomphe. Ils fu-

rent liés faiblement et seulement par le bras gauche. Le bois se trouvait éloigné, pour que le supplice fût de plus longue durée. Ils moururent avec un courage invincible. C'était le 5 novembre 1624, Caïo avait alors cinquante-trois ans.

*
* *

B. Caoun, Vincent, Frère de la Compagnie de Jésus, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 20 juin 1626. Fils d'un très noble et vaillant capitaine, Caoun était né dans la capitale de la Corée. Fait prisonnier à l'âge de treize ans, il fut amené au Japon par l'amiral Augustin Tsoucamidono, qui confia son éducation aux Pères de la Compagnie de Jésus. Le P. Moréjon le baptisa en 1603. Au séminaire, il se fit remarquer par ses vertus et par sa science. Il fut employé pour catéchiser les Coréens et les Japonais. La Compagnie voulant pénétrer en Corée, et ne le pouvant à cause de la persécution de 1614, Vincent fut choisi par le P. Provincial, et envoyé à Pékin, mais il ne put entrer dans la Corée, fermée par les Tartares. Ayant été rappelé au Japon, en 1620, il revint pour être témoin de la persécution de Chôgounsama. Il était déjà en prison, lorsque le P. Pacheco, Provincial, l'admit dans la Compagnie. Le bienheureux

Vincent Caoun avait exercé les fonctions de catéchiste pendant trente-trois ans.

*
* *

B. Carvalho (Jacques de), Prêtre de la Compagnie de Jésus, mort pour la foi, dans un étang glacé, à Chendaï en Wochou, le 22 février 1624.

Il était né à Coïmbre d'Alvaro Fernandez et de Margarida Luïs. Il entra dans la Compagnie de Jésus, à Coïmbre même, en 1594, à l'âge de dix-sept ans. Il s'embarqua en 1600 avec dix-neuf autres religieux, et arriva en 1601 à Macao, où il termina ses études de philosophie et de théologie. En 1609, il entra au Japon, et après une année consacrée à la langue, il passa les deux années suivantes à Amacousa, et fut envoyé ensuite dans le Cami. Exilé en 1614, il vint en Cochinchine, au commencement de 1615, avec le P. François Busomi, Napolitain. Le P. de Carvalho était désigné pour assister les marchands japonais résidant en ce pays. Les deux missionnaires furent parfaitement accueillis du roi, et jetèrent les fondements de la mission cochinchinoise. Une persécution temporaire s'étant élevée, le P. de Carvalho revint à Macao en 1616; dans la même année, il rentra dans le Japon, et travailla d'abord en Omoura. En 1617, il fit profession du quatrième

vœu, et rejoignit en Wochou le P. de Angelis qu'il seconda dans son apostolat. Il visita trois fois les chrétiens qui avaient été exilés dans le Tsoungarou, en Déwa.

Au mois de janvier 1624, Idate Massamoune, prince de Wochou, craignant de déplaire au Chôgoun, s'il ne se faisait persécuteur, envoya l'ordre à ses lieutenants de dénombrer les chrétiens. Le P. Jacques de Carvalho résidait alors à Chendaï, comme supérieur de la Compagnie, consolant les chrétiens de la ville et visitant les pays d'alentour. Résolu de mourir avec ses brebis, lorsque l'heure en serait venue, il choisit pour asile, dans la vallée d'Orocho, pays de mines, la maison de Mathias Ifioyé, et, dans cette maison, une étroite masure attenant au corps principal.

Soixante chrétiens du bourg d'Orocho s'étaient retirés dans la vallée, et y avaient construit des cabanes dans le voisinage du Père. Les gens de justice, après une enquête inutile dans le lieu principal, apercevant des traces frayées sur la neige, pénétrèrent jusqu'aux chrétiens. On saccagea d'abord les cabanes, puis on saisit les personnes, et on les attacha; la plupart étaient nus, car les satellites leur avaient arraché jusqu'à leurs habits. Le P. de Carvalho, voyant cette infortune, vint se livrer aux ministres et leur dit : « Je suis le Père de ces pauvres gens! »

Et il présenta ses mains pour être enchaînées. La capture du Père fit renvoyer un grand nombre de chrétiens. Le Père fit offrir, selon l'usage, un rafraîchissement aux satellites; et préférant quitter l'habit japonais pour paraître en religieux, il voulut déposer l'épée et la dague; mais on lui fit observer qu'il était plus convenable de les déposer seulement devant les gouverneurs.

Arrivés à Miwaké, les prisonniers demeurèrent toute la matinée à la porte des juges, transis de froid et pénétrés par la neige. Enfin le Père fut introduit devant les juges avec deux chrétiens : il déclina son nom, sa patrie et sa qualité de prédicateur, ajoutant qu'il donnerait avec joie son sang pour Jésus-Christ. Après cette audience, on mit les confesseurs dans une cabane, où le Père employa toute la nuit à confesser des chrétiens.

Au lever du soleil, on dirigea les confesseurs vers Mizzousawa, place à deux journées de distance. Le voyage fut très pénible en raison des neiges, si abondantes au Japon. A la station de la nuit, le Père fut déposé chez les juges du lieu: ceux-ci désirèrent l'entendre discourir sur la religion chrétienne, et le missionnaire leur exposa le symbole. A Mizzousawa, nul n'offrit sa maison ponr abriter les voyageurs; ils passèrent tout le jour aux intempéries de l'air, incessam-

ment battus par un vent glacial. Le soir, on leur procura des abris.

Le lendemain, deux officiers principaux de Massamoune firent comparaître devant eux le Père et les chrétiens. On menaça le Père des plus cruels supplices, s'il refusait d'apostasier. « Mon plus ardent désir, » répondit-il, « est d'être taillé en pièces et réduit en une poudre impalpable comme le tabac, pour l'amour de mon Dieu et en témoignage de sa loi, que je suis venu vous enseigner à tous. » A son exemple, les autres confesseurs demeurèrent invincibles, et alors les deux juges expédièrent les prisonniers à Chendaï, vers le principal gouverneur, Souwo, pour qu'il disposât d'eux selon son bon plaisir. C'était le 10 février; le Père seul avait une monture ; tous les autres cheminaient à pied : le froid, la pluie et la neige les éprouvèrent cruellement. A Chendaï, Souwo fit jeter dans la prison publique les confesseurs au nombre de neuf. Le Père sollicita une audience de Massamoune, mais il ne put l'obtenir.

L'année japonaise touchait à sa fin, et plusieurs des magistrats voulaient différer le supplice du P. de Carvalho et de ses hôtes jusqu'après les solennités de l'année nouvelle; mais d'autres avis prévalurent, et le dernier jour de l'année, qui fut le 18 février, vit commencer leur martyre.

A deux heures après midi, le Père et ses compagnons furent conduits vers le fleuve. On avait creusé sur la rive un bassin, profond seulement de deux palmes, et de vingt palmes de diamètre, alimenté par le courant; des pieux y étaient plantés. On fit entrer les confesseurs, dépouillés de leurs vêtements, dans cette eau glacée; on les y fit asseoir, en les liant fortement aux pieux. Dans cette épreuve, les victimes invoquaient Jésus et Marie, et ne proféraient que des bénédictions. Le Père spirituel encourageait ses disciples par ses paroles et par son exemple. On le voyait parler d'un air impassible au milieu de ce bain glacé, comme il eût fait sur l'escabeau de sa cellule, dans un entretien; et quand il cessait de parler, il abaissait les yeux et se recueillait dans une méditation profonde.

Après trois heures de ce douloureux supplice, on fit sortir les confesseurs, car le juge ne permettait pas qu'ils mourussent ensemble. Ils avaient tellement souffert, qu'à peine ils pouvaient se mouvoir; et raidis par le froid, ils s'étendaient sur le sable, sans trouver aucun soulagement à leurs membres endoloris. Cependant le Père s'assit sur ses pieds croisés, à la manière japonaise, et, rassemblant ses mains sur sa poitrine, il inclina la tête et se mit en oraison.

Le gouverneur envoya de nouveau solliciter

le Père, qui répondit : « Je ne puis, ni ne veux, » et qui ajouta ces paroles : « C'est un devoir sacré de ne point obéir aux hommes, quand leurs commandements sont contraires à la loi divine. » Deux des martyrs étant morts, on les décapita, et leurs corps taillés en mille pièces, furent dispersés dans le fleuve. Puis on ramena les survivants dans la prison jusqu'au 22 février, quatrième jour de l'année japonaise.

On les remit alors dans l'étang glacé, attachés nus aux mêmes poteaux; on les obligea de se tenir debout, ayant l'eau jusqu'aux genoux, aussi longtemps que leurs forces le permirent; puis on les fit asseoir, ayant l'eau jusqu'à la poitrine; et on leur fit alterner ces deux positions jusqu'à l'entrée de la nuit, moment où l'eau devenait solide. Le Père, que l'on sollicitait sans interruption, répondit encore : « Je ne puis, ni ne veux. » Ses compagnons continuèrent à louer et à bénir Dieu.

Un vent glacial régnait à cette heure; son souffle pénétrant, tantôt occupait toute l'atmosphère, et tantôt se mêlait à la neige, et la balayait à flocons pressés. Les saints martyrs, étouffés par le vent, inondés par la neige, pressentaient le moment de leur passage; ils invoquèrent l'assistance divine et se firent de tendres adieux.

Quand il fut cinq heures de nuit, les bienheu-

reux confesseurs japonais avaient successivement rendu leur dernier soupir, et la foule s'était écoulée. Le vaillant P. de Carvalho avait eu la consolation d'envoyer devant lui ses bien-aimés disciples et ses fils en Jésus-Christ, et il survivait à tous, demeurant immobile jusqu'à la fin comme s'il eût été de pierre : quelques chrétiens qui voulurent attendre sa mort, affirmèrent qu'il succomba seulement aux environs de minuit.

Le matin, on retira les corps pour les mettre en pièces et les jeter au fleuve. Néanmoins les chrétiens purent obtenir la tête du P. de Carvalho et celles de quatre autres.

Le bienheureux Père Jacques de Carvalho avait quarante-six ans, dont trente de Compagnie ; il en avait employé quinze dans les missions du Japon et de la Cochinchine.

*
* *

B. Carvalho, Michel, Prêtre de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Faco près d'Omoura, le 25 août 1624. Il était né à Braga, en Portugal, de Gonzalo Carvalho et de Catherine Diaz. Il entra dans la Compagnie de Jésus à Coïmbre, en 1597, à l'âge de dix-huit ans. Il passa aux Indes en 1602, compléta sa théologie à Goa et l'y enseigna. Il avait près de quarante

ans, quand il obtint la mission du Japon. Il fit naufrage en se rendant à Macao. Il apprit le japonais dans cette dernière ville. Croyant la voie des Philippines plus sûre, il passa à Manille, d'où il arriva au Japon le 22 juillet 1621. Le 22 juillet 1623, le P. Michel Carvalho vint en Omoura pour confesser les fidèles. Un espion le découvrit. Un petit gouverneur le fit arrêter et déposer dans une maison, où le prisonnier demeura deux jours, pendant qu'on avisait Gonrocou, gouverneur de Nangasaki. Sur l'ordre de ce dernier, le P. Carvalho fut réuni aux autres religieux déjà prisonniers. Il devait rester treize mois captif.

L'année suivante, au mois d'août, le P. Michel Carvalho se trouvait dans la prison d'Omoura, avec les PP. Louis Sotelo et Louis Sassanda, Franciscains, le P. Pierre Vasquez, Dominicain, et Louis Bava, Frère de l'Ordre de Saint-François, lorsque Gonrocou les condamna tous à être brûlés vifs et à feu lent, comme la sentence impériale le prescrivait.

Ce fut le 25 août, fête de saint Louis, roi de France que les saints confesseurs furent conduits au supplice. Ils sortirent de la prison, revêtus des habits de leur Ordre, que le P. Jacques de Saint-François leur avait procurés. Chacun d'eux avait le cou attaché par une corde qui enlaçait les bras et ne laissait libre que les

mains, et dont un satellite retenait l'extrémité. Les prêtres avaient une croix entre les mains, et tous les cinq récitaient des psaumes et des prières.

On fit monter les confesseurs dans deux barques, et on les conduisit à Faco, distant d'un quart de lieue de la ville. Dans l'occasion présente, le gouverneur avait défendu que l'on assistât à l'exécution. Quelques chrétiens, confondus avec les satellites, purent seuls être présents.

Le lieutenant du gouverneur présidait. Le bois était peu abondant, et les poteaux se trouvaient éloignés de trois brasses ; on avait pris soin d'attacher faiblement les martyrs, afin de leur laisser tous les mouvements libres, et de donner en spectacle les spasmes de leur douleur.

A la première colonne, du côté de la terre, était le P. Michel Carvalho. Après lui venait le P. Pierre Vasquez, et à la suite les PP. Louis Sotelo et Louis Sassanda ; enfin le Frère Bava. Tous chantaient les litanies, et bientôt après ils entonnèrent le *Te Deum*.

Les liens du Frère Bava s'étant consumés, il traversa les flammes pour aller s'agenouiller devant le P. Sotelo, son maître, et devant le P. Vasquez, et leur baiser la main. Puis il revint à sa colonne, où il se tint immobile jusqu'à la mort. Ce Frère expira le premier, et fut bientôt suivi par le P. Sassanda et le P. Carvalho. Les deux derniers martyrs, les bienheureux

PP. Vasquez et Sotelo n'expirèrent qu'après trois heures d'inexprimables angoisses.

Les gentils rassemblèrent les ossements et les cendres, afin d'en priver les chrétiens. Ils brûlèrent tous les habits et les meubles qui avaient appartenu aux martyrs, et les cendres en furent semées en haute mer.

Le bienheureux Michel Carvalho avait quarante-sept ans d'âge, et vingt-sept de Compagnie. Il était profès des quatre-vœux.

*
* *

B. Carvalho, Vincent (ou Vincent de Saint-Antoine), Prêtre de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 3 septembre 1632.

Vincent Carvalho, ou de Saint-Antoine, naquit à Lisbonne, dans le quartier d'Alfama : il était fils de Pierre Alvarez de Carvalho et de Dona Paula Giron. Il s'appelait Manuel et avait changé de nom pour celui de Vincent, patron de la paroisse de son baptême, et dans la religion, il changea de plus le nom de Carvalho en celui de Saint-Antoine.

Il fit de brillantes études ; aux qualités d'écrivain, de latiniste et d'arithméticien, il ajouta l'art de la musique. A l'âge canonique, il fut ordonné prêtre. Il prit l'habit de l'Ordre de

Saint-Augustin, en 1587, à Lisbonne; et étant passé à Mexico et bientôt à Manille, il embrassa la réforme augustine dans cette dernière ville, en 1622.

Le 19 juin 1623, le P. Vincent Carvalho arrivait au Japon; il débarqua à Cochi, en Satsouma, et parvint, non sans difficultés, jusqu'à Nangasaki, où il resta, vêtu tantôt en Portugais, tantôt en Japonais; il vendait des légumes, des fruits et du poisson, ou bien il allait couper du bois à la montagne et revenait le vendre à la ville. Ainsi put-il échapper aux incessantes recherches que faisaient les gouverneurs pour découvrir les religieux.

Il devait bientôt passer en Omoura. Le vaillant missionnaire fut présent à plusieurs martyres. Il disait que c'était une grande consolation pour lui, quand les victimes, qu'il avait exhortées, s'envolaient au ciel avec leur couronne, et le laissaient dans l'espérance de les suivre un jour, à l'heure de la Providence.

Le P. Vincent de Carvalho vaquait à son ministère au milieu de toutes les épreuves. Une fois il demeura plongé jusqu'au cou dans un bourbier, pendant toute une nuit. Il lui arrivait souvent, pour se dissimuler, de pincer de la guitare, de sauter et de danser sur les places, de jouer des épées. Mais il avait fini par devenir tout perclus et infirme.

Pour faire connaître ce que fut la persécution contre les chrétiens à cette époque, nous allons reproduire une lettre que le P. Vincent Carvalho écrivait alors et quelque temps avant son arrestation ; elle était adressée à un Portugais.

« Laissant de côté les grandes fatigues du voyage, je vous dirai, seigneur, les épreuves et les persécutions que nous endurons pour Jésus-Christ. Le temps ne me permet point de le faire avec étendue, et néanmoins je désire que ce que j'en dirai soit à la gloire du Seigneur, à qui vous en rendrez de justes louanges et actions de grâces. C'est ainsi que saint Paul racontait ses épreuves, en disant : « J'ai été trois fois déchiré à coups de verges; j'ai été lapidé une fois; trois fois j'ai fait naufrage, pour le nom du Christ. »

« Dans cette année 1629, vers les premiers jours d'août, fut investi du gouvernement de Nangasaki un tyran nommé Tacanaga Oumé-médono, lequel persécuta les chrétiens avec tant de fureur, que rien absolument ne se vit à l'abri de ses atteintes. En effet, par la violence des tourments, par les menaces et par d'autres industries infernales, il fit tomber un grand nombre d'hommes et de femmes, de petits et de grands. La persécution fut si générale que, dans cette province, à cette même époque, il n'y eut aucune créature sensible ou insensible,

morte ou vivante, et même non encore née, qui ne ressentît les effets, ou qui ne portât les traces du fléau terrible qui s'était élevé contre la foi catholique et contre ses enfants.

« Les montagnes, remplies de persécuteurs, retentissaient et tremblaient de leurs cris et de leurs clameurs; les pierres étaient brisées, afin qu'elles ne pussent servir d'asile; les bois et les champs étaient incendiés; les arbres éprouvaient la rigueur des flammes, afin que leurs branches ne recélassent pas de fugitifs. Les eaux mêmes n'étaient pas libres de se couvrir de barques, lesquelles auraient pu recueillir des chrétiens. Les rivières et les torrents étaient teints de sang, et souffraient ainsi la tyrannie. Les animaux sauvages, chassés de leurs tanières et exilés de leurs forêts, subissaient les mêmes rigueurs. Les bourgs, les villages et les hameaux étaient dépeuplés d'habitants. Les hommes, les femmes et les enfants étaient enlevés et volés. Les uns, insultés et maltraités, étaient retenus prisonniers; d'autres étaient brûlés vifs, d'autres sciés avec des scies en bambous, d'autres percés de lances, d'autres décapités, ou, épuisant la persécution dans des supplices extraordinaires, allaient jouir de l'éternelle gloire.

« Mais le plus douloureux et à jamais déplorable est que non seulement les vivants furent persécutés, mais les morts eux-mêmes, qui,

après de longues années, furent déterrés, et dont les os furent brûlés. Que dirai-je encore hélas! et ce qu'on doit pleurer avec des larmes de sang : non seulement on faisait, par mille tourments, renier les mères, mais aussi les enfants qu'elles portaient dans leurs entrailles, et que l'on faisait protester par la bouche de leurs mères, qu'ils vivraient dans la gentilité de leur naissance. Le rugissement de ce lion fut si violent qu'il épouvanta les provinces voisines, dont les princes suivirent cet exemple avec une cruauté pareille. De telle sorte que cette année la persécution fut générale dans toutes les provinces du Chimo, c'est-à-dire à Nangasaki, et dans Omoura, Firando, Goto, Arima, Amacousa, Fingo et Figen. »

Cette même année, les vénérables Pères François de Jésus et Vincent Carvalho, après de longs travaux, s'étaient réunis pour conférer de choses spirituelles, dans l'île de Firochima, à trente lieues de Nangasaki, et y avaient célébré, le 28 août, la fête de leur Père saint Augustin. De là le P. Vincent se dirigea vers Arima, pour visiter les chrétiens du bourg de Miye, dans la partie d'Omoura, appelée Fayama, et le P. François se rendit dans les montagnes d'Youkinoura. Les deux Pères se revirent en novembre et se firent leurs adieux, dans la prévision qu'ils tomberaient bientôt aux mains des

tyrans et qu'ils seraient appelés à mourir pour Jésus-Christ.

Le lendemain de son arrivée dans les montagnes d'Youkinoura, le 18 novembre, le P. François de Jésus fut pris avec son dogique Pierre Confioyé et conduit à Nangasaki. Devant le juge, il montra toute l'énergie de son zèle, reprochant au magistrat ses violences contre les chrétiens. Il alla rejoindre en prison les PP. Gutierrez et Ichida, et un grand nombre de chrétiens dont plusieurs étaient ses fils spirituels.

Après s'être séparé de son supérieur, le Père Vincent demeura dans l'île de Firochima, pour y exercer son ministère. Il y apprit la capture du P. François de Jésus ; et bientôt après, ses hôtes, étant arrêtés, se laissèrent vaincre par les tourments et le dénoncèrent. Il fut pris dans la montagne, avec Pierre Yochimon, et Laurent Fachizo, son dogique, le 25 novembre, jour de sainte Catherine. Il avait été cinq jours sans aliments. On avait envoyé, pour s'emparer de lui, trente-sept barques, montées par six cents hommes. Les satellites le maltraitèrent cruellement ; et le juge le fit réunir aux autres religieux. Après le départ d'Ounémé pour la cour impériale, le 12 décembre, on transféra les quatre Pères dans la prison d'Omoura, spécialement destinée aux religieux.

Le 25 novembre 1631, Ounémé fit transférer d'Omoura à Nangasaki les PP. Barthelémi Gutierrez, François de Jésus, Vincent Carvalho, tous trois Augustins et le P. Antoine Ichida Pinto, de la Compagnie de Jésus. Dans la prison de Nangasaki se trouvaient le Frère Gabriel de la Madeleine, religieux de Saint-François, et deux nobles femmes, Béatrix de Costa, épouse d'Antoine de Sylva, et sa fille, Marie de Sylva, âgée de dix-huit ans.

Le 3 décembre, par ordre d'Ounémé, les cinq religieux et les deux dames furent conduits au Mont-Oungen pour y être tourmentés. Le vendredi 5 décembre, les confesseurs montaient la colline ; quelques Portugais suivaient encore. A la traversée d'un ruisseau, le P. Vincent Carvalho, tirant un crucifix de son sein, et, l'élevant à la vue des Portugais, s'écria : « Voici la véritable bannière de Jésus-Christ, notre souverain Seigneur : que tous la suivent ! » A ce glorieux appel, les satellites empêchèrent les Portugais d'aller plus avant. On gravissait à pied à cause de l'escarpement. Tous avaient observé le jeûne du vendredi. Vers l'heure de midi, le cortège atteignit la vallée d'Enfer ; on fit prendre aux martyrs quelques aliments, afin de leur donner des forces pour souffrir. Ensuite on les fit approcher du plus pestilentiel des cratères, et on leur fit considérer les flots bouil-

lonnants, et les vapeurs sulfureuses qui s'élevaient de toutes parts. Quand on les eut dépouillés de leurs vêtements, on prit des vases contenant environ quatre litres, on les remplit des eaux corrosives du lac, et on en versa trois vasées sur les épaules de chacun des confesseurs, non pas d'un trait, mais lentement et goutte à goutte, au moyen de petits trous percés au fond du vase : on promenait de place en place l'instrument du supplice, afin de ne point pénétrer profondément les victimes et les faire expirer sur-le-champ. Néanmoins les chairs se trouvèrent consumées, et tout le corps ne formait qu'une plaie.

Après la torture, on fit revêtir les martyrs et on les renvoya dans des cabanes. Là, des médecins pansèrent leurs ulcères, afin de prolonger leur vie, et de les conserver pour de nouveaux supplices. Dans l'intervalle des épreuves qu'ils eurent à subir, ils demeurèrent gisants sur la paille avec les fers aux pieds et aux mains, et ne reçurent qu'une écuellée de riz et une sardine, une fois le jour.

Le P. François de Jésus, le P. Ichida et Béatrix de Costa furent torturés six fois, et le P. Carvalho quatre fois seulement. Les confesseurs demeurèrent trente-trois jours sur la montagne, cruellement affligés dans leur corps et souffrant, pour ainsi dire, un continuel mar-

6

tyre : aux angoisses causées par les plaies s'était ajoutée la corruption des vers.

Ounémé, voyant qu'il était vaincu, et que les martyrs épuiseraient plutôt les eaux infernales que de renier leur Dieu, les fit ramener à Nangasaki, le 5 de janvier 1632.

Peu de temps après, le P. Vincent Carvalho, écrivant à son provincial, terminait ainsi sa lettre : « Telle est la relation succincte que m'a demandée Votre Grâce. Néanmoins Dieu a dit au pécheur : « Devez-vous raconter les œuvres de ma justice? Est-il permis à vos lèvres de me rendre témoignage? » Je crois entendre Dieu me réprimander par la bouche de David et m'accuser de témérité, pour avoir exposé le récit de ses miséricordes : je tremblais par cette cause, et je craignais d'écrire toutes les circonstances, en considérant ce que je suis, c'est-à-dire un vil et misérable pécheur; et toutefois, à d'autres égards, je ne regrettais pas d'avoir écrit; car en tout mon intention n'était autre que de raconter les merveilles du Seigneur, et ses miséricordes envers moi, quand il m'a donné la force de souffrir pour son amour. En effet, les épreuves qui sont endurées pour Dieu, il est bien de les raconter et de les écrire, afin que le Seigneur en soit glorifié et exalté, et qu'à lui seul soient rendus l'honneur et la gloire de ce qu'il m'a choisi, moi, méprisable

ver, pour confondre l'orgueil et la puissance d'un tyran, tel que l'empereur du Japon. Qui aurait dit que celui qui a vécu, et a été élevé dans Lisbonne au sein des délices de la vie mondaine, devait, par des voies si diverses et des circuits si étranges, arriver à ma situation présente? « Toutes les voies du Seigneur ne sont que miséricorde. » Mais comme les voies, par où Dieu dirige notre âme, ne sont que miséricorde, ce n'est pas étonnant que je sois arrivé, par sa grâce, dans le paradis où je me trouve à cette heure. Louons et bénissons un Dieu aussi bon que celui que nous adorons. Est-il quelqu'un qui ne voudrait souffrir et mourir pour son amour? Plaise à Dieu que vienne le feu, qui a consumé mes devanciers, qu'il me dévore et consume tous mes péchés, afin que mon âme, enfin purifiée, aille jouir de la gloire, où nous désirons tous nous retrouver ensemble. »

Vers la fin d'août, Ounémé reçut les ordres impériaux relatifs aux prisonniers. Le 1er septembre, on disposa sur le mont des Martyrs l'appareil de la sublime tragédie. Ounémé tint alors la dernière audience et termina la cause. Il condamna seulement à l'exil Béatrix de Costa et sa fille; mais à la place de ces deux dames, il associa au martyre un prêtre séculier, Japonais, appelé Jean-Jérôme Jô, ou Torrez, et nommé aussi Jean-Jérôme de la Croix, lequel revêtit

dans la prison l'habit du Tiers Ordre franciscain.

Le 2 septembre, le gouverneur adressa aux confesseurs de Jésus-Christ la dernière sommation ; ils y répondirent généreusement et avec une vive allégresse, car ils voyaient arriver l'heure du sacrifice. Ils se disposèrent à la mort par des actes d'amour de Dieu, et, pour la plus grande gloire du nom divin, ils décidèrent que le P. Vincent Carvalho écrirait au nom de tous une lettre d'adieux aux Portugais de Nangasaki, et tous la signèrent. Cette lettre était ainsi conçue : « Gloire au Très Saint-Sacrement! Pour l'honneur et la gloire de Dieu, je déclare qu'aujourd'hui 2 septembre, est arrivé dans la prison le message du tyran, dans lequel il est dit que le lieu du martyre est préparé, et que, demain ou le jour d'après, doit être exécutée la sentence qui nous condamne à être brûlés vifs, d'après l'ordre de l'empereur. Néanmoins nous fûmes avertis que, si nous consentions à apostasier, nous serions mis en liberté et récompensés généreusement. Nous avons répondu d'une voix unanime que la vie que nous possédions, nous l'offririons à Dieu, quand il voudrait la reprendre ; et que nous étions dispos et pleins d'ardeur, afin de sacrifier cette vie pour son amour, pour sa loi et son Evangile. Loué soit le Seigneur dans les merveilles qu'il opère à l'égard de ses serviteurs! Et moi-même, person-

nellement, je me sens aussi indigne de toute grâce que Dieu est libéral et miséricordieux envers moi. Nous demandons tous très instamment à Vos Seigneuries de nous recommander à Dieu. »

En effet, le lieu de la justice était préparé. De hauts bambous l'enfermaient de toutes parts ; six colonnes était rangées sur une ligne, à des intervalles de dix palmes. Le tyran, par une industrie cruelle, avait fait pratiquer au-dessus des colonnes un toit de feuillage et de paille. En même temps, le bois, en amas considérable, était éloigné de deux brasses. On répandit sur ces toits et sur les bûchers de l'eau salée en abondance, afin que l'embrasement fût ralenti et que la fumée, suffoquant les martyrs, les fît souffrir davantage et prolongeât leur supplice.

Le vendredi 3 septembre, à dix heures du matin, le cortège quitta la prison. Tous étaient dans des litières étroitement fermées, pour les dérober aux yeux des chrétiens.

Le P. Vincent Carvalho put à travers une fente entrevoir quelques Portugais, et s'écria : « Vive la foi du Christ ! » Les Portugais, par crainte, ne répondirent pas, et il s'écria de nouveau : « Nul ne me répond-il ? » Alors un Portugais des plus rapprochés fit entendre un « Vivat ! » Et le vénérable Père ajouta : « Vivat ! vivat ! »

Un satellite suivait les martyrs en portant une perche, au sommet de laquelle était la banderole avec cette sentence : « Ceux-ci meurent pour être prêtres et ministres des chrétiens, pour avoir prêché la loi de Jésus-Christ dans l'empire, en violation des édits impériaux, et pour avoir refusé d'abjurer cette loi ! »

Pendant le trajet, les bienheureux martyrs chantaient le psaume : « Vous toutes nations, louez le Seigneur ! » A peine arrivés à l'enceinte, on les fit descendre des litières, ils se firent de tendres adieux, pour se revoir bientôt dans le ciel ; puis, remerciant Dieu de leur élection au martyre, ils lui demandèrent son tout-puissant secours jusqu'à la consommation de leur sacrifice. Enfin, étendant les regards vers la foule, ils adressèrent de saintes paroles aux nombreux chrétiens qui se trouvaient présents, et prononcèrent sur eux une bénédiction suprême. Alors, se retournant vers les colonnes, ils les saluèrent et s'y laissèrent lier par les bourreaux ; on les attacha seulement par un doigt, afin que celui qui voudrait apostasier pût se dégager à l'instant.

Tous s'écrièrent de nouveau : « Vive la foi du Christ ! » et le bienheureux Vincent répéta cette invocation généreuse, en élevant un crucifix de bronze qu'il avait sur sa poitrine, et il répéta encore : « Vive la foi du Christ ! Allons ! vail-

lants soldats et chevaliers du Christ, vive sa foi sainte ! »

Le premier qui éprouva les ardeurs du feu fut le P. Barthelémi Gutierrez. Ce glorieux confesseur, se tournant des deux côtés de sa colonne, comme un général qui passe en revue son armée, voulut s'assurer si chacun était ferme, et bien à son poste; et, satisfait de sa revue, il s'adossa derechef à sa colonne.

On dit que telle était la divine ardeur qui consumait le Frère Gabriel, que celui-ci parut élevé de deux palmes au-dessus du sol. Le bienheureux Vincent Carvalho mourut sans avoir détaché les yeux de son crucifix.

Bientôt les flammes s'élevèrent, et, se dilatant avec violence, consommèrent le martyre.

* * *

B. Castellet, Dominique, Prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il naquit le 7 octobre 1592 au village d'Esparraguerra, en Catalogne, de Vincent Castellet et de Louise Viñale. Il prit l'habit de Saint-Dominique à seize ans dans le couvent de Sainte-Catherine-Martyre de Barcelone, et, lors de sa profession, changea son nom de François en celui de Dominique. Il passa aux Philippines, et catéchisa pendant six ans les Mandayes, peuplade nouvellement évangélisée

de la Nouvelle-Ségovie. Il arriva au Japon le 22 juillet 1621. Ayant appris la langue en peu de mois, il se mit vaillamment à l'œuvre; il passait déguisé parmi les soldats, et allait jusque dans la prison de Nangasaki offrir son ministère aux chrétiens.

Lorsque le P. Louis Florès, Dominicain, fut brûlé vif pour Jésus-Christ, le 19 août 1622, le P. Castellet se mêla dans la foule pour assister à son supplice, et ainsi demeura fidèle à son confrère jusqu'à la dernière heure. Il fut aussi présent au Grand Martyre qui eut lieu le 10 septembre suivant, et où moururent glorieusement plusieurs religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. Enflammé de zèle, il se serait livré aux persécuteurs, si le P. Collado, son supérieur, ne l'en eût empêché.

Au mois d'octobre 1623, des ordres rigoureux étant venus de la cour impériale, Feizo, lieutenant-gouverneur de Nangasaki, prescrivit de partir à tous les Espagnols de la ville, même à ceux qui avaient épousé des femmes indigènes. Alors trois Dominicains feignirent de s'embarquer pour Macao, mais dans la nuit ils revinrent à terre avec le P. Castellet, qui était allé les chercher. Les PP. Castellet et Erquicia demeurèrent à Nangasaki; les deux autres retournèrent à la campagne.

Tous les Missionnaires pratiquaient, autant

qu'il était en eux, les règles de leur Ordre. L'habit religieux leur étant interdit, ils allaient vêtus comme les gens les plus pauvres.

Le P. Dominique Castellet, missionnaire ancien, donnait un merveilleux exemple à ses nouveaux confrères. Il visitait tout le pays, changeant chaque nuit de maison et souvent de village. Ni le froid, ni la pluie, ni la neige n'interrompaient ses courses. Les pieds et les jambes nus, il traversait à gué les ruisseaux, à toute heure de nuit, tombant souvent et se meurtrissant cruellement, mais se relevant plein d'une sainte allégresse et poursuivant sa course apostolique. Les autres missionnaires l'imitaient.

Il y avait bientôt sept années que le vénérable P. Castellet était arrivé au Japon, lorsque, le 15 juin 1628, il fut arrêté dans la demeure de Lucie de Freïtas, vertueuse chrétienne, Tertiaire de Saint-Dominique et hôtesse universelle des religieux.

Avec lui fut pris Thomas, son catéchiste et son compagnon depuis plusieurs années. Antoine, jeune homme de vingt ans, également catéchiste et serviteur du Père, se trouvait absent. Il accourut, criant du dehors : « Ouvrez-moi, je suis le serviteur du Père. » Le P. Castellet feignit de ne le pas connaître. « Il y a trois ans, » reprit le généreux adolescent, « que

je sers ce missionnaire, dans l'espérance de mourir avec lui. » Les ministres le chassèrent, Antoine se mit à pleurer et à se plaindre avec amertume ; il obtint enfin les mêmes liens que son maître, ces liens désirés avec tant d'ardeur !

Les prisonniers furent conduits à la prison d'Omoura. Leurs épreuves furent très rigoureuses. Mais le corps seul des confesseurs était captif, et leur âme était libre ; et d'ailleurs le P. Castellet avait la faculté de célébrer la sainte messe, et de recevoir dans cette communication sacrée une surabondance de grâces. Ce Père s'était préparé au martyre par une pénitence prodigieuse ; il portait sur lui deux cilices de fer, et presque tous les jours il s'infligeait la discipline de sang.

Le P. Castellet admit à la profession de Frère laïque ses deux compagnons, sous les noms de Frère Thomas de Saint-Hyacinthe et de Frère Antoine de Saint-Dominique.

On réunit à Omoura des prisonniers chrétiens venus de différentes places, et qui tous avaient assisté les religieux dans leur apostolat : les uns les avaient reçus dans leurs demeures ; les autres, patrons de barques et mariniers, les avaient conduits ; d'autres, enfin, s'étaient employés comme catéchistes.

Le martyre du P. Castellet et du P. Antoine de Saint-Bonaventure, ainsi que celui de leurs

principaux compagnons, eut lieu à Nangasaki, le 8 septembre, jour de la Nativité de Notre-Dame. Tous ces confesseurs étaient au nombre de onze, et ils devaient être brûlés vifs ; plusieurs de leurs parents devaient être décapités.

Dans le chemin, le P. Castellet chargea quelqu'un d'un message de reconnaissance pour Inez Correa, son ancienne hôtesse, qui avait souffert pour la foi, et qui se trouvait exilée à Macao. En même temps, apercevant Edouard Correa : « Courage, ami Correa ! » lui cria-t-il, demeurez avec Dieu ; vous n'avez pas sujet de vous affliger, car nous allons au ciel. Priez Dieu pour nous ! » Et jusqu'au lieu du supplice, le vénérable Père ne cessa d'encourager les chrétiens et de les exciter à servir Dieu de toute leur âme.

A peine les martyrs condamnés au feu étaient-ils à leur colonne, que sous leurs yeux on décapita les autres victimes. Alors le P. Castellet, voyant à ses pieds le corps inanimé d'un de ces martyrs, trempa son mouchoir dans le sang, et, ayant posé par vénération ce linge sur sa tête, il le montra au peuple en disant : « Cette colonne où je vais mourir, c'est l'échelle du ciel. » Et s'adressant au président, qui était le gouverneur Cawatchidono, il lui fit signe de la main et lui dit : « Considérez-moi, pour me bien reconnaître ; car je vous assigne au jugement suprême

vous et votre empereur; vous me reconnaîtrez alors. » Dans le feu même, le bienheureux fils de saint Dominique continua de prêcher et de chanter les louanges divines avec ses compagnons.

Tous les corps des martyrs furent réduits en cendres, et les cendres renfermées dans des sacs, furent semées dans la mer.

*
* *

Bᵉ Catherine, Japonaise de la province de Fingo, veuve et membre de la Confrérie du Saint-Rosaire, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de quarante-huit ans.

*
* *

Bᵉ Catherine, née dans la principauté d'Arima, épouse du B. Jean Tanaca Mino, et hôtesse des PP. de la Compagnie de Jésus, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 12 juillet 1626.

*
* *

B. Cavara, Louis, Frère de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre.

Soldat riche et noble, Cavara fut longtemps l'un des pages de Michel, prince d'Arima, qui devint apostat. Le prince ne put le vaincre et l'exila. Louis Cavara passa deux ans à Nangasaki, et revint à Arima, où il était né. Là il perdit un fils qui lui restait ainsi que sa femme, et demeura seul privé de tout bien créé. Il en prit occasion de mener une vie plus sainte, et se retira dans la solitude à quelque distance de Nangasaki, s'y adonnant à la contemplation, et menant une vie angélique. Deux fois on le prit pour un religieux; il fut arrêté, puis remis en liberté. Mais Notre-Seigneur, voulant le récompenser, permit qu'il fût saisi pour la troisième fois, et traduit devant le gouverneur. A la défense de prêcher, il répondit que la voix des chrétiens n'admettait point de frein, quand la gloire divine se trouvait en cause. « La nature muette, » ajouta-t-il, « n'a-t-elle pas des voix infinies pour raconter la gloire de son créateur et pour l'exalter? » Le bienheureux Louis Cavara fut admis dans la Compagnie de Jésus, quelque temps avant son martyre, par le bienheureux Charles Spinola. Il était âgé d'environ quarante ans. (Voir B. Spinola.)

B. Cazasa, Mathias, Japonais d'Omoura, Con

frère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 27 novembre 1619.

*
* *

B. Cheizayémon, Mancie, Frère de l'Ordre de Saint-Augustin, Japonais, décapité pour la foi, à Fonconofara, près Nangasaki, le 22 octobre 1630, à l'âge de vingt ans. Il avait été pris en novembre 1629, et enfermé par ordre du gouverneur Ounémé dans la terrible geôle appelée « Crusmache ». Le B. Gutierrez lui avait envoyé là l'habit religieux. (Voir B. Chozambouro.)

*
* *

B. Chéki, Barthelémi, Japonais de la ville d'Ousouki, en Boungo, Confrère du Saint-Rosaire, serviteur des PP. de la Compagnie de Jésus, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 27 novembre 1619. Il avait dit à sa femme : « Si le juge me laisse vivre, je veux rester en un coin de la prison, et en faire mon paradis dès cette vie. »

*
* *

B. Chinsouké, Paul, Frère de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 26 juin 1626. Ce bienheureux était né dans un

village voisin de la ville d'Arima. Elevé par les PP. Jésuites, qu'il suivit longtemps avec zèle, il accompagna les PP. de Angelis et Navarro dans leurs voyages et finalement le bienheureux Père Pachéco, dans son martyre. C'est dans la prison que le P. Pachéco le reçut dans la Compagnie de Jésus. Il mourut à l'âge de quarante-cinq ans. (Voir B. Pachéco.)

* * *

B. Chinyémon, Marc Takénochica, commerçant japonais, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622. Il avait été conduit au supplice en compagnie des bienheureux PP. Florès et Zuñiga. (Voir B. Florès.)

* * *

Chitchiro, Thomas, né à Caratsou, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de soixante-dix ans. Père d'un voisin solidaire, il mourut pour son fils absent. (Voir B. Spinola.)

* * *

B. Chitchiyémon, Barthémi Cawano, né en Arima, hôte du B. Sébastien Kimoura, Confrère

du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de soixante ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Chivochi, Michel Tayémon, né à Conga, près Nangasaki, Oblat profès de l'Ordre de Saint-Augustin, décapité pour la foi, à Fonconofara, près Nangasaki, le 28 octobre 1630. Il avait été pris avec le B. Barthelémi Gutierrez. (Voir B. Chozambouro.)

*
* *

B. Chobioyé, Pierre Arakiyori, né à Facata, en Tchicougen, hôte des PP. de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi à Nangasaki, le 12 juillet 1626, à l'âge de quarante-deux ans. (Voir B[e] Suzanne.)

*
* *

B. Chobioyé, Dominique, Japonais, Tertiaire de l'Ordre de Saint-Dominique, mis à mort pour la foi, à Nangasaki, le 16 septembre 1628.

*
* *

B. Chooun, Jean Yochida, Confrère du Saint-Rosaire, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 18 novembre 1619. Chooun était originaire de Méaco et teinturier de profession; il fut baptisé à Nangasaki par un Père de la Compagnie de Jésus. Ayant appris que le P. Alfonse de Mena, Dominicain, errait dans la forêt, il courut le prendre et l'abrita chez lui. Mais le jeudi 14 mars 1619, vers le soir, le P. Alfonse de Mena, ayant été vendu par un chrétien, fut pris, et Jean Yochida Chooun, son hôte, fut pris avec lui : ils furent envoyés à la prison d'Omoura.

Jean ayant reçu dans la prison la visite de sa femme, il lui adressa d'admirables paroles sur la joie dont il était pénétré et comme inondé; les mois lui semblaient abrégés, et il oubliait tous les biens et toutes les grandeurs de ce monde. « Séjourner ici vingt ans, et des siècles entiers, » disait-il, « me serait comme un songe. » « Souvenez-vous, » ajouta-t-il, « d'offrir de toute votre âme mon existence et la vôtre au divin Rédempteur, et si, par compassion pour votre sexe, on vous fait grâce de la mort, élevez nos enfants dans la crainte absolue de Dieu. » Les enfants de Jean assistaient à l'entrevue, et on en vit les fruits, car une petite fille, de six ans à peine, remplit d'admiration ceux qui l'entendi-

rent parler du martyre, et la mère elle-même répondit à l'un de ses parents, qui lui demandait un de ses enfants afin de l'adopter : « Je ne veux pas diminuer le nombre des victimes destinées à Dieu. »

Inébranlable dans les souffrances, le bienheureux Jean Chooun mourut lentement et remporta ainsi une longue victoire. (Voir B. Kimoura Léonard.)

*
* *

B. Choumpo, Michel, Frère de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre. Il était né de parents chrétiens dans la province d'Owari, et consacré par eux dès avant sa naissance au service de Dieu. A douze ans, il fut admis au séminaire et travailla plus de vingt ans avec les missionnaires.

C'est vers la fin de l'année 1620, qu'il fut arrêté et mis dans la prison d'Omoura avec les bienheureux Pierre Sampo, Antoine Kiouni et Gonzalve Fousaï. Tous quatre étaient d'anciens catéchistes de la Compagnie. Après avoir longtemps et fidèlement assisté les Pères, ils avaient partagé l'exil de Macao, en 1614, et étaient revenus en 1617.

Affligés de voir la chrétienté de Nangasaki

dispersée et les églises détruites, ils se construisirent, avec l'assentiment des religieux, de pauvres cabanes au sein de la montagne, et non loin de la place où était le noviciat de la Compagnie de Jésus. Ils y vécurent plusieurs mois dans les exercices d'une pénitence austère. Les chrétiens affluaient auprès d'eux pour écouter de saintes lectures et pour recevoir de pieux avis : les solitaires ne descendaient vers la cité que pour y chasser la sainte proie des âmes.

Les magistrats, présumant que ce devaient être des Pères, ou des Frères de la Compagnie, les firent amener en leur présence, et reconnaissant leur caractère, ils leur offrirent de les laisser libres, si ceux-ci voulaient cesser de s'occuper des chrétiens. Les catéchistes refusèrent la condition, et Gonrocou, gouverneur de Nangasaki, les fit enfermer dans une prison, en dehors de la cité, où les chrétiens avaient la faculté de les visiter. Ces quatre confesseurs et un autre zélé chrétien, Jacques Mizzoumoya, prêchèrent et baptisèrent dans la prison. Gonrocou les fit comparaître de nouveau et leur offrit la liberté s'ils voulaient se contenter d'être chrétiens eux-mêmes et de ne pas convertir les autres. Ils répondirent d'une voix unanime que la vie et la liberté n'existaient pour eux que dans les œuvres charitables et la dilatation de la gloire divine. Menacés de mort, ils entonnè-

rent le « *Te Deum* » et se préparèrent avec joie au martyre. Un Père de la Compagnie pénétra jusqu'à eux et les confessa.

Leurs belles paroles, devant la justice, ont mérité d'être conservées. Antoine Kiouni, le plus âgé, fut le premier interrogé : on lui demanda s'il était de la Compagnie. Il déclara qu'il était indigne d'une faveur si haute, qui n'était accordée qu'à d'éminents serviteurs de Dieu. « Je ne suis, » ajouta-t-il, « qu'un homme ordinaire, ayant à cœur mon salut personnel et celui de mes frères, et j'y consacrerai toutes mes forces jusqu'à la mort. »

Gonzalve Fousaï fut non moins généreux.

Pierre Sampo se déclara catéchiste de la Compagnie : « Mon devoir, » dit-il, « est de communiquer à tout le Japon la doctrine des Pères, et j'acquitte ma dette envers ma patrie en lui enseignant le salut éternel. » Le lieutenant-gouverneur Feizo reprenant : « Vous devez avant tout obéir à l'empereur qui défend d'introduire des sectes nouvelles, » Pierre lui répondit : « Si l'empire était infesté d'un mal contagieux et qu'il existât un remède infaillible, que diriez-vous si le médecin, se bornant à la cure de sa famille et de lui-même, laissait expirer tout le reste du peuple? Dans ma conviction intime, tous les hommes qui ne professent pas la foi de Jésus-Christ sont, non pas

malades et agonisants, mais ensevelis dans la mort ; c'est de cette mort, qui est l'éternelle, que je veux les ressusciter. Et je n'aurais point les sentiments d'un homme si je n'apportais à tous mes semblables, au péril de la vie même, la médecine infaillible du salut. C'est la conviction de cette vérité qui fait venir au Japon les Pères de la Compagnie de Jésus : cette conviction leur a tout fait quitter, leur patrie, leur famille et le reste ; elle leur a fait traverser les mers, elle les expose à toutes les misères et à toutes les persécutions. Ignorez-vous qu'on administre des remèdes aux infortunés dont le sens est troublé ? C'est ce que font les vénérables Pères, ils offrent les remèdes les plus salutaires aux esprits égarés des malheureux Japonais : et ceux-ci, pareils aux frénétiques, les en récompensent par mille injures, par la haine, la persécution et la mort. Plaise à Dieu que je sois jugé digne d'imiter mes maîtres et mes pères en Jésus-Christ ! »

Feizo loua ces paroles, mais ajouta que l'on devait s'accommoder aux temps. Et il offrit à Pierre de le mettre en liberté, s'il promettait de ne plus prêcher. « Rien ne m'est plus douloureux, » dit Pierre, « que la pensée de n'avoir enseigné qu'à un petit nombre les vérités divines. Que le Dieu tout-puissant n'a-t-il fait ma voix assez énergique pour être entendue de

tout le Japon ! car, afin de prêcher à mes compatriotes, je choisirais les plus hautes montagnes et leurs cimes suprêmes ; j'y passerais les jours et les nuits, criant de toute ma poitrine les vérités du salut. »

Michel Choumpo déclara qu'après l'exil des Pères, il s'était retiré dans des bois solitaires pour y pleurer ses péchés et ceux de tout le Japon, et pour y catéchiser librement ceux qui venaient à lui. Jacques Mizzoumoya témoigna les mêmes sentiments. Les cinq s'attendaient à un supplice immédiat, mais ils furent envoyés à la prison d'Omoura. De là les quatre catéchistes écrivirent au P. Provincial pour solliciter leur admission dans la Compagnie ; et ils obtinrent de commencer leur noviciat dans la captivité. Il y avait deux ans qu'ils étaient prisonniers lorsqu'ils y furent admis, dans la prison d'Omoura même, par le P. Charles Spinola : c'était peu de jours avant la profession solennelle de leur martyre, qui eut lieu le 10 septembre 1622, à Nangasaki. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Chozambouro, Jean, Frère de l'Ordre de Saint-Augustin, décapité pour la foi, à Fonconofara, près Nangasaki, le 28 octobre 1630. Il était d'Omoura et catéchiste du B. Barthelémi

Gutierrez. Son père et sa mère avaient été brûlés un mois auparavant, pour l'avoir donné comme dogique au missionnaire. Un de ses frères fut également martyr, ainsi que ses trois oncles, frères de sa mère, et son aïeule. Ces quatre derniers avaient été décapités trois ans auparavant. Jean avait été pris avec le P. Gutierrez, près du village de Kikizzou, dépendant de la principauté d'Isafaï, le 10 novembre de l'année précédente. Voici quelques circonstances de son martyre.

Le 28 octobre 1630, au lieu de Fonconofara, près de Nangasaki, neuf religieux Augustins souffrirent la mort pour Jésus-Christ. Trois avaient reçu l'habit, plusieurs années auparavant, de la main du P. François de Jésus, qui récompensait ainsi leurs services comme dogiques, interprètes et coadjuteurs dans son ministère. C'étaient Pierre Coufioyé, appelé F. Pierre de la Mère de Dieu ; Laurent Fachizo, nommé F. Laurent de Saint-Nicolas, et Mancie Itchizayémon, appelé F. Augustin de Jésus-Marie. Trois étaient revêtus du manteau des FF. du Tiers Ordre : Paul Nangachi Soukéyémoné, Jean Famasaki Gomoyo et Sébastien Kitayama Choyémon. Les trois autres religieux étaient Jean Chozambouro, laïc profès, Mancie Cheizayémon, tertiaire profès, et Michel Chivochi Tayémon, oblat profès.

Tous avaient été pris en novembre 1629. Les uns avaient été saisis avec leurs maîtres, et les autres, disséminés dans les montagnes, où ils suppléaient à l'absence des missionnaires, avaient été capturés isolément. Ounémé, gouverneur de Nangasaki, les rassembla tous dans la terrible geôle appelée « Crusmaché ». Le B. Gutierrez n'oublia pas son cher fils spirituel et bien-aimé disciple Jean Chozambouro, et de la prison d'Omoura, il lui envoya, dans celle de Nangasaki, l'habit religieux ainsi qu'à Mancie Cheizayémon et à Michel Chivochi Tayémon. Leurs compagnons reçurent dans la même prison l'habit et la courroie. Dans l'année que dura leur captivité, ces zélés catéchistes ramenèrent plusieurs apostats, et convertirent de nombreux infidèles. Ounémé, se sentant impuissant à les réduire, finit par les envoyer à la mort. Ils s'agenouillèrent pour entendre la sentence qui les condamnait à être décapités. Ils sortirent de la prison le 28 octobre, avec un autre chrétien nommé Melchior Moro Ariyémon. Ils étaient revêtus de leur habit religieux, ou portaient la courroie de Saint-Augustin. Chacun avait, attachée au dos, la banderole, avec la sentence ordinaire. Dans le chemin, ils avaient commencé de prêcher aux infidèles. Mais les satellites exaspérés leur passèrent une corde au travers de la bouche, afin de les rendre

muets. Ils arrivèrent ainsi au lieu du martyre, appelé Fonconofara. Tous furent décapités, à l'exception de Laurent, qui fut divisé en deux, depuis l'épaule gauche jusqu'au-dessous du sein droit. Le Bienheureux Jean Chozambouro avait alors dix-huit ans.

Les corps dépouillés furent taillés en mille pièces, jetés au feu et réduits en cendres ; les cendres furent jetées à la mer. On ne put recueillir qu'un peu de sang.

*
* *

Be Claire, Japonaise, née en Omoura, épouse du B. Dominique Yamanda, affiliée au Saint-Rosaire, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, joúr du Grand-Martyre, à l'âge de quarante-deux ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Costanzo, Camille, Prêtre de la Compagnie de Jésus. Il naquit d'une très noble famille à la Motta Bolavina, en Calabre, à douze lieues de la ville de Gérace. Après avoir achevé son cours d'humanités, il alla étudier le droit civil à Naples. Il porta ensuite les armes pendant quelque temps. Enfin, ennuyé du monde, il lui tourna le dos et se dévoua au service de Dieu dans la

Compagnie de Jésus; il avait alors vingt ans. Il demanda et obtint la mission de Chine, afin de travailler et de souffrir pour Jésus-Christ. Il passa aux Indes en 1602, à Macao en 1603, et n'ayant pu entrer en Chine, il fut envoyé au Japon; il échappa heureusement à une formidable tempête, et aborda à Nangasaki, le 17 août 1605. Il travailla pendant neuf ans à Cocoura et à Sacaï. L'édit de bannissement général des religieux, en 1614, l'ayant obligé de sortir du Japon, il se réfugia à Macao. Là il se perfectionna dans la langue japonaise, et étudia les livres chinois, pour mieux réfuter les erreurs religieuses. Après avoir pénétré les ténèbres des bonzes, il composa un excellent livre contre le « Bouppo », livre de la doctrine des sectes. En 1621, il se déguisa en soldat et retourna au Japon, pendant que sévissait la persécution.

C'est le 15 septembre de l'année suivante, qu'eut lieu à Firando le mémorable triomphe du B. P. Camille Costanzo. Après avoir accompli son ministère dans cette ville, le Père visita les environs, à la distance de quatre à cinq lieues. Il recueillit des fruits spirituels abondants à Tatchinofama dans l'île Ikitsouki. Voulant visiter aussi la petite île de Nochima, située à dix lieues environ d'Ikitsouki, le religieux se mit en mer avec Jean Zayémon, son hôte et son catéchiste. Sur la même barque

étaient Nicolas, Frère de la Compagnie, Gaspard Cotenda, catéchiste; Augustin Ota, Cambo de l'église de Firando, un serviteur et deux mariniers chrétiens. Il demeura trois jours à Nochima, et passa dans l'île d'Ouki, éloignée d'une demi-lieue et la principale des îles de Goto.

Une femme chrétienne, espérant convertir son mari païen, lui découvrit la présence du Père. Cet homme alla le dénoncer au gouverneur Gotondono. Les satellites envoyés par ce seigneur, trouvèrent le Père seul; le Frère était absent. Mais ils saisirent tous ceux qui avaient accompagné le Père ou qui l'avaient assisté. On prit à Nochima Augustin Ota et Gaspard Cotenda, et, à mesure qu'on les découvrait, tous les coopérateurs d'une œuvre aussi sainte, et si digne de sa récompense, c'est-à-dire du martyre.

Le P. Camille Costanzo présenta ses mains aux soldats. Mais à la vue d'un personnage aussi vénérable, ceux-ci n'osèrent employer la rigueur; et par respect, selon les mœurs japonaises, ils convièrent le Père à un repas de cérémonie : le Père refusa d'y prendre part.

Le Père et ses compagnons furent conduits à Ikinochima, où étaient prisonniers les PP. Louis Florès, Dominicain, et Pierre de Zuñiga, Augustin, ainsi que le capitaine Firayama. Bien-

tôt après, tous ces confesseurs furent dirigés vers Firando. A Ikitsouki, les officiers de justice changèrent de dessein, et, laissant là les autres, conduisirent seulement à Firando le Père Camille, Augustin Ota et Gaspard Cotenda. Mais Gaspard fut mis dans la prison publique.

Dans cette occasion, le prince de Firando fit plusieurs victimes. En partant d'Ouki, le Père Camille avait remercié Jean Zayémon de tous ses services, et l'avait encouragé, par les entrailles de Jésus-Christ, à correspondre au divin amour. Zayémon se montra fidèle, et, le premier de ses compagnons, obtint la palme du martyre. Dans l'étroite prison de Tatchino-fama, où il demeura trente-trois jours, il fut visité souvent par sa vieille mère, qui le consolait par ses tendres exhortations; mais à la vue de sa femme et de son jeune enfant, il pria sa femme de ne plus revenir, afin que les affections sensibles ne l'empêchassent point d'élever son esprit vers Dieu, son souverain bien et sa prochaine récompense.

Le 27 mai, Jean Tencamoto Zayémon, hôte du Père Camille, et Damien Israï Indégoutchi, patron de la barque, furent décapités. Jean avait eu le cou serré très étroitement avec la corde, afin qu'il ne pût parler. On les conduisit à la petite île Nécayénochima. Dans la barque, Damien prit une rame et seconda les rameurs, en

chantant les louanges divines. Au lieu même du supplice, on attacha sur la tête de Jean Zayémon une bandelette avec une formule idolâtrique : ne pouvant l'arracher, il s'écriait, autant qu'il le pouvait faire, qu'il était chrétien, Jean fut décapité le premier. Damien releva sa tête et la baisa, puis il prononça ces paroles : « Loué soit le Très Saint-Sacrement ! » et il tendit le cou au bourreau.

Le P. Costanzo dut attendre dans la geôle de Firando la décision du gouverneur de Nangasaki. L'ordre qui vint, émané directement de l'empereur, portait que le Père serait brûlé vif à Firando : il y fut conduit le 15 septembre.

Le supplice du P. Costanzo fut d'autant plus solennel, qu'il se trouvait alors dans le port de Nangasaki, treize navires hollandais et anglais, et que l'on voulut donner cette exécution en spectacle aux étrangers : parmi la foule immense se trouva donc un grand nombre d'Européens hérétiques, venus des extrémités du monde, pour contempler le triomphe de la foi catholique, désertée par leurs pères.

Le lieu désigné fut Tabira, situé vis-à-vis de Firando, sur le bras de mer qui sépare le fort de la cité. C'était un espace ouvert et visible de toutes parts. La barrière était à cent pas de la mer, le P. Costanzo franchit rapidement ce court intervalle ; puis, saluant avec noblesse le

magistrat président, il alla se livrer aux exécuteurs. On l'attacha faiblement avec des roseaux.

Ce Père était beau de visage et d'une taille très élevée; son apparence était austère, et on le contemplait avec vénération. De sa colonne, il adressa la parole au peuple, s'exprimant successivement dans les trois langues, japonaise, portugaise et flamande, avec une gravité et une autorité singulières. Les ministres le laissèrent longtemps parler avant d'allumer le feu.

Le Père avait pris pour texte ces paroles de la sainte Ecriture : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps. » et sa radieuse éloquence, émanant de cette chaire sublime, pénétrait jusqu'au fond des âmes. Le martyre signalait son holocauste et l'effusion de son sang, comme preuve sensible de la foi en Jésus-Christ, que depuis tant d'années il avait prêchée au Japon.

Quand les flammes s'élevèrent en pétillant autour de son corps, il demeura toujours immobile et plein de sérénité, sans interrompre jusqu'à la fin sa prédication sublime. On l'entendit répéter plusieurs fois en japonais : « Oh! que je suis bien! » parole usitée au Japon dans l'effusion de la joie. Puis au milieu des tourbillons de fumée et du sein même des flammes, il entonna ce chant glorieux de tous les martyrs ; « Vous, toutes nations, louez le Seigneur! » jusqu'à la fin; et prononçant par cinq fois le

mot : « Saint ! » comme s'il était déjà parmi les séraphins, il rendit son âme au Seigneur, et alla continuer le divin cantique dans l'éternité des temps.

Ses vêtements étaient tout à fait consumés, et son corps apparut de couleur blanche, puis noire. Ses reliques furent jetées à la mer, et les chrétiens n'en purent rien sauver.

Le B. Camille Costanzo était âgé d'un peu plus de cinquante ans; il avait trente ans de Compagnie, et était profès des quatre-vœux.

*
* *

B. Cotenda, Thomas Kiouni, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 27 novembre 1619, à l'âge d'environ quarante ans. Le B. Thomas Cotenda était d'une des premières familles de Firando, et si proche parent du prince, qu'à défaut de ligne directe, il lui succédait de plein droit. Chrétien de naissance, il avait vingt-deux ans, quand le prince édicta des ordres impies contre les chrétiens. Thomas, pour garder sa foi, s'exila volontairement avec Jérôme son père et neuf cents personnes de leur famille et de leur maison, qui les accompagnèrent à Nangasaki. La vie de Thomas fut pour ainsi dire une chaîne de vertus; il était si affamé du martyre que l'appréhension de mourir

naturellement le faisait palpiter et comme défaillir.

* *

B. Cotenda, Gaspard, Tertiaire profès de Saint-Dominique, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 11 septembre 1622. Ce bienheureux, originaire de Firando, mais né à Nangasaki, était de naissance illustre et proche parent des nobles chrétiens, chefs des exilés de 1598. Il était âgé de vingt ans et avait été successivement catéchiste des PP. Jésuites Sébastien Kimoura et Camille Costanzo, et des PP. Dominicains. (Voir B. Costanzo.)

*
* *

B. Coufioyé, François, né en Tchicoungo, Tertiaire de Saint-François et hôte des missionnaires, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 27 août 1627. (Voir B. François de Sainte-Marie.)

*
* *

B. Coufioyé, Pierre, ou F. Pierre de la Mère de Dieu, Oblat profès de l'Ordre de Saint-Augustin, né à Mayezawa, village du Wochou,

d'un père infidèle et d'une mère chrétienne, décapité pour la foi, à Fonconofara, près Nangasaki, le 28 octobre 1630, à l'âge de trente ans. Il avait accompagné le P. François de Jésus, des Augustins, dans les montagnes d'Youkinoura, et avait été pris avec lui. (Voir B. Chozambouro.)

* * *

B. Courobioyé, François, né en Tchicoungo, Tertiaire de Saint-Dominique, hôte et catéchiste des Religieux, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 16 août 1627.

* * *

B. Coyananghi, Thomas, Japonais, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622. (Voir B. Florès.)

* * *

B. Denchi, Jacques Matsouwo, Japonais, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622. (Voir B. Florès.)

*
* *

B. Diaz, Michel, Japonais et commerçant, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622. (Voir B. Florès.)

*
* *

B. Dominique du Rosaire, Frère oblat de l'Ordre de Saint-Dominique, Japonais du Tchicoungo, fils du B. Mathias Nacano, décapité pour la foi à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de 19 ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Dominique Mangochitcho, Japonais de la province de Fiounga, Frère de l'Ordre de Saint-Dominique, catéchiste du P. Zumarraga, brûlé vif pour la foi, près d'Omoura, le 12 septembre 1622. (Voir B. Franco.)

*
* *

B. Dominique de Nangasaki, Japonais, Frère de l'Ordre de Saint-François, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628.

*
* *

B. Dominique, fils du B. Jean Tomachi, Tertiaire de Saint-Dominique, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628, à l'âge de seize ans.

*
* *

B. Dominique, fils du B. Louis Nifachi, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 28 septembre 1628, à l'âge de deux ans.

*
* *

B. Fachizo, Laurent, Tertiaire profès de l'Ordre de Saint-Augustin, Japonais du bourg de Sazoco, en Omoura, divisé en deux et mort pour la foi, à Fonconofara, près Nangasaki, le 28 octobre 1630, à l'âge de vingt-cinq ans. (Voir B. Castellet.)

*
* *

B. Fayachida, Jacques, Japonais, Tertiaire de Saint-Dominique, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628.

*
* *

B. Fernand de Saint-Joseph ou Ayala, Prêtre de l'Ordre de Saint-Augustin, théologien et prédicateur. Il naquit, en 1575, de nobles parents, Hernando de Ayala et Maria Fernandez, à Vallesteros, territoire de l'archevêché de Tolède, entre Ciudad Réal et Almagro. Il fut élevé à Marchena par un vertueux prêtre, son oncle, précepteur des jeunes ducs d'Arcos, et partagea l'enseignement de ces jeunes seigneurs. A l'âge de dix-huit ans, il prit l'habit des Augustins au couvent de Montilla et fit profession le 19 mai 1594, jour de l'Ascension. Il enseigna les arts à Alcala de Hénarès.

Désigné pour le Japon, il voulut échanger, en signe de renoncement, le nom d'Ayala pour celui de saint Joseph. Il quitta l'Espagne en 1603, arriva en 1604 aux Philippines, et entra au Japon, en 1605, avec le P. Eustache Ortiz, prieur du couvent du Saint-Esprit de Boungo. Il apprit bientôt la langue et exerça le saint ministère en Boungo et en Firando. Etant passé dans la région de Saiki, il y fonda un couvent sous l'invocation de saint Joseph, et de là, s'étant rendu dans le Fiounga, il construisit une église à Angata, la capitale, la dédiant à Saint-Nicolas de Tolentino. Il fit huit mille chrétiens dans cette dernière province.

En janvier 1607, il se rendit à Manille pour chercher de nouveaux ouvriers, et, ne trouvant son repos que dans l'apostolat, il revint dans la même année comme vicaire provincial. Il travailla jusqu'en 1612 dans sa mission, et voyant la persécution s'élever, et la difficulté de se maintenir dans l'intérieur de l'empire, il entreprit de fonder un couvent et une église de son Ordre à Nangasaki, sous l'invocation de saint Augustin. Il en fut nommé le premier prieur dans la Congrégation intermédiaire de la province des Philippines, en mai 1613. La partie de la cité qui lui fut attribuée comme juridiction s'étendait à partir du couvent, dans la direction de l'orient, jusqu'à la rivière, et comprenait plus de dix mille chrétiens, en quatre mille maisons.

En 1614, pendant la persécution, les religieux restés à Nangasaki secoururent autant qu'il était en eux les chrétiens d'Arima. Le P. Fernand de Saint-Joseph, qui s'était échappé sur une barque, visita successivement plusieurs chrétientés.

L'année suivante éclatait, entre Daïfousama et Findeyori, fils de Taïcosama, une guerre terrible. L'armée de Findeyori, remplie de chrétiens, avait au milieu d'elle plusieurs missionnaires, accourus à l'envi pour y prodiguer leur ministère. Aux premiers bruits de cette

guerre qui se termina par l'incendie d'Ozacca et le triomphe de Daïfousama, le P. Fernand de Saint-Joseph avait fait quatre cents milles sur une barque de pêcheur, avec le P. Pierre-Baptiste, Franciscain, pour aller s'enfermer dans le camp de Findeyori. Le P. Apollinaire Franco, également Franciscain, partagea leur apostolat. Pendant l'assaut d'Ozacca, les PP. de Saint-Joseph et Franco se trouvaient sur une colline: et, voyant la ville en cendres, ils s'éloignèrent à travers l'incendie, les épées et les flots, ainsi que le P. de Saint-Joseph l'écrivait lui-même en rappelant cette épreuve. Après mille vicissitudes, il se mit au service d'un pauvre aveugle, et se réfugia avec lui dans une masure; les ennemis ayant incendié la masure, il s'éloigna, portant l'aveugle sur ses épaules, et revint à Nangasaki.

On était au mois de mai 1617, et le 22 de ce mois, le P. Pierre de l'Assomption, Franciscain, et le P. Jean-Baptiste de Machado, Jésuite, mouraient pour Jésus-Christ avec tant de courage, que les chrétiens d'Omoura et des contrées voisines prenaient dans ce martyre des forces nouvelles, et que les païens eux-mêmes en étaient dans l'admiration. Des conversions nombreuses et des retours d'apostats eurent lieu de toutes parts. Cet embrasement divin consumait plus encore les cœurs des mission-

naires. Cinq jours après le martyre, le P. Alfonse Navarrete, depuis trois ans vicaire provincial de l'Ordre de Saint-Dominique, et le P. Fernand de Saint-Joseph prirent une résolution héroïque.

Ces deux serviteurs de Dieu jugèrent l'occasion favorable, à cause du mouvement extraordinaire opéré dans les âmes, pour aller prêcher la foi de Jésus-Christ dans tout l'Etat d'Omoura, et y convertir les apostats qui étaient en grand nombre. En effet, le prince avait entraîné dans son apostasie la plupart de ses serviteurs. L'on disait aussi publiquement parmi les chrétiens, que les missionnaires encourageaient à souffrir, et qu'à l'heure de la persécution ils se retiraient eux-mêmes en lieu sûr : les chrétiens mollissaient et devenaient plus faciles à séduire. Les Pères voulurent exhorter par des actions et non pas seulement par des paroles ; leur zèle ardent et le désir de faire disparaître une pierre de scandale dirigea leur intention, et, selon de graves témoignages, une vision sainte acheva de les déterminer.

Avant de partir, les deux Pères écrivirent plusieurs lettres ; le P. Alfonse prescrivit à tous ses religieux d'aller prêcher dans les terres d'Omoura et dans tout l'empire, et le P. Fernand de Saint-Joseph rendit compte à son Ordre des motifs de son apostolat. Le premier permit à

Paul, son catéchiste, et à Gaspard Ficogiro, son hôte, de l'accompagner.

C'était trois jours après le martyre des bienheureux Pères Pierre de l'Assomption et Jean-Baptiste Machado. Ils sortirent vêtus en Espagnols, allant et venant parmi la foule, et, pour commencer leur saint pèlerinage, ils voulurent se rendre à la sépulture de ces bienheureux Pères, afin de vénérer ceux dont ils allaient devenir doublement les frères.

Le premier jour, 25 mai, ils n'allèrent pas au delà de la maison de Paul, dans les faubourgs de Nangasaki ; ils y eurent une entrevue avec le P. François de Moralez, Dominicain. Ils le consultèrent, et celui-ci voulut les éprouver; mais il reconnut bientôt que leur appel était de plus haut que les vocations ordinaires. A Nangasaki, l'on apprit leur voyage, et l'on accourut en foule.

Ils se firent un abri de feuilles à la porte de la cité, et commencèrent à prêcher et à confesser publiquement ; plus de trois mille personnes leur faisaient cortège. Pendant ce court apostolat, la joie des populations était à son comble; de nombreux infidèles se déclarèrent chrétiens, et des apostats vinrent se prosterner à leurs pieds et demander la pénitence. Les religieux donnèrent l'absolution à quelques excommuniés, et conférèrent le sacrement de ma-

riage à plusieurs couples unis selon les coutumes païennes. Partout ils célébrèrent publiquement et librement la sainte messe.

Le 26, ils étaient à Ikiriki, à trois milles de Nangasaki. Ils y passèrent un jour et une nuit; trois cents apostats se remirent sous la discipline de l'Eglise. Parmi ces pénitents était Lin Tomonanga, le gouverneur renégat, qui avait arrêté le P. Pierre de l'Assomption.

Le dimanche, ils purent disposer un autel dans la campagne et célébrèrent la sainte messe devant un auditoire immense. Le P. Fernand prêcha avec un grand zèle. Après la messe, tous deux continuèrent à prêcher et à lire à la multitude des passages de la *Vie des Martyrs* ou du *Guide des pécheurs*, du P. Louis de Grenade, excellemment traduits en japonais. Ils traversèrent un village et arrivèrent à Nangaye, place d'embarquement en avant d'Omoura: ils y demeurèrent quatre jours, et ce fut leur terme. Ils y avaient fait dresser un autel et disposer un oratoire.

Les populations campaient dans la rue; désirant entendre la parole divine, elles ne pensaient pas à l'aliment corporel, et plusieurs manquèrent de nourriture; mais la manne apostolique suffisait à ces affamés spirituels, dépourvus depuis si longtemps. Les deux Pères multipliaient leur charité, mais c'était encore bien

peu pour tant de monde. Cependant ils reconnurent à cette affluence que leur heure allait venir. Ils revêtirent leurs habits réguliers et se firent ouvrir une large tonsure. Ils préparèrent alors une lettre collective adressée au prince, afin de lui dénoncer leur venue, ainsi que leurs charitables intentions à son égard.

Cependant le prince avait connu tous ces événements étranges, la venue des missionnaires, leur apostolat public, et les conversions qui se multipliaient comme les flots de la marée qui monte. Sa politique était anéantie : nouveau Pilate, il avait présumé que deux seuls martyrs le préserveraient d'en faire de nouveaux, et que sa conscience de chrétien apostat, réduite au silence après le premier crime, ne serait plus mise à l'épreuve.

Le ver inexorable et qui ne meurt point agit alors sur son âme, et ses remords provoquèrent un nouveau crime. Un officier principal, envoyé par lui et conduisant plusieurs Bounghios ou juges, et des soldats en grand nombre, s'embarqua la nuit pour Nangaye. Les barques, les lumières et le bruit tumultueux faisaient ressembler ce cortège à la horde judaïque envoyée contre le Sauveur des hommes. Les Pères, à cette vue, entonnèrent le *Te Deum*.

Les ministres de la justice, chrétiens apostats, s'excusèrent avec respect, appuyant la tête

et les mains sur le sol, vis-à-vis des missionnaires qui s'offraient à eux, et dont les vénérables personnes les troublaient profondément. Les Pères remirent leur lettre au lieutenant du prince, et se livrèrent à son autorité.

Le P. Fernand de Saint-Joseph fit présent à un satellite d'un chapeau de séculier, et le P. Alfonse Navarrete donna au principal Bounghio six bougies de cire et un petit présent en monnaie. Gaspard et Paul demandèrent à être faits prisonniers et ne l'obtinrent pas encore. Gaspard Ficogiro, l'hôte du P. Fernand, avait dit aux officiers : « J'ai depuis trois ans conservé ce Père caché dans ma maison à Nangasaki, et je confesse avoir désobéi par là même à l'ordre impérial : si vous voulez m'ôter la vie pour ce crime, je suis à la disposition de vos seigneuries. »

On laissa seulement embarquer Jean, serviteur du P. Alfonse Navarrete, et Thomas, jeune garçon élevé dans l'église de Saint-Dominique, et qui était servant de messe.

Les chrétiens se précipitèrent en foule sur les mains et les habits des Pères pour les embrasser, et se prosternèrent à leurs pieds. On leur coupait des morceaux de vêtement, à titre de reliques. On voulait aussi les délivrer violemment, mais les bons religieux refusèrent.

Les prisonniers furent conduits à Omoura,

devant le prince. Navarrete lui parla généreusement, disant ne point connaître l'empereur du Japon, mais l'empereur du ciel ; et le prince, ne trouvant rien à répondre, fit mettre en prison les deux Pères.

Après trois jours passés à Omoura, le prince fit notifier à ses prisonniers leur sentence de mort, et les fit embarquer, en leur associant Léon Tanaca, hôte, serviteur et catéchiste du bienheureux Père de Machado. On permit à Jean et à Thomas de les accompagner.

De la prison jusqu'à la plage se renouvelèrent les adieux de Nangaye. On était accouru de très loin, les femmes même étaient venues à pied pour obtenir la bénédiction des martyrs. Tous pleuraient sans consolation et criaient de douleur.

Dans le chemin, les deux Pères confessèrent quelques chrétiens ; sur la barque, ils écrivirent un grand nombre de lettres, afin de rendre un témoignage plus solennel, de consoler les chrétiens, et de laisser comme un testament à leurs confrères et aux autres religieux. Ils écrivirent spécialement au P. François de Moralez, supérieur des Dominicains, et au supérieur de la Compagnie de Jésus, pour recommander aux différentes religions la charité et la concorde, non seulement chrétienne, mais apostolique. Ces lettres, pleines de doctrine et de sainteté, furent d'une grande édification.

Le lieu du supplice était à sept ou huit lieues de Nangasaki ; mais on ne s'y rendit pas directement, afin d'éviter le concours et de prévenir l'enlèvement des reliques. On descendit à une île déserte appelée Ousouchima, et ensuite à une autre île, également déserte, appelée Amégora, et à une troisième, appelée Cogoutchi.

Dans la deuxième, le P. Navarrete obtint de se promener à l'écart et put encore confesser des chrétiens ; à la troisième île, une barque apporta les corps des deux premiers martyrs que le tyran venait de faire déterrer, et Léon Tanaca, compris dans la sentence. Jean et Thomas furent laissés à la troisième île.

Lorsqu'on allait à la quatrième île ou Tacachima, les Pères adressèrent à leurs bourreaux d'affectueux remerciements, et voulurent leur présenter, à la manière japonaise, le sacanzouki, ou la coupe des hôtes. Ils avaient fait mettre à part du vin de messe, comme étant le meilleur. Ils venaient de distribuer tout ce qui leur était resté, à l'exception de ce qu'ils voulaient garder jusqu'à la mort. Un seul chrétien déguisé put les accompagner jusqu'à la fin. Le P. Fernand s'était fait façonner une croix en bois, afin de l'avoir entre les mains à l'instant suprême.

A peine arrivés à la dernière île, les martyrs

furent avertis que l'instant était venu, et tous les trois s'agenouillèrent. Le P. Navarrete tenait d'une main un crucifix de Rome, don d'un cardinal, et de l'autre main un cierge ; les deux autres martyrs avaient leurs rosaires, et des cierges allumés. Le P. Navarrete occupait le milieu : le P. Fernand se trouvait à droite, et Léon à gauche.

Le P. Fernand de Saint-Joseph mourut le premier : il avait demandé de baiser l'épée, et l'ayant baisée, il la mit sur sa tête et prononça ces belles paroles : « Notre mort est une épître vivante qui ira en Espagne et à Rome, afin de susciter d'autres ouvriers évangéliques. » Il fut décapité d'un seul coup.

Le P. Alfonse Navarrete le suivit : du premier coup, l'épée lui fendit la tête jusqu'aux oreilles : il put toutefois se relever et regarder le ciel : ce ne fut que le troisième coup qui mit fin à son sacrifice.

Léon Tanaca fut le dernier; il se déclarait bienheureux, quoique indigne, d'être associé dans la mort à ces deux grands missionnaires. Il fut frappé de deux coups.

C'était le jeudi 1er juin 1617. Les chrétiens et les bourreaux eux-mêmes s'empressèrent de tremper des linges et du papier dans le sang. Des ordres rigoureux avaient disposé des corps. On ouvrit les cercueils des premiers martyrs, et

l'on réunit le bienheureux P. Alfonse Navarrete au bienheureux Jean-Baptiste de Machado, et le bienheureux Fernand de Saint-Joseph au bienheureux Pierre de l'Assomption. Ainsi le Seigneur avait voulu consacrer par une étroite alliance la fraternité des quatre Ordres qui évangélisaient le Japon.

*
* *

B. Fernandez Ambroise, Frère de la Compagnie de Jésus. Il naquit à Sisto, dans le diocèse de Porto. Il s'adonna au commerce dès sa plus tendre jeunesse, puis étant passé aux Indes en 1570, à l'âge de vingt ans, il y porta les armes. Ayant été jeté par la tempête sur les côtes de la Chine, il passa de là au Japon, où il fut reçu dans la Compagnie de Jésus en 1577, à l'âge de vingt-six ans. Il y devint Frère Coadjuteur en 1591. Il y menait depuis bien des années une vie exemplaire et toute de dévouement, lorsque le 13 décembre 1618, il fut pris, à Nangasaki, avec le P. Charles Spinola, dans la demeure de Dominique Jorge, leur hôte. Le même jour, et peu auparavant, les satellites avaient aussi arrêté les PP. Ange Orsucci et Jean de Saint-Dominique, Dominicains, et deux chrétiens, Cosme Takeya, l'hôte des Pères, et Thomas, catéchiste

du P. Alfonse Navarrete. C'était au milieu de la nuit.

Le matin, on conduisit les prisonniers, y compris deux serviteurs de Jorge, Jean Tchoungocou et un autre, devant Gonrocou, gouverneur de la ville. Celui-ci, après un examen sommaire, leur intima l'ordre du souverain. Les accusés répondirent qu'ils agissaient par le commandement d'un autre souverain, supérieur à ceux de la terre, et qui était le Dieu tout-puissant. Alors les quatre religieux, le catéchiste Thomas et les deux serviteurs furent envoyés à la prison d'Omoura; et les deux hôtes Takeya et Jorge, et sept voisins solidaires avec Takeya, furent conduits à la prison de Nangasaki.

Les souffrances que les bienheureux confesseurs eurent à endurer dans la prison d'Omoura étaient un martyre plus cruel que le feu. Consumés par la faim, exposés sans défense aux intempéries de l'air, ensevelis, pour ainsi dire dans les immondices, ils n'existaient que par miracle : ils étaient appelés à d'autres combats.

Cependant Dieu permit que le plus âgé, le plus débile de tous, le Frère coadjuteur Ambroise Fernandez fût atteint d'apoplexie, et succombât dans la nuit même le 7 janvier 1620. Le P. Spinola rapporte les circonstances de sa mort dans une lettre qu'il adressa au P. Provincial. On ne peut mieux faire que de citer ce

témoin oculaire : « Beaucoup et de graves motifs me pressent d'écrire à Votre Révérence, mais surtout l'heureux départ de notre très vertueux vieillard Ambroise Fernandez. Tous furent émerveillés de le voir se dégager si prestement des liens de cette vie. Il mangeait très difficilement et très peu, car on ne lui donnait rien de mangeable. Survint un froid si glacial qu'il perdit la voix, le mouvement, et resta frappé d'apoplexie. On a eu quelque idée d'empoisonnement, à cause de la quantité de sang qu'il a vomi. Il expira vers minuit et resta si chaud qu'il semblait plus vivant que tout autre.

Aussitôt qu'il eut été frappé par la maladie, quoiqu'il se fût confessé et qu'il eût communié ce jour-là même, je lui demandai à haute voix s'il se repentait sincèrement de tous les péchés de sa vie. Il fit signe que oui, et je lui donnai l'absolution. Je lui demandai s'il mourait volontiers de faim pour l'amour de Jésus-Christ. Il put répondre : « Qu'il soit fait de moi ce qu'il plaît à Dieu. » Je lui demandai s'il voulait recevoir l'Extrême-Onction pour se fortifier dans ce dernier combat. Il prononça un dernier oui très intelligiblement. Nous étions au milieu de la nuit. Le voyant toucher à son dernier moment, je demandai par pitié une lumière aux soldats, afin de pouvoir lui administrer les saintes huiles. Je ne pus l'obtenir. Alors je me décidai à allumer

une mèche d'arquebuse, ce qui me donna le moyen de lui faire les onctions sacrées. Il s'en alla dans la demeure des Anges, comme nous le croyons, avec un visage angélique, accompagné du chant des psaumes et des litanies, et au milieu de ces bons religieux; puis un d'eux, qui faisait les fonctions de choriste de semaine, entonna le psaume : « *Laudate Dominum, omnes gentes* », en actions de grâces. Tous pleuraient de joie autour de moi; ils me portaient envie d'avoir un compagnon martyr, qui était parti de ce monde, muni de tous les sacrements. Ils espéraient que, dans le ciel, celui qui, sur la terre, avait été si aimable et si aimé, leur serait un intercesseur commun. Mon heure n'est pas encore venue; mais j'ai cette confiance en la bonté de Dieu que je le suivrai bientôt, car j'attends dans deux ou trois jours l'issue de mon procès et la sentence de mort à laquelle je serai condamné. Comme je me réjouis infiniment d'avoir mon très cher compagnon au ciel, aussi j'ai bien de la douleur de ne l'avoir pas servi et traité selon ses mérites. J'en avais bien le désir, mais les moyens me manquaient. Il est mort le septième jour de janvier 1620, âgé de soixante-neuf ans. »

Le corps du B. Ambroise Fernandez resta trois jours dans la prison, sans que les gardes se souciassent de l'ensevelir. Enfin ils l'emportè-

rent et l'inhumèrent près de la dernière des palissades qui servaient de clôture. Le P. Spinola recueillit des cheveux du Bienheureux Frère, et un enfant parvint à dérober l'un de ses os. Cette dernière relique fut portée à Macao, et renfermée dans un vase d'argent.

*
* *

Be Fernandez, Isabelle, Japonaise, Épouse du B. Dominique Jorgé, affiliée au Saint-Rosaire, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de vingt-quatre ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Ficogiro, Gaspard, Japonais de Nangasaki, hôte des Religieux et Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Boccabéô, île du port de Nangasaki, le 1er octobre 1617. Ayant eu la consolation, lui et son bienheureux compagnon, André Yochinda, d'être confessés, à travers les grilles de leur prison, par le P. de Rueda, Dominicain, ils comparurent tous deux devant le juge, rendirent témoignage à la foi, et déclarèrent qu'ils avaient agi en qualité de chrétiens en recevant les missionnaires, et que d'ailleurs il leur était trop pénible d'être sans leurs Pères spiri-

tuels, pour ne pas les accueillir, même au prix de leur vie.

Le juge, estimant superflu de les presser davantage, ordonna qu'ils fussent conduits à l'île appelée Boccabéô, située à l'entrée du port de Nangasaki, pour y être décapités : on les fit sortir en secret pour éviter les chrétiens. Ils subirent leur martyre aux premiers rayons du jour, en présence de milliers de fidèles, Japonais, Portugais et Castillans. Leurs corps furent jetés à la mer. (Voir B. Fernand de Saint-Joseph.)

*
* *

B. Fimonoya, Michel, Tertiaire de Saint-Dominique, Japonais, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 16 septembre 1628.

*
* *

B. Fimonoya, Paul, fils du B. Michel Fimonoya, Tertiaire de Saint-Dominique, mis à mort pour la foi, à Nangasaki, le 16 septembre 1628.

*
* *

B. Firayama, Joachim, noble Japonais, capitaine de navire, Confrère du Saint-Rosaire, brûlé vif et à feu lent pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622. Le corps du bienheureux Joachim Firayama ou Diaz fut concédé par faveur

spéciale des gouverneurs de la ville à un noble Japonais de Nangasaki. (Voir B. Florès.)

*
* *

B. Florès, Louis, Prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il était né à Anvers, entre les années 1565 et 1570, et s'appelait réellement Frayrin ou Froryn. Mais le roi Philippe II ne permettait pas de s'embarquer pour les Philippines à ceux de ses sujets qui n'étaient pas nés sous sa couronne, et les religieux d'origine étrangère adoptaient un nom espagnol. Le P. Louis Florès passa avec ses parents en Espagne, et d'Espagne au Mexique, où il devint fils du couvent de Saint-Hyacinthe de Mexico. Il se rendit aux Philippines en 1602, et à la Nouvelle-Ségovie, en 1609. Il s'embarqua le 6 juin 1620 pour le Japon et y arriva le 4 août suivant, dans les circonstances que nous allons dire, et qui motivèrent son arrestation et plus tard sa condamnation à mort. Enfin il fut brûlé vif et à feu lent pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622.

Les Pères de la province Augustine des Philippines étaient réunis pour le chapitre provincial de 1620, lorsqu'ils reçurent deux lettres des Japonais chrétiens dont le P. de Zuñiga avait été deux ans auparavant le pasteur très aimé : dans ces deux lettres dont l'une était

adressée au chapitre et l'autre au missionnaire lui-même, les Japonais exprimaient leurs souffrances et leurs besoins, et réclamaient le Père comme leur consolateur et leur guide. Après s'être consultés sur les fruits à espérer, si l'on envoyait le P. de Zuñiga, les Pères du chapitre l'appelèrent au milieu d'eux, et lui proposèrent les avantages apparents de ce nouveau voyage au Japon.

L'humble religieux déclara qu'il obéirait sans hésiter; en même temps, il représenta qu'étant connu de tous dans Nangasaki, il n'était point celui qu'il fallait choisir, et qu'il serait saisi par les persécuteurs dès son arrivée. Un grand fruit, sans doute, pouvait résulter de sa capture, et surtout de son martyre, s'il en obtenait la grâce; mais le vœu principal des chrétiens ne serait pas rempli.

Les Pères du chapitre hésitèrent quelque temps; mais croyant devoir condescendre aux vœux des Japonais, et déterminés par la promesse faite par ces derniers de venir au-devant du Père, avant que le navire parvînt au port, et de l'abriter en lieu sûr, ils résolurent le départ. Le P. de Zuñiga se tint préparé, mettant l'avenir entre les mains de Dieu. Dieu permit le voyage, et accepta le sacrifice.

Dans le même temps, les PP. Dominicains apprenaient la captivité de plusieurs de leurs

frères, et le P. Louis Florès qui avait longtemps exercé la vie active en cultivant une chrétienté de la Nouvelle-Ségovie, et qui vivait alors à Manille dans l'oraison et la contemplation, se sentit enflammé du désir de la mission japonaise, qui pouvait lui enfanter des souffrances, et peut-être le martyre.

Il était d'un âge avancé, débile et infirme ; mais Dieu voulut que son zèle fût agréé ; d'ailleurs, le dévouement d'un si zélé missionnaire n'était-il pas d'une infinie valeur?

Les deux religieux furent associés pour le voyage, et partirent le 4 ou 5 juin, sur le bâtiment d'un Japonais chrétien, nommé Joachim Diaz ou Firayama. Deux Espagnols séculiers se trouvaient sur le navire.

Le mauvais temps obligea de jeter à la mer une partie des marchandises, et de débarquer à Macao, où le P. Antoine du Rosaire, Dominicain, administrateur du diocèse, fit le plus affectueux accueil aux deux Pères.

On repartit de Macao le 2 juillet, et le 22 du même mois, le navire se trouvait en vue de Formose, à cent dix lieues du Japon, lorsqu'il fut rencontré par le bâtiment anglais, l'*Elisabeth*, détaché de la flotte qui croisait devant Macao. Par prudence, le capitaine Firayama fit cacher les religieux au milieu de ses marchandises. C'étaient des cuirs de cerf, abondants aux

Philippines, et très recherchés au Japon pour la confection des chaussures. Pendant un jour et une nuit, les Pères demeurèrent au milieu d'une odeur insupportable, souffrant cruellement de la faim et de la soif. Cependant les Anglais, après un jour de pourparlers, finirent par s'emparer du navire japonais, et firent passer l'équipage à leur bord. Ils reconnurent bientôt le caractère ecclésiastique de deux des passagers à la modestie de leur apparence et à leur austérité de vie. La découverte les remplit de joie: car, d'après les édits impériaux, le navire devenait de bonne prise. Bientôt ces pirates rencontrèrent d'autres bâtiments hollandais et anglais, associés à leurs brigandages, et la capture fut déclarée commune.

Les Espagnols s'attendaient à être pendus aux vergues, ou cousus dans des voiles et jetés à la mer; mais Dieu réservait les prêtres et le capitaine pour le martyre, et les deux marchands espagnols pour une captivité de plusieurs années.

Les quatre passagers échurent aux Hollandais, et le navire fut conduit au port de Firando, où l'on arriva le 4 août. Sur le navire, on avait mis les prisonniers aux mêmes fers, de sorte que l'un d'eux ne pouvait se mouvoir sans tirer à lui les autres. Le capitaine Firayama, étant Japonais, fut laissé libre jusqu'à preuve du crime.

Le 5, on descendit à terre. A peine informé de l'événement, le P. Barthelémi Gutierrez, supérieur des Augustins, avait entrepris de délivrer les religieux et les Espagnols en les faisant enlever sur le navire. On arriva trop tard : les prisonniers étaient débarqués.

Le facteur ou président hollandais, Jacques Specx, et les capitaines hollandais et anglais interrogèrent les deux Pères, afin de savoir s'ils étaient des religieux, et de constater ainsi la validité de la prise. En effet, l'empereur avait édicté la peine de mort et la confiscation de tous les biens contre quiconque introduirait des religieux au Japon. Et ce n'était pas violer la paix publique que de saisir les coupables et de capturer leurs marchandises. Les pirates hollandais exécutaient ainsi les lois impériales, sans être obligés, pour dissimuler leur brigandage, de jeter les gens à la mer.

On avait découvert les lettres du provincial des Augustins, qui conféraient au P. de Zuñiga le titre de vicaire provincial avec autorité sur ses confrères du Japon, ainsi que l'obéissance donnée au P. Florès pour le provincial des Dominicains, et une lettre adressée au vicaire provincial de Saint-Dominique au Japon.

On n'obtint des deux Pères aucun éclaircissement, et on les mit dans une fosse ténébreuse, d'une brasse de largeur et de quatre de lon-

gueur. Ils y restèrent treize jours, n'ayant pour aliments que du riz et de l'eau, et couchant sur la terre nue. On voulait aussi leur faire avouer que le navire et les marchandises n'appartenaient pas à un Japonais, mais à des Espagnols de Manille.

On les retira de la fosse, exténués par le jeûne, et couverts de vermine. Ils furent dépouillés jusqu'à la ceinture, et eurent les mains attachées derrière le dos : puis on les suspendit, comme il était d'usage pour donner l'estrapade, et on leur attacha aux pieds deux boîtes d'artifices, toutes remplies de poudre, les menaçant d'y mettre le feu, s'ils ne parlaient pas. Cependant on s'en tint à la menace, et on les détacha.

Les chrétiens étaient dans la douleur, en voyant torturer les Pères, et ils appréhendaient une persécution plus sanglante. Les païens eux-mêmes en éprouvaient du regret et prévoyaient l'interruption du commerce avec Manille.

Alvaro Muñoz, Espagnol, résidant à Nangasaki, vint à Firando pour visiter le facteur anglais dont il était l'ami. Mais il n'obtint pas que l'on fît passer aux prisonniers des habits et de l'argent, et ne put avoir accès auprès d'eux. Cependant, on élargit un peu leur prison, et on les mit dans un cabinet d'une brasse et demie en tous sens, muni d'une étroite fenêtre, et on

leur donna des habits du pays. Alvaro Muñoz, afin d'obtenir que les religieux fussent mieux traités, dit à Richard Cocks que le P. Pierre de Zuñiga était fils du marquis de Villamanrique, et, n'obtenant rien de plus, il finit par se brouiller avec cet Anglais.

A l'occasion de la capture, deux Japonais, Gaspard Nacamoura et Jean Chiam Gorobioyé, l'un interprète pour les langues espagnole et portugaise, et l'autre écrivain chez les Hollandais, se montrèrent charitables envers les prisonniers, et leur firent passer des lettres et différents secours. Ils furent dénoncés aux magistrats du pays, et moururent martyrs en 1622.

Firayama et les autres intéressés suivaient leur instance en réclamation du navire, et avaient fait parvenir une requête à la cour. Sans doute, en si haut lieu, la piraterie des Hollandais n'était pas approuvée, mais leurs présents furent tout-puissants, et le conseil impérial donna commission au prince de Firando et à Gonrocou, gouverneur de Nangasaki, de vérifier l'allégation des Hollandais.

Le secrétaire du prince de Firando vint interroger les prisonniers. Le P. Florès répondit, au nom des deux, que les religieux n'allaient point habillés comme on les avait vus, c'est-à-dire en marchands qui viennent pour le commerce. Leur principal motif, en niant leur

qualité, était de ne pas causer la mort de l'équipage et peut-être l'apostasie de nombreux chrétiens. Le facteur avait rédigé d'avance une déclaration qu'ils refusèrent de signer.

Après quelques jours, Gonrocou délégua son propre secrétaire pour interroger les Pères dans la résidence du prince. Joachim Firayama fut amené à l'audience. Les Pères furent menacés de rigoureux tourments.

Les Hollandais et les Anglais montraient une insistance extrême, et s'engageaient à prouver leurs assertions, ajoutant que la cause était du ressort impérial. Les juges et les Hollandais, chacun de leur côté, écrivirent à l'empereur, et les Hollandais offrirent de faire une enquête à Manille même, et ils l'entreprirent. A Manille, on fut informé de leurs manœuvres, qui n'obtinrent aucun résultat.

Le P. Richard de Sainte-Anne, commissaire de l'Ordre de Saint-François, réussit, le 18 octobre, à mettre en liberté le P. de Zuñiga et les deux séculiers espagnols. Mais ce ne fut que pour peu d'instants : les fugitifs furent poursuivis et repris. Alvaro Muñoz fit une autre tentative, mais encore inutile.

Il serait trop long de rapporter ici les interrogatoires multipliés, les mauvais traitements et les tortures même que les Pères eurent à subir pendant les mois qui suivirent. Enfin le 30 no-

vembre 1621, le P. de Zuñiga, dont l'identité devenait de plus en plus incontestable, se déclara religieux. On lui en fit écrire et signer l'acte, destiné pour l'empereur, avec la traduction japonaise au verso. Il y était exprimé que Zuñiga, qui avait gardé le silence an milieu des tourments, avouait librement, à cause des matelots japonais ignorants de sa qualité, et dont la vie pouvait être compromise.

Le Père fut remis par les Hollandais aux juges pour être à la disposition de l'empereur; et les juges, en attendant la décision impériale, lui laissèrent le choix de la prison, soit celle de Firando, soit celle des Hollandais. Zuñiga préféra son ancienne prison, celle des Hollandais, afin de pouvoir informer ses compagnons de l'issue du procès, et il fut remis aux Hollandais jusqu'à nouvel ordre. Avant de retourner chez eux, le Père revêtit l'habit religieux et se fit ouvrir la tonsure. Les Hollandais l'emmenèrent et pour plus de sécurité, le donnèrent à surveiller à un Bounghio japonais. On lui construisit une espèce de cage, de deux brasses de long, d'une et demie de large et d'autant de haut, dans une île déserte appelée Ikinochima. Il y entra le 23 décembre 1621.

A cette époque, on constitua prisonniers le capitaine Firayama et les autres marins, laissés libres jusqu'alors. Le P. Louis Florès,

tenu pour séculier, fut laissé chez les Espagnols.

Cependant, de nouvelles tentatives eurent lieu pour délivrer le P. Florès. Le P. Collado, Dominicain, se servit d'un chrétien nommé Louis Yakichi. Celui-ci, des aumônes recueillies parmi les Portugais, acheta, au prix de quatre cents taels, les services d'un valet des Hollandais, qui devait ouvrir la porte de la geôle. Mais ce Hollandais, s'effrayant, revint sur sa parole, et l'affaire fut manquée.

On essaya d'une autre industrie. Le vénérable Père allait tous les deux jours, par l'ordre des Hollandais, répandre tous les vases de garde-robe, à la poterne qui donnait sur la mer. On avertit le Père qu'à un certain jour on irait l'attendre et qu'il devrait se laisser glisser le long d'une corde. Le fidèle Yakichi et ses compagnons l'attendraient au pied des murailles. En effet, le 4 mars 1622, l'évasion fut tentée, mais d'une façon malheureuse. La corde se rompit, et le P. Florès tomba dans la mer par une brasse de fond. Le flot qui s'écoulait faillit l'entraîner, en raison de sa faiblesse. Toutefois il put, en nageant, atteindre la barque, et l'on hissa la voile. Par un autre accident, le cordage principal venant à se rompre, la voile s'abattit. Les Hollandais, qui s'étaient mis à la poursuite, gagnaient de vitesse, et les fugitifs, tirant leur

embarcation à la plage, s'enfoncèrent dans la montagne. On les y poursuivit, et on parvint à les saisir. On ramena le P. Florès à la prison, avec Yakichi, et on les mit tous deux dans les ceps. On rétrécit encore la petite lucarne par où pénétraient l'air et la lumière. Les autres mariniers furent jetés dans la prison publique.

On avait saisi sur Yakichi les lettres du P. Collado se rapportant aux aumônes : ces lettres devinrent une occasion de scandale, et provoquèrent d'interminables enquêtes.

Les juges, après avoir fait interpréter ces lettres, firent amener les prisonniers. On commençait à donner la torture à l'un des Japonais, quand le P. Florès, afin de prévenir de nouvelles rigueurs, crut essentiel de déclarer sa qualité de religieux. C'était le 5 mars. Le prince de Firando fit dresser un procès-verbal en forme, afin de l'adresser à l'empereur. Les Hollandais célébrèrent ce nouveau succès par une autre salve de leur artillerie.

Le P. Florès reçut alors des habits religieux, et fut envoyé à Ikinochima, sous la garde des Japonais. Il y retrouva son cher compagnon le P. de Zuñiga.

Gonrocou se voyait obligé, par la confession des deux religieux, de monter vers la cour et d'informer l'empereur. En même temps, il prévoyait que ses rapports anciens sembleraient

des mensonges. Le seigneur de Firando et les Hollandais allaient croître en estime, et lui-même serait disgracié. Le Chôgoun, aux premières paroles, s'écria, plein de colère : « Se peut-il qu'au mépris de mes lois ces exilés reparaissent; rien ne leur reste à oser, si ce n'est de conquérir mes domaines? » Mais sa fureur ne connut plus de bornes, au récit de la tentative du P. Collado, qu'il tint pour une injure faite à sa personne, et un attentat de lèse-majesté.

Il enjoignit à Gonrocou de repartir immédiatement, et de faire périr dans les flammes les deux religieux et le capitaine du navire. Il commanda que leur supplice eût lieu avec aggravation de peine.

Le Chôgoun porta le même arrêt contre tous les prêtres et prédicateurs de l'Evangile, et contre leurs hôtes, qui se trouvaient en différentes prisons. Il ordonna de décapiter les femmes des hôtes et leurs enfants en bas âge, les voisins chrétiens, les marins et passagers du navire. également chrétiens; enfin il comprit dans la sentence les femmes et les enfants de plusieurs martyrs, immolés trois ans auparavant.

Gonrocou, durement traité par l'empereur, et rendu responsable sur sa tête de l'exécution rigoureuse des ordres, s'exaspéra contre les chrétiens, et résolut de tout accomplir sans

miséricorde. Il revint le 27 juillet et se mit de suite à l'œuvre.

Il fit amener à son tribunal le capitaine Firayama, les matelots et les passagers du navire. Tous, excepté deux, demeurèrent fermes dans la foi. Dix sur quatorze furent destinés au martyre ; on renvoya les quatre autres. Deux des passagers que le gouverneur n'avait point cités, embrasés d'une sainte ardeur, vinrent s'offrir d'eux-mêmes, afin d'être associés au martyre. Ils étaient allés consulter leur confesseur, qui leur avait dit : « Vous n'êtes pas obligés de vous déclarer. » — « Nous vous croyons, » répondirent-ils, « mais nous serons des martyrs, si nous mourons pour cette cause, » et ils coururent se livrer. Gonrocou voulait les renvoyer sans bruit, mais irrité de leur merveilleux courage, il finit par les réunir aux autres. On jeta aussi dans les fers plusieurs hôtes des religieux, et les autres victimes désignées par l'empereur.

Le soir du jour de l'Assomption de Notre-Dame, le P. Pierre Vasquez, Dominicain, se vêtit en satellite, et ceignit les deux sabres ; il pénétra dans la prison où il demeura jusqu'à minuit ; il put confesser dix-neuf prisonniers.

Cependant Gonrocou faisait avertir le seigneur de Firando d'envoyer immédiatement les juges de sa métropole et les PP. Zuñiga et Florès,

ainsi que les autres prisonniers. Ces derniers étaient Joachim Firayama, ses deux principaux officiers, Jean, l'écrivain, et Léon, le contremaître, et cinq Japonais qui avaient pris part à la délivrance du P. Florès. Le porteur du message était Thomas Araki, le prêtre apostat. Le seigneur de Firando fit partir en barque les huit prisonniers japonais, et l'on prit à l'île d'Ikinochima les deux Pères. Ceux-ci, vêtus de leurs habits religieux et les couronnes rasées, avaient les mains liées, et on leur adapta au cou des anneaux de fer : ces anneaux furent rattachés à l'embarcation ; les saints religieux furent enchaînés si étroitement qu'ils ne pouvaient faire aucun mouvement.

Les confesseurs arrivèrent à Nangasaki le matin du 17 août. Gonrocou les fit comparaître devant lui, ainsi que les prisonniers de Nangasaki, et fit subir à chacun séparément un examen sommaire. Les prisonniers de Nangasaki furent renvoyés à la prison publique, et l'on reconduisit les deux religieux, et les autres confesseurs venus de Firando, vers les barques, afin d'éviter l'affluence et l'agitation des chrétiens.

Le supplice devait avoir lieu le 18 août ; mais on donna ce jour aux tentatives d'Araki pour faire apostasier les confesseurs. Dans le chemin, ses paroles avaient été vaines, et, de

même, elles le furent pendant tout ce jour. De leur côté, les chrétiens priaient ardemment pour la persévérance de leurs frères, et beaucoup passèrent la nuit en oraison et en discipline, émettant à la même intention des vœux de pénitence et des promesses d'aumônes.

L'emplacement choisi pour le martyre était une plaine située entre deux montagnes, et qui s'étendait de la ville à la mer. On voulait qu'un peuple immense pût assister au supplice.

C'était à une portée d'arquebuse au dehors de la ville, à très peu de distance du lieu consacré par le martyre de 1597, qui avait été déjà, et qui devait être encore le théâtre de nouveaux martyres, et que les chrétiens avaient appelé « Saint », mais où les gentils, en haine de la religion, justicièrent dès lors tous leurs criminels.

Une estacade enfermait le lieu d'exécution. Trois grands poteaux, de deux palmes de diamètre, étaient destinés aux confesseurs qui devaient être brûlés vifs ; le bois et les fascines se trouvaient à vingt-cinq palmes, ou douze pieds de distance. En effet, la peine devait être plus longue, de même qu'aux yeux de la foi plus précieuse devait être la mort. Vis-à-vis des poteaux, une longue table, hérissée de chevilles, devait recevoir les têtes des douze condamnés à la décollation.

Les préparatifs avaient été faits la nuit précédente par les gentils habitant le quartier des courtisanes, et occupés au service de ces créatures. C'était l'office ordinaire des écorcheurs, classe la plus vile au Japon; mais ils s'étaient excusés, la plupart d'entre eux étant des chrétiens. D'un autre côté, les bûcherons avaient caché leur bois.

Le matin du 19 août, Gonrocou fit venir les accusés pour leur notifier la sentence. Il fit entrer seulement les deux Pères, Firayama et les deux officiers du navire. Gonrocou salua les religieux à leur entrée, et, par égard pour la haute noblesse du P. de Zuñiga, voulut le faire demeurer debout, contre l'usage ordinaire, d'après lequel tout accusé s'agenouille devant son juge. Zuñiga refusa cette grâce.

Alors fut notifié l'arrêt : les deux Pères et Firayama devaient être brûlés à feu lent; et les douze Japonais du navire devaient être décapités. Les cinq autres Japonais, impliqués dans l'évasion du P. Florès, furent ajournés, en vue de faire expliquer Yakichi, leur chef, et de savoir de qui provenaient les lettres saisies.

Les deux religieux adressèrent à Gonrocou par l'entremise de Firayama, de magnifiques paroles : « Dites-nous, ô Juge ! » dit Joachim, « pourquoi l'empereur du Japon fait mettre à mort les chrétiens et nous-mêmes, sans que nous

soyons coupables d'aucun crime ? » Gonrocou lui répondit : « C'est en qualité de prédicateurs de l'Evangile, et parce qu'il est défendu au Japon de prêcher la loi de Jésus-Christ, de même qu'il est défendu pour tous les Japonais de la pratiquer. » Les bienheureux martyrs entendirent avec joie ces paroles, et rendirent grâce à Dieu de ce qu'ils étaient mis à mort pour sa loi divine, et ils firent ajouter par Joachim : « Si dans votre opinion les lois japonaises ont pour fondement la raison et la justice, comment avez-vous pu rendre vos arrêts contre nous, de qui vous connaissiez la vie irréprochable, et les œuvres en rapport avec la raison ? Et si les chrétiens observent le droit naturel, qui est contenu dans la loi divine, et se montrent zélés pour obéir aux lois impériales, en tout ce qui est juste et qui dépend du service du prince, pourquoi le prince les met-il à mort avec tant d'injustice et de cruauté ? » Le gouverneur n'ayant pas répondu, les religieux reprirent : « Soyez donc assurés, vous tous les ennemis du christianisme, que plus vous immolerez de religieux, plus il en viendra d'Europe pour prêcher le saint Evangile ; et plus il périra de chrétiens dans vos supplices, plus le nombre des néophytes se multipliera : le sang répandu sera la semence qui, jetée en terre, y germe et se multiplie. » En terminant, Joachim demanda au juge que, sur ses

biens confisqués, on payât l'hôte qui l'avait eu en garde, pendant l'instance à la cour contre les Hollandais.

Les dix mariniers attendaient au dehors, profondément recueillis et pleins de joie spirituelle. Firayama leur fit part de la condamnation commune. Ils en bénirent Dieu; car, ayant offert leur vie, ils auraient trouvé douloureux d'être privés du martyre.

Ces confesseurs marchèrent au supplice avec les habits de leur religion. Joachim et les matelots, tous confrères du Rosaire, avaient les livrées dominicaines. En chemin, Joachim servait d'interprète aux Pères, et il prêcha très éloquemment au peuple : cependant les sbires maltraitaient les chrétiens pour se faire passage, et empêchaient ceux-ci de parler aux martyrs. Il y eut toutefois des chrétiens qui ne craignirent pas d'arracher au P. de Zuñiga son capuce, qu'ils se partagèrent comme une relique d'un prix infini.

Vers les neuf heures du matin, on aperçut le cortège descendant de la ville : une clameur immense retentit jusqu'au ciel, et les enfants des deux sexes entonnèrent le *Magnificat*, le *Laudate, pueri*, le *Laudate Dominum, omnes gentes*, et les Litanies, chants délicieux qui rappelaient ceux des enfants de Jérusalem à l'entrée glorieuse du Sauveur, et qui ne cessè-

rent qu'à la fin du martyre : un concours infini remplissait la plaine et les collines, et les barques innombrables cachaient aux yeux la baie. Trente mille personnes, d'autres ont dit soixante mille, allaient assister au martyre. Parmi ce peuple étaient les trois Dominicains Collado, Vasquez et Castellet, fidèles à leurs confrères jusqu'à la dernière heure.

Les gouverneurs siégeaient sur une éminence opposée à l'entrée, dans un appareil solennel, ainsi qu'il est d'usage.

Le P. Florès entra le premier dans l'enceinte, suivi par le P. de Zuñiga et par Firayama. Ils étaient déliés et s'avançaient avec un saint empressement. Ils s'embrassèrent mutuellement, et s'agenouillèrent pour rendre grâce à Dieu. Se relevant, ils allèrent à leurs colonnes qu'ils étreignirent avec amour.

Alors les douze entrèrent et saluèrent les chrétiens, en élevant et en abaissant les bras, à l'usage du pays. Ils s'agenouillèrent et offrirent d'eux-mêmes leurs têtes à l'épée. En peu d'instants, ils eurent subi la mort. Leurs têtes furent plantées, au moyen des chevilles, sur la table préparée vis-à-vis des religieux et de Joachim, afin de leur inspirer de l'horreur, et de leur montrer qu'ils étaient la cause de tous ces supplices.

Mais, à cette vue, le pieux capitaine et le P. de Zuñiga s'écrièrent à plusieurs reprises en langue

japonaise : « Couafôcha ! » c'est-à-dire : « Heureuses personnes ! » Joachim dit au Père : « Considérez ces bienheureux ; » et le Père lui répondit : « En vérité, je les vois : quelles fleurs de Paradis ! Quelle table sainte le Seigneur offre à notre vue ! »

Les religieux et Joachim se mirent à genoux, et récitèrent le symbole. Puis les Pères, se levant, donnèrent leur bénédiction au peuple, et les trois victimes furent liées à leurs colonnes. On les attacha faiblement, et avec des liens de paille, contre l'ordinaire. En effet, il était d'usage d'attacher les patients avec des liens très forts, qui enlaçaient tous les membres. On y employait des roseaux flexibles, que l'on imprégnait de craie et de boue, afin qu'ils résistassent à l'action du feu.

Ici l'on employa des attaches fragiles, afin que les martyrs pussent fuir du bûcher et se déclarer vaincus : on espérait aussi que les mouvements arrachés par la douleur exciteraient contre les victimes la risée et le mépris du peuple. Mais on connaissait peu les âmes des martyrs et la souveraine vertu de la grâce : les prévisions diaboliques des persécuteurs reçurent en ce jour un démenti solennel.

Les bourreaux, ayant lié les Pères, vinrent à Joachim, et le trouvèrent qui affermissait sa colonne, pressant et foulant le sol avec les pieds :

acte héroïque et qui excita l'admiration de tous.

La distance entre les colonnes était d'une brasse et demie : au centre fut placé le P. de Zuñiga ; à la gauche, c'est-à-dire à la place d'honneur, selon les mœurs japonaises, était le P. Florès, et Joachim à la droite.

Alors le vaillant capitaine, sur l'invitation des Pères, moins familiers avec la langue, prit la parole une dernière fois. Il était naturellement intrépide, petit de corps, mais grand de cœur. On nous a conservé des traits de son discours : « Le médecin, » dit-il, « n'est point nécessaire pour les personnes saines, mais pour les malades. Le monde était plein d'infirmités par l'effet du péché : le Fils de Dieu est venu, et il s'est fait homme : il a souffert des tourments infinis et la mort de la croix, afin de sauver les hommes et de les guérir de leurs infirmités. Les Pères que vous voyez, ô peuple japonais ! sont venus des extrémités du monde, envoyés par le Seigneur Jésus pour opérer notre salut, pour moissonner les fruits divins de la Rédemption, et pour vous faire adorer le Dieu véritable au lieu de vos idoles de pierre et de bois. » Il continua longtemps avec une éloquence et un courage extraordinaires, appelant le martyre « une échelle du ciel », et se montrant insensible aux clameurs et aux coups des bourreaux qui voulaient l'obliger au silence, il s'écria : « Je me

sens obligé d'obéir à Dieu plutôt que d'obéir aux hommes : et d'ailleurs que pourriez-vous inventer pour me faire plus souffrir, quand vous êtes sur le point de me brûler vif? » Il termina par ces paroles, prononcées à pleine voix : « O mes frères chrétiens, que nul ne faiblisse. Priez le Seigneur, et mettez votre espoir en sa miséricorde. Que les tombés se relèvent; que ceux qui sont debout craignent de défaillir ; et surtout n'oubliez jamais que la miséricorde infinie de Jésus, le divin Sauveur, est la même pour tous. »

Ces paroles ne se perdirent point au souffle des vents; elles remplirent d'admiration ceux qui les entendirent, et les effets s'en manifestèrent dans l'héroïsme des chrétiens et dans le retour de nombreux apostats.

Cependant l'ordre fut donné d'allumer les bûchers. Mais on ne put trouver de feu dans les cabanes d'alentour, habités par des lépreux chrétiens. On fut obligé de tirer de la pierre un feu nouveau, pour embraser le précieux holocauste.

On vit alors le P. de Zuñiga, de ses mains attachées, donner au peuple une bénédiction suprême. Les deux Pères récitaient à deux voix des psaumes et des prières : Joachim adressait de touchants adieux à la foule attendrie.

La fumée, en s'élevant, suffoquait les mar-

tyrs : et les bourreaux écartaient le bois, à mesure qu'il s'enflammait, ou le mouillaient pour l'amortir.

Le P. de Zuñiga, dans l'angoisse, inclina la tête en donnant signe de douleur, et il s'écria : « O saint Augustin, mon glorieux Père, assistez-moi dans cette épreuve. » Le P. Florès lui dit alors : « N'en doutez pas, mon frère, votre saint patriarche est à vos côtés. » Et le même Père, se tournant vers Joachim : « Aujourd'hui, capitaine, » lui cria-t-il, « vous n'allez pas être capitaine d'un navire, mais capitaine du ciel. » — « Oui, » répondit Joachim, « grâce aux prières de vos Révérences. »

En même temps, les voix des chrétiens s'élevaient jusqu'au ciel : ces fidèles, si accoutumés à chanter les prières et le catéchisme, et qui les faisaient retentir sur terre et sur mer, avaient entonné leurs cantiques pour encourager les martyrs.

Le supplice dura trois quarts d'heure. Le premier qui expira fut le P. Louis Florès, affaibli par les années et par le travail apostolique; Joachim le suivit bientôt, et enfin le P. Pierre de Zuñiga, plus jeune et plus robuste, et qui, placé au centre, avait ressenti plus tard la morsure des flammes.

Ce fut alors parmi les chrétiens un concert d'allégresse et d'actions de grâces. Les chants

du *Te Deum* et du *Laudate Dominum, omnes gentes*, s'élevèrent jusqu'au ciel, et les enfants s'associèrent au chœur des fidèles en répondant de toute leur âme le *Gloria Patri*, mélodie à ravir les anges.

Vers l'heure de midi, les femmes et les enfants s'éloignèrent pour aller prendre leur premier aliment; les hommes demeurèrent jusqu'au soir, afin de dérober, à la faveur des ombres, les reliques des saints martyrs. Les gouverneurs avaient commandé d'amonceler les corps et de mettre des gardes. On voulait inspirer de l'effroi aux chrétiens, et donner aux Hollandais, parties intéressées, le temps de venir et de s'assurer du supplice. Les chrétiens ne s'éloignaient pas de l'enceinte et vénéraient de loin les sacrés débris, attendant l'heure de les ravir. Après cinq jours, le chef des Hollandais n'avait pas paru, et le soir du 23 août, les satellites se retirèrent. Les reliques des martyrs furent recueillies par les chrétiens et divisées à l'infini, excepté celles des deux Pères et de Joachim. Tout était précieux pour ces fidèles, les fragments mêmes des colonnes, la terre et la cendre imprégnée de sang.

La moisson que les saints martyrs laissaient imparfaite se multiplia par leur mort, et fut recueillie avec plénitude. Les chrétiens germaient de leurs cendres. On raconta aussi de

glorieux miracles, opérés après leur martyre.

A Manille, on célébra des fêtes en leur honneur.

D'une autre part, les châtiments divins ne manquèrent pas aux juges : Feizo mourut privé de sens en l'année 1630, et Gonrocou, disgracié en 1626, mourut misérablement dans la même année 1630.

Les Hollandais ne profitèrent pas de leur conduite impie : le Chôgoun méprisa leur avarice, et confisqua pour lui-même le navire et les marchandises.

Que devinrent les reliques des trois principaux martyrs ?

Le corps du B. Louis Florès fut donné d'abord à André Tomonanga, et passa dans les mains d'une veuve chrétienne, Inez Correa. Cette dame, allant en exil à Macao, en 1624, l'emporta avec elle, et le donna aux Dominicains.

Le corps du B. Pierre de Zuñiga, conservé par Martin de Govéa, noble portugais, habitant de Nangasaki, fut emporté par lui à Macao, ainsi que la colonne de ce martyr. Après la mort de Govéa, les PP. de la Compagnie de Jésus possédèrent le saint corps. En 1651, ces mêmes Pères en firent don aux Augustins.

Quant au corps du B. Joachim Firayama, il fut, comme il a déjà été dit, concédé par une

faveur spéciale des gouverneurs de Nangasaki, à un noble Japonais de cette ville.

*
* *

B. Foudgichima, Denis Aïcou, Frère de la Compagnie de Jésus, Japonais, brûlé vif pour la foi, à Chimabara, le 1er novembre 1622. Né en Tacacou de parents honorables, Foudgichima avait été baptisé jeune ; ayant perdu son père, il fut élevé par des parents gentils, mais il les quitta pour éviter des luttes. Etant venu à Nangasaki, il se convertit à une vie sainte, et à la persuasion de Louis Cavara, il se mit au service du P. Pierre-Paul Navarro, Jésuite, qu'il accourut rejoindre dans sa prison. C'est là que le B. Navarro le reçut dans la Compagnie. (Voir B. Navarro.)

*
* *

B. Fousaï, Gonzalve, Japonais, né en Bigen, d'une famille noble. Il fut longtemps au service du prince de cette province. Converti à la foi par les PP. Jésuites, il devint leur catéchiste et fut admis dans la Compagnie de Jésus par le B. Charles Spinola ; il fut brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, à l'âge de quarante-deux ans. (Voir B. Choumpo et B. Spinola.)

*
* *

B. Franco, Apollinaire, Prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs. Il était natif d'Aguilar del Campo, dans la Vieille-Castille et issu de parents nobles et vertueux. Il fit ses études à la célèbre Université de Salamanque, y prit le degré de docteur, et revêtit ensuite l'habit de Saint-François chez les Observants de la province de Saint-Jacques. Ce fut un religieux très austère et élevé à une très haute contemplation.

Il comptait parmi les prédicateurs les plus renommés de sa province, lorsqu'en 1600, ses supérieurs lui permirent de partir pour la mission des Philippines, en compagnie de cinquante religieux de son Ordre ; de là, il passa au Japon. Son zèle et sa sainteté produisirent dans cette mission des fruits abondants de salut. Quand parut, en 1614, l'édit de proscription des missionnaires, il put se cacher et rester au milieu des pauvres chrétiens, pour y continuer son ministère ; il fut nommé à cette époque Ministre provincial du Japon, et chargé de la direction de la mission. En 1617, se trouvant à Nangasaki, il apprit qu'il ne restait plus aucun prêtre dans la principauté d'Omoura, où les chrétiens étaient en très grand nombre et la persécution très violente, et il résolut d'aller à leur secours.

Après avoir consulté Dieu dans la prière, le

B. Apollinaire partit, revêtu de l'habit religieux, prêcha partout publiquement et convertit l'un des bourreaux du B. Pierre de l'Assomption. Les bonzes furieux contre l'apôtre de Jésus-Christ, le dénoncèrent au gouverneur qui le fit arrêter, le 7 juillet 1617, et jeter dans la prison d'Omoura. Le serviteur de Dieu passa cinq ans dans cette prison, et ne cessa pas de travailler au salut des âmes. Parmi les gardiens, se trouvaient quelques hommes d'un cœur compatissant, qui permettaient aux chrétiens de pénétrer la nuit dans la prison ; la saint missionnaire passait ses nuits à confesser, à catéchiser, à baptiser les infidèles, à réconcilier les apostats.

Parmi les Japonais, captifs avec le B. Apollinaire, se trouvait un de ses catéchistes, nommé François ; il était natif d'Yédo, et avait été élevé par les Franciscains. Dès qu'il apprit l'arrestation du Père, opérée pendant son absence, il se rendit auprès du gouverneur d'Omoura, pour lui reprocher ses crimes et son apostasie ; le gouverneur irrité le fit jeter dans la prison avec le P. Apollinaire, qui lui donna l'habit des Frères-Mineurs sous le nom de F. François de Saint-Bonaventure. Un autre chrétien reçut aussi le même habit sous le nom de F. Pierre de Sainte-Claire, et un troisième, Jean d'Ikenda, fut admis dans le Tiers Ordre. Le B. Apollinaire

leur fit suivre dans la prison les exercices du noviciat, et, après l'année de probation, il les admit à la profession.

Dans les premiers jours de septembre de l'année 1622, les saints martyrs, captifs à Omoura, durent se séparer; vingt d'entre eux furent conduits à Nangasaki, et les huit autres qui restèrent à Omoura, furent condamnés par Gonrocou à être brûlés vifs, et exécutés le 12 septembre dans les environs de cette ville. C'étaient le B. Thomas Zumarraga, vice-provincial des Dominicains avec deux Frères de son Ordre, les BB. Mancie de Saint-Thomas et Dominique Mangochitcho, les BB. Apollinaire Franco, François de Saint-Bonaventure, Pierre de Sainte-Claire, et les deux Tertiaires de leur Ordre, Jean d'Ikenda et Mathias Fayachi.

Le lieu choisi pour le supplice était un endroit très retiré, à trois milles d'Omoura. Le bois était amoncelé en abondance et très rapproché des poteaux. Il était fait défense d'assister à l'exécution et de venir visiter la place. Gonrocou avait délégué Ficoyémon, gouverneur d'Omoura, pour présider au supplice.

Contre l'usage japonais, qui est de ne pas appeler de bonzes auprès des condamnés, on en fit venir un, qui, pendant le chemin, vociférait : « Invoquez Amida ! » Le P. Franco, plusieurs fois, lui imposa silence.

L'ardeur de l'incendie abrégea le supplice; en peu d'instants, les martyrs furent étouffés. Le P. Apollinaire survécut le dernier. Le bonze voulait encore lui parler d'Amida. Le Père, épuisé de forces, mais toujours puissant par l'esprit, s'écria d'une voix mourante : « Va-t'en! Je n'en veux point, je n'en veux point! » Et il expira.

L'habit du B. Apollinaire Franco étant consumé, on vit le grand cilice en fer qu'il ne quittait jamais. « Les corps, » dit un auteur, « furent consumés par le feu matériel, et les âmes des martyrs volèrent au plus haut des cieux, purifiées par l'ardeur du divin amour. »

* * *

B. François, âgé de douze ans, fils du B. Cosme Takeya et de la Bienheureuse Inez, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 11 septembre 1622.

* * *

B. François de Saint-Bonaventure, Frère de l'Ordre de Saint-François, né à Yédo, brûlé vif pour la foi, près d'Omoura, le 12 septembre 1622. (Voir B. Franco.)

*
* *

B. François, fils du B. Louis Yakichi et de la Bienheureuse Lucie, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 2 octobre 1622, à l'âge de quatre ans.

*
* *

B. François de Sainte-Marie, Prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs. Il naquit à Montalvanejo dans l'archidiocèse de Tolède, et prit l'habit chez les Déchaussés de la province de Saint-Joseph, où il se fit remarquer par sa science et ses vertus. L'amour divin dont son cœur était embrasé lui inspira d'aller travailler à la conversion des infidèles. Il obtint de ses supérieurs la permission de partir pour les Philippines; il passait en 1623 à la mission du Japon, et amenait avec lui le B. Barthélemi Laurel, Mexicain, qui avait pris le saint habit chez les Observants de la province du Saint-Evangile. A son arrivée au Japon, il s'attacha comme catéchiste un fervent Japonais, qu'il reçut ensuite dans la prison comme Frère, sous le nom d'Antoine de Saint-François.

Le Frère Antoine, par son zèle, son courage, son intrépidité, fut comme une seconde providence, non seulement pour les Franciscains, mais encore pour les chrétiens ses compatriotes :

il ne prenait de repos ni le jour, ni la nuit; le jour, il visitait les chrétiens, surtout les malades; la nuit, il assistait le P. François dans son laborieux ministère.

Le P. François, secondé par ces deux Frères et par quelques courageux Tertiaires, travailla avec fruit auprès des chrétiens et convertit un grand nombre de païens. Se trouvant un jour à Nangasaki, dans la maison de Gaspard Vaz, en compagnie du Frère Laurel et de quelques Tertiaires, une escorte de soldats envahit la maison; les deux religieux furent arrêtés et jetés en prison avec Gaspard Vaz, Marie Vaz, sa femme et six autres Tertiaires qui étaient tous les hôtes ou les coopérateurs des religieux.

Au moment où on les traînait en prison, un jeune Japonais sortit d'une maison, et, se présentant devant le gouverneur, il lui tint ce langage : « Puisque vous nourrissez une telle haine contre la foi chrétienne, et que vous êtes si altéré de sang, je vous présenterai une victime qui vous sera très agréable. Vous avez, je le sais, une multitude d'espions, de délateurs et de bourreaux, afin qu'aucun fidèle n'échappe à vos mains. Les décrets que vous avez portés contre les disciples de Jésus-Christ sont très cruels, les récompenses promises aux délateurs sont considérables. Or, voici devant vous, un délateur, qui va vous dénoncer un adorateur du Christ.

Cet adorateur du Christ, c'est moi-même, qui, depuis bien des années, travaille sans relâche à fortifier les fidèles, et mets tout en œuvre pour convertir les païens, dont beaucoup ont été amenés à la foi chrétienne. Je connais tous vos espions et vos délateurs, et ils ne me connaissent pas, car j'ai toujours su échapper à leurs recherches. Mais aujourd'hui que vous traînez en prison mon bon Père François et nos amis, je viens me dénoncer moi-même, et réclamer de vous le prix de cette délation. Savez-vous quelle récompense je réclame? Celle d'être associé à mon bien-aimé Père et à mes chers confrères, dans la captivité, les souffrances et la mort, pour le triomphe de cette foi que vous voulez éteindre. Comprenez par là si les chrétiens redoutent vos tourments; mais tremblez en même temps, car la colère de Dieu pèse sur vous. Si vous voulez l'éviter, cessez de persécuter les adorateurs du Christ, et adorez-le vous-même; vous en recevrez dans le ciel une récompense éternelle. »

Ce courageux chrétien n'était autre que le fidèle catéchiste du P. François de Sainte-Marie. Antoine se trouvait absent au moment où les deux religieux et les huit Tertiaires avaient été arrêtés; dès qu'il en fut averti, il vint ainsi se dénoncer, afin d'être le compagnon de leur martyre. Pendant sa captivité, il reçut l'habit de

Saint-François et fit profession en qualité de Frère.

Ce fut le 17 août 1627, et à Nangasaki, que furent brûlés vifs pour la foi, le bienheureux Père François de Sainte-Marie, les bienheureux Frères Laurel et Antoine de Saint-François, et le Tertiaire Gaspard Vaz. Ce même jour aussi, furent dans cette même ville, décapités pour la foi, les bienheureux Tertiaires, leurs compagnons : Thomas Wo Jinyémon, François Coufioyé, Louis Kiyémon, Michel Kizayémon, Louis Madzouwo Soyémon, Martin Gomez, Japonais, et Marie, épouse du bienheureux Gaspard Vaz.

*
* *

B. François, fils du bienheureux Louis Nifachi, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628, à l'âge de cinq ans.

*
* *

B. François de Jésus, Prêtre de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin. Il naquit à Villa-Mediana, dans le diocèse de Palencia, en Espagne, de Pierre Toreto Ortega et de Maria Perez. Ayant pris l'habit de la réforme augustine en 1614, au

couvent de Valladolid, il passa à Manille en 1620. Il travailla peu de temps dans la province de Zambalès, devint supérieur et maître des novices au couvent de Saint-Nicolas de Manille, et fut choisi le premier de son Ordre pour la mission du Japon, où il arriva en 1623. Il se retira dans les montagnes voisines de Nangasaki pour étudier la langue. Il en descendait pour assister les chrétiens. Il s'était teint le visage en noir pour ressembler à un nègre et vendait des châtaignes pour dissimuler sa condition. En 1626, il demeura longtemps caché dans un trou creusé en terre, et là il était encore à toute heure sur le point d'être saisi. Il partit cette année même de Nangasaki pour se rendre en Wochou, où il demeura deux ans. Ensuite il revint à Nangasaki, rappelé par le P. Vincent Carvalho. Il fut pris le 19 novembre 1629 dans les montagnes d'Youkinoura avec son catéchiste Pierre Coufioyé, et conduit à Nangasaki. Devant le juge, il montra toute l'énergie de son zèle, reprochant à ce magistrat ses violences contre les chrétiens. Il alla rejoindre en prison les PP. Gutierrez et Ichida. En décembre 1631, il fut torturé six fois par les eaux corrosives du Mont-Oungen; enfin il fut brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 3 septembre 1632. On put seulement recueillir de lui un linge imprégné de sang. (Voir B. Carvalho, Vincent.)

*
* *

B^e^ Françoise, Japonaise, Tertiaire de Saint-Dominique, brûlée vive pour la foi, à Nangasaki, le 16 août 1627. Elle avait été convaincue d'avoir eu chez elle un oratoire, et elle était restée prisonnière dans sa maison depuis 1625.

*
* *

B^e^ Freitas (Lucie de), Japonaise, hôtesse du B. Père Richard de Sainte-Anne, Tertiaire de Saint-François, brûlée vive pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de quatre-vingts ans. Lucie était née, à Nangasaki, de parents nobles, originaires de la province de Satsouma, et mariée à Philippe de Freitas, Portugais alors absent. D'accord avec son mari, elle avait constamment donné l'hospitalité aux religieux de tous les Ordres, les nourrissant, les vêtissant, les soignant dans leurs maladies, et elle était appelée la Mère des Religieux. Sa vie était admirable, et elle pratiquait de grandes austérités, portant notamment un cilice de fer. Ce fut pour avoir fait paraître devant le juge une constance et un zèle extraordinaires, qu'elle fut condamnée à périr dans les flammes, avec les religieux, au lieu

d'être décapitée avec les autres femmes. Elle était prieure du Rosaire de Notre-Dame. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Gabriel de la Madeleine, Frère de l'Ordre de Saint-François. Il était né à Fonséca dans la Nouvelle-Castille. Après avoir étudié la médecine dans le siècle, il entra à l'âge de trente ans chez les Déchaussés de la province de Saint-Joseph. Il arriva bientôt à un tel degré de perfection que le Seigneur daigna le favoriser d'extases et de visions. Dans les divers emplois de portier, de cuisinier, d'infirmier et de quêteur, il fit revivre l'esprit et les vertus de saint Didace et de saint Pascal Baylon. Des lettres venues du Japon lui inspirèrent le désir d'aller, lui aussi, dans ces pays lointains pour y gagner des âmes à Dieu. Il y aborda en l'année 1612, et bientôt les guérisons prodigieuses, qu'il opéra en faveur même des païens et des plus hauts dignitaires de la cour impériale, lui acquirent une telle estime et une telle réputation, qu'au plus fort même de la persécution, les gouverneurs des villes n'osèrent jamais mettre la main sur lui. Ils lui permirent au contraire d'aller partout où il serait appelé par des malades, ce qui lui donnait la liberté de poursuivre le

cours de ses travaux apostoliques. En plusieurs circonstances, il fut pris, il est vrai, avec d'autres chrétiens et mené au supplice, mais à peine était-il reconnu par les gouverneurs qu'à son grand déplaisir, il était rendu à la liberté.

Le Seigneur daigna exaucer enfin les désirs de son serviteur. Le B. Gabriel fut saisi par les satellites, en mars 1630, à quelques lieues d'Isafaï. Il fut d'abord prisonnier à Nangasaki, et donna des soins, dans la maison de l'intendant seigneurial, aux enfants et aux parents du gouverneur Ounémé, le féroce persécuteur. Il le soigna lui-même ainsi que sa nièce. Il fut ensuite transféré dans la prison d Omoura, où déjà se trouvaient quatre prêtres et plus de quarante chrétiens. La conversion à la foi de la nièce d'Ounémé avait mis celui-ci en fureur, et il avait tout fait pour amener le vénérable Frère à l'apostasie. Tout, promesses, menaces, caresses, avait été inutile.

Quelques mois après, Ounémé faisait transférer les religieux captifs de la prison d'Omoura à celle de Nangasaki, et le 3 décembre 1631, il les faisait conduire au Mont-Oungen, pour y être torturés dans les eaux sulfureuses et bouillantes du cratère. Le Frère Gabriel, enchaîné dans sa cabane et surveillé par des soldats, disparut plusieurs fois d'au milieu d'eux, dans l'intervalle du supplice, et se trouva transporté

dans le prétoire du palais du gouverneur de Nangasaki, c'est-à-dire à treize lieues d'Oungen. Et quand les gardes, effrayés de sa disparition, tremblaient pour eux-mêmes, le saint Frère se retrouvait sur son grabat et leur adressait la parole. Une fois, à la vue de tous, il disparut subitement; on le cherchait vainement sur la montagne, quand il reparut à la place qu'il avait quittée, portant en ses mains trois pains encore tièdes, sans que dans la contrée il y eût personne qui fabriquât ou vendît du pain.

Ounémé, voyant qu'il n'avançait en rien dans ce qu'il avait espéré, fit ramener le Frère avec les autres confesseurs dans la prison de Nangasaki, le 5 janvier 1632. Là les prisonniers eurent à souffrir non seulement de leurs infirmités, mais encore de la corruption engendrée dans leurs plaies, de la nudité corporelle, du froid et de l'insuffisance de la nourriture.

Vers la fin d'août, le gouverneur reçut les ordres impériaux relatifs aux prisonniers; le 2 septembre, il leur adressa la dernière sommation, et le lendemain, ils étaient conduits au lieu du supplice pour y être brûlés vifs. Une fois qu'ils y furent arrivés, chacun des martyrs alla droit au poteau où il devait être lié; le B. Gabriel de la Madeleine s'était agenouillé devant le sien et priait avec ferveur, quand tout à coup il fut ravi en extase et élevé dans les airs, au

grand étonnement de tous les spectateurs et à la stupéfaction du bourreau qui s'apprêtait à l'attacher à la colonne. Dès que ses compagnons eurent été liés à leurs poteaux, le B. Gabriel redescendit doucement et se livra à la main de son bourreau. Le feu fut mis aux quatre bûchers, et bientôt les âmes des glorieux martyrs s'envolèrent vers le trône de Dieu, pour y recevoir les palmes de l'immortalité. (Voir B. Carvalho, Vincent.)

* * *

B. Galvez, François, Prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs, Espagnol, né en 1576, à Utiel, bourg du diocèse de Cuença dans la Nouvelle-Castille, et fils de Thomas Galvez et de Marianne Pelicer. Il entra en religion à l'âge de vingt-quatre ans, le 9 mai 1600, au couvent de Saint-Jean de la Rivéra, chef-lieu de la province des Déchaussés, dans le royaume de Valence. Il fut envoyé aux Philippines, où il apprit rapidement la langue japonaise et fut chargé d'administrer les Japonais de la province de Dilao. En 1603, il passa au Japon avec d'autres religieux. Exilé à Manille en 1614, il soupirait sans cesse après le champ de ses travaux. Il s'embarqua en 1616, sur la flotte de D. Jean de Sylva, pour aller à Malacca, dans l'espérance

de pouvoir se rendre à Macao et de là au Japon. Reconnu, il se déguisa en marinier et se teignit le corps de manière à paraître un nègre. Sous cette apparence, il vint à Macao, où il résida pendant un an et demi dans le couvent de son Ordre. En 1618, il rentra au Japon et fut envoyé par le P. Jacques de Saint-François vers Massamoune, prince de Wochou. D'abord accueilli favorablement, il reçut l'autorisation de prêcher et de baptiser. Il laissa le P. Jacques de Palomarez à sa place, et vint administrer la chrétienté de Mogami dans la même province.

Vers la fin de l'année 1623, le P. François Galvez se trouvait à Yédo, avec le P. Jérôme d'Angelis, Jésuite. Dénoncés au gouverneur, les deux Pères furent arrêtés et jetés en prison avec quarante-huit chrétiens, parmi lesquels se trouvait le courageux Faramondo, neveu de l'empereur et tertiaire de Saint-François.

Les cinquante confesseurs de la foi furent condamnés à être brûlés vifs sur une éminence voisine de la ville. Ils furent conduits au lieu du supplice le 4 décembre. Après sa mort glorieuse, le B. François Galvez apparut au B. Gabriel de la Madeleine, et après lui avoir annoncé qu'il serait lui-même martyr de Jésus-Christ, il lui ordonna d'avertir les chrétiens que sous peu il allait s'élever une persécution nouvelle beaucoup plus violente que les précédentes. L'événe-

ment ne justifia que trop la vérité de cette vision. (Voir B. Jérôme d'Angelis.)

*
* *

B. GHENGORO, THOMAS, Japonais, hôte du B. Simon Bocousaï Kiota, Confrère du Saint-Rosaire, crucifié la tête en bas et mort pour la foi, à Cocoura en Bougen, le 19 août 1620. (Voir B. Kiota.)

*
* *

B. GOMEZ, MARTIN, de Facata, en Tchicougen, Tertiaire de Saint-François, hôte et serviteur des PP. Franciscains. Il fut décapité pour la foi, à Nangasaki, le 17 août 1627, après avoir été en prison pendant onze mois. Ce Bienheureux avait cinquante-trois ans.

*
* *

B. GUTTIEREZ, BARTHELÉMI, Prêtre de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin. Il naquit à Mexico, d'une famille de vieux chrétiens, originaire d'Espagne. Ses parents s'appelaient Alfonse Gutierrez et Anna Rodriguez de Espinosa. Il fut baptisé le 4 septembre 1580. Alors la province Augustine du Très Saint Nom de

Jésus dans la Nouvelle-Espagne était très florissante. Gutierrez prit l'habit à Mexico et fit profession le 1er juin 1597. En 1605, étant conventuel à Puebla de los Angelos, il obtint de passer aux Philippines avec le P. Pierre Solier. Il partit d'Acapulco le 22 février 1606, et arriva à Manille au mois de mai. Il fut conventuel à Saint-Paul de Manille, et plus tard maître des novices. Il passa au Japon en 1612. En mai 1613, il fut nommé prieur du couvent d'Ousouki dans le Boungo. Exilé en 1614, il alla à Manille, et y redevint maître des novices. Cependant ses enfants spirituels du Japon le redemandaient avec instance : quatorze mille chrétiens environ se rattachaient aux couvents augustins d'Ousouki et de Saiki ; il n'était alors resté de religieux Augustins au Japon que le P. Fernand de Saint-Joseph. En 1617, arrivèrent à Manille la nouvelle de la mort du P. Fernand, et l'expression des vœux des chrétiens qui demandaient le P. Gutierrez ou le P. Eustache Ortiz, ancien ouvrier de la même vigne. Le P. Gutierrez fut désigné et reçut pour compagnon le P. de Zuñiga. Pendant les années qui suivirent, son zèle et son dévouement ne se démentirent pas un instant.

Ce fut le 10 novembre 1629 que le vénérable Père fut arrêté par les gouverneurs de Boungondono, prince d'Arima, près du village de

Kikizzou, dépendant de la principauté d'Isafaï, et d'où ce Père assistait spirituellement les chrétiens de Nangasaki. L'on saisit avec lui son catéchiste nommé Jean, qu'il admit plus tard comme Frère, sous le nom de Frère Jean de Saint-Augustin et Michel, son serviteur. Le Père et ses compagnons furent attachés avec deux chaînes de fer, et transférés à Nangasaki. Quelques jours après, le P. Antoine Ichida Pinto, de la Compagnie de Jésus, était enfermé dans la même prison. Le 18 novembre, le P. François de Jésus, Augustin, venait les y rejoindre. Le 13 juillet 1630, le vénérable P. Gutierrez écrivit au P. Commissaire de l'Ordre de Saint-François, au Japon, une lettre d'humilité, lui demandant pardon de tous mauvais exemples et de toute affliction qu'il aurait pu lui causer, ainsi qu'à ses religieux, et une autre, le 27 octobre, au Provincial de son Ordre aux Philippines. Voici la première :

« Que Jésus et Marie demeurent toujours en l'âme de Votre Révérence, mon Père Commissaire, et vous donne avec plénitude son divin amour, pour l'aimer et pour le servir. Je demande à Votre Révérence et à ses confrères de me pardonner tout mauvais exemple et toute peine que je vous aurais donnés. Et puisque le Seigneur a daigné, sans considérer mes péchés, arrêter sur moi des regards de miséricorde, et

m'a permis d'être prisonnier pour son saint nom, qu'il daigne également me rendre digne de donner ma vie pour Sa Majesté, et qu'il m'assiste, afin que par sa grâce je sois victorieux de tous mes ennemis. Je prie et j'implore Votre Révérence de demander pour moi cette grâce à Dieu Notre-Seigneur; car vous n'ignorez pas combien je suis faible et misérable : qu'ainsi Dieu nous accorde sa grâce et une heureuse fin. Le 13 juillet 1630. »

Le 25 novembre 1631, Ounémé, gouverneur de Nangasaki, fit transférer d'Omoura à Nangasaki les PP. Barthelémi Gutierrez, François de Jésus, Vincent Carvalho, tous trois Augustins et le P. Antoine Ichida Pinto, Jésuite. Ces religieux furent jetés dans la prison dans laquelle se trouvait déjà le Frère Gabriel de la Madeleine. Le 3 décembre, on conduisit les cinq religieux au Mont-Oungen ; le 5, ils y étaient arrivés, et on commençait à les torturer en versant sur eux l'eau corrosive et pestilentielle du cratère. Les PP. François de Jésus et Ichida subirent six fois l'épreuve, le P. Vincent Carvalho, quatre fois; le P. Barthelémi Gutierrez et le Frère Gabriel, tous deux exténués par les jeûnes et les pénitences et qui paraissaient au moment d'expirer, deux fois seulement. Dans l'intervalle des épreuves, ils demeuraient gisants sur la paille avec les fers aux pieds et aux mains. Comme ils

étaient demeurés invincibles, Ounémé les fit ramener le 5 janvier dans la prison de Nangasaki. Ils n'en sortirent le 3 septembre 1632, que pour aller au supplice du feu auquel ils avaient été condamnés. On leur avait adjoint le P. Jérôme de Torrez, prêtre séculier japonais. Le Bienheureux Barthelémi Gutierrez avait alors cinquante-deux ans. (Voir B. Carvalho Vincent.)

*
* *

B. Ichida, Antoine Pinto, Prêtre de la Compagnie de Jésus, Japonais, né à Chimabara dans la seigneurie d'Arima, province de Figen. Il fut élevé dès l'enfance dans le séminaire des PP. Jésuites, et reçu dans leur Compagnie en 1589. Il devint un insigne prédicateur et opéra des conversions sans nombre. Dieu devait récompenser son zèle par la grâce du martyre. Il fut arrêté le 15 novembre 1629 par les persécuteurs. Il était venu à Omoura pour voir le P. Jean de Costa, qu'il n'avait pas rencontré depuis un grand nombre d'années, lorsqu'il reçut une lettre du P. Provincial, lui commandant d'aller à Nangasaki pour confesser un malade. Il alla par obéissance; mais, obligé de séjourner six jours dans la ville, à cause d'autres malades, il fut saisi avec son hôte Pierre Cou-

fioyé. Le Tono Goroyémon Catachima l'interrogea, puis le fit conduire à la prison où il fut réuni au P. Barthelémi Gutierrez. On lui mit les fers aux pieds et au cou. Goroyémon le fit venir de nouveau, et le Père lui prêcha les vérités de la religion. Le gouverneur Ounémé lui-même le fit appeler, et, lui montrant différents habits sacerdotaux, l'interrogea sur l'usage de la cotte et de l'étole, et, apprenant que les ministres de la religion en faisaient usage lorsqu'ils prêchaient et célébraient l'office divin, il pria le Père de s'en revêtir. Le P. Ichida se revêtit de la cotte et passa l'étole à son cou. Ounémé trouva ces ornements plus beaux que tout l'attirail des bonzes, et voulut que le Père s'assît au haut de la salle, sans quitter ses habits. Le religieux obéit, et, passant d'un sujet à un autre, il commença à discourir sur les vérités de la foi, de sorte que ce fut la prédication la plus solennelle qu'il eût faite encore, depuis que la persécution avait pris naissance. Ounémé l'écouta volontiers, lui proposa quelques difficultés, et, dans sa vive intelligence, comprit les réponses et les approuva. Mais il finit par imiter Pilate, et sollicita le Père d'obéir à l'empereur. Ensuite il ordonna de brûler tous les ornements, à l'exception d'un seul, en même temps qu'un grand nombre de livres, et de jeter les cendres à la mer, disant qu'il ne convenait pas de traiter

sans respect des choses qui étaient l'objet de la vénération des hommes.

Le lendemain, Ounémé fit revenir le Père et lui offrit le thé. Puis il fit tenir une conférence par ses plus savants docteurs. Le Père ayant répondu victorieusement à tous, ceux-ci conclurent en lui conseillant d'obéir au gouverneur, et le Père, s'y étant refusé, fut reconduit à la prison. Le jour d'après, 10 décembre, Ounémé partit pour la cour impériale. A son retour, les religieux espéraient être condamnés aux flammes, mais le gouverneur parut les oublier, et le P. Ichida s'en plaignit douloureusement dans une lettre. Les religieux devaient languir deux ans avant d'être martyrs.

Le 25 novembre 1631, le vénérable P. Ichida fut transféré d'Omoura à Nangasaki avec les PP. Barthelémi Gutierrez, François de Jésus et Vincent Carvalho. Il y avait déjà dans la prison; où on les enferma, le Frère Gabriel de la Madeleine.

Ounémé fit venir deux fois en sa présence le P. Antoine Ichida, car il avait surtout à cœur de réduire un Japonais, maître de religion. Un bonze nommé Saito Gonnay très instruit dans la secte « Jounto », reçut le mandat de persuader le saint homme; il le conjura d'abandonner la loi de Jésus-Christ et de s'attacher à l'une des religions nationales, ajoutant que si

le Père voulait différer son changement, il devait au moins demeurer neutre en apparence ; que si pour se résoudre il lui fallait un an ou davantage, tout le temps qu'il voudrait lui serait accordé.

Le religieux lui répondit que sa résolution était immuable et sa conviction absolue ; aucun délai n'était nécessaire à qui devait être le même au bout de tout délai ; on pouvait donc agir dès à présent à son égard comme après une année, car sa réponse était à jamais invariable. Le bonze, comprenant que ses avis et ses prières étaient inutiles, aborda la controverse, et tenta de persuader le Père, en lui démontrant l'identité du « Taikio », principe universel des choses, sur laquelle est fondée la secte Jounto, avec le Dieu des chrétiens. Le P. Ichida, répondant à ce téméraire, le convainquit d'ignorance, et celui-ci se voyant impuissant : « Quoi qu'il en soit, » dit-il, « vous devez, à titre de vassal, obéir au Chôgoun, et abjurer la foi des chrétiens, au moins en apparence ; vous pouvez, au surplus, demeurer le même dans vos convictions intimes. » Le Père lui dit alors que la foi des chrétiens n'admettait nul tempérament ; chrétien dans le cœur, il voulait l'être à la face du monde, et les décrets du Chôgoun ne pourraient jamais prévaloir contre l'ordre éternel du Dieu créateur et du Seigneur universel.

Ce premier combat s'était prolongé durant vingt-quatre heures. Le P. Ichida fut combattu de nouveau par un autre bonze, qui lui offrit au nom du gouverneur la grâce de la vie, avec de grands honneurs et d'immenses richesses. Le religieux répondit que toutes les grandeurs et tous les trésors ne lui feraient jamais déserter la loi divine, et l'y rendre infidèle, même en apparence.

Ounémé résolut d'employer les tourments d'Oungen pour faire apostasier les cinq religieux. Ce fut en vain, et, le 5 janvier 1632, les martyrs étaient ramenés dans la prison de Nangasaki.

Le 2 septembre suivant, le gouverneur adressa aux confesseurs de Jésus-Christ, au nombre desquels un prêtre japonais, Jérôme de Torrez, avait été mis, la dernière sommation; ils y répondirent généreusement et avec joie, car ils voyaient arriver l'heure du sacrifice. Furieux de leur fermeté, Ounémé fit extraire de la prison trois d'entre eux, les deux prêtres japonais et le F. Gabriel et les mit aux mains de trois renégats, avec injonction de les faire apostasier.

Le P. Ichida fut envoyé vers Antoine Sakéyémon, l'un des gouverneurs de Nangasaki, lequel habitait le palais épiscopal de l'évêque Cerqueira. Le bon religieux répondit aux solli-

citations : « La maison où je suis présentement a été l'école de mon adolescence, et sa vue excite et accroît ma reconnaissance envers Dieu; car j'y ai appris à connaître la loi évangélique, que depuis j'ai été appelé moi-même à prêcher. Enfant, j'y ai sucé l'aliment du lait sacré ; n'est-il pas juste qu'à cette heure, moi vétéran de l'enseignement doctrinal, et consumé par le travail et les années, je proteste en ce lieu que je veux donner mon sang pour la foi de Jésus-Christ que vous avez renoncée? Ah! plutôt rompez vous-même avec vos erreurs, et revenez au bercail du divin maître : ce Jésus recevra sa brebis errante, si vous le cherchez avec repentir. »

Le vénérable Jérôme de Torrez, prêtre séculier, fut mené chez Ninghio Catanghifeymo, et le P. Gabriel chez Antoine Sakéyémon. Le venin de ces vipères fut sans effet sur eux. On en informa le gouverneur, qui fit reconduire les trois confesseurs à la prison. Les trois autres Pères rendirent grâce à Dieu, qui avait confirmé ses serviteurs.

Le lieu de la justice où les six martyrs avaient été condamnés à être brûlés vifs, était préparé, et le vendredi 3 septembre, à dix heures du matin, le cortège quittait la prison pour s'y rendre. A peine étaient-ils arrivés à l'enceinte, qu'on les fit descendre des litières, où on les

avait enfermés, pour les dérober aux yeux des chrétiens, et on les lia à leurs colonnes; bientôt le feu fut mis aux bûchers, et les flammes, s'élevant et se dilatant avec violence, consommèrent en peu de temps le martyre.

Le Bienheureux Antoine Ichida Pinto avait alors soixante-trois ans d'âge, et quarante-trois ans d'apostolat. (Voir B. Carvalho, Vincent.)

*
* *

B. Ignace, fils du B. Dominique Jorgé et de la Be Isabelle Fernandez, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de quatre ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Imamoura, Jean, Japonais, patron de barque, Tertiaire de Saint-Dominique, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628. (Voir B. Castellet.)

*
* *

Be Inez, Japonaise, épouse du B. Cosme Takeya, martyr en 1619, affiliée au Saint-Rosaire, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le

10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de quarante-deux ans. (Voir B. Takéya et B. Spinola.)

*
* *

B. Iwananga, Jean, Japonais de Tchindgiwa, en Tacacou, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 27 novembre 1619, à l'âge de plus de soixante ans.

*
* *

B Jacques, fils du B. Thomas Ghengoro et de la Be Marie, Confrère du Saint-Rosaire, crucifié la tête en bas et mort pour la foi, à Cocoura, en Bougen, le 16 août 1620, étant encore tout jeune. (Voir B. Kiota.)

*
* *

B. Jean de Sainte-Marthe, Prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs. Ce Bienheureux naquit en Espagne, aux environs de Tarragone, dans la province de Catalogne. Placé à l'âge de huit ans à la maîtrise de la cathédrale de Saragosse, il s'y appliqua à l'étude de la langue latine, et se fit surtout remarquer par un talent musical exceptionnel ; un peu plus tard, il fut admis

comme chantre à la cathédrale de Zamora. Mais voyant tous les dangers qui l'environnaient dans le siècle, il alla demander l'habit de Saint-François chez les Observants de la province de Saint-Jacques.

Le Bienheureux se montra fidèle à la grâce de sa vocation ; il s'appliqua tout entier à l'œuvre de sa perfection, et devint bientôt un modèle accompli des vertus religieuses. Devenu prêtre, Dieu lui inspira le désir de se consacrer à l'apostolat des peuples infidèles ; ses supérieurs, à qui il s'en ouvrit, reconnurent dans ce désir les marques de l'appel de Dieu et y donnèrent leur consentement. Le serviteur de Dieu partit donc pour les Philippines, sous la conduite du vénérable Sébastien de Saint-Joseph qui amenait avec lui trente missionnaires franciscains.

A son arrivée aux Philippines, le P. Jean de Sainte-Marthe demanda à passer dans les missions du Japon. Mais, à cause de sa remarquable habileté pour le chant et la musique, ses supérieurs le retinrent encore une année et lui confièrent l'office d'organiste et de maître de chœur. Le Père Jean ouvrit une école de musique qui réunit plus de quatre cents élèves, auxquels il enseignait le chant, l'orgue et divers autres instruments. Il eut bientôt formé des disciples capables de le remplacer, et, en l'année

1607, il lui fut permis de partir pour sa chère mission du Japon. Quand il y fut arrivé, ses supérieurs le placèrent à la tête de la mission de Fouchimi; il s'y montra comme un apôtre de Jésus-Christ, infatigable dans l'œuvre du salut des âmes; grand amateur de la sainte pauvreté, il ne portait qu'un très pauvre habit tout couvert de pièces, et marchait toujours nu-pieds sans sandales, dans la saison la plus rigoureuse; sa haute vertu lui avait mérité la vénération de tous les chrétiens et des infidèles eux-mêmes.

Dès qu'eut paru en 1614 l'édit de persécution, le Bienheureux fut exilé du Japon, mais il y rentra bientôt après, et, déguisé sous le vêtement japonais, il parcourut les provinces d'Arima et d'Omoura, où la persécution sévissait avec violence.

Courageux et intrépide, le saint missionnaire visitait les chrétiens dans leurs maisons, fortifiait les chancelants, ramenait les apostats, administrait partout les sacrements, célébrait tous les jours la sainte messe, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre : la nuit il se retirait sur quelque montagne déserte et prenait son repos dans l'anfractuosité d'un rocher.

Pris en 1615, le P. Jean de Sainte-Marthe fut envoyé par Tangadono, prince d'Omoura, à Safioyé, gouverneur de Nangasaki ; et Safioyé le renvoya aux gouverneurs de la Tenca. Il fut

mis sous la surveillance d'Itacourandono, le principal d'entre eux à Méaco. Celui-ci qui était favorable aux chrétiens offrit la liberté au Père, à la condition de ne plus prêcher la foi, et de quitter le Japon. « Je ne suis point venu au Japon pour en repartir, » répondit le confesseur de Jésus-Christ, « mais pour enseigner le chemin du ciel aux Japonais. S'il est vrai que vous ayez pour moi de la bienveillance, permettez-moi de rester dans ces contrées, afin d'ouvrir une église en l'honneur du vrai Dieu, puisqu'il y a tant de temples élevés aux fausses divinités. Telle est ma résolution ; jamais je ne sortirai volontairement de cet empire. »

Le gouverneur resta émerveillé d'une parole si franche, et ne pouvant le favoriser autrement, il lui donna à choisir entre la prison et l'exil. Le vénérable Père choisit la prison, car, outre qu'il espérait en sortir un jour pour le martyre, il comptait y trouver un nouveau champ à son zèle. Il fut donc jeté dans les fers et confondu avec les voleurs et les assassins.

Ce qu'il eut à souffrir de ces malheureux est presque incroyable ; ils l'injuriaient, le maltraitaient, lui arrachaient les cheveux et trépignaient sur ses membres brisés. Le saint confesseur écrivait au P. Louis Gomez : « Dieu m'a conduit en ce lieu pour m'apprendre à connaître mes péchés, afin de me purifier et de me

faire pratiquer la mortification : ce que j'ignorais auparavant. »

Après trois ans de captivité et d'inexprimables douleurs, le confesseur de Jésus-Christ vit arriver le jour du dernier combat. Itacourandono qui n'avait pas voulu lui donner la liberté absolue, et qui n'osait pas suivre les inspirations de sa raison et de son cœur plutôt que les intérêts de la politique, se vit obligé de prononcer la sentence ; elle était conçue en ces termes : « Ce Père, pour être sorti de la cité de Nangasaki, et être venu au Cami, dans la cité de Méaco, et avoir persuadé aux hommes de se faire chrétiens, est ainsi justicié, la quatrième année de l'ère Ghenwa. »

L'exécution eut lieu à l'improviste le 16 août 1618. Le Père fut enlevé de la prison, et conduit successivement en trente places différentes. Il prêcha dans le chemin et à toutes les stations avec un grand zèle. Sa barbe descendait au-dessous de la ceinture, et ses cheveux couvraient ses épaules, le règlement des prisons japonaises ne permettant d'introduire ni couteau, ni ciseaux, ni rasoir. Arrivé au lieu de la justice, il entonna de sa belle voix le « *Laudate Dominum, omnes gentes* ». Apercevant un catéchiste, il l'appela. Celui-ci se déchaussa et se mit à genoux pour entendre les recommandations du maître. Puis le Père, élevant la voix,

pria Dieu de ne point punir l'empereur et ses ministres, mais de leur pardonner et de les convertir. Il tendit alors le cou au bourreau. Cinq chrétiens qui s'étaient d'abord emparés de son corps, se le virent enlever, et furent mis en prison : ils devaient être martyrs l'année suivante. Le vénérable corps fut taillé en pièces et donné en pâture aux chiens et aux oiseaux de proie ; la tête fut exposée sur un pieu avec l'écriteau de la condamnation. Cependant on put dérober quelques reliques. Le bienheureux Jean de Sainte-Marthe avait alors quarante ans.

*
* *

B. Jean de Saint-Dominique, Prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il était né dans la terre de Campos, près de Sanabria, dans la Vieille-Castille. Il prit l'habit de Saint-Dominique à Saint-Etienne de Salamanque. Passé aux Philippines en 1601, il exerça le ministère parmi les Bataans et les Pampangas, et à Pangasinan. Il possédait à fond les idiomes des trois peuples. Il était désigné pour la Corée avec deux autres religieux embarqués sur le même navire. La mission de Corée ne pouvant s'effectuer, le P. Jean descendit au Japon, et les deux autres restèrent sur le navire et retournèrent aux Phi-

lippines. C'était au mois d'août 1618. Dans le même temps, arrivaient aussi à Nangasaki plusieurs religieux de différents Ordres venant de Manille. Leur présence fut connue presque immédiatement par les chrétiens d'abord, et ensuite par les gouverneurs de la ville.

Malgré les précautions infinies prises par les chrétiens, des traîtres dénoncèrent certaines demeures, et bientôt les espions opérèrent des captures. Le 13 décembre, au milieu de la nuit, Nangasaki fut envahi, et comme pris d'assaut, par deux cohortes de satellites. Quatre religieux furent saisis en deux maisons. Dans l'une étaient les PP. Dominicains, Jean de Saint-Dominique et Ange Orsucci, qui étudiaient la langue. On fit aussi prisonnier leur hôte, Cosme Takeya, Coréen, dont on confisqua la maison, et Thomas, catéchiste qui avait accompagné le P. Alfonse Navarrete en Omoura, et n'avait point alors obtenu le martyre. Dans l'autre maison, on prit le P. Charles Spinola et le F. Ambroise Fernandez, tous deux de la Compagnie de Jésus avec leur hôte Dominique Jorgé, Portugais, de qui l'on confisqua tous les biens, et deux serviteurs, Jean Tchoungocou et un autre. Le catéchiste ne fut point arrêté.

Le matin, on conduisit tous les prisonniers devant le gouverneur Gonrocou. Les religieux avaient revêtu leurs habits. Gonrocou voulut

entendre de leur bouche la déclaration qu'ils étaient religieux et le nom de leur Ordre, et, après un examen sommaire, il leur intima la volonté de l'empereur. Les accusés répondirent qu'ils agissaient par le commandement d'un autre empereur supérieur à ceux de la terre, et qui était le Dieu tout-puissant. Gonrocou voulait renvoyer libres, Thomas, Jean et l'autre serviteur ; mais leurs généreuses réponses ne le permirent pas. Thomas dit que depuis l'âge de treize ans, il s'était dévoué au service des Dominicains, et qu'il connaissait parfaitement, et comme religieux, les deux Pères de cet Ordre. Les quatre religieux, le catéchiste Thomas et les deux serviteurs furent envoyés à la prison d'Omoura, où se trouvaient depuis près d'une année les PP. Apollinaire Franco et Thomas de Zumarraga. On déposa dans la prison de Nangasaki les deux hôtes Cosme Takeya et Dominique Jorgé, et les sept voisins solidaires avec Takeya ; ces habitants avaient pris l'engagement de ne recevoir ni laisser recevoir aucun religieux, mais ils avaient ignoré la charité de Cosme. Jorgé qui demeurait au milieu des Portugais, n'avait point de voisins compromis avec lui.

Située sur une colline, et de tous côtés battue par le vent de la mer, la prison d'Omoura n'était qu'une cabane recouverte en paille, longue de

quarante palmes et large de vingt, où les saints prisonniers étaient sans défense contre les intempéries du climat. C'est là que, consumé par quatre mois d'indicibles souffrances, le vénérable P. Jean de Saint-Dominique rendit son âme à Dieu. Pendant que ses compagnons, réconfortés par les consolations divines, vivaient comme dans un paradis, Dieu permit que le bon religieux fût éprouvé par des craintes et des scrupules excessifs, et en ressentît des angoisses pires que la torture. Il était tenté par l'appréhension de faiblir devant les juges et de manquer à confesser la foi. Cependant il avait connu la protection divine, et devant le tyran, il avait fait paraître les dons de sagesse et de force promis aux vrais fidèles qui s'appuient sur Dieu seul, et qui se défient justement d'eux-mêmes. Dans la captivité, la tentation revint pour déchirer le cœur du confesseur ; et ce bon religieux se consumait de tristesse en envisageant l'énormité de ses fautes, et le néant de ses œuvres pour obliger envers lui la bonté divine. En vain il s'humiliait dans la patience, et cherchait un refuge dans les plaies du Sauveur : Dieu voulait saturer son âme de cette lie d'amertume.

Par cette voie, qui fut celle aussi de plusieurs saints illustres, le bienheureux Père, confirmé dans les derniers jours par la sainte humilité,

expira le 19 mars, jour du glorieux saint Joseph, avec une résignation très parfaite.

Son corps fut réduit en cendres, et les cendres furent jetées à la mer ; mais les autres confesseurs avaient pu détacher une main et un pied, qu'ils conservèrent comme reliques.

*
* *

B. Jean, fils du B. Antoine, Coréen, et de la Be Marie, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de douze ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Jean, Japonais, fils adoptif du B. Louis Maki, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 7 septembre 1627, à l'âge de vingt-sept ans. (Voir B. Tsouji.)

*
* *

B. Jérome d'Angelis, Prêtre de la Compagnie de Jésus. Il naquit à Enna, en Sicile, en 1568, et entra dans la Compagnie à l'âge de dix-huit ans. Parti d'Europe, lorsqu'il était encore Frère, en même temps que le P. Spinola, il fut pris avec lui par des corsaires anglais et conduit comme pri-

sonnier en Angleterre. De retour en Portugal, il reçut la prêtrise, et partit de nouveau pour les Indes avec le même Père. Il arriva en 1595 à Macao, et passa, en 1602, au Japon. Il fut supérieur de la maison de Fouchimi, au Cami. Ensuite il vint à Sourounga, où Daïfousama tenait sa cour, et y fonda une résidence. Peu après, il se rendit à Yédo, pour en fonder une autre; mais le jour, où l'on achetait le terrain, s'éleva la persécution. Il revint à Sourounga jusqu'à l'exil de 1614, et il obtint alors de demeurer caché à Nangasaki. En 1615, il se rendit dans le Tsoungarou pour y porter des aumônes aux nobles chrétiens, qui avaient été exilés pour la foi dans cette lointaine contrée. Il fit une description pathétique de la colonie de ces confesseurs, et il se déclarait confus pour lui-même et à la fois profondément édifié de leur résignation et de leur vertu. Il visita aussi toutes les provinces du Nord, et y baptisa un grand nombre d'infidèles. Dans les années qui suivirent, il continua à s'occuper de toutes ces chrétientés; il était supérieur dans le Wochou. En 1620, plus de mille infidèles recurent le baptême dans cette province où travaillèrent avec lui les PP. Jacques de Carvalho, Jean-Mathieu Adami et le P. Martin Chikimi. L'année suivante, il voulut s'exposer publiquement, afin d'affermir les chrétiens. On eut peine à modérer ce zèle

héroïque. Les fidèles ne pouvant le visiter dans sa demeure, il se déguisait et allait les attendre à des lieux déterminés; et souvent c'était en cheminant en litière qu'il confessait ses enfants spirituels.

Il reçut l'ordre de se rendre en Yesso, pour y confesser les chrétiens, et recueillir de plus amples informations sur cette contrée encore peu connue. Il accomplit sa mission, et, à son retour, il se fixa à Yédo : c'était en 1621.

En 1623, l'investiture du nouveau Chôgoun Minamoto-no Yémits, fils de Fide-Tada fut l'occasion de nombreux martyres. Des perquisitions commencèrent à se faire à Yédo, pour découvrir les Pères; mais ces derniers avaient été avertis, et s'étaient éloignés. Cependant les hôtes de P. d'Angelis furent mis à la torture; et ils furent condamnés à épuiser les supplices jusqu'à la révélation du dernier asile, où les religieux avaient demeuré. Le P. d'Angelis en eut la nouvelle, et, comme un bon pasteur, il résolut d'aller se livrer; car sa captivité ferait cesser les recherches, et sa mort devrait procurer la délivrance de plusieurs. Il quitta l'habit japonais, fit ouvrir sa couronne, et, vêtu du manteau de sa religion, alla se présenter au gouverneur. Avec lui se livra Simon Yempo, depuis vingt ans au service des Pères, et qui mérita d'être admis comme Frère dans la

Compagnie, et de suivre son maître au martyre.

Le P. d'Angelis, interrogé par le gouverneur : « Je suis prêtre, » dit-il, « et religieux de la Compagnie de Jésus : je suis né dans la Sicile, contrée d'Italie, et, connaissant par tous les récits le naturel heureux de la nation japonaise et son désir du salut, j'ai tout quitté pour venir au milieu d'elle et lui enseigner la vérité. J'ai embrassé les usages de ses habitants et me suis fait l'un d'eux; toutes les peines, toutes les souffrances d'un ministère de vingt ans, je les considère comme bien employées, ayant été consacrées au salut de ce peuple. » Tout le monde admira cette liberté d'esprit et ces entrailles maternelles envers un peuple étranger. Mais le gouverneur, esclave politique, fit conduire à la prison le saint religieux. Là se trouvait déjà Jean Faramondo, cet illustre confesseur, à qui Daïfousama, dans la persécution de 1615, avait fait couper tous les doigts des mains et des pieds, et imprimer sur le front le signe de la croix. Un ancien serviteur était allé le dénoncer au gouverneur d'Yédo, comme chef des chrétiens, et par suite Faramondo avait été saisi et mis en prison.

Les recherches continuèrent, et le nombre des prisonniers s'éleva jusqu'à cinquante.

Le P. François Galvez, Franciscain, s'était

dirigé vers Camacoura, l'ancienne capitale des Daïris, à une journée d'Yédo, et il s'y cacha dans la maison d'Hilaire Mangozayémon. Apprenant qu'il était en danger encore, il voulut s'éloigner et s'embarqua avec son hôte, Jean, ancien Cambo ou gardien du couvent franciscain de Nangasaki, et Pierre, catéchiste. Mais les sbires qui les poursuivaient les atteignirent et les ramenèrent prisonniers. L'on saisit aussi la femme d'Hilaire. On confisqua tous les biens du même, et tous les objets d'église dont il était détenteur en qualité de syndic.

On conduisit les prisonniers devant les conseillers ou gouverneurs impériaux. L'un de ces gouverneurs accusa le P. Galvez d'être un séducteur d'ignorants. Le religieux lui répondit noblement. Il retrouva dans la prison le P. d'Angelis qu'il avait connu à Yédo, et quarante-neuf des principaux chrétiens.

Toute la ville était dans la désolation : les espions et les délateurs se multipliaient, et tous les habitants étaient obligés de déclarer leur secte et le nom de leur bonze. Les chrétiens n'avaient plus d'asile, et le sort des prisonniers paraissait devenu le plus heureux. Un grand nombre de chrétiens s'exilèrent, après avoir tout vendu, jusqu'à leurs habits, pour nourrir leur famille durant le chemin. Plusieurs, qui avaient défailli dans la foi, s'exilèrent aussi, pour aller, à de

longues distances faire pénitence et se réconcilier avec Dieu.

Simon Yempo, dans sa captivité, convertit quarante infidèles détenus pour d'autres causes. S'il était, dit-il, demeuré dix jours de plus, Dieu lui donnait l'espérance de baptiser tous ceux qui restaient.

Le P. d'Angelis n'eut pas à sa portée une moisson aussi abondante; huit gentils seulement se trouvaient dans sa prison; mais il les convertit et les baptisa tous.

Le gouverneur Yénokida Cambioyé alla rendre compte des affaires au Coubosama, qui refusa d'en connaître et renvoya vers son fils. Le nouveau Chôgoun s'écria plein de fureur : « Une insurrection de tout l'empire ne me serait point aussi sensible que la présence de deux religieux dans ma capitale. Mes gouverneurs ne m'ont-ils pas dit qu'après les martyrs de l'année dernière, nulle part il n'était resté de prêtres? Je ne crois plus à leurs paroles! Il existe assurément un grand nombre de ces rebelles ! » Et s'exaltant dans sa colère, il ajouta : « On aurait découvert vingt prêtres à Nangasaki, ce serait peu encore : mais la présence de ces deux-ci dans ma capitale, c'est le comble de l'audace! Je veux que le châtiment en soit solennel, et les mêmes supplices seront infligés à tous ceux qui viendront ensuite. »

La sentence portait que les deux religieux et Faramondo seraient promenés honteusement dans les rues et brûlés vifs au centre de la ville.

Le gouverneur demanda encore la volonté impériale au sujet des cinquante : « Ils seront tous brûlés vifs ! » répondit le Chôgoun, « et les femmes et les enfants resteront prisonniers jusqu'à la fin des enquêtes, afin que l'on découvre les autres criminels ! »

Faramondo devait être conduit à travers les rues sur un cheval de grande taille, afin d'être mieux vu, et le héraut devait répéter incessamment au peuple : « Telle est l'étendue de la haine que l'empereur porte aux chrétiens, qu'il n'épargne pas sa parenté même. » Faramondo, en effet, appartenait à la famille impériale.

Le 4 décembre, les ministres de la justice vinrent à la prison, lièrent les condamnés et les conduisirent à travers la ville, et de la ville au lieu de la mort. Les confesseurs avaient la corde au cou et les mains attachées par derrière. On les avait partagés en trois bandes. En tête de la première, sur un mauvais cheval, était le P. Jérôme d'Angelis, ayant une banderole attachée au dos, et portant son nom et sa condamnation. Le Frère Simon Yempo le suivait à pied avec Léon Takéya Gonochichi et d'autres, au nombre de seize. La seconde bande était com-

posée du P. François Galvez, pareillement à cheval, et de seize autres à pied. Enfin la troisième était composée de Faramondo, qui pouvait à peine se tenir à cheval à cause de ses membres mutilés, et qui était lié sur sa monture. Il était suivi du reste des confesseurs. Un chrétien, qui avait apostasié dans la prison fut conduit enchaîné jusqu'au pied du bûcher. Il devait y être mis en liberté. De tous côtés couraient les satellites, afin d'empêcher les chrétiens de parler aux condamnés.

Les deux Pères prêchèrent pendant tout le chemin. Etant d'anciens ouvriers apostoliques et consommés dans la langue japonaise, ils parlèrent avec une éloquence extraordinaire.

Le lieu du supplice devait être d'abord la place principale, qui s'étendait au pied de la forteresse ; mais pour le rendre plus solennel, on préféra choisir une éminence, sur le grand chemin d'Yédo à Méaco.

Cinquante colonnes s'y trouvaient plantées; les trois premières, du côté de la ville, étaient un peu séparées des autres, et environnées à distance par des amas de bois, de façon que les flammes demeurassent toujours à une brasse des victimes.

Une foule innombrable était accourue. La vaste plaine et toutes les collines en étaient comme inondées. Dans ce concours se trou-

vaient présents, par une merveilleuse permission de la Providence, tous les princes et les seigneurs convoqués pour l'investiture du nouveau Chôgoun.

En arrivant au lieu du supplice, Faramondo demanda de parler, et, du haut de son cheval, s'adressant à la foule, il prononça de magnifiques paroles : « J'ai détesté, » dit-il, « les erreurs des gentils, et, pour cette cause, depuis de longues années j'ai subi l'exil et le reste, jusqu'à ce jour où je vais mourir consumé par les flammes. C'est en témoignage de la vérité chrétienne, qui seule conduit au salut, que j'ai souffert des tourments excessifs : tous mes doigts ont été coupés, les nerfs de mes membres ont été tranchés ; et dès le principe, j'ai connu le terme où j'arrive. Mes membres mutilés sont d'éloquents témoins : j'ai souffert et je meurs pour Jésus-Christ, mon Rédempteur et mon Sauveur ; et Jésus-Christ sera ma récompense dans l'éternité. »

Les deux Pères et Faramondo furent laissés à cheval, et l'on s'occupa d'attacher les quarante-sept autres. Alors on renvoya le malheureux apostat. Quand on l'eut détaché, un chrétien nommé François lui cria : « Misérable, reviens en toi-même et repens-toi : Dieu te pardonnera. » Mais le malheureux s'endurcit dans son crime. Il devait mourir misérablement au bout

de deux jours. François demanda de le remplacer, et, ne l'obtenant pas, alla se jeter dans le feu que l'on venait d'allumer. Les gardes coururent et le retirèrent en l'accablant de coups ; on le mit en prison pour y attendre la mort.

Cependant Simon Yempo, déjà lié à sa colonne, adressa au peuple de touchants avis.

Un incident mémorable vint accroître l'émotion de ce grand spectacle. Un seigneur de premier rang, suivi de nombreux serviteurs, se présenta sur la place, et les juges, croyant qu'il apportait un message impérial, firent ouvrir les rangs. Il descendit de cheval, et, s'adressant au chef de la justice, demanda pourquoi de tels hommes étaient justiciés aussi cruellement. On lui dit que c'était en qualité de chrétiens. « Je suis chrétien comme eux ! » s'écria le seigneur, « et je vous adjure de m'associer à leur sort. » Les gouverneurs troublés envoyèrent consulter le principal régent de l'empire. Celui-ci prit les ordres du Chôgoun, et le Chôgoun commanda de réunir le seigneur aux autres martyrs. On l'attacha donc à la suite. Cinq de ses serviteurs s'élancèrent après lui. En même temps, trois cents autres allèrent s'agenouiller devant les juges, se confessant chrétiens et réclamant le supplice. On les éloigna de force, et les juges, appréhendant une révolte, firent hâter l'exécution et embraser le feu.

Au milieu des flammes, les bienheureux martyrs, les yeux dirigés vers le ciel, objet de leur amour et de leur espérance, priaient Jésus-Christ, pour lequel ils mouraient, de les assister dans le dernier passage. Leur constance fut invincible : pas un mouvement, pas une plainte, pas une contraction des visages; merveilleux enseignement aux yeux des gentils : tous reconnurent hautement que cet héroïsme était supérieur aux forces de la nature.

On avait voulu faire contempler aux deux Pères les tourments de leurs disciples et les frapper de terreur; c'est pourquoi l'on avait fait demeurer à part les deux religieux et Faramondo. Mais les Pères rendirent grâce à Dieu, et demeurèrent impassibles, et Faramondo épuisa comme eux la lie de ce calice.

Quand les quarante-sept eurent expiré, l'on fit mettre pied à terre aux religieux et à Faramondo, et on les fit attacher à leurs colonnes. Le premier du côté de la ville, était Faramondo, puis le P. d'Angelis et le P. Galvez. Le feu se dilata rapidement et s'éleva en tourbillons vers le ciel. L'on n'entrevoyait que par intervalles les trois serviteurs de Dieu. Au commencement, le P. d'Angelis dirigea ses regards vers la ville, et parut faire oraison pour elle; puis, se tournant vers la partie où les flammes étaient ramenées par le vent, il adressa au

peuple des exhortations pleines de charité. Il demeura debout jusqu'à la mort, et ne cessa de prêcher qu'au moment où il expira; alors son corps tomba sur les genoux et conserva cette attitude. Jean Faramondo succomba peu après. Etendant vers la flamme ses bras mutilés, il paraissait en appeler l'étreinte, désirée par lui depuis si longtemps, et qui devait l'introduire au ciel. Il tomba la face contre terre.

Le P. Galvez, qui fut le dernier, demeura debout, appuyé contre sa colonne.

Les gouverneurs et la multitude étaient dans la stupeur.

Les reliques des martyrs furent laissées sur la place. Mais, le troisième jour, les chrétiens, s'étant rassemblés en foule, enlevèrent de nombreux débris.

Le bienheureux Jérôme d'Angelis avait cinquante-cinq ans d'âge, trente-sept de religion et vingt-deux de Japon; il était profès des quatre vœux.

*
* *

B. Jiyémon, Caïo, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 16 août 1627. Ancien bonze, chassé de son pays et privé de ses biens plusieurs années auparavant, Caïo était venu à Nangasaki. Il recevait chez lui les PP. Dominicains, et il

avait été agrégé par eux à la Confrérie du Saint-Rosaire. Son instruction lui permettait d'exercer avec beaucoup de succès les fonctions de catéchiste. Il était Coréen de naissance.

*
* *

B. Jorgé, Dominique, Confrère du Saint-Rosaire, brûlé vif et à feu lent pour la foi, à Nangasaki, le 18 novembre 1619. Il était né sur la paroisse de Saint-Romain, au village appelé Aguiar-de-Souza, dans le diocèse de Braga, en Portugal. Ses parents se nommaient Jorge Pirez da Cruz et Isabelle Pirez. Après avoir fait la guerre dans les Indes pendant plusieurs années, il passa au Japon en qualité de marchand. Il y épousa Isabelle Fernandez, Japonaise, personne de grande vertu. Il était l'hôte du B. Charles Spinola et du B. Ambroise Fernandez, lorsqu'il fut arrêté avec eux à Nangasaki, le 13 décembre 1618. Il devait mourir pour Jésus-Christ onze mois après, et voici la lettre qu'il écrivait, la veille de son martyre, au Père Provincial de la Compagnie de Jésus : « J'écris à la veille de mon ravissant départ de la solitude amère de ce monde, et plein du souvenir de mon ineffable amour envers votre paternité et envers la Compagnie ; je vous embrasse tous dans l'affection de notre commun Jésus. Il a donc plu au Dieu des con-

solations, au Père des miséricordes, d'accorder à moi misérable un sort tellement immérité. Devrais-je espérer une mort si douce, si ambitionnée, si glorieuse, la mort pour mon Rédempteur? Je ne puis écrire à tous les Pères et à tous les Frères. Je les prie tous de rendre grâce à Dieu, pour moi et avec moi, à sa divine Majesté et à sa très sainte Mère. »

Le B. Dominique Jorgé cueillit les palmes glorieuses du martyre dans la sainte compagnie des BB. Léonard Kimoura, Jean Chooun, André Tocouan et Cosme Takeya. (Voir B. Kimoura, Léonard.)

*
* *

B. Joseph de Saint-Hyacinthe, Prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il naquit à Villarejo-de-Salvanez, dans le royaume de Tolède, et il fut fils d'habit du couvent d'Ocaña. Il arriva au Japon en juin 1607, avec le P. Hyacinthe Orfanel et le F. Jean de Saint-Hyacinthe. Il fut envoyé en 1609 à Méaco, où il bâtit une église dédiée à Notre-Dame du Rosaire; il consola beaucoup les chrétiens de la province de Bigen. Pendant la persécution de 1614, il demeura au Japon avec cinquante autres Pères de son Ordre ; ils se succédèrent dans la contrée avoisinant Méaco. En 1621, le P. Joseph de Saint-Hyacinthe, vi-

caire provincial de Saint-Dominique, sortit de Nangasaki, malgré ses infirmités, pour aller remplacer en Omoura les missionnaires qui avaient été saisis. Il y passa tout le mois de juillet, travaillant sans relâche, et Dieu proportionnant ses forces à son œuvre.

Cependant le vénérable Père alla, pour la fête de l'Assomption, dans la maison d'un des chrétiens, qui avaient juré de donner l'hospitalité aux missionnaires. Après avoir administré les divins sacrements à son hôte et à la famille de celui-ci, ainsi qu'à Rufe Yachimoto, majordome du Rosaire, et les avoir fait participer au Jubilé du Saint-Rosaire, spécial à la fête, il était demeuré deux jours dans la maison. Le 17 août, pendant qu'il se reposait après avoir longtemps confessé, il vit entrer un grand nombre de personnes, et il dit à ceux qu'il croyait des fidèles, mais qui venaient pour se saisir de lui : « Par votre vie, mes fils, accordez-moi quelques instants de repos ; tout à l'heure vous m'aurez à loisir pour consoler vos âmes. » Les ministres lui demandèrent s'il était le Prêtre, et il répondit comme Notre-Seigneur aux soldats de Pilate : « Je le suis. »

Il leur donna la bienvenue et leur présenta un rafraîchissement comme à des amis, demandant seulement le temps nécessaire pour se revêtir de l'habit religieux, et il prit ce saint habit avec

autant de dévotion que le jour de sa vêture. Il fit aussi raser sa couronne. Dieu lui communiquait son esprit de force, et le bon Père parut comme armé de toutes pièces, non pour offenser ou pour se défendre, mais pour souffrir et prier dans les fers, jusqu'à l'heure du sacrifice.

On lui mit la corde au cou ; une autre corde attacha par derrière ses mains et ses bras. Ses hôtes furent faits prisonniers avec lui.

En sortant de la maison pour aller au tribunal, le Père paraphrasa le verset : « Le royaume des cieux souffre violence, et ce sont ceux qui se font violence, qui le ravissent. » Il aurait désiré paraître devant Feizo, qu'il avait connu lorsque celui-ci n'avait pas encore renié la foi ; mais Feizo refusa de le voir, et le fit mener au gouverneur Gonrocou avec Paul Tanaca, son hôte, Rufe Yachimoto et Clément Bono, voisins solidaires. Le catéchiste et serviteur Alexis courut après le cortège et obtint d'être prisonnier.

Le Père parla très éloquemment au gouverneur. Mais le principal lieutenant Soukédayou l'accabla d'invectives, l'appelant voleur, destructeur de villes, et chef de diables, c'est-à-dire de religieux.

Le 19 août, le Père et Alexis furent envoyés à la prison d'Omoura ; le lieutenant fit alors des excuses, et le Père promit de prier pour lui.

Soukedayou le supplia de n'en rien faire, croyant que cette prière l'obligerait de devenir chrétien.

Le vénérable Père, ayant les bras et le cou enchaînés, était encore traîné par un licou; un païen voulut lui épargner ce surcroît; le confesseur n'y consentit pas, de peur que son humiliation n'en fût diminuée. On finit par le mettre en litière, afin d'éviter les honneurs que les chrétiens lui avaient rendus, et l'on prit la mer à Nangaye.

Les anciens confesseurs, qui étaient dans la prison, reçurent les arrivants avec une vive allégresse, et comme ils s'attendaient au martyre, ils ne songèrent plus qu'à se disposer par la pénitence à leur passage vers l'éternité. De longs mois de souffrances les séparaient encore de ce moment désiré.

Enfin, dans les premiers jours de septembre de l'année suivante, Gonrocou écrivit à Ficoyémon, régent d'Omoura pour le seigneur enfant, d'envoyer immédiatement ceux de ses prisonniers, que l'on avait saisis sur le territoire de Nangasaki, et le vénérable P. Joseph de Saint-Hyacinthe, qui était de ce nombre, partit avec eux. Ce fut le 10 septembre qu'il fut brûlé vif pour la foi, ayant à ses côtés deux religieux de son Ordre, le P. Ange Orsucci et le P. Hyacinthe Orfanel. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Kimoura, Léonard, Japonais, Frère de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 18 novembre 1619, à l'âge de quarante-quatre ans.

Léonard, né à Nangasaki, avait été offert à Dieu par ses parents, et avait été dès son enfance l'élève de la Compagnie de Jésus. A treize ans, il fut dogique, et à vingt-sept, Frère coadjuteur. Il fut arrêté, en décembre 1616, à Firochima, sous l'inculpation d'avoir trempé ses mains dans le sang d'un jeune homme, et il devait demeurer et languir dans les fers pendant trois jours Son innocence, facilement constatée, donna lieu de convertir sa cause en une cause de religion, et lui valut le martyre. Mais sa captivité, si nous considérons toutes choses, comme il est sage, au point de vue de la Providence, procura la liberté spirituelle à un grand nombre d'âmes qu'il régénéra par le saint baptême. Par lui, tous les condamnés pour crimes moururent dans un repentir chrétien, et, autant qu'il est permis de le présumer, dans l'innocence baptismale. En trois ans, il convertit quatre-vingt-six personnes, parmi les prisonniers et les gardes.

Sa vie, et, d'après sa bienheureuse influence, la vie de treize chrétiens, ses compagnons d'épreuve, étaien, un prodige de dévotion et de

charité. Pour la régularité, c'étaient les exercices d'une maison religieuse, malgré les difficultés du lieu. Une heure d'oraison mentale, une heure de vocale, les litanies et la lecture spirituelle jusqu'au milieu du jour; après midi, quatre heures de lecture, d'écriture ou de travail manuel. On reprenait la lecture des saints livres, puis une heure d'oraison, et le choix de la méditation pour le lendemain. Trois et souvent quatre jours de jeûne par semaine, et de sévères disciplines. Le vendredi, cinq heures d'oraison en l'honneur des cinq plaies de notre Sauveur. Chaque mois, les Quarante-Heures, pour obtenir la persévérance, et les grâces nécessaires aux ministres de la religion. Kimoura, dans ses austérités, dépassait beaucoup les autres, jeûnant et se disciplinant chaque jour, et prodiguant son ministère à tous. Sa charité parut telle, qu'aucune entreprise, si difficile qu'elle parût, désespérée même, ne résistait à son zèle et à l'amour qu'il inspirait à tous. Il partageait entre les prisonniers, en y associant même les détenus des autres prisons, toutes les aumônes qui lui parvenaient; jusqu'à la mort, il assista d'une part de son aliment quotidien une pauvre vieille de quatre-vingts ans, qui venait s'asseoir devant la prison.

Cependant, au mois de novembre 1619, Fachegawa Gonrocou choisit de premières victimes.

Il fulmina d'abord la sentence de mort contre quatre hôtes détenus à Nangasaki. C'étaient André Mourayama Tocouan, hôte du P. de Moralez, Dominicain; Jean Yochida Chooun, hôte du P. de Ména, Dominicain; Cosme Takeya, hôte des PP. Orsucci et Jean de Saint-Dominique; et Dominique Jorge, Portugais, hôte du P. Spinola et du F. Ambroise Fernandez, Jésuites.

La nuit s'avançait, et Léonard Kimoura ignorait son sort. Mais lorsqu'on vit un cinquième échafaud se dresser et dominer les quatre autres, Léonard, tressaillant de bonheur, y reconnut l'instrument de son sacrifice. En effet, dès avant le jour, le magistrat fit amener Léonard, et le fit comparaître en sa présence avec les condamnés de la veille. Le vénérable Frère entonna, dans son ravissement, le *Laudate Dominum omnes gentes*, et le cantique de saint Siméon, et se prosterna devant son crucifix pour adorer le divin Maître. La multitude entourait et pressait de tous côtés ce glorieux criminel, et l'on baisait à l'envi ses fers, en le chargeant de messages pour le Roi des étoiles.

Gonrocou lui demanda s'il était un religieux de la Compagnie : « Vous le savez, seigneur, » dit le Frère, « m'ayant vu si souvent vous saluer, au nom de mes supérieurs. » — « Pourquoi donc, » répliqua le juge, étant banni de l'empire, y êtes-vous demeuré? » — « Pour prêcher la foi de

Jésus-Christ, » répondit Kimoura, « et je veux la prêcher jusqu'à mon dernier soupir. » — « Or, » dit le juge, « vous serez brûlé vif pour ce crime, et non pour la complicité dont vous êtes innocent dans l'affaire ancienne de l'assassinat d'un jeune homme. Vous serez brûlé, comme étant un religieux de la Compagnie et un prédicateur de la foi chrétienne. » Kimoura, se voyant absous publiquement du premier crime, et condamné pour l'amour de Jésus-Christ seul, exprima sa joie dans d'admirables paroles, adressées à ses compagnons et au peuple, et, tournant vers le juge des regards angéliques, il remercia ce personnage, puis exhorta les autres confesseurs à la constance, les apostats au repentir, les gentils à la foi.

Le président voulut, mais en vain, faire fléchir Tocouan et ses compagnons ; tous se montrèrent invincibles, et furent de nouveau condamnés à être brûlés vifs, à feu lent. Le gouverneur avait, par point d'honneur, obligé Tocouan d'aller en norimon.

Au moment du supplice, Kimoura s'était revêtu de l'habit de la Compagnie et portait la barrette sur la tête. Jorgé portait un habit séculier, recouvert de celui du Tiers Ordre de Saint-Dominique, c'est-à-dire une saie blanche et longue, une cape noire et courte, avec les armes de Saint-Dominique, et pour bordure le Saint-

Rosaire; les trois autres avaient des habits de fête. A tous, on avait attaché derrière les épaules. de façon à dépasser la tête, des banderoles de papier larges de trois doigts, enlacées en haut d'un bambou, et sur lesquelles était la sentence.

La place du martyre était celle qu'avait illustrée le martyre de 1597; mais un peu vers le côté.

On voyait des multitudes de personnes affluer comme un déluge, au sortir des rues, des montagnes et du port. Les marchands portugais, qui se trouvaient réunis en grand nombre, pleuraient sur Jorgé leur compatriote; celui-ci les vit et se mit à les consoler, les priant de le féliciter plutôt d'un bonheur si immense. Léonard prêchait en marchant, par ordre du P. Provincial; et sa voix, toujours éloquente, était plus persuasive encore par la solennité du martyre.

Le premier sur la ligne fut le Frère Kimoura, puis les bienheureux Jorgé, Tocouan, Chooun et Takeya.

Inébranlables dans les souffrances, ils moururent lentement, et remportèrent une longue victoire. Jorgé récita d'une voix ferme et élevée le Symbole des Apôtres et mourut à ces paroles: *Incarnatus est*. Léonard, au moment où la flamme eut dévoré ses liens, se baissa jusqu'à terre, et, ramassant avec respect des charbons embrasés, les posa sur sa tête comme des rubis

célestes, et entonna le psaume : *Laudate Dominum.* Alors une clameur universelle exhalée par les chrétiens envoya jusqu'au ciel les noms sacrés de Jésus et de Marie, et les enfants de la Congrégation, placés sur une barque, chantèrent à deux chœurs, au son des instruments, les cantiques de l'Eglise.

Après la consommation du sacrifice, les ossements et les cendres furent jetés en pleine mer. Les chrétiens purent néanmoins en retirer des parties, et les conservèrent avec vénération. Un enfant déroba un os assez grand de Dominique Jorgé, et se sauva à toutes jambes. Cette relique fut portée à Macao, ainsi qu'une main du même martyr.

* * *

B. Kimoura, Antoine, Japonais, de Firando, décapité pour la foi à Nangasaki, le 27 novembre 1619, à l'âge de trente-trois ans. Il était Confrère du Saint-Rosaire. Comme Feizo était son cousin, Gonrocou voulait le délivrer, mais n'ayant pu rien obtenir d'Antoine, il dit : « Son pouls bat trop fort et présage la mort; car il ne peut se ralentir. Qu'Antoine meure donc avec les autres. » Ces derniers étaient au nombre de onze, et solidaires avec les hôtes : six étaient de la rue où les PP. Orsucci et Jean de Saint-Dominique

avaient été saisis ; quatre de celle du P. de Ména, une de celle du P. de Moralez.

Le Père provincial de la Compagnie de Jésus leur avait fait offrir un prêtre pour se confesser ; ils le remercièrent de son offre, et répondirent que peu de temps auparavant ils s'étaient reconciliés.

Un bourreau chrétien refusa son office, ne voulant pas tremper ses mains dans un sang aussi précieux, et du même pas il alla prévenir les autres gens de son emploi et leur fit imiter son refus. Gonrocou dut prendre pour ministres ses propres serviteurs.

Les confesseurs moururent tous, avec les noms de Jésus et de Marie à la bouche, en présence d'un peuple immense, à l'harmonie des cantiques chantés par les enfants.

*
* *

B. Kimoura, Sébastien, Japonais, Prêtre de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de cinquante-sept ans. Ce Bienheureux était né à Firando. Il descendait, dit le P. Majorica, du premier néophyte baptisé par saint François Xavier, et était parent de deux martyrs, Léonard Kimoura, Frère de la Compagnie, martyr le 8 novembre 1619 ; et

Antoine Kimoura, fils de son frère, décapité le 27 du même mois. Dès l'enfance, il avait été élevé dans le séminaire de la Compagnie ; à douze ans, il se consacra au service d'une église ; et à dix-neuf ans, il fut reçu comme Frère. Après son noviciat, il fut envoyé à Méaco, puis au Chimo, où il servit de catéchiste. A l'âge de trente ans, il reçut le commandement d'aller perfectionner ses études à Macao, et le premier de sa nation, il fut ordonné prêtre, à Nangasaki, au mois de septembre 1601, par Mgr de Cerquiera, évêque du Japon. Depuis lors jusqu'au jour de sa capture, c'est-à-dire pendant vingt ans, il se livra avec d'autant plus de succès aux fonctions de l'apostolat, qu'à un zèle fervent il joignait une rare éloquence.

C'est le 29 juin 1621 que le bienheureux Père fut saisi dans Nangasaki, où il exerça longtemps son ministère. Il avait été livré par une esclave coréenne, qui, pour acquérir la liberté temporelle, trahit à la fois le maître, dont elle dépendait, son père spirituel et son Dieu. Son maître aurait pu l'inscrire comme appartenant à son service, et elle serait devenue l'esclave du fisc ; mais animé de pensées plus saintes, ce maître, Antoine, Coréen, l'omit sur le rôle, et pria ses propres parents de favoriser le désir de son esclave d'être mise en liberté.

Avec le P. Sébastien Kimoura, l'on saisit donc

Antoine, et voulant prendre le catéchiste, on emmenait par erreur un jeune serviteur. Le catéchiste, Thomas Acafochi, l'apprit, et, montant sur un chariot, courut après les gardes, et obtint de reprendre sa place. On saisit également trois voisins, Barthelémi Chitchiyémon, Damien et Dominique. Le Père et ses catéchistes furent envoyés à Omoura. et les quatre autres demeurèrent dans la prison de Nangasaki.

Le 9 septembre 1622, vingt des confesseurs, qui se trouvaient depuis longtemps dans la prison d'Omoura, et au nombre desquels était le P. Sébastien Kimoura, furent transférés à Nangasaki, et le lendemain, 10 septembre, le vénérable Père avait le bonheur d'être brûlé vif pour l'amour de Jésus-Christ. Sa colonne était placée entre celles du B. P. Orfanel, Dominicain, et du B. Pierre d'Avila, Franciscain. Pendant le supplice, le bienheureux Sébastien Kimoura fit paraître une fermeté merveilleuse. La tête inclinée, à la manière du pays, et révérant le feu, il demeura trois heures immobile, les bras en croix, et ne changea d'attitude qu'à la mort. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Kiota, Simon Bocousai, Japonais, issu de noble race et originaire du Boungo. Il était surnommé Cambo, ou maître d'école. Il fut arrêté

avec sa femme Madeleine, à Cocoura, capitale du Bougen, par les ordres d'Yetsoundono, parce qu'il continuait à enseigner la doctrine, malgré les édits impériaux et les avertissements du prince. On arrêta en même temps que lui, Thomas Ghengoro, son hôte, Marie, femme de Thomas et leur fils nommé Jacques. Ils furent conduits au juge et confessèrent généreusement leur foi. L'enfant Jacques, cruellement frappé, dit au magistrat : « Jamais vous ne m'arracherez par la violence ce que vos caresses n'ont pu obtenir : ce serait vouloir me traiter en enfant; mais voici ma poitrine, voici tout mon corps, percez et déchirez à loisir, je suis chrétien et je le serai toujours. »

Tous les cinq furent conduits au supplice le 16 août 1620, deux heures après le lever du soleil. Ils furent crucifiés la tête en bas. Simon et Madeleine expirèrent le lendemain; Thomas et son fils vécurent trois jours entiers, et furent achevés à coups de lances. On ignore le temps précis où Marie consomma son martyre. Le bienheureux Simon Kiota était Confrère du Saint-Rosaire et avait soixante ans. A la nouvelle de sa condamnation, le Bienheureux avait écrit les lignes suivantes au Père provincial de la Compagnie de Jésus : « Je prends la plume en toute humilité. Le seigneur a fulminé contre moi la sentence finale. Je dois

mourir. Dieu, dans sa bonté, m'aura exaucé, si mon impiété, comme je le crains, ne met pas obstacle à mon bonheur. Je supplie uniquement votre Révérence de m'obtenir du ciel la force et la persévérance, et je finis en m'humiliant de nouveau. » Simon avait été l'hôte et le catéchiste des religieux de la Compagnie de Jésus et des Pères Dominicains.

*
* *

Be Kiota, Madeleine, issue du sang illustre de François Civandono, prince de Boungo, Tertiaire de Saint-Dominique, brûlée vive pour la foi, à Nangasaki, le 16 août 1627. Veuve à trente ans, elle était venue en exil à Nangasaki. Le P. Balthasard de Torrez devait célébrer la sainte messe chez elle; à cette occasion, elle fut faite prisonnière dans sa demeure, et demeura ainsi pendant quatre ans, de 1622 à 1627. Cette Bienheureuse était âgée de cinquante-huit ans.

*
* *

B. Kiouni, Antoine, Japonais, né d'une noble famille de la province de Micawa, hôte du bienheureux Sébastien Kimoura, et Frère de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du

Grand-Martyre, à l'âge de cinquante ans. (Voir B. Choumpo et B. Spinola.)

*
* *

B. Kiouyémon, Clément, Japonais de Chimabara, serviteur du B. Camille Costanzo, et guide du B. Pierre Navarro, brûlé vif pour la foi, à Chimabara, le 1er novembre 1622. (Voir B. Navarro.)

*
* *

Kisacou, Jean, Frère de la Compagnie de Jésus, né à Cotchinotsou, serviteur du bienheureux Gaspard Sandamatzou, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 20 juin 1626, à l'âge de vingt et un ans. (Voir B. Pachéco.)

*
* *

B. Kiyémon, Lucas, Tertiaire de Saint-François décapité pour la foi, à Nangasaki, le 17 août 1627, à l'âge de vingt-huit ans. Ce Bienheureux, né dans le Figen, était un charpentier très habile. Baptisé jeune, il était venu à Nangasaki à l'âge de dix-sept ans, afin de pouvoir mener une vie chrétienne; il avait fabriqué dans sa maison une cachette où il recélait les religieux. Il avait aussi construit des cachettes dans beaucoup de maisons chrétiennes. Il bondissait de joie après avoir appris sa condamnation. (Voir B. François de Sainte-Marie.)

*
* *

B. Kizayémon, Michel, Tertiaire de Saint-François, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 17 août 1627. Né à Conga et baptisé dès l'enfance, charpentier de profession et ancien serviteur de Mgr de Cerquiera, évêque du Japon, Michel, qui aidait les missionnaires, avait été arrêté en qualité de voisin solidaire. (Voir B. François de Sainte-Marie.)

*
* *

B. Laurel, Barthélemi, Frère de l'Ordre de Saint-François, Mexicain et fils d'habit de la province du Saint-Evangile. Il passa aux Philippines et puis au Japon, où il arriva en 1623. C'était un excellent médecin. Il fut brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 17 août 1627. (Voir B. François de Sainte-Marie.)

*
* *

B. Laurent, fils du Bienheureux Michel Yamanda, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre, 1628, à l'âge de trois ans. (Voir B. Castellet.)

*
* *

B. Léon de Satsouma, Japonais, Tertiaire profès de l'Ordre de Saint-François, catéchiste et compagnon du B. Richard de Sainte-Anne, arrêté avec lui, le 4 novembre 1621, et mis dans la prison d'Omoura, enfin brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre. (Voir B. Richard de Sainte-Anne et B. Spinola.)

*
* *

B. Léon, fils du B. Romain, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628.

*
* *

B. Louis, fils du Bienheureux Jean Naisen et de la Bienheureuse Monique, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 12 juillet 1626, à l'âge de sept ans. (Voir B. Naisen.)

*
* *

Be Lucie, Japonaise, épouse du Bienheureux Louis Yakichi, affiliée au Saint-Rosaire, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 2 octobre 1622. (Voir B. Yakichi.)

*
* *

B^e^ Lucie, Japonaise, Tertiaire de Saint-Dominique et de Saint-François, hôtesse du Bienheureux Dominique Castellet, brûlée vive pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628, à l'âge de quatre-vingts ans. (Voir B. Castellet.)

*
* *

B. Machado, Jean-Baptiste, Prêtre de la Compagnie de Jésus. Le P. Jean-Baptiste Machado ou Tavora (car il est désigné sous les deux noms, appartenant à sa famille), prédicateur et théologien de la Compagnie de Jésus, était né à Angra, dans l'île de Tercère, de parents portugais, nobles et riches, appelés Christoval Nuñez et Maria Cotta. A dix ans, entendant parler des martyrs du Japon, il exprima le désir d'aller dans ce pays pour y être martyr. Il fut admis dans la Compagnie de Jésus à Coïmbre, le 10 avril 1597, à l'âge de seize ans, et en décembre de la même année, il passa à Lisbonne et y fit partie du nouveau noviciat de Campolide; quand il eut émis les vœux de Scolastique, il revint à Coïmbre pour achever ses études.

En 1601, Machado s'embarqua pour les Indes. Il étudia la philosophie à Goa et la théologie à Macao. En 1609, il entra au Japon, et il en

apprit admirablement la langue. Il fut envoyé successivement à Méaco et à Fouchimi.

En 1614, le Père Jean-Baptiste aurait désiré rester dans les environs de Méaco, mais il était trop connu, et la persécution l'obligea d'aller à Nangasaki. Il désirait aussi demeurer caché dans le pays, au lieu de le quitter pour l'exil, mais sa demande ne fut pas accueillie par les supérieurs, et il dut céder le privilège à de plus anciens. Il entreprit alors de traiter l'affaire avec Dieu, et comme il y entrevoyait tout bénéfice pour lui-même, il n'hésita pas à obliger le Ciel, par ses pénitences, ses oraisons et la célébration de messes nombreuses, à lui octroyer la faveur qu'il ambitionnait avant tout. Dieu, Notre-Seigneur, lui en signa le brevet, d'où devait résulter la grâce ineffable du martyre.

Les chrétiens qui l'obtinrent pour Père spirituel, deux jours avant le départ des missionnaires, le cachèrent dans l'île de Conzoura, en même temps qu'un Frère. Il se rendit plus tard à Chimabara.

Lorsqu'en novembre 1614, le gouverneur Safioyé faisait des martyrs à Cotchinotson, en Arima, la barque du Père passa vis-à-vis de cette terre, et le Père voulut y descendre, mais les mariniers n'y consentirent point. Il se rendit alors à Nangasaki, où la persécution s'était ralentie, et pendant deux ou trois ans, il en

visita les environs avec des fatigues incroyables, dans des courses continuelles de jour et de nuit, affligé de maladies presque à en mourir, se cachant souvent dans le creux des montagnes, et célébrant la sainte messe parmi les rochers et dans les déserts.

Au mois d'avril 1617, le vénérable Père fut envoyé de Nangasaki par son supérieur pour visiter les chrétiens de Goto et de Focamo, en Omoura. Il passa par Firando, et on l'avertit de ne point aller en Goto ; mais préférant l'obéissance, il continua sa route, et, vendu par des Judas, il fut pris au lieu dit Canoco, dans une pauvre cabane où il venait de célébrer la sainte messe, et s'était mis à confesser. A la vue des satellites, il acheva la formule de l'absolution. Les ministres lui signifièrent avec révérence l'ordre d'arrestation, et le Père rendit grâces à Dieu et remercia les soldats eux-mêmes pour la charité du prince et la leur, de lui procurer un si merveilleux bonheur, ajoutant qu'il priait Dieu de leur ouvrir les yeux ainsi qu'à leur seigneur, et de leur pardonner le péché de leur acte.

Durant plusieurs jours, les vents s'opposant au départ, le Père eut la faculté de célébrer le saint sacrifice et de prendre congé des chrétiens. Il conjura ses gardes de le lier pour le voyage ; ceux-ci s'en excusèrent et le traitèrent

avec un grand respect; on voyait, et ils le disaient, qu'ils n'avaient obéi au prince que pour sauver leur vie. Le Père avait obtenu d'être accompagné de Léon, élève du séminaire, qui désirait ardemment partager le sort de son maître.

Le 29 avril, à la nuit, on descendit à Omoura, et le saint prisonnier, environné de gardes et à la lueur d'un grand nombre de lanternes, fut conduit à Cori. Arrivé à la prison, il y trouva le P. Pierre de l'Assomption, qui avait été arrêté, le 8 avril précédent, dans le bourg de Kikizzou; celui-ci se prosterna et voulut lui baiser les pieds. Le P. Machado s'y opposa. C'était une réunion touchante et véritablement mystique que celle de ces confesseurs d'Ordres différents, mais ouvriers de la même vigne et travaillant pour un commun maître. Léon, qui désirait d'être enfermé avec les deux Pères, passa la nuit en dehors, et ne leur fut réuni que le lendemain.

Le prince d'Omoura, dans l'espoir d'obtenir une atténuation de sentence, envoya son rapport à la cour, en demandant une décision. La réponse que l'on reçut, le 21 mai, fut un arrêt de mort.

Le P. Machado, Jésuite, et le P. Pierre de l'Assomption, Franciscain, avaient pu célébrer la messe tous les jours, depuis la Pentecôte jusqu'au jour de la Sainte-Trinité, auquel fut

consommé leur sacrifice. La veille de la fête, le P. Pierre, qui avait célébré la messe de très grand matin, dit à son compagnon : « Nous ne célébrerons plus beaucoup de messes. » Le lendemain matin, il eut un pressentiment plus certain encore, et dit : « C'est à présent notre dernière messe. » Le P. Machado lui répondit qu'il avait eu la même pensée.

Six heures après, c'est-à-dire vers quatre heures, le gouverneur Lin Tomonanga Chirobioyé, qui avait apostasié par faiblesse, vint en personne à la prison, et, n'osant notifier la sentence, conversa longtemps et amicalement avec le P. Machado. Il sortit, puis rentra, et finit par déclarer ses ordres. Le P. Machado lui dit : « Les trois jours les plus heureux de ma vie sont le jour de mon entrée au collège de Coïmbre, celui de ma capture, et celui-ci dans lequel je reçois l'arrêt de ma mort. »

Tomonanga n'osa répondre à sa question au sujet du genre de mort, et lui fit seulement connaître que l'exécution aurait lieu le jour même. « Heureux serais-je, » dit le Père, « si je devais être taillé vivant en mille pièces ! »

Les deux futurs martyrs récitèrent le *Te Deum* et prirent une longue discipline. Ils se réconcilièrent sacramentellement l'un l'autre, au milieu d'abondantes larmes, et se mirent en prières.

Le P. Machado écrivit ensuite plusieurs lettres.

Tous deux refusèrent le repas qui leur était offert, espérant une autre cène, la cène éternelle ; et bientôt ils furent avertis de se mettre en marche. Le P. Pierre tenait un crucifix, et au pied de ce crucifix était fixée la règle du séraphique P. saint François, attachée avec une discipline. Le P. Machado tenait aussi un crucifix de bronze et son diurnal. Pendant l'espace d'un quart de lieue qu'ils avaient à parcourir, ils prêchèrent continuellement, accomplissant jusqu'à la fin cette parole du Seigneur Jésus : « Mon Père agit sans cesse, et moi j'agis aussi. »

En arrivant au lieu de leur martyre, situé sur une éminence, à Cori, le P. Pierre parlait encore, et le P. Machado lui dit : « L'heure est venue. » On n'entendit point leurs derniers adieux.

Deux nattes furent apportées par Damien, chrétien, l'un des satellites. Le P. Pierre le remercia pour son intention, en ajoutant : « On peut laisser la terre retourner à la terre. »

L'exécuteur qui fut choisi, selon l'usage observé au Japon à l'égard des personnes de qualité, était l'un des premiers officiers du prince. Pour le P. Pierre de l'Assomption, un seul coup sépara la tête ; pour le P. Jean-Baptiste Machado, il fallut trois coups ; et ils allèrent recevoir la palme qui leur était préparée dès

l'origine du monde. Étant seuls placés à deux vares de distance, les deux martyrs confondirent les flots de leur sang. Les chrétiens présents embrassèrent les corps en versant d'abondantes larmes, et se partagèrent à l'envi les habits et la terre elle-même imprégnée de sang. Alors un des bounghios dit à son serviteur chrétien : « Va et fais ce que tu vois faire à ces bons chrétiens ; car, si l'on doit espérer le salut dans l'autre vie, ce ne peut être que le salut promis par la loi de ces Pères, qui meurent avec tant de générosité et de constance. » C'était le 21 mai 1617.

Les corps des martyrs, déposés dans des cercueils différents, furent enterrés à peu de distance l'un de l'autre et dans la même fosse. On y mit des gardes, mais le concours était infini. Deux étoiles, dit-on, apparurent souvent la nuit au-dessus de la sépulture. On portait les malades à cette sépulture pour leur obtenir la santé.

Le Bienheureux Jean-Baptiste Machado avait trente-sept ans d'âge et vingt de Compagnie.

Léon, témoin oculaire, et d'après le récit duquel fut rédigée la relation authentique, fut provisoirement mis en liberté.

* * *

B^e^ Madeleine, Japonaise, épouse du Bienheureux Simon Kiota Bocousaï, affiliée au Saint-

Rosaire, crucifiée la tête en bas et morte pour la foi, à Cocoura, en Bougen, le 17 août 1620. (Voir B. Kiota, Simon.)

*
* *

B[e] Madeleine, Japonaise, née dans le Tsounocouni, épouse du Bienheureux Antoine Sanga, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de trente-cinq ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Madzouwo, Louis Soyémon, né en Arima, Tertiaire de Saint-François, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 17 août 1627. Il avait été élevé par les PP. Jésuites; il fut pris comme voisin du Bienheureux Vaz, avec sa femme et ses deux enfants de cinq et de trois ans. (Voir B. François de Sainte-Marie.)

*
* *

B. Maki, Louis, Japonais, hôte du B. Thomas Tsouji, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 7 septembre 1627, à l'âge de cinquante ans. (Voir B. Tsouji.)

*
* *

B. Mancie de Saint-Thomas ou Chiwiato, Japonais, Frère de l'Ordre des Dominicains, choriste et catéchiste, brûlé vif pour la foi, près d'Omoura, le 12 septembre 1622. (Voir B. Franco.)

*
* *

B. Mancie de Sainte-Croix, Japonais, Frère de l'Ordre des Dominicains, catéchiste, brûlé vif pour la foi avec le B. P. Louis Beltran, à Omoura, le 29 juillet 1627.

*
* *

Be Marie, Japonaise, épouse du B. Thomas Ghengoro, affiliée au Saint-Rosaire, crucifiée la tête en bas et morte pour la foi, à Cocoura, en Bougen, vers le 17 août 1620. (Voir B. Kiota.)

*
* *

Be Marie, Japonaise du Fingo, épouse du B. Antoine, Coréen, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre.

*
* *

B$^{e}$ Marie, Japonaise du Fingo, épouse du B. Jean Chooun, affiliée au Saint-Rosaire, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de trente-huit ans.

*
* *

B$^{e}$ Marie, Japonaise, épouse du B. Paul Tanaca, affiliée au Saint-Rosaire, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre.

*
* *

B. Marie, Japonaise, épouse du B. André Tocouan Mourayama, affiliée au Saint-Rosaire, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de trente-trois ans.

*
* *

B$^{e}$ Marie, Japonaise, épouse du B. Gaspard Vaz, Tertiaire de Saint-François, décapitée pour la foi, à Nangasaki le 17 août 1627, à l'âge de trente-trois ans. (Voir B. François de Sainte-Marie.)

*
* *

B. Mathias, Japonais, catéchiste des Pères de la Compagnie de Jésus, mort torturé pour la foi, à Nangasaki, le 22 mai 1620, à l'âge de quarante-neuf ans.

Ce Bienheureux naquit à Canzousangoco, petit hameau de la principauté d'Arima et servit la Compagnie de Jésus pendant quatorze ans. Le P. de Couros désira l'avoir pour compagnon de ses courses et de ses dangers, et le garda pendant six ans, de 1615 à 1620. Il allait toutes les nuits par ordre de ce Père visiter et encourager les fidèles. Mais une nuit qu'il rapportait un habit du P. de Couros, il fut saisi par la garde et conduit devant le juge. Aucune torture ne lui fit révéler la demeure du Père. On lui meurtrit le visage à coups de poings et à coups de pieds : on l'étendit sur des solives placées en croix, et on lui fit avaler de force une énorme quantité d'eau ; puis on lui en infusa d'autre par les narines et par les oreilles. Il garda le silence et parut insensible, comme si le corps d'un autre eût subi cette épreuve et non pas le sien même.

Le juge, renonçant à le vaincre, le fit conduire vers Soukendayou, lieutenant-gouverneur de Nangasaki. Celui-ci lui fit infliger de nouvelles tortures ; le confesseur épuisé et déjà presque

mort, les supporta victorieusement. Parmi ces tortures, quelques-unes furent d'un caractère tellement obscène, que nos auteurs ne les ont pas écrites. Cependant le confesseur, d'une voix mourante, supplia qu'on fît trêve. Les ministres s'interrompirent, espérant des révélations. Mathias se recueillit et dit : « Je sais la résidence d'un prêtre; il est non loin d'ici, dans les îles de Firando. » — « Quel est-il? » s'écria Soukendayou. — « C'est Pierre, le prêtre apostat, » répondit le martyr. Sarcasme héroïque, et qui était l'effet de son indignation pour les tourments infâmes qu'on lui avait fait subir, et de sa confiance dans la grâce divine. Le gouverneur jura de lui arracher l'âme à force de supplices. On lui fit alors avaler du vin très fort du Japon. Mathias s'évanouit : la tête s'inclina, et la langue sortit des lèvres. Un satellite frappa violemment sur la tête, et un morceau de langue, tranché par les dents, tomba sur le sol. Ce fut la délivrance; au bout de quelques instants, vers l'aurore, les temps éternels du paradis commencèrent pour le martyr.

Sa tête fut exposée. Le corps fut jeté dans la mer ; on le recueillit le troisième jour, et on l'envoya au P. de Couros.

*
* *

B. Matzouwoca, Romain Miwota, Japonais d'Omoura, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 27 novembre 1819.

*
* *

B. Ména (Alfonse de), Prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, né le 3 février 1568, à Logrono, dans la Vieille-Castille. Il était fils de D. François de Ména et de Doña Géronima Navarrete, et cousin germain du B. Alfonse Navarrete. Il émit ses vœux de religion à Saint-Etienne de Salamanque, le 23 mars 1584, et fut envoyé aux Philippines, en 1598; là, il fut chargé pendant quelque temps du ministère des Chinois. Il passa au Japon en 1602, avec les PP. François de Moralez, Thomas Fernandez, Thomas de Zumarraga et le F. Jean de la Abadia. Ces religieux Dominicains abordèrent à un port de l'île Codgiki, dépendant du Satsouma. Peu de jours après, ils furent appelés à la capitale. Le prince de Satsouma les accueillit d'abord avec faveur; mais les bonzes de la ville demandèrent leur exil. Le prince ne céda pas à ce désir, mais il n'accorda pas aux missionnaires ce qu'il leur avait promis, et ceux-ci demeurèrent trois mois

dans un humble réduit, bien souvent dénués du nécessaire, et bientôt ils retournèrent à l'île de Codgiki : ils avaient eu la consolation de convertir leur hôte avec toute sa famille, ainsi qu'un officier principal.

L'année suivante, il leur fut permis d'élever une maison et une église dans la cité de Kiyodomari, et ils en commencèrent l'œuvre, tout en catéchisant et en étudiant la langue : quelques fruits consolèrent leurs infatigables travaux. En 1605, ils voyaient fleurir leur église, qui avait été érigée sous l'invocation de Notre-Dame du Rosaire. C'est dans ce temps que le P. François de Moralez, prieur des Dominicains, envoya les PP. Alfonse de Ména et Thomas de Zumarraga prêcher dans d'autres provinces, et notamment en Omoura, dont le prince avait rompu avec les PP. de la Compagnie de Jésus, et en avait fait même quelques-uns prisonniers, en même temps que plusieurs des chrétiens de cette église avaient apostasié par crainte. Après avoir prodigué à tous les consolations spirituelles, les deux Pères passèrent dans le Firando, dont le prince était très hostile à la religion, mais où les fidèles désiraient vivement le secours des missionnaires.

En 1606, le P. de Ména fut envoyé par son supérieur dans la province de Figen. Le gouverneur de Foucafori, nommé Nitchizayémon,

allant visiter le prince de cette province à Sanga, sa capitale, conduisit avec lui le P. de Ména. Ayant sollicité en faveur du Père Dominicain la permission de demeurer dans le pays, le prince l'accorda ainsi que celle de bâtir des maisons et des églises ; il voulut seulement prendre l'avis du « Gaco » ou bonze suprême, venu depuis peu de Méaco dans le Figen pour des affaires particulières. Par la permission divine, le Gaco ne fit aucune opposition.

Le P. de Ména bâtit une première église, non à Foucafori, où existait une église de la Compagnie de Jésus, mais à trois lieues de la mer, à Famamatchi, sous l'invocation de Notre-Dame du Rosaire. Il en bâtit bientôt après une autre à Cachima et la dédia à saint Vincent. Enfin, plus tard, il en érigea une troisième à Sanga, la capitale, ce qui lui avait été refusé dans l'origine ; et il lui donna saint Paul pour patron. Le Père était tenu en très grande estime, et on l'appelait « Chacheino Padre, Père qui méprise le monde ».

En 1609, la mission dominicaine du Figen était très florissante et le P. de Ména avait vu arriver à son aide les PP. Orfanel et de Rueda et le P. Jean de Saint-Hyacinthe.

En 1613, les Dominicains obligés de quitter le Figen, étaient à Nangasaki : le P. de Rueda se déguisa pour aller visiter les chrétiens d'Omou-

ra ; et le seigneur de Conga, qui avait lâchement adhéré aux desseins de Michel, prince apostat d'Arima, fit appeler les PP. de Ména et Orfanel pour se réconcilier. Lorsqu'éclata en 1614 la persécution, qui força tant de religieux à s'exiler, le P. Alfonse de Ména fut l'un des six religieux de son Ordre qui demeurèrent au Japon.

C'est le 14 mars 1619, vers le soir, que le vénérable P. Alfonse de Ména fut vendu par un chrétien et pris à Nangasaki, avec son hôte, Jean Yochida Chooun, et quatre voisins impliqués comme solidaires. Ils furent envoyés dans la prison d'Omoura. Le vénérable Père, longtemps éprouvé par de graves infirmités et surtout par la mélancolie, n'avait point cessé néanmoins de se livrer à son ministère : il s'en faisait une distraction et un allégement. Cette tristesse extrême, au moment où l'on pouvait croire qu'elle deviendrait mortelle, c'est-à-dire dans la prison horrible où il venait d'entrer, le quitta complètement, et pendant les trois ans qu'il eut à en supporter les indicibles misères, il y vécut comme dans un jardin délicieux, jusqu'au moment d'aller au bûcher. Le 9 septembre 1622, il arrivait d'Omoura à Nangasaki avec plusieurs autres confesseurs, et le lendemain, jour du Grand-Martyre, il mourait brûlé vif pour l'amour de Jésus-Christ. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Michel, Japonais, fils du B. Damien Yamitchi Tanda, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de cinq ans.

*
* *

B. Michel, Japonais, fils du B. Jean Tomachi, Tertiaire de Saint-Dominique, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628, à l'âge de treize ans.

*
* *

B. Mofioyé, Barthelémi, matelot japonais, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi à Nangasaki, le 19 août 1622. (Voir B. Florès.)

*
* *

Be Monique, Japonaise, épouse du B. Jean Naisen, hôtesse des Pères de la Compagnie de Jésus, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 12 juillet 1626. (Voir B. Naisen.)

*
* *

B. Moralez (François de). Prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il naquit à Madrid, et eut pour père le licencié de Moralez, fiscal du conseil royal. Il prit l'habit de Saint-Dominique au couvent de Saint-Paul de Valladolid et y fit profession. Il enseigna les arts au collège de Saint-Grégoire de la même ville. Etant passé dans la province du Saint-Rosaire des Philippines, il enseigna la théologie et annonça la parole divine à Manille. Il devint prieur du couvent de Saint-Dominique dans la même ville. Dans le chapitre provincial de 1602, il fut nommé définiteur et ensuite choisi pour les missions du Japon. Il arriva dans ce pays vers le mois de juin 1602, avec le titre de vicaire provincial, et il fonda avec trois Pères et un Frère, qui l'avaient accompagné, la mission dominicaine du Satsouma. En 1605, il envoya les PP. Zumarraga et de Ména prêcher dans d'autres provinces et notamment en Omoura. En 1608, le prince de Satsouma ayant dit au P. de Moralez que le Coubo se plaignait de ne voir à sa cour aucun des religieux qu'il savait en Satsouma, et que l'un d'eux ferait bien de monter à Méaco, le Père se rendit à la capitale et y fut bien accueilli.

Au commencement d'avril 1609, le P. de Moralez revint de la cour impériale en Satsouma, mais alors le prince, excité par les bonzes, lui donna l'ordre de quitter immédiatement la contrée avec ses religieux. Le Père fit abattre l'église de Kiyodomari, pour en emporter les matériaux, et, dans les premiers jours de mai, se dirigea vers Nangasaki, avec les lépreux de l'hôpital qu'il avait fondé. Il érigea une église à Nangasaki sous la double invocation de Notre-Dame du Rosaire et de saint Dominique.

En 1614, malgré les périls de la persécution, le P. de Moralez resta au Japon avec cinq religieux de son Ordre.

En 1617, quoique les temps fussent très difficiles, les PP. Alfonse Navarrete, vicaire provincial des Dominicains, et Fernand de Saint-Joseph, vicaire provincial des Augustins, résolurent de se livrer publiquement à l'apostolat pour encourager les chrétiens. Ils consultèrent le P. de Moralez, qui approuva leur projet, pensant qu'il avait été inspiré par Dieu. Après le martyre des deux Pères, le P. de Moralez fut nommé supérieur par les Dominicains assemblés, pour déférer au dernier commandement du B. Alfonse Navarrete.

C'est le 15 mars 1619, à Nangasaki, qu'un jeune homme, ayant été mis à la question, découvrit la résidence du P. de Moralez, dans

la demeure d'André Tocouan, majordome du Saint-Rosaire. Le ministre principal qui fut chargé de le prendre, le renégat Yasouyémon, l'abordant avec respect, s'excusa de sa mission et le pria de lui pardonner. Le Père lui répondit : « Vous êtes le bienvenu Yasouyémondono, et, loin de concevoir et de garder aucune amertume, je vous suis reconnaissant de votre bienfait, et je ne saurais éprouver un bonheur plus grand que d'être prisonnier pour Jésus-Christ : accomplissez donc votre office, et disposez de moi. » — « Père, » ajouta le ministre, « l'ordre est de vous arrêter, et de vous conduire attaché selon l'usage. » — « Précieuse faveur, » répondit le Père, « et glorieux privilège ! »

Il obtint de revêtir ses habits religieux, que depuis cinq ans il avait déposés, et se livra aux satellites, si plein de grandeur et d'autorité, que les assistants en furent dans l'admiration.

André Tocouan était absent ; Marie, sa vertueuse femme, le fit avertir, afin qu'il se hâtât et prît possession du bien longtemps désiré, et au-devant duquel il s'était porté tant de fois. Il s'empressa de venir et fut réuni dans les liens de Jésus-Christ avec son vénérable Père.

Marie versait des larmes à la fois de joie et d'envie, alléguant son droit d'être prisonnière, et réclamant justice : alors elle ne fut pas saisie, et Dieu différa sa couronne.

André refusa d'aller en litière couverte, ainsi qu'on le voulait, pour lui éviter le déshonneur de paraître enchaîné. On voulait aussi lui faire accepter un « dobocou », robe longue et flottante à l'usage des grands personnages, afin de cacher ses liens. Il s'y refusa de même, disant que les cordes étaient une riche parure, et qu'il ne devait pas être mieux traité que son Père spirituel, présent à ses côtés. On voulait relâcher les liens du Père, étroitement serré à la gorge : ce dernier n'y voulut pas consentir.

Pendant le chemin, et au péril des coups de bambou, la foule se précipitait pour baiser les habits du religieux, et si le juge eût tenu l'audience ordinaire, la vénération et l'amour des chrétiens auraient occasionné de graves embarras. Les accusés furent envoyés sur l'heure même dans la prison du tribunal, et là, réunis au vénérable P. Alfonse de Ména, qui y avait été enfermé la veille.

Au bout de huit jours, André Tocouan fut déposé dans une maison particulière jusqu'à nouvel ordre, et les deux Pères furent envoyés à l'île d'Youkinochima, dépendant de Firando, dans le village d'Ichchou, où ils furent tenus dans une captivité très rigoureuse. Voici la lettre que le vénérable P. de Moralez écrivait quelque temps après aux Espagnols habitan Nangasaki :

« Que Jésus soit avec Vos Seigneuries et que le Seigneur vous accorde tous les biens du ciel! Les gardes nous observent avec impatience : aussi je serai bref. Nous sommes arrivés à Youkinochima, qui est une île de l'archipel de Firando, et, dans un lieu nommé Ichchou, l'on nous a fait une prison, suivant l'usage du Japon, de deux nattes de longueur et d'une et demie de largeur. Nous y sommes avec cinq gardes que l'on change tous les jours. Tous nous sont bienveillants et agissent charitablement vis-à-vis de nous; mais les décrets du prince ne leur permettent pas de faire tout ce qu'ils voudraient : jusqu'à ce jour, il n'a pu pénétrer ici ni aucune lettre, ni rien d'autre. Néanmoins les confrères du Rosaire de Firando ont fait des diligences extraordinaires, et ont envoyé à leurs frais deux hommes honorables, lesquels, avec une grande industrie, ont pu nous apporter en secret quelques lettres de Nangasaki, ainsi que du pain, des fruits et d'autres douceurs, envoyés par l'amour de nos Firandais : c'est là tout ce que nous avons reçu du dehors.

« Cependant le Tono ne nous traite point mal et nous fait donner la pitance ordinaire. Pour moi-même, je fais savoir à Vos Seigneuries que je me trouve parfaitement bien, et que je suis très heureux. Le manque de prêtres qui se fait sentir à Nangasaki me touche au fond de l'âme

et m'afflige très vivement; mais puisque le Seigneur m'a conduit en ces lieux par des voies extraordinaires, je lui en rends mille grâces, et je l'estime un grand bienfait de sa part, et tel que je ne puis ni ne pourrai jamais le reconnaître en cette vie; et je supplie le Seigneur de ne point me retirer de cette prison, si ce n'est afin que je donne ma vie pour son nom sacré, bien que je désire au-dessus de toutes choses que sa volonté s'accomplisse. Quant à mon inclination particulière, je ne changerais pas ce lieu, que j'estime un paradis, contre les séjours les plus délicieux du monde. Depuis mon entrée, j'ai accepté cette prison pour mon épouse; je l'aime comme telle, et sa conversation continuelle ne me lasse pas : tant est grand l'amour que je lui porte, et qui me la fait paraître admirablement belle et l'apprécier au plus haut degré. Depuis que Jésus-Christ a été fait prisonnier, les prisons sont devenues belles et désirables ; et de même que sa captivité a embelli l'horreur de la prison, la prison peut lui dire avec l'épouse du Cantique : « Je suis noire, et en même temps je suis belle. » Quand je considère Jésus-Christ cloué sur la croix avec de telles douleurs et tortures, il me semble que la prison n'est qu'un lieu de délices. La prison des saintes Justa et Rufine, qui se trouve à Séville est une caverne obscure, creusée dans un rocher humide, tandis que notre prison est très

claire et le sol en est recouvert de nattes. On lit au sujet de sainte Léocadie qu'elle est morte en prison par l'effet de l'étroitesse du lieu et des misères qu'elle endura. Et de Jésus-Christ Notre-Seigneur, on dit qu'au milieu de ses épreuves, des tourments et des outrages que dans le cours de sa Passion il endurait de la part des Juifs, il était placé dans un cachot ténébreux. Nous sommes loin de ces rigueurs; nous en sommes à plus de mille lieues. Nous n'avons que les fleurs et les roses, et le Fils de Dieu a gardé les véritables épreuves pour lui-même, et pour ses élus, tel qu'un saint Vincent, Martyr, duquel on dit qu'il était enfermé dans un cachot effroyable. Nous vous demandons vos prières pour l'amour de Dieu ; nous-mêmes nous ne vous oublions pas. Le P. Alfonse se trouvait parfois très malade; mais je reconnais que c'était croix sur croix, pour l'accroissement de ses mérites. Je suis d'une santé meilleure qu'à Nangasaki; car je suis si dépravé que le Seigneur procède pas à pas avec moi : et de mon côté je recherche pour moi plus de consolations que je ne devrais. Le 8 mai 1619. »

Il y avait plus de deux ans que le vénérable P. François de Moralez supportait avec une invincible patience les épreuves désolantes de la prison d'Omoura lorsqu'il fut transféré à Nangasaki; et c'est là qu'il fut brûlé vif pour la foi,

le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Motoyama, Jean, Japonais de la province de Figen, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi à Nangasaki, le 27 novembre 1619.

*
* *

B. Nacachima, Michel, Japonais du Fingo, Frère de la Compagnie de Jésus. Le 25 décembre 1628 eut lieu au Mont-Oungen, le martyre inouï de Michel Nacachima et de deux séculiers.

Michel Nacachima, d'abord hôte des PP. Jésuites et leur catéchiste pendant quinze ans, fut constitué prisonnier dans sa demeure pendant une année, puis incarcéré à Nangasaki. Il fut transféré à Chimabara, où il demeura pendant une autre année ; il y subit la torture. A cette époque, il fut reçu dans la Compagnie de Jésus. Il subit huit épreuves différentes. Il eut les membres disloqués au moyen de bois liés ensemble ; il fut soulevé par une machine et rejeté dans une cuve remplie d'eau ; il subit la torture de l'eau, et on lui fit vomir l'eau avec le sang ; il se vit exposé aux ardeurs du soleil. Ce fut

alors qu'une nuée s'éleva au-dessus de lui, et qu'un zéphyr délicieux vint le rafraîchir. Enfin il fut tourmenté par les eaux sulfureuses d'Oungen.

Ses compagnons, Joachim Kendo et Jean, reçurent une première effusion des mêmes eaux; or, quand on y exposait un homme, ses chairs tombaient en dissolution. Les trois confesseurs, au second bain, reçurent chacun deux seaux d'eau bouillante sur les épaules. Le lendemain, ils furent soumis à la troisième épreuve, jusqu'à ce qu'ils rendissent l'âme, et leurs corps furent précipités dans le gouffre.

*
* *

B. Nacamoura, Alexis, Japonais de la province de Figen, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 27 novembre 1619.

*
* *

B. Nacanichi, Léon, surnommé Tacaro, ou le trésorier du Rosaire, noble Japonais d'Amangoutchi, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 27 novembre 1619, à l'âge de quarante-huit ans. Il était Confrère du Saint-Rosaire et en portait l'habit.

*
* *

B. Nacano, Mathias Miwota, Japonais d'Omoura, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 27 novembre 1619.

*
* *

B. Nacano, Dominique, Japonais et fils du B. Mathias Nacano Miwota, Frère Oblat de l'Ordre de Saint-Dominique, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de dix-neuf ans.

*
* *

Naisen, Jean, Japonais de la seigneurie d'Arima, hôte des PP. de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki le 12 juillet 1626.

Le 12 juillet 1626, furent martyrisés à Nangasaki neuf chrétiens japonais, hôtes des PP. Jésuites. D'après le P. Sicardo, l'historien, tous ces martyrs étaient du Tiers Ordre de Saint-Augustin.

Mancie Araki Firozayémon et Mathias Araki Chizayémon avaient été pris en même temps que le P. François Pachéco, le 17 décembre 1625. Ils avaient logé ce Père pendant

quatre ans, et ils avaient été jetés dans la prison d'Arima. Lorsqu'on publia la sentence impériale contre les prisonniers, Mancie était mort depuis le 8 juillet. Son corps fut porté dans un panier, d'Arima à Nangasaki, lié à une colonne, et brûlé le 12 juillet en même temps que son frère Mathias. Ces deux étaient condamnés à titre de chefs.

Pierre Arakiyori Chobioyé et sa femme Suzanne, alliés par le sang aux deux précédents, avaient logé pendant quatre ans le P. de Castro, Jésuite. Pierre fut brûlé vif, et sa femme fut décapitée.

L'admirable Suzanne avait éprouvé d'affreux tourments. Elle avait avec elle sa petite fille âgée de trois ans. Suzanne fut dépouillée nue, chose inouïe au Japon, puis suspendue par les cheveux à un arbre, et attachée en croix sur deux barres transversales. Une servante ayant dit aux juges que l'enfant était sienne : « Non, s'écria Suzanne, elle est ma fille et inscrite comme telle. » Les juges s'indignèrent et l'accusèrent d'être plus cruelle que les bêtes les plus sauvages, et menacèrent de faire tailler cette enfant en pièces. Elle répondit : « Je dois à mon Créateur le fruit de mes entrailles. » Les juges firent dépouiller l'enfant, et la firent lier en travers aux pieds de sa mère. L'innocente créature se prit à crier et à pleurer par l'effet

du froid. Suzanne, alors, s'adressant aux juges, leur dit qu'elle était grandement surprise, qu'étant nobles et étant nés de femmes, ils ne rougissaient pas de la traiter ainsi, seulement pour être chrétienne. On la laissa huit heures, abandonnée avec sa fille. Alors on la détacha et on l'enferma dans un hangar en bois avec un collier de fer au cou. Elle y demeura six mois.

Jean Mino Tanaca, et Catherine, sa femme étaient les hôtes du P. de Torrez, Jésuite. Ils avaient été cruellement torturés et demeurèrent six mois prisonniers. Jean étant à sa colonne pour y être brûlé, et ayant eu ses liens consumés, alla par deux fois baiser les pieds de ses compagnons et du cadavre de Mancie; puis il revint à sa place. Il mourut en prononçant ses paroles : « Seigneur, ayez pitié de moi, parce que c'est tout vivant encore que je vous donne ma vie. » Sa femme fut décapitée.

Jean Naisen, ou Nangay, était fils de Louis Naisen, un des plus riches habitants d'Ariyé en Arima. A vingt-quatre ans, il avait épousé Monique, dont le père avait été deux fois exilé pour sa religion, et avait été dépouillé de tous ses biens. Jean était l'un des favoris du seigneur Boungodono, qui avait voulu lui donner un nom, et lui avait conféré celui de Naisen, ce qui était l'admettre dans sa famille. Il avait donné asile au P. Jean-Baptiste Zola, Jésuite, et Monique,

sa femme, avait partagé son dévouement. Jean et Monique arrêtés avec le Père, le 22 décembre 1625, furent cruellement tourmentés. Monique, menacée d'être dépouillée nue, détacha d'elle-même sa ceinture, et s'écria : « Nul opprobre, si grand qu'il puisse être, ne me fera renier Jésus-Christ; et je m'arracherais plutôt, non seulement mes habits, mais ma peau même, si je le pouvais. » Le féroce Mondo, gouverneur d'Arima, menaça de la livrer à des libertins; puis il commanda de fermer les portes et de le laisser seul avec cette noble femme, comme s'il eût voulu l'outrager lui-même. Jean fut alors saisi d'une telle horreur qu'il demanda grâce, offrant de consentir à ce qu'exigerait le juge. Quant à Monique, à peine enfermée, elle demanda un peu d'eau à boire, et, voyant la porte ouverte, s'échappa comme un oiseau, pure et victorieuse. Mondo la fit conduire auprès d'un brasier, et lui commanda de prendre à la main des charbons ardents. Monique étendit la main, mais le tyran vaincu rétracta son ordre.

Mondo fit aussi tourmenter les servantes, et tordre avec des tenailles les doigts de leurs mains et de leurs pieds. Lui-même tenailla l'une d'elles, une pauvre esclave nommée Madeleine, et la fit dépouiller et attacher en croix à la vue de tout le peuple. On fit aussi subir à Madeleine le tourment de l'eau.

On finit par renvoyer Jean et Monique avec leurs serviteurs, en raison des paroles désespérées échappées à Jean.

Jean, rentrant en lui-même, reconnut sa faute. Il alla trouver le gouverneur, et lui exprima son repentir. Mondo le fit enfermer dans la prison publique. Les autres confesseurs l'accueillirent avec amour, comme la brebis qui revient au bercail. L'on réintégra bientôt Monique, ses trois enfants et la servante Madeleine.

Tous les confesseurs, réunis dans la prison de Chimabara, se trouvaient enfermés dans deux carrés ayant la forme de cages et infiniment étroits. Ils y menaient la vie la plus austère. Trois fois le jour, au signal donné sur un plat qui tenait lieu de cloche, on faisait l'oraison et l'on chantait un psaume; on pratiquait la discipline et différentes mortifications. On jeûnait trois fois la semaine, et, sur l'aliment insuffisant donné par les gardiens, on réservait la part du pauvre.

Le 8 juillet, les juges entreprirent de donner un dernier assaut aux confesseurs, et l'on fit venir en premier lieu les enfants et les femmes, espérant les vaincre plus aisément, et les maris après elles. On amena Monique avec ses petites filles, Marie, de sept ans, et Claire de deux, et la servante Madeleine; Catherine avec sa fille adoptive; et la vaillante Suzanne, qui, depuis le

mois de décembre, servait dans la cuisine, avec sa petite fille de trois ans. On dépouilla Catherine et son enfant; la jeune femme parut vivement troublée; et, sans qu'elle eût faibli par parole ou par signe, on la renvoya, se contentant d'une ombre, afin de la délivrer. On infligea la torture de l'eau à Madeleine et aux petites filles de Monique, sous les yeux de leur mère. Ces tendres créatures, étant toutes pâmées, furent rendues à leurs parents, comme n'étant plus chrétiennes. On ne tortura pas Suzanne, dont on connaissait l'héroïsme; on ordonna seulement de la reconduire nue à la prison. Elle s'achemina, triomphante et sereine, et plus élevée que la terre; dans le chemin, on lui rendit ses habits.

Le 10 juillet, on signifia l'ordre de transférer à Nangasaki ceux des confesseurs dont la cause était terminée. Vers le soir, on lia Jean Naisen, hôte du P. de Zola, Mathias Chizayémon, hôte du P. Pachéco, Pierre Arakiyori Chobioyé, hôte du P. de Castro; Suzanne, femme de Pierre; Monique, femme de Naisen; Jean Mino Tanaca, hôte du P. de Torrez et Catherine, sa femme : l'enfant Louis, fils de Naisen, ne fut pas attaché. La sentence fut lue aux condamnés, et on les conduisit à l'embarcation. On s'arrêta dans Aki, une lieue avant d'arriver à Nangasaki, pour passer la dernière nuit. Tous employèrent cette

nuit en saints exercices. Jean Naisen enseigna des points de méditations à son épouse Monique, pour le temps de leur agonie dans les flammes ; et cette vraie servante et compagne de Jésus crucifié dit alors qu'elle aurait voulu que la peine du feu durât un jour entier, afin de pouvoir souffrir davantage pour ce Dieu qui lui-même avait tant souffert pour elle et pour tous.

Enfin le dimanche 12 juillet 1626, on prescrivit aux condamnés de déposer leurs rosaires, de ne point chanter de psaumes et de ne parler à personne en traversant la ville. Ils promirent de ne point parler, et de saluer seulement de la tête; quant aux rosaires, ils demandèrent à les conserver, et à réciter les oraisons, car la religion seule était le motif de leur mort. Ils auraient désiré franchir à pied la montagne, et n'obtinrent pas cette grâce. Ils étaient tous sur de mauvais chevaux; l'enfant Louis était dans les bras d'un satellite; et le corps de Mancie était porté sur une planche. Le jeune Louis, en passant devant la maison de son aïeul, y jeta une fleur, qui fut conservée comme une relique. Toute une armée de chrétiens vint à leur rencontre; les confesseurs les saluèrent en inclinant la tête.

Au lieu de l'exécution, tous s'agenouillèrent et dirent les litanies de la très sainte Vierge et le psaume *Laudate Dominum, omnes gentes*, et ils continuèrent à prier jusqu'à l'ar-

rivée des gouverneurs Feizo et Cawatchi-dono.

On lia d'abord à une colonne le corps de Mancie, et à la suite Pierre Chobioyé, Mathias Chizayémon, Jean Naisen et Jean Tanaca. Puis on fit entrer les femmes. Louis, déposé à terre par le satellite, courut vers sa mère. Celle-ci l'éloigna pour n'être point troublée dans sa prière. Peu après, les femmes furent décapitées, Catherine, Suzanne et Monique. Le jeune Louis, tout tremblant, considérait son père enchaîné à la colonne, et sa mère égorgée, quand l'épée du bourreau lui donna la mort. Les têtes furent placées sur une table à la vue des survivants.

Par ordre du renégat Feizo, le bois avait été trempé dans l'eau de la mer, afin que le supplice durât plus longtemps. Des tourbillons de fumée obscurcissaient l'air; mais plus tard la flamme s'éleva; Jean Tanaca, dont les liens étaient consumés, traversa les flammes, ainsi que nous l'avons dit plus haut, pour aller embrasser le corps de Mancie, et saluer profondément Pierre, Mathias et Jean Naisen, et leur baiser les mains. Tous expirèrent en invoquant Jésus et Marie.

Cawatchino demeura confus, et les autres païens furent pénétrés d'admiration.

Les corps furent consumés, et les cendres jetées à la mer.

*
* *

B. Nangaïchi, Paul, Japonais, hôte du B. Joseph de Saint-Hyacinthe, catéchiste des PP. Dominicains et Confrère du Saint-Rosaire, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre.

Paul accompagnait dans leurs courses les PP. Alfonse Navarrete et Thomas Zumarraga. Le jour où le P. Navarrete prit avec le P. Fernand de Saint-Joseph, Augustin, la résolution héroïque de braver tous les dangers pour se livrer publiquement à un apostolat qui, dans leur pensée, devait encourager les chrétiens, il fit venir Paul et lui dit : « Vous savez qu'avant-hier ont été martyrisés en Omoura les bienheureux Pierre de l'Assomption et Jean-Baptiste Machado, iriez-vous dans cette ville pour me rapporter leurs saints corps? » Paul lui ayant répondu avec un vif empressement qu'il irait et qu'il s'efforcerait de rapporter les corps, dût-il perdre la vie, le saint homme le mena devant un autel, et, après s'être agenouillé et avoir fait oraison, il se leva, jeta de l'eau bénite sur Paul et lui donna sa bénédiction; puis il dit : « Prenez garde, Paul, de ne découvrir à personne ce que je vais vous dire : J'ai résolu d'aller en Omoura pour assister les chrétiens et pour donner au prince

des conseils nécessaires; et je sens que ma démarche sera profitable, non seulement aux gens d'Omoura, mais encore à ceux de Nangasaki, qui sont sous le coup de la persécution. Et vous, mon frère, voudrez-vous venir avec moi? Aurez-vous le courage de comparaître devant le prince? Vous lui transmettriez les paroles que je vous aurais dictées, et vous lui diriez que d'avoir mis à mort les bienheureux Pères est sans doute un très grand péché de la part des gentils, mais que c'est un crime d'une scélératesse infinie, de la part de celui qui a reçu le baptême. C'est pourquoi, s'il ne fait pénitence, il doit être infailliblement condamné aux feux de l'enfer. » Et Paul lui ayant répondu qu'il irait, et qu'il était prêt à faire et à dire toutes choses, le saint religieux se réjouit infiniment de le voir ainsi désireux du martyre, et lui dit : « Songez, Paul, à ne point fixer votre pensée sur l'espérance du martyre; une dignité aussi haute est supérieure à tous nos mérites : pensez uniquement à accomplir la volonté de Dieu, et préparez-vous selon qu'il lui plaira, à donner votre vie pour son amour et en expiation de vos péchés; pour tout le reste, que le Seigneur fasse sa volonté. » Et après l'avoir bien instruit, il lui conseilla de se confesser, ce que Paul fit dès le jour suivant, et de se préparer au départ.

Paul partit de Nangasaki avec les deux Pères,

le 26 mai 1617, et lorsque les vaillants religieux eurent été arrêtés quelque temps après, par ordre du prince, il demanda à être fait prisonnier avec eux, mais il ne l'obtint pas encore. Il fut plus tard déposé dans la prison de Nangasaki et puis dans celle d'Omoura, et enfin on le relâcha ; mais ce n'était que pour un temps qu'on lui avait rendu la liberté, car vers la fin de mars 1619, il fut repris et jeté dans la prison d'Omoura. Il ne devait en sortir que pour consommer son sacrifice, et le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, il était brûlé vif pour la foi, à Nangasaki : ce même jour, Técle, sa femme et Pierre, son fils, furent décapités pour Jésus-Christ, et c'est ainsi qu'ils entrèrent ensemble dans le séjour de l'éternelle félicité. (Voir. B. Spinola.)

*
* *

B. Nangata, Jean Matachiki, matelot japonais, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622. (Voir B. Florès.)

*
* *

B. Navarrete (Alfonse de), Prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, Espagnol. Il naquit à Logrono, dans le diocèse de Calahorra ; il étu-

dia à Salamanque, et prit l'habit de Saint-Dominique au couvent de Saint-Paul de Valladolid. Quatre ans après, il fut envoyé aux Philippines. Il fut l'un des premiers missionnaires de la province de Cagayan ou de la Nouvelle-Ségovie. Sa santé très altérée l'obligea de retourner en Espagne. Mais, affligé du manque de prêtres et de la perte d'âmes occasionnée par son absence, il voulait revenir, et mener avec lui d'autres ouvriers.

En effet, autorisé par le Général de son Ordre, il revint aux Philippines, avec trente missionnaires dont il était le vicaire. En 1611, son provincial l'envoya au Japon ; il y arriva dans le mois d'août. Lorsqu'en 1614, Safioyé, gouverneur de Nangasaki, y fit brûler publiquement les rosaires et les autres objets de religion, le P. Alfonse, vêtu en séculier espagnol, s'exposa pour sauver des objets précieux, et puis il ne partit point pour l'exil, mais demeura caché.

Il fonda avec le P. Fernand de Saint-Joseph, Augustin, et le P. Apollinaire Franco, Franciscain, une œuvre charitable, appelée de la Charité du Riz, pour donner la subsistance aux enfants nouveau-nés exposés dans les rues ou au fleuve, et qui devenaient la proie des animaux : infortunées créatures qui mouraient privées du saint baptême. On les recueillit dès lors, et on les confia à des nourrices.

Le P. de Navarrete institua de même une Confrérie du Nom de Jésus, conformément aux Constitutions apostoliques, pour la conservation de la Foi.

Ce vénérable religieux, voyant les effets désastreux de la persécution, s'entendit en 1617 avec le P. Fernand de Saint-Joseph, pour se livrer ensemble et publiquement aux fonctions de l'apostolat. Ils en avaient déjà recueilli des fruits merveilleux, lorsqu'ils furent arrêtés par les satellites du prince d'Omoura ; celui-ci les condamna bientôt à mourir, et les deux bienheureux confesseurs furent décapités pour la foi dans l'île Tacachima, le 1er juin 1617.

Voici la lettre que le Bienheureux Alfonse de Navarrete écrivit à son frère peu d'instants avant son martyre : « Au chanoine Pierre de Navarrete, à Brigida et à Julian de Ména, mon frère et ma sœur. Du Japon. — Jésus ! Mes frères et sœur de mon âme, adieu ! Je vous écris d'une île du Japon, où l'on me détient afin de me trancher la tête, pour la foi de Jésus-Christ. Que Jésus-Christ soit béni ! Mon cousin, Frère Alfonse (le P. Alfonse de Ména qui fut martyr en 1622), vous écrira en détail ; il se trouve caché dans le pays pour assister les chrétiens. Je n'oublierai pas mes frères. Le 1er juin 1617. »

Le sabre qui accomplit le martyre du bien-

heureux Père fut racheté de l'exécuteur de la justice au prix de cent cinquante écus, remis aux Religieux Dominicains de Manille, et envoyé par eux au père du Martyr, le licencié Pierre Fernandez de Navarrete, secrétaire de la Reine et du cardinal Infant. (Voir B. Fernand de Saint-Joseph.)

*
* *

B. Navarro, Pierre-Paul, Prêtre de la Compagnie de Jésus. Il était né en 1560 à Laino, terre de la Calabre, dans le royaume de Naples. Il entra dans la Compagnie de Jésus à l'âge de dix-huit ans, passa aux Indes en 1584, fut ordonné prêtre en 1586, et vint au Japon en 1588. Il apprit rapidement la langue et en acquit la science approfondie. Il fut le premier missionnaire qui pénétra dans la province d'Iyo ; il y resta six mois. Il exerça successivement son ministère à Nangasaki, en Omoura et en Arima. Il passa quatre ans à Amangoutchi, et convertit de nombreux infidèles, appartenant aux Etats voisins de Nangato et de Souwo. En 1601, il devint profès des quatre vœux à Nangasaki. Il passa douze ans dans le Boungo. A la grande persécution de 1614, il dut s'éloigner du Boungo, mais il y rentra peu après. Il alla en mission au Fiounga, et revint au Boungo.

Enfin il fut désigné pour être recteur du Tacacou.

En 1621, le vénérable Père avait célébré les trois messes de la Nativité dans le hameau de Fachirawo, à une lieue d'Arima et se rendait à la ville, quand il fut rencontré par les satellites. Il fut saisi par eux, et conduit à Chimabara. Avec lui furent arrêtés Denis Foudgichima, son domestique, Pierre Onizzouca Sandayou, fils de son hôte, et Clément Kouyémon, son serviteur. Cette capture ayant été secrète, Boungodono, nouveau seigneur d'Arima, doux par nature, espéra pouvoir dissimuler; car il avait grandement à cœur le commerce des Philippines et de Macao. Il fit préparer une maison pour servir de prison au Père et lui laissa la liberté de célébrer la sainte messe, d'accueillir et de confesser les chrétiens. Cette captivité bénigne devait se prolonger neuf à dix mois, jusqu'au moment où le Père se vit appelé au martyre et à la liberté divine.

Cependant Boungodono, qui avait informé la cour impériale de la capture du P. Navarro, et qui, dans son message, sollicitait la grâce du vénérable Père, en s'obligeant à le faire transporter à Macao, ne recevait aucune réponse. Le Père, détenu dans la maison d'André Magoyémon, sous la responsabilité de quatre chrétiens de Chimabara et de cinq d'Arima,

célébrait tous les jours la sainte messe et administrait les sacrements aux chrétiens. C'était comme une église, où accouraient les fidèles, non seulement de Chimabara, de Nangasaki et du Tacacou, mais du Bougen et du Boungo. Il put même recevoir les visites du P. Jean-Baptiste Zola, et se confesser deux fois à lui.

Le seigneur voulut conférer avec le Père au sujet de la religion, et celui-ci raconta l'entretien dans une lettre au P. de Baeza. Le Père fit lire au seigneur un document écrit contenant l'apologie de la religion chrétienne, et la réfutation des mensonges hollandais contre la foi et contre la Compagnie de Jésus, d'après la raison naturelle, la sainte Ecriture et la tradition ; et le seigneur voulut en conserver copie.

Le Père se disposait à la mort par de plus longues et ferventes prières, par de saintes méditations et par des austérités de plus en plus rigoureuses, mortifiant ainsi sa chair pour vivifier son esprit ; et il employait le temps, que le saint ministère lui laissait vacant, à traduire le livre du P. Pierre Spinelli : « Marie, enfantant Dieu, est le trône de Dieu. »

Dans la prison, il reçut dans la Compagnie, avec la permission du P. Provincial, son dogique, Denis Aicou Foudgichima, et Pierre Onizzouca Sandayou, fils de son hôte. Clément

Kiouyémon, son guide, étant marié, ne put être reçu dans la Compagnie de la terre; mais la communauté du martyre les fit tous accueillir dans la Compagnie du ciel.

Des bruits de sursis et de grâce coururent un instant, et ils causèrent au bon Père une affliction très vive. Mais, cinq jours avant le supplice, le vénérable confesseur éprouva, durant la sainte messe, des mouvements extraordinaires, et, dans les derniers jours, il parlait des choses divines avec une émotion si profonde qu'il paraissait être du ciel plutôt que de la terre.

Cependant l'empereur, irrité de voir, pour ainsi dire, se multiplier les missionnaires, avait ordonné de les mettre tous à mort, par la peine du feu, sans exception ni sursis : Boungodono, pénétré de douleur, se prépara néanmoins à exécuter l'ordre. Gonrocou, gouverneur de Nangasaki, délégué spécialement, devait procéder contre le P. Navarro; mais Boungodono déclina son intervention, pour ne point laisser à autrui l'exécution du mandat. Et il prit, pour abréger le supplice, toutes les précautions en son pouvoir.

Le 1er novembre 1622, au matin, le Père célébra la sainte messe avec une grande effusion de larmes, sans connaître encore la nouvelle. Après la messe, il fit à plus de vingt chrétiens

une homélie très touchante. Il prit congé de Damien, l'un de ses catéchistes, qui avait servi les Pères pendant dix ans au Boungo, et qui, se trouvant absent lors de la capture, n'avait point été fait prisonnier; ce bon jeune homme embrassait tendrement les pieds de son maître, qui l'avait nourri si longtemps du lait de la doctrine.

Deux heures avant midi, Boungodono fit notifier au Père l'arrêt de condamnation. Le Père lui répondit par de bonnes paroles, témoignant sa joie de sceller de son sang la doctrine de Jésus-Christ, que pendant trente-six ans il avait annoncé dans cet empire, et promettant de prier Dieu pour Boungodono lui-même, afin que celui-ci connût la vérité. En recevant cette réponse, le seigneur ne put contenir ses larmes.

Enfin, à l'heure du sacrifice, c'est-à-dire un peu avant midi, le P. Navarro se mit le rosaire au cou, et prit son manteau; puis il s'achemina vers le lieu de la justice. Denis était avec lui, revêtu de l'habit de la Compagnie. Cinquante hommes armés les accompagnaient. Quelques instants après, Pierre et Clément, revêtus du même habit, leur furent réunis. Dans le chemin, Clément se confessa. Bientôt le Père entonna les litanies, et ses compagnons répondirent.

A l'entrée de Chimabara, du côté du midi, se trouve une pointe de terre, place ordinaire des

exécutions. En arrivant, le Père se découvrit, salua les colonnes et s'avança rapidement : ses compagnons le suivaient à peine. Il entra dans l'enceinte, se prosterna devant sa colonne, puis, se relevant, il adressa au peuple des avis très pathétiques, et continua à parler lorsqu'il eut été lié. On lui avait enlevé son rosaire et sa ceinture, reliques précieuses que les chrétiens rachetèrent plus tard.

Il y avait un concours immense à cause de la grande renommée du Père et de la solennité du martyre. Le seigneur avait recommandé d'observer le silence; car il n'était pas sans appréhender du tumulte, tous ses vassaux étant des chrétiens.

A l'arrivée du seigneur, les ministres allumèrent le bois. Le manteau du Père s'enflamma bientôt, et l'on en vit les lambeaux voltiger dans l'espace. On aperçut alors le cilice adhérent au corps. Les liens du martyr se consumèrent, et lui-même tomba sur le côté, répétant d'une voix distincte les noms de Jésus et de Marie. Les trois autres moururent de même. Pierre, le plus éloigné de tous, expira le dernier. Les corps demeurèrent exposés trois jours, et ensuite furent réduits en cendres; les cendres furent dispersées dans la mer.

*
* *

B. Nifachi, Louis, Tertiaire de Saint-Dominique, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628. (Voir B. Castellet.)

*
* *

Be Ongata, Dominica, veuve japonaise, affiliée au Saint-Rosaire, décapitée pour la foi, en qualité de solidaire, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre.

*
* *

B. Onizzouca, Pierre Sandayou, Frère de la Compagnie de Jésus, né à Fachirawo en Arima, brûlé vif pour la foi, à Chimabara, le 1er novembre 1622, à l'âge de dix-huit ans. (Voir B. Navarro.)

*
* *

B. Orfanel, Hyacinthe, Prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il était de Jana, petite ville du royaume de Valence et fils de Gaspard Orfanel, et de Maria Salomé de Parédez. Il prit l'habit à Barcelone, au couvent de Sainte-Catherine, martyre, passa aux Philippines en 1605, et au

Japon en 1607. Il fut d'abord employé dans la mission de Satsouma, et le P. François de Moralez l'envoya ensuite dans le Figen. Les Dominicains ayant été chassés du Figen, où ils possédaient la résidence de Tamatchi, le P. Orfanel retourna, en 1612, à Nangasaki. Pendant la persécution de 1614, le P. de Zumarraga, vice-provincial, envoya le P. Orfanel en Arima pour y fortifier dans la foi les chrétiens alors très éprouvés. Vers la fin de cette année, il revint à Nangasaki, et le P. Zumarraga répartit ses religieux par rues. En 1619, le P. Hyacinthe fut témoin oculaire du martyre des bienheureux Léonard Kimoura, Dominique Jorgé, André Tocouan, Jean Chooun et Cosme Takeya, qui eut lieu le 18 novembre.

Le 25 mars 1621, le P. Orfanel, son catéchiste et Dominique, son servant de messe, furent saisis à une demi-lieue de Nangasaki, dans une cabane isolée du bourg d'Yagami, dépendant d'Isafaï, et après avoir été liés étroitement, ils furent conduits à Nangasaki. Le gouverneur ne se contenta pas, comme avec les autres religieux, de constater l'identité ; mais il voulut engager une discussion avec le Père. Celui-ci fit paraître une science et une éloquence singulières. Dans la prison du tribunal, le Père se revêtit de l'habit de son Ordre. Il se fit aussi raser la couronne.

On le conduisit avec son catéchiste et son serviteur à Nangaye, et on les fit embarquer pour Souzouta, en Omoura, où ils furent réunis avec les autres Pères.

On saisit également les hôtes du P. Orfanel, et comme ils relevaient du district d'Isafaï, on construisit pour eux une prison à Yagami. Ils étaient au nombre de cinq : Mathias Matayémon, laboureur, sa femme, sa mère ou belle-mère, Michel, son fils de dix ans, et un autre enfant, son fils légitime ou adoptif.

Le 9 septembre 1622, le vénérable P. Hyacinthe Orfanel était transféré d'Omoura à Nangasaki avec les autres confesseurs, et le lendemain, 10 septembre, jour du Grand-Martyre, il était brûlé vif pour l'amour de Jésus-Christ.

Voici la lettre que le Bienheureux Hyacinthe Orfanel écrivait au P. Jacques Collado, moins d'un mois avant son martyre :

« Au seigneur Salamantin, que Notre-Seigneur conserve !

« Que Jésus soit avec Votre Révérence, mon seigneur et maître, et vous récompense de tous les bienfaits dont Elle nous a comblés et surtout de la charité qui lui a fait secourir les saints prisonniers d'Omoura et d'Yagami. Peu s'en est fallu que Votre Seigneurie, avec les entrailles de Jésus-Christ, ne les ait accompagnés jusqu'à ce qu'Elle eût vu leur affaire accomplie. Ils l'en

récompenseront du haut du ciel, et ne cesseront pas un instant de protéger cette chrétienté si éprouvée. Votre récompense émanera de main sûre. Nous avons reçu les nouvelles de ces derniers jours comme un bienfait du ciel; et il nous paraît qu'elles sont certaines, car il y a près d'un mois que l'on a doublé les gardes. Ces soldats, le jour et la nuit, sont d'une grande vigilance; aussi bien, d'heure en heure, nous attendons le terme désiré. Si le Seigneur permet que le terme arrive, et s'il accorde une aussi grande grâce et miséricorde à ce pécheur misérable et abominable, Votre Seigneurie peut être assurée que je ne serai pas comme l'échanson de Pharaon. Je dis la même chose aux seigneurs Vasquez et Castellet, à qui je n'écris point. Si j'en ai plus tard le temps, je le ferai avec grand plaisir, et je leur rends mille grâces de la charité qu'ils ont mise à consoler notre hôte. Je vous supplie tous, si ma lettre arrive avant que l'on ait achevé notre affaire, de me recommander à Dieu : ce dont j'éprouve un besoin immense. Les nouvelles ne précisaient pas le genre de notre mort, et si c'est la croix, le feu ou le glaive, etc. Mais quelle qu'elle puisse être et que le démon ait pu l'inventer, nous sommes absolument préparés, avec l'aide du Seigneur, à tout souffrir pour son saint Nom, et pour sa foi, qui nous a été enseignée par la sainte Église ro-

maine, et dans la créance de laquelle nous avons vécu et nous mourons présentement avec une joie et une consolation infinies; et nous avons la ferme confiance, mon bien-aimé compagnon et frère, d'être réunis par le Seigneur dans le Paradis. Amen.

« De cette prison d'Omoura, le 25 août 1622.

« L'indigne serviteur de Votre Seigneurie.

« Frère Hyacinthe ORFANEL. »

* * *

B. ORSUCCI, ANGE (OU FERRIER), Prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de cinquante ans.

Ce Bienheureux était né à Lucques, en Toscane, de parents nobles, Bernardino Orsucci et Isabella Franciotti. Il prit l'habit dominicain, étant âgé de quatorze ans, à Saint-Romain de Lucques, le 25 décembre 1586, et reçut le nom d'Ange. Il fut profès à dix-sept ans, le 18 juin 1589; sous-diacre au carême de 1594; diacre à la Quercia en 1595, prêtre en 1597. Il passa un an au « Studio Generale » de Pérouse, et devint collégial à la Minerve de Rome, Il refusa la chaire de philosophie de la Quercia, ayant dans le cœur de toutes autres pensées que les argumentations philosophiques.

En vue du Japon, il demanda à passer en Espagne, et fut envoyé au couvent de Saint-Vincent-Ferrier. Il disait que les murs devaient lui inspirer la sainteté. Il prit alors le surnom de Ferrier, en mémoire du saint dont il était parent. De Valence, il passa aux Philippines en 1601, et coopéra avec douze autres Pères à la fondation de la province du Saint-Rosaire. Placé d'abord dans la mission de la Nouvelle-Ségovie, alors presque toute infidèle, il apprit rapidement la langue du pays, et obtint de grands fruits. Succombant sous les travaux, il fut obligé de revenir à Manille, où il demeura deux ans malade. Envoyé à Bataan pour se rétablir, il ne put qu'admirer les efforts apostoliques de ses confrères, sans avoir les moyens de prendre part à leur œuvre. Encouragé par des communications célestes, il fit vœu de cultiver les âmes dans cette province. Dieu lui rendit la santé ; il étudia l'idiome de la province et put concourir à l'administration spirituelle.

En 1612, il alla par obéissance à Mexico et y devint le vicaire de la maison de son Ordre, qui servait d'hôtellerie aux confrères se rendant des Indes aux Philippines. Il s'y livra sans obstacle à la contemplation et au soin de sa propre âme, et se vit favorisé de grâces spirituelles extraordinaires, et notamment, disent les Annales, de la connaissance du secret des cœurs.

Il obtint de retourner dans son ancienne province, et y conduisit une troupe nombreuse de religieux venus d'Espagne. A peine arrivé aux Philippines, il alla s'établir dans sa chère mission de Bataan.

On pensait à le faire Provincial en 1616, mais il réussit à détourner de lui l'élection, et le P. Bernard de Sainte-Catherine fut choisi. Le P. Orsucci avait fait partie du chapitre en qualité de définiteur.

Les admirables nouvelles de l'Église du Japon lui firent désirer d'être envoyé dans ce pays. Il alla d'abord consulter au collège de la Compagnie de Jésus le P. François Caldéron, qui avait résidé longtemps au Japon, et qui était l'intime ami du prieur de Saint-Dominique. Il demanda à ce Père s'il était du service de Dieu que le P. Orsucci entreprît, à quarante-quatre ans, cette œuvre nouvelle, et affrontât le labeur d'apprendre une langue difficile au plus haut degré. Le bon religieux le regarda en face et lui répondit : « C'est un âge assez avancé, mais allez, pour le plus grand service du Seigneur et votre propre avantage. » Le P. Orsucci revint vers son supérieur et en obtint le commandement par obéissance.

Le P. Orsucci arriva à Nangasaki avec le P. Jean de Saint-Dominique, le 12 août 1618. Le 13 décembre, les deux religieux étaient pris

dans la maison de leur hôte Cosme Takeya, et bientôt le gouverneur Gonrocou les faisait enfermer dans la prison d'Omoura. On ne saurait exprimer tout ce que le vénérable P. Ange eut à endurer dans cette geôle, dont les souffrances, dit le P. Jean-Baptiste Porro, étaient plus cruelles que le martyre du feu, jusqu'au jour où il retourna à Nangasaki pour y être brûlé vif pour Jésus-Christ. (Voir B. Spinola et B. Jean de Saint-Dominique.)

*
* *

B. Ota, Augustin, Frère de la Compagnie de Jésus, né à Ogica, en Firando, Catéchiste du B. Camille Costanzo, tué, à coups d'épée, pour la foi, dans l'île Youkinochima, le 10 août 1622. (Voir B. Camille Costanzo.)

*
* *

B. Pachéco, François, Prêtre de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 20 juin 1626.

Le P. François Pachéco était né à Ponte-de-Lima, dans l'archidiocèse de Braga, en Portugal, et il était fils de Garcia Lopez Pachéco et de Maria Borgez de Mezquita (sœur du P. Jacques de Mezquita mort de détresse au Japon en

1614). Etant encore enfant, il avait fait vœu d'être martyr. Il fut élevé à Coïmbre et y prit l'habit de la Compagnie de Jésus en janvier 1585, à l'âge de dix-neuf ans. Etant novice, il fit un voyage en demandant l'aumône, et visita la maison de sa mère. Cette dame, croyant le reconnaître, appela ses filles; François s'échappa pour ne pas céder à la nature. Il avait eu pour maître le vénérable P. Vasco Pirez, et, lorsqu'il sortit du noviciat, il était déjà religieux consommé et philosophe éminent. Il fut reçu dans la Compagnie en 1586 par le P. Sébastien de Moralez qui, peu après, mourut évêque du Japon. Il passa aux Indes en 1593. Il étudia la théologie à Goa, prêcha dans cette ville avec un grand succès et y fut ordonné prêtre. Envoyé à Macao, il y enseigna la théologie pendant plusieurs années. Il fut profès en 1603, et vint au Japon en 1604.

Après une année consacrée à étudier la langue japonaise, le P. Pachéco fut envoyé à Méaco. Il fit naufrage en s'y rendant, et vit périr sous ses yeux le P. Portico. Il put, avec le P. Jean-Matthieu Adami, parvenir à Ozacca. Il fonda la résidence de Sacaï. Quelque temps après, il fut envoyé à Macao pour être recteur du collège. En 1612, l'évêque du Japon, Mgr Cerquiera, le choisit pour compagnon et vicaire général. Il remplit cette charge jusqu'en

1614, époque de la mort de l'évêque, de la persécution et de l'exil des missionnaires. En 1615, le P. Pachéco, déguisé en marchand, ainsi que plusieurs autres religieux de la Compagnie de Jésus, était revenu au Japon. En 1618, il alla comme supérieur dans les provinces du Cami. Le reste du temps, il demeura dans Ozacca, dont il assistait les chrétiens avec ceux de Sacaï. A Sacaï, pendant toute une année, il fut caché dans un lieu obscur, sans air ni soleil. Malgré son âge et ses infirmités, il faisait à pied d'incroyables voyages.

Le P. François Pachéco, Provincial depuis 1622, et, sur la désignation du Souverain Pontife, administrateur de l'évêché du Japon, avait choisi, pour sa résidence, Cotchinotsou, ville peuplée de chrétiens anciens, et qui lui paraissait favorable pour administrer plus librement cette église et la chrétienté qu'il s'était réservée. Il avait pour hôtes les deux frères Mancie et Thomas Araki.

Cet admirable Père, vieillard par les années et consumé par l'apostolat, paralytique et presque aveugle, ne survivait que pour le martyre. Son âme de géant surnageait au milieu des adversités et des souffrances. Miroir des vertus religieuses, c'est-à-dire exemplaires, et règle vivante, il était un des plus parfaits au milieu de tant d'hommes vraiment apostoliques.

Depuis plusieurs années, il avait changé de nom, et se faisait appeler Ignace de la Croix, non pour dissimuler sa personne, mais pour préserver le ministère dont elle était revêtue; car il exerçait avec intrépidité son devoir pastoral, et, dans les épreuves les plus douloureuses, il appuyait la partie de sa croix qu'il sentait la plus pesante à notre immuable colonne, à la Foi divine. Le martyre devait couronner les vertus du vénérable Père.

Le prince d'Arima qui se trouvait à la cour impériale, au mois d'avril 1625, se crut obligé d'écrire à ses gouverneurs et de leur ordonner d'incarcérer les chrétiens.

Tanga Mondo, commandant de Chimabara, et qui gouvernait Arima dans l'absence du prince, fut avisé par un Bengalais renégat, nommé Coumata Tchouzayémon, serviteur du prince, et qui occupait un emploi dans Cotchinotsou, de la résidence du P. Provincial. Le renégat ajoutait que Gonrocou, gouverneur de Nangasaki, avait déjà signalé la présence du Père et celle de son compagnon, le F. Gaspard Sandamatzou, aux habitants de Cotchinotsou, lesquels avaient nié, et il offrit de conduire les satellites à la demeure du Père et de le faire prendre.

Mondo s'adjoignit les deux autres gouverneurs de Chimbara, et se mit en marche, le

17 décembre, avec trois cents soldats. Cotchinotsou se trouvait à six lieues de Chimabara. La place fut cernée, et l'on fit sortir les habitants. Puis les satellites allèrent droit à la maison du Père. Celui-ci s'y trouvait avec son dogique, Pierre Rinchei, et Paul Kinsouké, son serviteur. Le Frère Gaspard Sandamatzou était absent.

Le premier qui pénétra fut un soldat honorable et d'âme généreuse : il feignit de ne rien découvrir, et revint sur ses pas. Le second, homme vil, frappa le Père avec un bâton ; Mondo, qui survint alors, voulut asséner au Père un coup de son épée et lui trancher la tête ; mais un des gouverneurs le retint, disant que l'on n'agissait jamais de la sorte avec des personnes de dignité si haute.

On fit prisonniers le Père et ses deux compagnons. Bientôt on saisit le Frère Gaspard Sandamatzou, Jean Kisacou, son serviteur, les hôtes Mancie et Mathias, et les femmes de ces derniers. La propriété des deux hôtes fut confisquée. Peu de jours après, ces prisonniers devaient être martyrs.

Les deux principaux habitants de Cotchinotsou, appelés Soukédayou et Gaspard Sosan, voyant toutes ces captures, se présentèrent au gouverneur et lui dirent que s'il y avait un crime, eux-mêmes en étaient coupables et non

pas les hôtes ; que c'était par leur propre conseil et leur ordre que les hôtes avaient reçu le Père et le Frère ; ils demandaient donc que ceux-ci fussent délivrés, et qu'eux-mêmes fussent incarcérés à leur place. Les gouverneurs n'accueillirent pas la requête, mais ils donnèrent des éloges à un acte aussi héroïque, et répondirent à ces magistrats qu'ils devaient s'adresser au prince.

Jean Kisacou, que Sandamatzou voulait faire passer pour un voyageur, réclama le privilège de la captivité, qui devait lui procurer le martyre.

Mancie voulait ravir à Mathias, son frère, la qualité d'hôte du Provincial. On les mit d'accord en les retenant tous deux.

Avant de partir, on saisit, et sur le moment même, on condamna et l'on décapita trois chrétiens, au titre seul de leur religion, et l'on emmena leurs femmes et leurs familles. Ces chrétiens étaient Simon Ican, Pierre Chiki et Louis Akita.

Après cette exécution, Mondo s'embarqua seul avec les prisonniers, tandis que ses collègues suivaient la voie de terre, afin d'opérer de nouvelles captures.

Tous les prisonniers étaient liés avec des cordes, à l'exception du P. Provincial, qui leur portait envie, et qui sollicita vainement d'être

enchaîné. Les soldats lui repondirent qu'au Japon ce n'était pas l'usage de lier les prêtres, si ce n'est après la cause examinée, et quand la sentence de mort était prononcée.

En arrivant à Chimabara, l'on mit le P. Provincial, le Frère Sandamatzou et Pierre Rinchei dans une casemate. Les autres confesseurs furent déposés dans la prison publique.

On écrivit à Gonrocou que l'on avait saisi le chef des religieux du Japon et de Macao. Mais l'un des officiers du Tono, bienveillant envers les Pères, modifia les termes du rapport, et fit mettre : un Père, un Frère et un catéchiste; car il devait résulter une persécution terrible, si l'on divulguait la présence d'un supérieur principal : ce qui devait donner à penser qu'il existait encore un grand nombre de missionnaires.

Le P. Jean-Baptiste Zola, Jésuite, résidait secrètement à Chimabara, d'où il visitait les alentours. Caché chez Jean Naisen, il fut livré par un Judas, et saisi, le 22 décembre, avec son compagnon, le F. Vincent Caoun, Jean Naisen, son hôte, et la femme et l'enfant de ce dernier.

D'autres chrétiens leur furent réunis, et le nombre des prisonniers s'éleva jusqu'à vingt-cinq.

Les deux autres gouverneurs recherchaient le P. de Couros, Jésuite, également dénoncé.

Mais ce religieux put s'échapper. D'ailleurs, on n'insista pas trop dans la poursuite, de peur de découvrir trop de religieux.

On mit le P. Zola avec le P. Provincial. Celui-ci, vieux et infirme, était très affaibli.

Jusqu'au 30 décembre, ils couchèrent sur la terre, n'ayant qu'un morceau de bois pour oreiller, et leurs seuls vêtements pour couverture. Leurs aliments étaient insuffisants et rebutants de malpropreté. Les confesseurs occupaient deux salles. Des gardes stationnaient dans l'espace intermédiaire. Aucun chrétien ne pouvait pénétrer dans la prison. Çette captivité devait se prolonger plusieurs mois.

Le 18 juin 1626, Cawatchidono, le nouveau gouverneur de Nangasaki, fit donner ordre aux gouverneurs de Chimabara et d'Omoura d'envoyer leurs prisonniers à Nangasaki.

D'après cet ordre, les régents de Chimabara se rendirent au milieu de la nuit dans leur prison particulière, et en firent sortir le P. Pachéco et le P. Zola, ainsi que les FF. Gaspard Sandamatzou et Pierre Rinchei, le premier déjà ancien dans la Compagnie, l'autre reçu nouvellement. Dans la prison publique étaient les FF. Vincent Caoun, Paul Chinsouké et Jean Kisacou lesquels furent reçus dans cette occasion par le P. Provincial.

On fit par honneur entrer les deux Pères dans

des norimons fermés : les Frères étaient montés sur de mauvais chevaux. Le lendemain, on arriva à Fimi, village à deux lieues de Nangasaki ; on y passa le jour suivant et la nuit, et l'on ne permit à aucun chrétien d'approcher des confesseurs.

Les gouverneurs d'Omoura firent conduire par mer leurs deux prisonniers, le P. Balthasard de Torrez, et le F. Michel Tozo, qui venait d'être admis dans la Compagnie de Jésus. Omoura se trouvant plus voisin de Nangasaki que Chimabara, le P. de Torrez et son compagnon partirent seulement le 19. Le Père était en norimon et le Frère à cheval. Ils passèrent la dernière nuit à Nichi, hameau dépendant d'Ouracami. Le geôlier, qui était chrétien, vint se prosterner devant le Père, qui lui fit présent de son bréviaire et de ses lunettes, formant son unique bagage : le Père ne conserva que son rosaire.

Deux renégats avaient été députés pour surveiller les apprêts : Sanche, serviteur du lieutenant-gouverneur Feizo, et Nagachendayoun, serviteur de Cawatchidono.

Depuis près d'une année, il n'y avait pas eu de martyrs à Nangasaki, et l'on prépara et balaya avec soin la place des exécutions. Le 19 juin, on avait amassé le bois et érigé treize colonnes. Sanche avait estimé, dans son zèle impie, que le feu lent serait la seule

peine en rapport avec la grandeur du crime, et il avait fait éloigner le bois des colonnes. Nagachendayoun lui en demanda le motif; Sanche le lui ayant dit, Nagachendayoun s'indigna, disant qu'on ne devait sévir aussi cruellement que contre les criminels les plus abominables. Il fit rapport à son maître, qui approuva ses raisons. Le bois fut rapproché, et même amoncelé profusément autour des colonnes.

En même temps, Cawatchidono voulut assister à l'exécution, et l'on fit aplanir et élargir le chemin que l'on rendit tout à fait direct. Les chrétiens ne manquèrent pas de dire, en voyant cette nouveauté, que cette voie seigneuriale avait sa raison d'être, puisque le P. Provincial de la Compagnie de Jésus, gouverneur de l'évêché, devait y passer, étant véritablement digne de cet honneur, puisque ce bon pasteur allait donner sa vie pour ses brebis.

Le samedi, 20 juin au matin, le P. Provincial fut amené de Fimi. Son hôte, par dévotion, recueillit trois fragments de pain, débris de son dernier repas, et les conserva comme reliques. Dans la suite, on donna de ce pain à plusieurs personnes affligées de la fièvre; elles en mangèrent et elles furent guéries.

A l'endroit où avaient existé le noviciat et l'église de la Compagnie, le P. Provincial

demanda la permission de faire une courte oraison.

A l'entrée de Nangasaki, un bon chrétien, chef de son village, se présenta devant le Père et lui offrit du thé mélangé d'autres substances qui le rendaient plus gréable au goût. Les officiers ne permirent point que le Père l'acceptât, afin d'éviter tout retard.

On conduisit les confesseurs à travers les principales rues. Les habitants, qui avaient longtemps ignoré le nom et la qualité des victimes, connurent l'étendue de leur malheur, et accoururent pleins de larmes sur le passage des martyrs, demandant leur bénédiction et se recommandant à leurs prières. De leur côté, les serviteurs de Dieu réclamaient les suffrages de ces fidèles, afin de combattre jusqu'à la fin pour la gloire divine ; eux-mêmes se préparaient au martyre par des actes nombreux de contrition et d'amour. « C'était, » dit un auteur, « un ravissant holocauste, consumé de feu divin, avant d'être dévoré par le feu terrestre. » De là vint la grande sérénité qu'ils montrèrent jusqu'à la victoire. Le Père Provincial fut surtout admirable, et jusqu'à la fin, il confirma les autres confesseurs.

Les chrétiens n'eurent point la liberté de sortir de la ville : on menaça de tuer à coups d'arquebuse quiconque sortirait. Mais les popu-

lations du voisinage, accourues en grand nombre couvraient toutes les hauteurs.

Le P. de Torrez était arrivé le premier; à l'arrivée du P. Provincial, il sortit de sa chaise, et, tirant sa barrette, salua le vénérable supérieur et ensuite les autres. Après avoir échangé d'affectueuses paroles, ils retournèrent chacun à leur chaise, sur l'invitation des gardes.

Le gouverneur Cawatchidono sortit de la ville en grand appareil, escorté de ses gentilshommes et d'une troupe nombreuse. Son tribunal s'élevait près de l'enceinte.

Le P. de Torrez, en passant devant le gouverneur, le salua : Cawatchidono s'inclina profondément pour rendre le salut. A l'entrée de l'enceinte, le P. de Torrez voulut céder le pas au P. Provincial. Les martyrs se prosternèrent pour vénérer le saint lieu, qu'eux-mêmes allaient sanctifier encore : et ils furent conduits aux colonnes.

Il y avait treize colonnes, mais il y eut seulement neuf victimes : quatre Portugais, un d'Europe et trois des Indes, pris à l'occasion du P. Louis Florès, Dominicain, avaient montré, peu d'instants auparavant, que l'homme ne peut rien de lui-même, et avaient défailli misérablement.

On lia fortement les martyrs, afin de leur éviter des mouvements involontaires et mes-

séants : le bois entassé en abondance devait abréger la peine. Les deux premières colonnes, à chaque extrémité, furent laissées vacantes ; à la troisième colonne du côté de la montagne, vers l'Orient, était le P. Zola ; le P. Torrez, à la suite et le P. Provincial ; à la sixième place était Pierre Rinchei, auprès de son bien-aimé Père qu'il avait servi pendant tant d'années ; puis Michel Tozo, Vincent Caoun, Paul Chinsouké et Gaspard Sandamatzou. Le P. de Torrez parut se confesser ; en effet, il n'en avait jamais eu l'occasion pendant sa captivité : les autres priaient.

Le feu fut allumé de toutes parts à la fois : des tourbillons de fumée s'élevèrent, puis d'horribles flammes. On pouvait par intervalles, discerner les martyrs, calmes et pleins de sérénité ; plusieurs fois on les entendit prononcer les noms sacrés de Jésus et de Marie. Bientôt ils rendirent leurs âmes victorieuses aux mains des saints anges, et allèrent jouir de Dieu. En moins d'un quart d'heure, tous avaient expiré.

Le Bienheureux François Pachéco avait soixante et un ans d'âge, quarante de religion, et était profès depuis 1603. Il était Provincial depuis trois ans. Le Bienheureux Balthasard de Torrez avait soixante-trois ans d'âge, quarante-six de religion, et vingt-six de Japon. Il était profès depuis 1601, et avait été pendant

quatre ans supérieur du Cami. Le Bienheureux Jean-Baptiste Zola avait cinquante et un ans d'âge, trente-trois de Compagnie ; il était profès depuis 1614, et recteur d'Arima depuis 1623. Les Japonais dirent de ce martyre que c'était une messe solennelle de trois.

Tout fut réduit en cendres : et les cendres, enfermées dans des sacs de paille, furent semées dans la mer. Les fidèles recueillirent de la terre pour guérir leurs malades.

* * *

B. Paul, fils du B. Jean Tomachi, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628, à l'âge de sept ans. (Voir B. Castellet.)

* * *

B. Pierre de l'Assomption, Prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs de l'Observance, né à Cuerba, dans le diocèse de Tolède, en Espagne, et entré jeune encore chez les Déchaussés Alcantarins de la province de Saint-Joseph. Il fit de si rapides progrès dans la perfection religieuse, qu'une fois prêtre il fut chargé de la direction du noviciat. Il immolait son corps dans les jeûnes, les cilices et les disciplines : une partie de la nuit était employée à la contemplation,

qui était pour lui une source de grâces extraordinaires. En 1600, le P. Jean de Zamora passait en Espagne afin de recruter des missionnaires pour les Philippines et le Japon. Le P. Pierre qui était alors gardien du couvent de Nuñoz, obtint de pouvoir partir avec cinquante de ses confrères destinés aux missions des Philippines.

En 1607, il passa au Japon, apprit la langue du pays avec une facilité qui tenait du prodige, et fut quelques années gardien du couvent de Nangasaki. Il évangélisa les provinces de Figen et d'Omoura. Il lui arrivait souvent de négliger de prendre sa nourriture, afin de ne pas interrompre les travaux de son laborieux ministère.

Lorsqu'en 1614 parut l'édit de persécution, le P. Pierre dut quitter son couvent, mais il continua sous l'habit séculier à travailler au salut des âmes; il parcourait les villes et les campagnes, pour y fortifier les chrétiens et leur administrer les sacrements; plusieurs d'entre eux s'étaient retirés dans les grottes et les fentes des rochers, pour se soustraire à la persécution. Le vénérable Père savait les découvrir partout, et leur apportait les secours spirituels et temporels dont ils avaient besoin.

Il se trouvait dans les environs de Nangaye, à trois lieues de Nangasaki, lorsqu'il apprit que le gouverneur, chrétien apostat, fai-

sait d'actives recherches pour se saisir de lui ; les chrétiens l'exhortèrent à fuir, et à prendre du moins certaines mesures exigées par la prudence. Mais le Père sachant que quelques chrétiens murmuraient de ce que les prédicateurs les exhortaient au martyre et savaient s'épargner eux-mêmes, soit en se cachant, soit en fuyant, voulut demeurer au milieu de son troupeau. Il était occupé à confesser, lorsque survint un envoyé du gouverneur, qui l'invitait à se rendre à Nangaye, sous le prétexte de vouloir se réconcilier avec l'Eglise. Les chrétiens, craignant un piège, l'engagèrent à ne pas s'y rendre, mais il répondit qu'il était entre les mains de la Providence, et il partit. Il était arrivé dans le bourg de Kikizzou, sur les terres d'Isafaï, en Figen, lorsqu'il y fut arrêté. Se voyant aux mains des persécuteurs, il se prosterna et rendit grâces à Dieu : c'était le 8 avril 1617.

On le fit revenir en Omoura, et on le déposa dans la prison de Cori, préparée par le prince pour les religieux qui seraient saisis. Dans la prison, il renouvela ses actes de reconnaissance envers Dieu, et, prenant entre ses mains le petit crucifix qu'il portait toujours, il prononça ces paroles : « O mon Dieu ! comment ce misérable pécheur aurait-il mérité d'être prisonnier pour votre amour ? Cette grâce n'a-t-elle pas été refusée à mon Frère saint François, quoiqu'il

l'eût désirée avec tant d'ardeur? » Et retournant le crucifix vers l'autre face, sur laquelle était peinte l'image de Notre-Dame, il la supplia d'intercéder en sa faveur; puis il se mit à chanter des psaumes, et ensuite il écrivit deux lettres. Dans la première adressée à son supérieur, il annonçait sa capture, il recommandait l'union charitable entre tous les Ordres, ajoutant qu'il n'était pas inutile qu'il y eût des membres de différents Ordres, mais que tous devaient prêter leurs épaules pour soutenir l'édifice de la nouvelle Eglise. Il demandait aussi qu'on lui envoyât secrètement un ornement pour célébrer la sainte messe. Cet ornement put lui être envoyé, et il répondit à son supérieur par la deuxième lettre tout embaumée de reconnaissance envers le vénérable Père Apollinaire Franco et en même temps de consolation en Dieu.

Deux jours après, le P. Jean-Baptiste Machado, de la Compagnie de Jésus, fut réuni au P. Pierre de l'Assomption. Le prince d'Omoura envoya son rapport à la cour de l'empereur en demandant une réponse. La réponse que l'on reçut, le 21 mai, fut un arrêt de mort. Ce même jour, les deux bienheureux confesseurs furent décapités pour la foi, à Cori, près d'Omoura. (Voir B. Machado.)

*
* *

B. Pierre, fils du B. Antoine, Coréen, et de la Bienheureuse Marie, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de trois ans.

*
* *

B. Pierre, fils du B. Paul Nangaïchi et de la Bienheureuse Tècle, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de sept ans.

*
* *

B. Pierre, fils du B. Barthelémi Chitchyémon, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 11 septembre, à l'âge de sept ans.

*
* *

B. Pierre de Sainte-Claire, Frère de l'Ordre de Saint-François, Japonais, brûlé vif pour la foi, près d'Omoura, le 12 septembre 1622. (Voir B. Franco.)

* * *

B. Pierre de Sainte-Marie, Japonais, Frère de l'Ordre de Saint-Dominique, brûlé vif pour la foi, à Omoura, le 29 juillet 1627. (Voir B. Beltran.)

* * *

B. Richard de Sainte-Anne, Prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de trente-sept ans.

Ce Bienheureux naquit l'an 1585, au village de Ham, dans le diocèse de Liège. Ses parents peu favorisés de la fortune, mais bons et fervents catholiques, inculquèrent à leur fils les principes d'une solide piété. A l'âge de quatre ans, il fut emporté par un loup; mais, secouru miraculeusement, il fut retrouvé sain et sauf par sa mère, qui avait invoqué la protection de la sainte aïeule du Sauveur; de là le nom de Sainte-Anne, qu'il prit en religion. A l'âge de dix-neuf ans, après une jeunesse passée dans l'innocence et la piété, le Bienheureux vint solliciter la faveur de devenir enfant de Saint-François auprès des Observants du couvent de Nivelle, dans la Province franciscaine des Flandres; il y prit

l'habit dans l'humble condition de simple Frère. Il se fit remarquer par sa profonde humilité, son amour de la sainte pauvreté et ses grandes austérités. Pendant qu'il était portier au couvent de Nivelle, sa grande modestie fit l'édification de tous ; afin de se maintenir en la continuelle présence de Dieu, il veillait sur sa langue avec une scrupuleuse exactitude, et ne rompait le silence que lorsque l'obéissance ou la charité lui en faisait un devoir.

En 1606, le Frère Richard obtint de ses supérieurs la permission d'aller à Rome. Il y rencontra le P. Jean de Zamora, venu en Europe pour amener des missionnaires franciscains dans les Indes. La présence de cet ardent missionnaire, les entretiens qu'il eut avec lui réveillèrent dans son âme le désir qu'il avait conçu, dès son enfance, d'aller un jour évangéliser les infidèles. Sur ces entrefaites, le ministre général de l'Ordre, le P. Archange de Messine, choisissait cinquante eligieux pour les envoyer aux Philippines; et le Frère Richard fut de ce nombre.

Après une heureuse traversée, les missionnaires arrivèrent à Manille au mois de mai de l'année 1611. Les supérieurs, appréciant les vertus du serviteur de Dieu, songèrent à l'élever à la prêtrise ; mais il fallut un précepte exprès d'obéissance pour vaincre les résistances de son humilité. Le Frère Richard fut promu au sacer-

doce à l'âge de vingt-six ans. Ses études théologiques se firent rapidement, mais avec tant de succès qu'il paraissait avoir reçu la science infuse.

Le P. Richard de Sainte-Anne fut envoyé au Japon en 1612; deux années après, il en était banni par le décret de proscription et contraint de rentrer aux Philippines. Attristé de ce contretemps, il n'abandonna pas son premier dessein, et, pressé du désir de verser son sang pour Jésus-Christ, il rentra au Japon avec le Bienheureux François Galvez, qui devait, lui aussi, y cueillir la palme du martyre. Pendant plusieurs années, il y travailla avec un zèle infatigable à convertir les païens, à fortifier les nouveaux chrétiens dans la foi, à relever ceux qui avaient failli.

Il était tombé malade à Nangasaki. dans la maison de la Bienheureuse Lucie de Freitas, lorsqu'il fut dénoncé par un apostat, saisi le 4 novembre 1621, et transporté devant le magistrat. Le Frère Léon de Satsouma, clerc des premiers Ordres, son compagnon et catéchiste depuis plusieurs années, se trouvait absent. Il accourut et vint se livrer aux ministres étonnés. Les deux religieux furent bientôt transférés dans la prison d'Omoura. Ils furent du nombre des confesseurs, qui en sortirent le 9 septembre 1622, pour se rendre à Nangasaki

et y être, le lendemain, brûlés vifs pour la foi. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Rinchei, Pierre, Frère de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 6 juin 1626, à l'âge de trente-huit ans. Il était né à Fatchichoro, village d'Arima. Il avait accompagné pendant huit ans le B. François Pachéco. Il était novice lors de sa capture, et il fut reçu Frère dans la prison. (Voir B. Pachéco.)

*
* *

B. Rocouyémon, Laurent, commerçant japonais, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622. (Voir B. Florès.)

*
* *

B. Romain, Japonais, Tertiaire de Saint-Dominique, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628. (Voir B. Castellet.)

*
* *

B. Sampo, Pierre, Frère de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre. Né en Wochou, soldat noble et riche, Sampo fut baptisé à Firochima. Il obtint du P. Provincial de la Compagnie de Jésus, qu'un Père vînt prêcher en Wochou. Ayant fait un voyage à Nangasaki, Pierre s'enflamma tellement pour les choses divines, qu'après s'être rasé la tête en signe d'abandon du monde, il se voua, sous la direction des PP. Jésuites, à l'emploi de catéchiste. Il fut arrêté en 1620 avec les BB. Michel Choumpo, Antoine Kiouni et Gonzalve Fousaï, et conduit avec eux dans la prison d'Omoura. (Voir B. Choumpo et B. Spinola.)

*
* *

B. Sandamatzou, Gaspard, Japonais, Frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 20 juin 1626. Il était né à Fassami, village en Omoura. Il fut élevé dès l'enfance par les PP. Jésuites, et entra dans la Compagnie, à l'âge de dix-sept ans, en 1582. Exilé en 1614, par la persécution, il se rendit à Macao, et en revint presque immédiatement. Il possédait à fond la langue latine.

et était très instruit dans sa langue. Il était regardé comme un oracle de doctrine et un modèle de vertu. Souvent il fut le compagnon des PP. Provinciaux et, en dernier lieu, du B. François Pachéco. Il avait soixante et un ans d'âge et quarante-quatre de travaux dans la Compagnie, quand il reçut la palme du martyre. (Voir B. Pachéco.)

*
* *

B. Sanga, Antoine, Catéchiste de la Compagnie de Jésus, Japonais, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il était de Sanga en Cawatchi, et noble de naissance. A neuf ans, il fut consacré par ses parents au service d'une église, et il entra plus tard, en qualité de Frère dans la Compagnie de Jésus. Ses infirmités l'obligèrent d'en sortir. Il se maria, et conserva les fonctions de catéchiste. Séculier, il mena toujours la vie d'un religieux.

Soupçonné d'avoir trahi les religieux, il écrivit un mémoire et le présenta devant la justice, protestant hautement de sa fidélité dans le service de Dieu, et de son dévouement à ses Pères spirituels. Le gouverneur voulait le renvoyer libre, à cause de sa naissance et ne lui

demandait que de ne plus prêcher. Antoine refusa ce tempérament indigne, et préféra demeurer sous la main des magistrats. Dans sa prison, ses exemples et ses paroles convertirent plus de trente infidèles. Après sa condamnation, il adressa une lettre admirable au P. Provincial de la Compagnie de Jésus. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Sankichi, Paul, matelot japonais, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622. (Voir B. Florès.)

*
* *

B. Sassanda, Louis, Prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs. Il était le fils d'un noble Japonais d'Yédo, mort pour la foi en 1613. Après le martyre de son père, le jeune Louis avait quitté sa patrie et revêtu l'habit de Saint-François chez les Observants de la province de Saint-Pierre et Saint-Paul du Méchoacan. C'était une âme si pure, si angélique qu'on eût dit, d'après le témoignage de ses Frères, qu'Adam n'avait point péché en lui; son intelligence était vive et pénétrante ; aussi ses progrès dans les études furent-ils rapides. Il fut ordonné prêtre par dispense, n'ayant point encore l'âge pres-

crit par les canons. Son désir le plus ardent était de retourner au Japon pour évangéliser ses chers compatriotes; ses vœux ne tardèrent pas à être exaucés ; il fut adjoint comme secrétaire au B. Louis Sotélo, lorsque celui-ci, de passage au Mexique, se rendait dans sa mission. Le P. Sotélo le garda avec lui à Manille, jusqu'au jour où ils partirent ensemble pour le Japon. Ils arrivèrent, sur une jonque de Chinois gentils, en Satsouma, vers la fin d'octobre 1622. Alors les Chinois, ayant appris le martyre des PP. Florès et Zuñiga, s'effrayèrent et résolurent de livrer leurs passagers. Ils les amenèrent à Nangasaki, et là, Gonrocou, gouverneur de la ville, les fit arrêter, et bientôt enfermer dans le rigoureux cachot d'Omoura, où ils devaient séjourner près de deux ans. Le 25 août 1624, le B. Louis Sassanda était brûlé vif pour la foi, à Faco, près d'Omoura. (Voir B. Carvalho, Michel.)

*
* *

B. Sotélo, Louis, Prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs, brûlé vif pour la foi, à Faco, près d'Omoura, le 25 août 1624, à l'âge de cinquante ans.

Le B. Louis Sotélo naquit à Séville le 8 septembre 1574; il était fils de Jacques, chevalier

de Cabrera et de doña Catherina Niño Sotélo. Après avoir étudié à Salamanque, il prit l'habit de l'étroite observance franciscaine le 11 mai 1594, au couvent du Calvaire de Salamanque, lequel couvent fut bientôt incorporé dans la province de Saint-Paul de Castille. Enflammé du zèle du martyre, il obtint en 1599 de passer aux Philippines. Ses mortifications étaient alors extraordinaires; il recevait chaque jour des mains d'un simple Frère, qu'il avait pris pour son maître, quinze coups de discipline au sang. Il avait coutume de dire à ce Frère : « Mon frère, miséricorde! je meurs de faim. » Cette faim était d'être mortifié et de souffrir pour Jésus-Christ. Aux Philippines, il apprit rapidement la langue japonaise, et se rendit utile à la mission japonaise de Dilao, hors des murs de Manille, confiée aux Franciscains, et en devint le ministre. Désigné pour aller au Japon, il se prépara par un an de retraite au couvent de Saint-François du Mont, situé à six milles de Manille.

Le P. Louis Sotélo partit en 1603 pour le Japon ; il fit ce voyage non seulement comme missionnaire, mais aussi comme secrétaire du P. Jacques Bermeo, qui venait d'être Provincial des Franciscains à Manille, et que le vice-roi des Philippines envoyait en ambassade auprès de Daïfousama. Les Pères, nouvellement arrivés,

s'occupèrent de la fondation de deux nouvelles maisons de leur Ordre à Ozacca et à Sacaï. Dans le même temps, à Méaco, un chrétien japonais, voulant accomplir un vœu, fit construire aux Pères un couvent et une église plus beaux que ceux qui existaient déjà, et y ajouta un petit hôpital. L'accueil bienveillant que l'empereur avait fait au P. Sotélo, permit au zélé Franciscain de parcourir plusieurs provinces et d'y convertir à la foi un grand nombre d'infidèles, même dans les rangs les plus élevés de la société japonaise. Ayant pénétré dans le Wochou, il y établit plusieurs chrétientés qui devinrent très florissantes. Idate Massamoune, le prince le plus puissant de cet Etat qui était l'un des plus étendus de l'empire, voulut avoir avec lui des entretiens particuliers, et le Père profita de la confiance qu'il lui témoignait, pour faire briller d'un vif éclat à ses yeux la lumière de l'Evangile.

Dans le mois d'août 1613, la persécution contre les chrétiens commença dans Yédo. Pour suppléer à la petite église franciscaine détruite en 1612, le P. Sotélo avait érigé une petite maison et un oratoire couverts en paille chez des lépreux, au lieu appelé « Asacousa », à une demi-lieue de la ville, et il y célébrait la sainte messe pour tous les chrétiens.

Le Chôgounsama reçut des rapports, où

l'humble chapelle était représentée comme une forteresse, et il ordonna de faire une rigoureuse enquête à Yédo et dans les environs. Il fit constituer prisonniers dans leurs demeures les lépreux, et tous les chrétiens que l'on découvrit.

On les enchaîna avec des ceps aux pieds et de grands anneaux de fer au cou. Le P. Sotélo avait été pris avec ses fidèles, et tous furent condamnés au feu. Mais les seigneurs et principalement Idate Massamoune firent révoquer la sentence à l'égard du P. Sotélo.

Cependant le prince de Wochou témoignait l'intention de se faire chrétien, et promettait de fonder des églises et des missions dans tout son Etat. Il chargea le P. Sotélo d'aller en ambassade, avec Rocouyémon Fachecoura, l'un de ses officiers, vers le Souverain Pontife et le roi d'Espagne, pour protester devant le premier de ses dispositions favorables au sujet de la religion, et conclure avec le second un traité d'alliance politique et commerciale. Les envoyés partirent bientôt, arrivèrent à la Nouvelle-Espagne le 28 octobre 1613, et au port d'Acapulco le 25 janvier 1614. Les autorités espagnoles leur firent une réception splendide. Ils se rendirent de là à Mexico, où le vice-roi les accueillit avec de grands honneurs. C'était le temps de la semaine sainte, et soixante-huit personnes de la suite de l'ambassadeur, lesquelles avaient été

parfaitement instruites, furent baptisées solennellement dans l'église de Saint-François et confirmées par l'archevêque. Il fut résolu que le baptême de l'ambassadeur n'aurait lieu qu'en Espagne. Fachecoura quitta Mexico le jour de l'Ascension, et arriva le 5 octobre au port de San Lucar de Barrameda, en Andalousie. On lui prépara dans Séville une entrée magnifique. La cité se montrait également glorieuse de recevoir le P. Sotélo qui était né dans ses murs, et de fêter en lui l'une des gloires de l'Eglise, et l'apôtre qui avait converti et baptisé un nombre infini de païens.

L'ambassadeur quitta Séville le 25 novembre et entra à Madrid le 20 décembre; il fut reçu en audience solennelle par le roi Philippe III, le 30 janvier 1615. Quand l'ambassadeur eut présenté sa dépêche et que le roi eut répondu, le P. Sotélo, ayant obtenu la parole, dit que, cinq ans auparavant, l'empereur du Japon l'avait choisi pour aller porter à sa Majesté des paroles d'amitié et d'alliance, mais que sa santé chancelante n'ayant pas permis à lui, ambassadeur, de passer en Espagne pour accomplir sa mission, le P. Alfonse Munoz lui avait été substitué; qu'étant demeuré au Japon, il avait appris que les Hollandais avaient expédié d'Europe une ambassade au Chôgoun, pour s'opposer à ses projets d'alliance avec l'Espagne, en lui pro-

mettant des conditions nouvelles d'un immense avantage. Pour moi, ajouta le P. Sotélo, j'ai persuadé à l'empereur qu'avec la seule amitié du roi d'Espagne, il pourrait obtenir des résultats plus considérables que ceux promis par les Hollandais. Sur ce, l'empereur m'a chargé de la présente ambassade, afin de solliciter l'alliance de Votre Majesté. Quand le roi eut répondu, le Père lui remit la lettre impériale et la séance fut levée.

Le 17 février, Fachecoura reçut le saint baptême dans le couvent des Franciscains Déchaussés, et ce ne fut que huit mois après qu'il se mit en chemin pour Rome. Il y arriva le 28 octobre, et ce fut le 3 novembre qu'eut lieu l'audience solennelle du Pape. Dans sa lettre, le prince de Wochou déclarait au Souverain Pontife qu'ayant appris par le P. Sotélo l'excellence de la religion chrétienne, et s'étant convaincu personnellement de la vérité de ladite religion, quoique par des motifs graves, il ne pût la professer lui-même dès à présent, il désirait la voir embrasser par ses sujets, et il suppliait sa Béatitude de lui envoyer un certain nombre de religieux Franciscains de l'Observance, promettant de les favoriser et de les aider à ériger des églises. Il demandait encore la nomination d'un prélat, s'engageant à lui constituer des revenus abondants. A ces inten-

tions, le prince envoyait comme ambassadeurs Fachecoura Rocouyémon et le P. Louis Sotélo. Il terminait en suppliant Sa Sainteté de lui concilier l'alliance du roi des Espagnes, souverain de la Nouvelle-Espagne.

Après la lecture de la lettre, le P. Grégoire Petrocha prononça un discours au nom du prince et des ambassadeurs, et le P. Pierre Strozzi y répondit au nom du Souverain Pontife

Les ambassadeurs quittèrent Rome vers le 20 novembre. L'historien Llave assure que le Souverain Pontife avait eu la pensée de créer pour le Japon un archevêché et quatre évêchés, et de conférer au P. Sotélo la dignité cardinalice; mais que, sur les avis de deux cardinaux, Sa Sainteté désigna le Père comme deuxième évêque du Japon, pour la province de Wochou. Cependant les zélateurs du patronat royal firent connaître au roi Philippe III qu'un de ses sujets avait accepté une dignité ecclésiastique, sans la participation royale, et Sa Majesté fit retirer les bulles.

Les supérieurs du P. Sotélo l'empêchèrent de retourner immédiatement au Japon. Le principal motif était que l'on avait écrit des Philippines contre lui, au sujet de ses entreprises dans l'intérêt du commerce japonais avec la Nouvelle-Espagne.

En 1618, au commencement de juin, le vénérable Père Sotélo revint à Manille, mais il y trouva une défaveur générale à l'instigation des marchands espagnols de Manille, opposés au commerce du Japon avec la Nouvelle-Espagne. Il fut empêché de partir pour le Japon, et le P. Jacques de Saint-François y fut envoyé à sa place comme supérieur. A peine arrivé, le P. Jacques de Saint-François envoya vers Massamoune, de la part du P. Sotélo, le P. François Galvez avec une lettre et des présents, afin de l'informer de l'arrivée du P. Sotélo à Manille. Massamoune fit au Père un excellent accueil, et lui permit de prêcher dans sa capitale.

Ce fut quatre années après que le P. Sotélo, ne pouvant résister à son désir de passer au Japon, s'y rendit, accompagné du P. Louis Sassanda et d'un jeune Japonais, serviteur du couvent de Manille, appelé Louis Baba.

Ils arrivèrent sur une jonque de Chinois gentils, et prirent terre en Satsouma, vers la fin d'octobre. En apprenant alors le martyre des Pères Florès et Zuñiga et du capitaine Firayama, les Chinois s'effrayèrent et résolurent de livrer leurs passagers. Ils les amenèrent à Nangasaki. Le P. Jacques de Saint-François fut informé du péril, et fit équiper une barque avec douze rameurs, pour investir nuitamment la jonque et enlever les deux prêtres. Un accident

causa du retard, et le gouverneur de Nangasaki fit prendre les passagers et les fit amener en sa présence. Le P. Sotélo fut reconnu par les Japonais. Il demanda à parler seul à seul au gouverneur, et lui dit : « Je suis le P. Louis Sotélo, qui suis allé en Espagne comme ambassadeur de Massamoune, et je reviens avec les réponses. Nul maître de navire ne nous aurait reçus comme religieux, et nous avons revêtu des habits séculiers ; que Votre Seigneurie daigne annoncer ma venue au conseil de l'empereur, et s'il me condamne à mort, je suis prêt à la subir pour la foi de Jésus-Christ, dont j'ai toujours désiré voir la religion prospérer et se dilater dans cet empire par mes prédications. »

Gonrocou l'entendit avec attention et avec respect, et promit d'en référer à l'empereur ; mais, aveuglé par son ambition, il fit enfermer les Pères et leur serviteur dans l'affreux cachot d'Omoura, où ils devaient séjourner près de deux ans. Louis Baba, qui appartenait au Tiers Ordre de Saint-François, reçut l'habit de Frère, et fit profession, après avoir accompli son année de noviciat.

Dans cette même prison d'Omoura furent enfermés avec eux, l'année suivante, le P. Pierre Vasquez, de l'Ordre de Saint-Dominique, et le P. Michel Carvalho, de la Compagnie de Jésus.

Dieu les avait destinés à mourir ensemble pour la confession de la foi.

Ce fut le 25 août 1624, que les cinq prisonniers furent brûlés vifs et à feu lent, pour l'amour de Jésus-Christ, à Faco, près d'Omoura. (Voir B. Carvalho Michel.)

*
* *

B. Soukéyémon, Léon, officier de marine, Confrère du Saint-Rosaire, Japonais, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622. (Voir B. Florès.)

*
* *

B. Soyémon, Jean, marin japonais, Confrère du Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622. (Voir B. Florès.)

*
* *

B. Spinola, Charles, Prêtre de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre.

Le bienheureux Charles Spinola était fils unique d'Octave Spinola, comte de Tassarolo, grand écuyer et favori de l'empereur Rodolphe II, et petit-fils d'Augustin Spinola, qui se rendit

célèbre sous Charles-Quint. Il naquit à Gênes en 1564, fut élevé à Nole, sous les yeux du cardinal Philippe Spinola, son oncle, qui était évêque de cette ville, et y entra dans la Compagnie de Jésus à la fin de 1584, malgré les oppositions de sa famille. Le martyre du Père Rodolphe Aquaviva dans l'île de Salsette avait eu lieu en 1583, et il avait décidé sa vocation. Charles Spinola étudia les mathématiques sous le fameux Clavius, et les professa avant même d'avoir achevé ses études de théologie. Il demanda ensuite d'être envoyé au Japon, et l'obtint après bien des instances. Il partit pour le Portugal en 1595, afin de passer au Brésil, et de là aux Indes. Après avoir séjourné longtemps à Bahia, à Porto-Rico, dans la traversée de cette île aux Indes, auprès de Terceire, le bâtiment fut pris par les Anglais, et Spinola, fait prisonnier, fut ramené en Angleterre. Après sa délivrance, il revint à Lisbonne, en 1588. Il y demeura un an et ne put se rendre aux Indes qu'en 1599. Il avait fait au collège de Saint-Antoine la profession du quatrième vœu. En mars 1599, il s'embarqua avec dix-neuf autres missionnaires, comme supérieur de ceux qui étaient sur le même navire. Il dut faire d'assez longs séjours à Goa, à Malacca et à Macao. Dans cette dernière ville, il exerça le ministère avec de grands fruits, et comme il dessinait habile

ment, il fut chargé de tracer le plan de la nouvelle église, dédiée à l'Assomption de Notre-Dame, et qui devait remplacer celle qui venait d'être incendiée. Enfin, il put arriver au terme de ses désirs, et aborda à Nangasaki en 1602.

Il y avait, en 1605, sept Pères et dix Frères de la Compagnie de Jésus, dans les cinq maisons de Méaco haut et bas, de Fouchimi, d'Ozacca et du Foccocou. Le P. Spinola fut envoyé cette même année à Méaco pour être ministre, c'est-à-dire économe de la résidence. Dans les années qui suivirent, le christianisme fut florissant dans cette grande cité, et, en 1611, le P. Spinola qui y avait joui d'une grande liberté, y avait déjà établi une Académie des sciences.

En 1612, le P. Spinola qui était demeuré sept ans à Méaco, vint occuper à Nangasaki la charge de procureur, si difficile en une province, où les maisons et résidences n'avaient pas de revenus fixes, et où la stabilité n'était pas même assurée aux résidences, sans parler des missionnaires disséminés dans le pays. Il y devait demeurer sept ans, pourvoyant incessamment à tout, avec le fécond génie de la sainte charité. En 1614, il resta caché dans Nangasaki : il disait que d'avoir été laissé au Japon pendant la persécution, lui paraissait un bienfait plus grand que sa vocation première.

Il changea alors de nom, et se fit appeler Joseph de la Croix.

Pendant l'année 1617, Nangasaki conserva toujours un grand nombre de missionnaires de différents Ordres. Au premier rang était le P. Spinola. Ce Père écrivait le 5 octobre au général de son Ordre, pour lui annoncer la mort du P. Machado, qu'il devait, le premier entre ses confrères, suivre au martyre, après une captivité douloureuse; lui-même, alors, n'avait dû qu'à une maladie de n'avoir pas été dans les mêmes périls et de n'être pas tombé dans les mains des sbires, et il ajoutait: « J'espère que ce qui a été différé ne me sera pas enlevé. » Dieu lui réservait en effet la palme empourprée de sang.

Cependant le vénérable Père, tellement intrépide, qu'on pourrait presque l'accuser de témérité, ne se gardait que par devoir, et afin de ne pas devancer l'heure sainte, où serait accompli son unique désir d'être fait prisonnier pour l'amour de Jésus-Christ. Enfin cette heure sonna, et ce fut le 13 décembre 1618, au milieu de la nuit. Nangasaki avait été envahi par deux cohortes de satellites, et des traîtres avaient dénoncé les demeures de plusieurs missionnaires. Il y en eut quatre pris dans deux maisons: dans l'une furent pris les PP. Ange Orsucci et Jean de Saint-Dominique, de l'Ordre des Frères-

Prêcheurs ; dans l'autre le P. Charles Spinola et le Frère Ambroise Fernandez, de la Compagnie de Jésus. Le P Spinola fut lié si étroitement qu'il en garda toujours les empreintes.

Le matin, on conduisit les quatre religieux devant Gonrocou, gouverneur de la ville, et celui-ci, mécontent de leurs réponses, les fit transférer à Omoura. Aux abords de la prison, les Pères qui arrivaient entonnèrent le *Laudate pueri Dominum*, et ceux qui étaient à l'intérieur leur répondirent. Les nouveaux venus entrèrent ainsi dans la geôle qui devait être leur suprême asile, le lieu de leur travail et de leur repos, de leur mort et de leur vie, de leur oblation au Seigneur, et de leur consommation dans son service. Le Père Spinola redit les paroles de saint Clément martyr : « Ce n'est pas en vertu de mes mérites que le Seigneur m'a envoyé ici pour être associé à vos couronnes. » Il s'adressait ainsi aux bienheureux PP. Apollinaire Franco et Thomas Zumarraga, Franciscains, qui se trouvaient là depuis plus d'une année : il y avait aussi plusieurs autres confesseurs.

On ne saurait exprimer ce qu'eurent à supporter les serviteurs de Dieu dans cette geôle où les souffrances, dit le P. Jean-Baptiste Porro, étaient plus cruelles que le martyre du feu. Mais cette prison devait être changée : ses murailles fléchissaient et menaçaient ruine ; on en

construisit une autre, vers le mois de juillet, plus étroite encore et plus intolérable. En juillet donc, on transféra les prisonniers à Cobara, village à peu de distance et en vue d'Omoura. Ils y furent dix-huit jours dans une chaumière, entassés seize ensemble, au plus fort des chaleurs, sans air, et nourris à peine : tous étaient malades à ce point qu'ils semblaient devoir mourir.

Le 7 août, ils furent ramenés à Omoura pour y acquérir de nouveaux mérites et apprendre à désirer de souffrir plus encore. A la vue de leur prison, ils entonnèrent avec joie le psaume : « Je me suis réjoui lorsque l'on m'a dit : Nous irons dans la maison du Seigneur, » et le P. Spinola, se tournant vers les soldats, leur adressa ces belles paroles : « Je me réjouis d'entrer dans cette geôle pour l'amour de mon Dieu, car j'ai la ferme espérance que plus étroite et douloureuse aura été ma place en ce monde, et plus consolée et bienheureuse sera celle du Paradis. Mais je ressens une grande compassion envers vous, qui vivez dans la disgrâce de Dieu, tout en étant libres de le servir, et qui serez éternellement châtiés dans les enfers, en proie à des supplices sans remède et sans fin. »

Il se prosterna sur le seuil, et entonnant un autre psaume avec ses compagnons, il proféra

ces paroles : « C'est ici le lieu de mon repos pour jamais; j'habiterais cette demeure, c'est celle que j'ai choisie, » et il ajouta : « Je ne désire point en sortir vivant, si ce n'est afin d'être crucifié ou brûlé vif pour la foi. »

La prison nouvelle avait vingt-quatre palmes de long sur seize de large, elle avait l'apparence d'une cage d'oiseau, et était formée de bambous espacés de deux doigts. A l'entour était un large sentier de huit palmes, avec une double palissade comblée dans l'intervalle par des amas d'épines. On exerçait une surveillance incessante, et qui, dit un auteur, aurait fermé l'accès au vent même.

La vie des bienheureux confesseurs se prolongea trois ans dans ce réduit misérable. Nulle place n'était secrète, et la modestie était sans cesse offensée par la présence commune. L'aliment le plus ordinaire était le jeûne, tant les subsides étaient mauvais et insuffisants : c'étaient un peu de riz, des herbes amères, quelques anchois salés et le plus souvent corrompus. On ne permettait pas que les prisonniers expirassent de faim, mais on les laissait toujours affamés. Gonrocou fut informé de leur détresse, et fit ajouter à leur pitance la valeur, pour chacun d'eux, de sept à huit baïoques en monnaie romaine. L'intendant de la prison reçut le subside et en fit son profit.

Mais notre aimable Seigneur, qui nourrit les oiseaux de l'air et qui revêt de fleurs les campagnes, ce Seigneur, pour l'amour duquel souffraient les confesseurs, consolait tous leurs maux, en laissant pénétrer dans la prison des hosties, du vin pour la sainte messe, des cierges et tout l'appareil du divin sacrifice. Le P. Spinola célébrait la messe tous les jours, et vivifiait ainsi son âme et celle de ses compagnons.

Sur cette colline exposée à tous les points cardinaux, les vents régnaient sans obstacle; dans les chaleurs de l'été, le soleil y dardait ses feux; et pendant l'hiver, les tourbillons de neige et les eaux diluviennes entraient de toutes parts. Cependant les confesseurs manquaient de vêtements, et n'en pouvaient faire apporter de Nangasaki : car le nom même de la pitié demeurait inconnu des gardes.

Le vénérable Frère Ambroise Fernandez succomba à tant de misères la nuit même du 7 janvier 1620. Le P. Spinola avait pu lui administrer les derniers sacrements de l'Eglise, à la lueur d'une mèche d'arquebuse.

Les survivants continuèrent à souffrir des maux infinis. Ensevelis, pour ainsi dire, dans les immondices, inondés souvent par le reflux des eaux les plus impures, sans vêtements de rechange, et sans la faculté de laver ceux qui couvraient leurs corps, ils s'armaient de la

sainte patience, et le P. Spinola, dans une lettre au P. Porro, disait : « La puanteur m'aide à soupirer vers le ciel. » Les vers dont ils étaient remplis rappelaient au même Père les paroles de Job : « Pendant la nuit, mon visage est transpercé de flèches, et ceux qui me dévorent ne connaissent pas le sommeil ; ils sont innombrables, et mes vêtements en sont consumés. »

Dans ce noviciat du martyre, tous persévéraient fidèlement, et il ne leur arrivait d'aspirer à la mort que pour en finir avec les occasions du péché. Néanmoins dans la maladie et dans l'agonie quotidienne, ils surabondaient de joie, sachant que le Seigneur était à cette porte et les attendait.

Au commencement de l'année 1621, se trouvaient dans la prison d'Omoura neuf prêtres : le P. Charles Spinola, de la Compagnie de Jésus ; les PP. Apollinaire Franco, Pierre d'Avila et Vincent de Saint-Joseph, de l'Ordre de Saint-François ; les PP. François de Moralez, Alfonse de Ména, Thomas de Zumarraga et Ange Orsucci, de l'Ordre de Saint-Dominique, et Thomas Araki, prêtre séculier japonais.

A l'automne, le nombre s'était accru de nouveaux confesseurs : le P. Sébastien Kimoura, de la Compagnie de Jésus; le P. François Richard de Sainte-Anne; le P. Dominicain, Hyacinthe Orfanel. Il se trouvait même plu-

sieurs Frères et Tertiaires des différents Ordres.

Dans un espace mesurant douze nattes (la natte comprenant six pieds trois pouces de longueur, sur trois pieds deux pouces de largeur), étaient trente prisonniers, et quelquefois un plus grand nombre. Trois occupaient une natte de huit palmes portugaises sur quatre, sans pouvoir faire un pas, et le plus souvent ils étaient obligés de croiser les jambes.

L'aliment ordinaire était une écuellée de riz noir avec une petite sardine salée, et quelquefois un peu de bouillon de feuilles de raves. Ce régime était de nature à consumer l'existence plutôt qu'à la conserver, si le Seigneur, pour qui ces épreuves étaient supportées, n'avait soutenu et gardé ses serviteurs pour les faire servir à sa plus grande gloire.

L'acceptation de ces épreuves jointe à d'autres rigueurs volontaires, et la récitation des louanges divines, étaient l'occupation des saints confesseurs. A minuit, l'on récitait les matines, suivies par deux heures et demie d'oraison mentale ; puis l'office de Notre-Dame et la discipline en commun. Chaque Ordre observait de plus les jeûnes et les pénitences qui lui étaient propres.

Mais la principale consolation des vénérables prisonniers fut qu'ils purent obtenir de saintes

hosties, et recevoir, avec l'aliment divin, les forces surnaturelles qui les rendaient invincibles et les préparaient au martyre.

Ce fut pendant cette captivité que les Pères des différents Ordres admirent au noviciat plusieurs de leurs catéchistes, et donnèrent leur saint habit à leurs hôtes et à leurs serviteurs.

Le 25 novembre 1621, les PP. François de Moralez, le P. Charles Spinola, le P. Pierre d'Avila, et le prêtre Thomas Araki, qui devint apostat, avaient quitté Omoura pour aller témoigner dans l'affaire des PP. Florès et Zuñiga. A la vue des prisonniers, liés étroitement, ayant les habits en haillons, la barbe ainsi que les cheveux démesurément longs, les visages décharnés et pâles comme des cadavres, et si faibles qu'à peine ils se tenaient debout, par l'effet de la faim et des longues souffrances, les magistrats eux-mêmes se sentirent émus. Lorsque la cause des PP. Florès et Zuñiga eut été entendue, les Pères d'Omoura, à qui l'on avait permis de recevoir de nouveaux vêtements furent renvoyés à leur prison : le P. Spinola était alors atteint d'un catarrhe qui lui dura pendant tout l'hiver.

Plusieurs mois s'écoulèrent, et les saints confesseurs, qui s'attendaient au martyre, continuaient à se disposer par la pénitence à leur passage vers l'éternité. Les 7 et 8 septembre

1622, les trois Dominicains Collado, Vasquez et Castellet avaient pénétré dans la prison d'Omoura et leur avaient distribué le corps de Jésus-Christ.

Gonroucou gémissait de tout le sang qu'il allait verser; mais courtisan servile de l'empereur, afin de retenir son pouvoir, il se mit à cette œuvre inique et voulut promptement l'accomplir. Il écrivit à Ficoyémon, régent d'Omoura pour le seigneur enfant, d'envoyer immédiatement ceux de ses prisonniers que l'on avait saisis sur le territoire de Nangasaki. En attendant leur venue, il fit comparaître à son tribunal tous les prisonniers chrétiens de Nangasaki, ainsi que les personnes déposées jusque-là dans des maisons privées, sous la caution de parents et d'amis. C'étaient les hôtes de plusieurs religieux, les voisins solidaires, les femmes et les veuves d'anciens martyrs, et six jeunes enfants associés au sort de leurs parents.

Il y eut à cette audience des interrogatoires solennels, des formalités sans nombre, mais tout cet appareil était inutile : car les faits étaient avérés, la conviction complète et l'arrêt capital connu par avance. On dénombra ceux qui devaient mourir : ils étaient trente-trois hommes, femmes et enfants. Seulement, afin d'éviter le retard, s'il fallait augmenter le nombre des colonnes, et pour établir une graduation dans la

peine, on condamna les religieux à périr dans les flammes, et les séculiers à être décapités.

Les condamnés furent transférés du tribunal à la prison publique, enivrés d'allégresse, ayant été jugés dignes d'être persécutés pour Jésus-Christ, et ayant entendu leur sentence de mort pour la gloire de ce nom divin. Ils étaient liés comme des malfaiteurs, mais avaient conservé des crucifix dans leurs mains captives.

Lucie de Freitas, vénérable octogénaire, précédait les autres martyrs, et elle entonna le *Laudate Dominum, omnes gentes,* et le *Magnificat;* les autres femmes lui répondirent. Quelques-unes portaient dans leurs bras leurs tendres enfants, destinés au même sacrifice : enfants admirables, qui ne pouvaient aller à la mort que portés par leurs mères ! Les hommes venaient à la suite. Sur tout le chemin, les familles des martyrs et les chrétiens de la ville formaient un concours immense. « C'était, » dit un pieux auteur, dans son génie espagnol, « un spectacle à faire pleurer les pierres elles-mêmes, dans tous les lieux qu'ils parcoururent, de la prison au tribunal, du tribunal à la prison, et de ce dernier séjour au mont des Martyrs. »

Marie Mourayama, veuve d'André Tocouan Mourayama, mis à mort en 1819, avait été laissée ibre, à cause de sa noblesse. Elle était Ter-

tiaire de Saint-Dominique, et vivait saintement en attendant l'heure du martyre. Le gouverneur Gonrocou la fit appeler à son tribunal; le messager vint à la demeure de la noble dame, et lui dit : « Le gouverneur vous cite à son audience, pour y défendre votre cause. » Alors se manifesta le courage de la noble veuve, de cette femme forte selon le Sage, et qui s'attachait à l'ancre divine de la foi, et à la pierre vive, qui est Jésus-Christ, et qui se sentait confirmée par la grâce de l'Esprit-Saint : « Allez, » répondit-elle, « dites à Gonrocou que je ne suis pas femme à paraître devant des juges, et à être interrogée dans un prétoire : les discours que l'on y entend ne sont qu'impiété, apostasie et blasphème. Ce serait me faire une cruelle injure, que de me croire un moment capable, par amour de la vie temporelle, de sacrifier l'éternelle et de déserter par crainte, ou par l'effet des menaces, la foi de mon baptême. Je connais dès longtemps les desseins du gouverneur, la conclusion de son jugement, et la mort qui m'est préparée. Cette mort doit être ma gloire. Je connais à l'avance le lieu de mon sacrifice, je m'y rendrai de moi-même et sans être appelée, sans huissiers et sans satellites. L'ardent désir que j'éprouve de me réunir à Jésus-Christ, mon divin époux, pressera mes pas et me fera courir vers le lieu du martyre. »

En effet, elle ne comparut pas, et le lendemain, elle accourut la première au lieu de la justice. Cette femme, exténuée par la pénitence, et mourante pour ainsi dire depuis trois années, avait repris les forces de la jeunesse pour aller s'immoler à son Dieu.

Parmi les religieux prêtres, un seul était Japonais, les autres étaient venus d'Europe, par une seconde et sublime vocation, pour évangéliser ces régions extrêmes de la vigne apostolique.

Entre les nombreux catéchistes, prisonniers avec leurs maîtres, plusieurs furent admis dans la Compagnie de Jésus. Le P. Spinola en reçut d'abord quatre, qui furent brûlés vifs, dans la deuxième année de leur noviciat ; c'étaient Antoine Kiouni, hôte du P. Sébastien Kimoura, Gonzalve Fonsaï, Michel Choumpo et Pierre Sampo. Et par l'ordre du P. Pachéco, Provincial, peu de temps avant le martyre, le même Père reçut Thomas Acafochi, catéchiste du P. Kimoura, Louis Cavara et Jean Tchoungocou. Le P. François de Moralez, Vicaire-Provincial de Saint-Dominique, admit également dans son Ordre les Frères Alexis de Nangasaki, Thomas du Rosaire, serviteur et catéchiste du P. Jean de Saint-Dominique, Jean d'Omoura et Dominique Nagata.

Ficoyémon se rendit à la prison d'Omoura

pour la sortie des confesseurs. Il voulut y présider lui-même, et il donna l'ordre de ne permettre aucun adieu ni à son père, ni à sa mère. Dans la prison, restèrent deux prêtres, les PP. Zumarraga, Dominicain, Apollinaire Franco, Franciscain, et six religieux japonais. Tous avaient été pris en Omoura et furent brûlés vifs le 12 septembre.

Vingt confesseurs étaient transférés à Nangasaki, et entre autres les PP. Charles Spinola et Sébastien Kimoura, Jésuites, les PP. Joseph de Saint-Hyacinthe, François de Moralez, Ange Orsucci, Alfonse de Ména et Hyacinthe Orfanel, Dominicains, et les PP. Pierre d'Avila et Richard de Sainte-Anne, Franciscains. Dans leur allégresse, les prisonniers récitèrent à deux chœurs divers psaumes, confondant dans les louanges divines la joie présente et la sainte espérance.

C'était un vendredi, 9 septembre, jeûne de dévotion pour les religieux, en mémoire de la Passion de Jésus-Christ, et tous voulurent observer ce dernier jeûne. Un bâtiment léger les conduisit à Nangaye, et, dans le trajet, ils s'encouragèrent mutuellement, ou prêchèrent avec zèle aux soldats et aux mariniers.

A Nangaye, sans permettre aux chrétiens du pays de parler aux martyrs et de prendre leur bénédiction, on fit à l'heure même disposer des

chevaux, et l'on se mit en marche. Quatre cents soldats formaient le cortège, et chacun des confesseurs avait la corde au cou, tenue par son bourreau. Le P. Spinola, sur un mauvais cheval blanc, précédait tous les autres.

Un chrétien, Léon Soukézayémon, s'approchant du P. Kimoura, comme pour ajuster l'étrier, salua le Père, se recommanda à ses prières, et parvint à détacher un morceau de sa chaussure. Les gardes feignirent de ne point voir; mais le pieux larcin devait être bientôt récompensé par le martyre.

Vers 3 heures, on atteignit Ouracami, à deux lieues de Nangaye. Les confesseurs étaient à jeun, et l'officier du prince leur refusa tout rafraîchissement, afin qu'il fût dit qu'aucune pitié n'avait consolé les témoins de Jésus-Christ dans leur voie douloureuse. On resserra leurs liens que la marche avait fait mollir, et on les parqua dans une enceinte, à l'injure de l'air, comme des brebis que l'on mène à l'abattoir. Un violent orage ayant éclaté, on les mit par grâce dans une masure. Ainsi se passa dans la souffrance la dernière nuit de leur vie mortelle.

Le samedi 10 septembre, vers l'aurore, trois Japonais, parmi le grand nombre qui sollicitait l'entrée, furent admis auprès des confesseurs. L'un d'eux était le dogique du P. Spinola, qui donna au Père l'assurance qu'il serait brûlé vif :

le saint religieux le bénit, et lui fit présent de sa discipline.

Les martyrs firent alors leur pauvre et dernier repas, et mirent fin aux réfections temporelles : car ils étaient conviés pour le soir à la Cène éternelle de l'Agneau divin.

Le P. Spinola demanda, sans obtenir cette faveur, de pouvoir revêtir un habillement blanc, et de porter une bannière avec le nom de Jésus; il s'inclina devant l'humiliation du refus. Mais il eut la joie de contempler cet étendard de victoire, qu'un de ses enfants spirituels offrit à ses regards : cette bannière, en damas cramoisi, portait les saints noms de Jésus et de Marie, brodés en lettres d'or.

Les autres martyrs auraient désiré, selon l'usage du Japon, se vêtir d'habillements neufs. Cette grâce leur fut refusée. Tous les confesseurs avaient les bras attachés.

Le saint cortège s'achemina vers le terme, chantant, par intervalle, le *Te Deum*, les Litanies et les Psaumes.

Une multitude infinie de chrétiens attendait au passage, pour être bénis des martyrs et pour se recommander à leurs prières. Mais à peine fut-il permis de leur adresser quelques paroles, entrecoupées par la douleur et les larmes; et ces adieux valurent à ceux qui les adressaient des traitements indignes.

On parcourut l'espace d'une lieue jusqu'à la colline appelée « Sainte » consacrée, par le martyre de 1597, et destinée à la gloire de ce nouvel et immense martyre.

Tous les confesseurs prêchèrent pendant la route, semant profusément les perles de leur parole.

On remarqua, parmi les autres, le P. Pierre d'Avila, doué d'un bel organe et possédant parfaitement la langue, et qui, dans la véhémence du discours, ne pouvant faire usage de ses mains enchaînées, se souleva sur ses étriers pour mieux s'adresser à la foule.

A la sainte montagne, tout était préparé. Le lieu choisi se trouvait à cent cinquante pas de celui où le martyre de 1597 s'était accompli.

Les vingt-cinq colonnes étaient très rapprochées ; le bois se trouvait dans des tranchées en deux lignes, sur cinq brasses de profondeur, et à trois brasses, ou vingt-cinq palmes, en avant des colonnes. Cette rigueur était contraire à l'usage ; car les criminels condamnés au feu étaient toujours rapprochés du bois, afin qu'ils cessassent promptement de souffrir. Mais ici, l'on éloigna les brasiers, et l'on eut soin plus tard de modérer l'incendie, en versant de l'eau pour l'amortir, afin de prolonger le supplice, et d'exposer les victimes à la tentation du désespoir.

Sur un vaste tribunal, décoré de tapis magnifiques, siégeait Soukendayou, lieutenant principal du gouverneur de Nangasaki, lequel avait à ses côtés les principaux dignitaires, tant de Firando que d'Omoura. Une multitude immense, plus de cent mille âmes, couvrait toutes les collines, où elle avait devancé le jour. Gonrocou lui-même avait désiré que les chrétiens fussent en grand nombre, afin de les frapper de terreur et de vaincre leur résistance. Mais il avait présumé d'après l'humanité; le troupeau des fidèles, dont les pasteurs devaient être immolés, palpitait d'émotion, mais il se sentait affermi dans la grâce, et devait être plus inébranlable. En effet, les pasteurs allaient présenter à l'Agneau divin leurs habits lavés dans son sang, et réclamer pour leurs brebis abandonnées le prix du sacrifice.

Les confesseurs d'Omoura, rassemblés devant la palissade, n'étaient point descendus de leurs montures. Ils restèrent ainsi pendant une heure, jusqu'à la venue des martyrs de Nangasaki. Ce fut alors qu'ils se confessèrent l'un à l'autre, sans mettre pied à terre, et à la vue du peuple; et, les confessions achevées, ils entonnèrent des cantiques.

Plusieurs prirent encore la parole; on cite en particulier les Pères Spinola, Kimoura, Joseph de Saint-Hyacinthe, François de Moralez,

Pierre d'Avila, et les Frères Pierre Sampo, Antoine Kiouni et Thomas Acafochi. Le P. Spinola fit un magnifique discours et donna de touchants avis aux Espagnols et aux Portugais : « Seigneurs, que nul d'entre vous ne pense que la persécution va cesser : soyez persuadés plutôt qu'elle vient de commencer ; que ceux qui n'auraient pas la force de mourir, ou de recevoir les religieux, aillent chacun dans leur pays ; qu'ils ne s'exposent pas à commettre le péché mortel, ou à scandaliser cette Eglise. Un temps va venir où, désirant quitter le Japon, on trouvera les issues fermées et la fuite impossible. » Et s'adressant aux fidèles résolus au martyre, il les encouragea dans les termes les plus tendres, et son langage fut si éloquent et si efficace, qu'un Portugais, de naissance illustre et très riche, fit vœu, dès ce moment même, de sortir du monde, et de se consacrer à Dieu dans la Compagnie de Jésus.

Le P. de Moralez dit aux Japonais et à tous de considérer l'exemple, que, par la miséricorde de Dieu, leur donnaient leurs maîtres dans la foi : ces maîtres les avaient prêchés par la parole, et à cette heure, ils confirmaient cette parole en mourant dans les flammes pour défendre la vérité.

Le P. Joseph de Saint-Hyacinthe ayant demandé à boire, on apporta du thé et de l'eau

fraîche. Une femme zélée se glissa parmi les satellites pour offrir le thé, et un jeune homme, afin d'avoir de l'eau plus fraîche, se mit à la nage, et en alla chercher dans les embarcations ; il revint avec un grand vase, et put offrir aux martyrs leur dernier rafraîchissement. Le Père avait refusé du vin, en disant : « Nous n'avons plus besoin de ce vin de la terre, et dans un moment, nous allons goûter le vin du Paradis. »

Enfin arrivèrent les confesseurs de Nangasaki, au nombre de trente-trois. Pendant toute la route, ils avaient chanté les louanges divines, et plusieurs, par intervalles, avaient adressé la parole au peuple. Lucie de Freitas, surtout, prêchait avec un grand zèle et encourageait tous ses compagnons. Elle s'exprimait, comme aurait pu le faire un grand prédicateur : « Ne craignons pas, » disait-elle, « de mettre en Dieu nos cœurs, avec la ferme espérance qu'il nous assistera tous, et nous donnera les forces pour souffrir tous les tourments. Etaient-elles d'une autre nature ces vierges saintes, Cécile, Agathe, Agnès, et tant d'autres ? N'étaient-elles pas des femmes comme moi, peut-être même plus faibles et plus délicates? Et nous ne devons pas nous décourager, et craindre que notre Dieu ne vienne pas à notre secours, quand nous allons mourir pour sa cause. Le Seigneur sera notre appui. Ayons un cœur vaillant; que les femmes

elles-mêmes aient un cœur viril, pour confondre les gentils, et pour recueillir les couronnes que notre époux Jésus-Christ nous tient réservées; aujourd'hui nous lui serons réunies dans le ciel. Auparavant j'éprouvais de la frayeur à la pensée du feu ; mais mon Seigneur Jésus a fait évanouir ces pensées; nul tourment ne m'effraye, dans l'espérance que mon Dieu lui-même sera ma récompense. » Les gardes irrités lui avaient arraché son crucifix qu'ils avaient mis en pièces, ainsi que l'habit du Tiers Ordre de Saint-François. Privée de ce saint habit, la vénérable octogénaire entonna le cantique virginal du *Magnificat*. On avait aussi dépouillé Paul Tanaca, et on l'avait laissé presque nu.

A leur arrivée, ils saluèrent leurs Pères spirituels qui leur rendirent le salut, salut embaumé des deux parts par une espérance immortelle. Lucie vénéra le P. Richard de Sainte-Anne qu'elle avait abrité, et Marie Mourayama le P. de Moralez, également son hôte. Marie, dans ce jour, avait quitté le deuil de son mari: vêtue de velours blanc, et radieuse de visage, elle semblait un ange.

Soukendayou donna le signal, et les soldats, s'empressant d'obéir, firent entrer les confesseurs d'Omoura, tous destinés au feu, sans observer d'ordre ni de rang: chacun, dès qu'il

entra, fut conduit vers une colonne. Trois des prisonniers de Nangasaki devaient être brûlés vifs ; mais une seule colonne était restée vide : elle fut pour Lucie de Freitas, l'hôtesse du P. Richard de Sainte-Anne. Paul Nangaïchi, l'hôte du P. Joseph de Saint-Hyacinthe, et Antoine Kiouni, l'hôte du P. Sébastien Kimoura, furent placés à part pour être décapités avec l'autre série.

A ce moment, le P. Spinola donna l'absolution à Lucie de Freitas. La sainte femme avait désiré se trouver près d'un prêtre, afin de se réconcilier au moment suprême ; et notre Dieu, qui se plaît à satisfaire à de pareils désirs, lui accorda la grâce du dernier sacrement.

Avant d'être attachés, les religieux se prosternèrent et baisèrent leurs colonnes ; on les attacha tous faiblement, afin de leur donner l'occasion de se détacher, et de sortir de l'enceinte, dont la porte fut laissée ouverte. Les gentils ne pouvaient croire humainement que les confesseurs ne chercheraient pas à éviter la mort ; et ces pervers s'étaient promis d'insulter à la vertu défaillante. Mais le Seigneur fit servir toutes choses à sa plus grande gloire, et, tenant par la main ses martyrs, les fit demeurer plusieurs heures immobiles, dans l'auréole des flammes, jusqu'à la dissolution de leurs corps mortels.

La série des martyrs était, de la gauche à la droite, et de la mer aux montagnes :

I. Antoine Sanga. — II. Paul Tanaca. — III. Antoine, Coréen. — IV. Lucie de Freitas. — V. P. Charles Spinola. — VI. P. Ange Orsucci. — VII. P. Joseph de Saint-Hyacinthe. — VIII. P. Hyacinthe Orfanel. — IX. P. Sébastien Kimoura. — X. P. Pierre d'Avila. — XI. P. Alfonse de Ména. — XII. Frère Vincent de Saint-Joseph. — XIII. P. Richard de Sainte-Anne. — XIV. P. François de Moralez. — XV. Frère Léon de Satsouma. — XVI. Frère Antoine Kiouni. — XVII. Frère Gonzalve Fousaï. — XVIII. Frère Thomas Acafochi. — XIX. Frère Pierre Sampo. — XX. Frère Michel Choumpo. — XXI. Jacques Chimba. — XXII. Dominique Tamba. — XXIII. Paul Nagaïchi. — XXIV. Frère Louis Cavara. — XXV. Frère Alexis.

Les trente condamnés à mourir par l'épée étaient :

I. Frère Jean Tchoungocou. — II. Frère Thomas du Rosaire. — III. Frère Dominique du Rosaire. — IV. Isabelle Fernandez. — V. Ignace, fils d'Isabelle. — VI. Marie Mourayama. — VII. Apollonie. — VIII. Inez, veuve de Cosme Takeya. — IX. Marie Tanaoura. — X. Marie, veuve de Jean Chooun. — XI. F. Dominique Nacano. — XII. Pierre Motoyama. — XIII. Marie, femme d'Antoine, Coréen. — XIV.

Jean, fils d'Antoine, Coréen. — XV. Pierre, fils d'Antoine, Coréen. — XVI. Barthelémi Cawano Chitchyémon. — XVII. Dominique Yamanda. — XVIII. Damien Yamitchi Tanda. — XIX. Michel, fils de Damien Yamitchi. — XX. Thomas Chitchiro. — XXI. Catherine, veuve. — XXII. Dominica Ongata. — XXIII. Tècle, femme de Paul Nangaïchi. — XXIV. Pierre, fils de Paul Nangaïchi. — XXV. Madeleine, femme d'Antoine Sanga. — XXVI. Marie, femme de Paul Tanaca. — XXVII. Rufe Yachimoto. — XXVIII. Clément Bono. — XXIX. Antoine, fils de Clément Bono. — XXX. Claire, femme de Dominique Yamanda.

Un enfant, oublié dans la confusion et caché par les chrétiens, devait, avec un autre enfant, être décapité le lendemain. L'un d'eux était peut-être Pierre Motoyama, âgé de cinq ans, fils du B. Jean Motoyama.

L'ordre fut donné d'introduire les séculiers qui devaient être décapités. Ces généreux confesseurs adressèrent aux assistants un dernier adieu, qui leur fut rendu par ce grand peuple : scène pleine d'émotion sainte et de larmes. On vit Isabelle Fernandez, lorsqu'elle dépassa l'entrée, saluer avec son mouchoir, à la manière japonaise, et le P. Spinola, dirigeant ses regards vers elle, et craignant que le jeune Ignace, enfant d'Isabelle, baptisé par lui, lors-

qu'il habitait la maison de Jorgé, époux d'Isabelle, ne fût point avec elle, et ne fût privé du martyr, lui dit : « Où est mon fils Ignace ? » La sainte mère, soulevant son fils, le présenta dans ses bras en s'écriant : « Le voici, mon Père, il est avec moi ; je l'ai amené pour être martyr, afin qu'il apprenne à mourir pour son Dieu, avant même de savoir parler, et qu'il le serve avant de l'offenser. » Et avec des yeux sans larmes, elle offrit cette aimable et précieuse victime à la bénédiction du vénérable apôtre.

Tous ces jeunes enfants, calmes et souriants, distribuaient aux chrétiens des fragments de papier qu'on leur demandait pour reliques (sans doute ces feuilles de papier blanc qu'on garde dans sa manche, et qui sont destinées à servir de mouchoirs).

On les vit présenter d'eux-mêmes leurs têtes au bourreau. A mesure qu'entraient les martyrs, on les faisait agenouiller : ils joignaient les mains, s'inclinaient et recevaient le coup de la mort.

Trois ou quatre têtes roulèrent aux pieds d'Ignace, qui n'avait que quatre ans, sans effrayer cet enfant prédestiné. Bientôt il vit tomber sa mère, et reçut à son tour le coup de la mort. Un autre récit dit qu'il fut décapité dans les bras de sa mère, du troisième coup. Les autres enfants ne furent pas moins héroïques.

Les corps demeurèrent sur le sol; les têtes furent exposées sur une longue table vis-à-vis des religieux. Les peintures qui nous ont été conservées représentent fidèlement ces dispositions.

On voulait atteindre au cœur les victimes survivantes, et leur infliger une première mort par la vue des têtes de leurs disciples et de leurs hôtes. Mais ce leur fut, au contraire, une consolation immense de voir qu'ils en étaient précédés, et que leurs âmes, délivrées de tout péril, étaient déjà recueillies dans le sein de Dieu.

Le P. Spinola, le premier, entonna le *Laudate Dominum, omnes gentes,* et les autres Pères et Frères lui répondirent: les enfants dans la foule accompagnaient en chœur. Les confesseurs chantèrent deux fois le psaume. Le P. Spinola, de sa colonne et lorsqu'on attendait le dernier signal, s'adressa au président Soukendayou, et lui fit entendre les conseils les plus charitables et les plus solennels; nos historiens en ont conservé la substance. « C'est votre âme, dit-il, et toutes celles de l'empire que nous sommes venus chercher et sauver. En foi de nos paroles, nous sacrifions notre vie : et vous qui n'avez point accueilli le don précieux que nous vous avons offert, vous en rendrez compte au jugement suprême : nous serons alors vos accusateurs. » Et faisant allusion à la rigueur du présent martyre : « Ne soyez point surpris si

quelques-uns de nous sont sensibles à la douleur: ce serait merveille qu'il en fût autrement. N'étant qu'une chair fragile et molle, affectée par la moindre peine, combien plus serons-nous sensibles à une épreuve aussi formidable et aussi douloureuse, aggravée encore dans l'occasion présente. Mais j'ai confiance en la toute-puissance de notre Créateur, et j'en attends la force de tout souffrir pour sa gloire et pour son amour. »

Les autres religieux prêchèrent également dans leur supplice, et au milieu des flammes.

Le supplice dura deux ou trois heures: l'ardeur du feu pénétrant peu à peu dans la moelle et dans les viscères de ces corps exténués, les consumait avec d'inexprimables souffrances. Les martyrs demeurèrent immobiles, et les yeux fixés vers le Paradis, donnés ainsi en spectacle au ciel et à la terre. Plusieurs seulement étaient tombés à genoux, et embrassaient leurs colonnes. Et, selon que les flammes étaient plus ou moins éloignées, et que les personnes étaient plus ou moins affaiblies par l'âge et par les longues souffrances, tous achevèrent successivement leur vie terrestre, et entrèrent dans la bienheureuse éternité du ciel.

Le P. Charles Spinola mourut le premier de tous: tant d'années de travaux apostoliques et les rigueurs extrêmes de la captivité ne lui

avaient conservé la vie que pour pouvoir la sacrifier dans le martyre. Au bout d'une heure, sa robe noire, tissue de coton, s'étant enflammée, il fut étouffé dans un instant. Pour éteindre cet incendie, et prolonger les douleurs de la victime, on répandit sur son corps une grande quantité d'eau. Mais l'âme était au ciel, et cette cruauté n'eut pour effet que de préserver le corps. On le retrouva plus tard tout entier et durci, avec la soutane adhérente. Le Bienheureux Charles Spinola était âgé de cinquante-huit ans.

Le P. Ange Orsucci mourut au bout d'une heure et demie.

Le P. François de Moralez, voyant que le feu ne s'étendait pas jusqu'à sa personne, fit en sorte de s'approcher de la longueur de sa corde, montrant ainsi tout son désir de souffrir.

Le P. Richard de Sainte-Anne, tombant à genoux, était sur le point d'expirer, lorsqu'il vit à ses pieds un Frère de sa religion dans les angoisses de la mort: par un effort suprême de charité, s'inclinant pour l'encourager, il mourut avec lui, dans un saint embrassement.

Le P. Sébastien Kimoura fit paraître une fermeté merveilleuse. La tête inclinée à la manière du pays, et révérant le feu, il demeura trois heures immobile et les bras en croix, et ne changea d'attitude qu'à la mort.

Le P. Hyacinthe Orfanel mourut à minuit (le feu était allumé probablement depuis huit heures du matin). Il était grand et robuste, et survécut le dernier. Les gardes dirent avoir entendu vers cette heure une voix très forte prononcer trois fois : « Jésus ! Marie! » ce fut celle du P. Orfanel, dont allait s'achever le sacrifice.

A ce prodigieux martyre, il y eut quelque ombre. Le P. Spinola, dit-on, avait averti dans la prison deux FF. Dominicains, lesquels avaient refusé d'obéir à certain commandement d'importance, qu'il pourrait leur arriver d'être punis de Dieu. C'étaient Jacques Chimba, pris à Nangasaki, et Dominique Tamba, catéchiste du P. Orfanel. Ces deux Frères, effrayés par le supplice des flammes, quittèrent leur colonne pour aller solliciter des juges la grâce unique d'être décapités. Pour le second, le fait paraît avéré ; il existe plus de doute à l'égard du premier. Quoi qu'il en soit, ils furent rejetés au milieu des flammes par les bourreaux impitoyables : on les y retint avec des crocs, et ils y expirèrent. Les témoins éloignés ont pu mal interpréter le mouvement de ces Frères ; et des témoins voisins ont déposé sous serment d'une impression différente, et toute favorable.

Un concours infini du peuple assistait à ce martyre, qui fut appelé le Grand-Martyre, à cause du nombre et de la qualité des victimes,

dont la plupart étaient d'anciens missionnaires, plusieurs de vingt ans.

Trente mille chrétiens étaient présents, sans parler des gentils. La terre et la mer, les collines et la plage étaient pleines de spectateurs. Les fidèles adressaient à Dieu de ferventes prières pour la persévérance des martyrs, et ces prières de toute une Eglise, pour ses Pères spirituels et pour ses catéchistes, étaient toutes-puissantes. Dieu bénit les martyrs et aussi le peuple, accordant aux uns d'être plus forts que la mort, et encourageant les fidèles, témoins de l'holocauste.

Les païens eux-mêmes, troublés au fond de leurs âmes, et remplis d'admiration à la vue d'un tel héroïsme, en parlèrent longtemps, et l'effet que les persécuteurs avaient voulu produire fit place à des conversions éclatantes et nombreuses.

Les corps des martyrs furent gardés pendant trois jours par les satellites, et si rigoureusement que nul des chrétiens, par aucune industrie, ne put en obtenir la moindre parcelle. On rendit seulement à la famille le corps et la tête de Marie, veuve d'André Tocouan, et nièce du gouverneur de Nangasaki.

Léon Soukézayémon, fervent chrétien, s'étant déguisé en soldat, s'empara du bras d'une des victimes : pris sur le fait, il expia bientôt son

larcin par le martyre; sa femme partagea son sort, ainsi que deux autres personnes.

Néanmoins, et malgré la rigueur des soldats, un concours infini de peuple allait vénérer les saints corps : « C'était, dit un auteur, comme un jubilé solennel. »

Après trois jours, par l'ordre du gouverneur, tous les corps, avec les images, les rosaires et tous les objets de religion saisis chez les chrétiens, furent jetés ensemble dans une vaste fosse comme des objets pestiférés : chose inouïe alors, et qui allait se renouveler à tous les martyres, on jeta dans cette fosse un lit de charbons, de débris de colonnes et de cendres, un lit des corps des décapités, un lit de bois, puis on entassa tous les objets de religion, et l'on y mit le feu. L'incendie dura deux jours. Puis on recueillit les cendres, et jusqu'à la terre imprégnée du sang répandu. Les cendres et la terre furent mis dans des sacs de paille, et on les envoya répandre en pleine mer. On fit ensuite mettre nus et baigner les marins, laver les sacs et même les embarcations, afin qu'il ne restât ni poussière ni vestige, après ce grand holocauste

De nombreux prodiges manifestèrent la gloire des martyrs ; des lumières surnaturelles rayonnèrent sur le lieu du supplice, et les païens eux-mêmes en parlèrent publiquement.

Gonrocou prescrivit le silence à cet égard; mais le Seigneur qui, selon sa parole, « conserve les os de ses serviteurs », et qui fait éclater la grande voix de la nature, contrairement aux lois dont lui-même est l'auteur, afin de glorifier ces mêmes serviteurs, Dieu se rit des impies, de leurs desseins et de leurs espérances.

Deux mois après le martyre, Soukendayou, qui présidait à son exécution et qui venait d'ordonner de nouvelles recherches, fut frappé d'apoplexie à table, et tomba, par une mort subite, entre les mains du juste Juge.

*
* *

Be Suzanne, Japonaise, née à Facata en Tchicougen, épouse du B. Pierre Araki Chobioyé, hôtesse des Pères de la Compagnie de Jésus, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 12 juillet 1629, à l'âge de trente-deux ans. (Voir B. Naisen.)

*
* *

B. Takéchita, Michel, Japonais, né à Nangasaki, Confrère du Saint-Rosaire, condamné comme solidaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 27 novembre 1619, à l'âge de vingt-sept ans.

*
* *

B. Takéya, Cosme, Coréen, Confrère du Saint-Rosaire, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 18 novembre 1619. (Voir B. Kimoura, Léonard, et B. Jean de Saint-Dominique.)

*
* *

B. Tanaca, Léon, noble japonais, Catéchiste des PP. de la Compagnie de Jésus, décapité pour la foi, dans l'île Tacachima, le 1er juin 1617. (Voir B. Fernand de Saint-Joseph.)

*
* *

B. Tanaca, Paul, commerçant japonais, Confrère du Saint-Rosaire, hôte du B. Joseph de Saint-Hyacinthe, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de cinquante-six ans. (Voir B. Joseph de Saint-Hyacinthe et B. Spinola.)

*
* *

B. Tanaca, Jean Mino, laboureur japonais, né en Arima, hôte des PP. de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 12 juillet 1626, dans un âge avancé. (Voir B. Naisen.)

*
* *

B[e] Tanaoura, Marie, veuve japonaise, affiliée à la Confrérie du Saint-Rosaire, condamnée comme solidaire, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de quarante-cinq ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Tchoungocou, Jean. Il était natif d'Amangoutchi, et avait porté les armes dans la guerre de Corée. A son retour, il s'établit en Arima, où il fut baptisé. Il commença, à l'âge de vingt ans, à s'occuper du salut des âmes. Il veillait au chevet des malades, comme le petit oiseau auprès de son nid, et tout en remédiant aux maladies corporelles, avec l'inspiration divine, il guérissait les corps. Après avoir servi les PP. de la Compagnie de Jésus pendant de longues années, il fut arrêté, à Nangasaki, avec le P. Spinola et le F. Ambroise Fernandez, le 13 décembre 1618. Mis avec eux dans la prison d'Omoura, il n'en sortit que pour aller consommer son sacrifice. Il fut décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de quarante ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

Be Técle, native du Boungo, épouse du B. Paul Nangaïchi, affiliée au Saint-Rosaire, décapitée pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Thomas du Rosaire, Frère de l'Ordre des Dominicains, serviteur du B. Jean de Saint-Dominique, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de vingt ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Thomas, fils du B. Jean Tomachi, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628, à l'âge de dix ans.

*
* *

B. Thomas de Saint-Hyacinthe, Japonais, Frère de l'Ordre de Saint-Dominique, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628, à l'âge de vingt ans. (Voir B. Castellet.)

*
* *

B. Tocouan, André Mourayama. Il naquit à Nangasaki et fut baptisé dans l'enfance par les PP. Jésuites : il était fils de Jean-Antoine Toan, l'un des premiers entre les seigneurs chrétiens et ancien gouverneur de Nangasaki. Il fut cruellement persécuté en raison de sa vertu par son frère aîné. Pour le bien de la paix, il fit abandon de ses droits, et alla vivre dans la retraite et la pratique des vertus chrétiennes. Le principal office qu'il s'était donné était d'accueillir les religieux. Jamais sa maison ne fut dépourvue d'un hôte sacerdotal. C'est lui qui alla recueillir en mer, après deux mois entiers de recherches, les corps des Bienheureux Alfonse de Navarrete, Alfonse de Ména, Jean-Baptiste de Machado et Pierre de l'Assomption. Il fut longtemps majordome du Saint-Rosaire et aussi Confrère du Saint-Nom de Jésus. Il fut arrêté par les persécuteurs le 14 mars 1619 avec le P. François de Moralez. En offrant ses mains aux cordes : « Béni soit Dieu, » s'écria-t-il, « de ce que pour son amour, je suis réputé digne de ces liens précieux ; » et de ses mains enchaînées, il souleva respectueusement et passa à son cou le lien qui devait l'attacher. Quand il eut été condamné à mort, il écrivit ce qui suit au P. de Moralez dont il avait été l'hôte : « Je rends des

grâces infinies à Votre Révérence de ce qu'à cause d'elle je termine mon existence dans le service de Dieu, ayant obtenu la grâce ineffable de mourir pour la religion. Je recommande vivement à Votre Révérence mon fils Paul, et lorsque par la divine miséricorde je serai dans le Paradis, j'intercéderai pour Votre Révérence auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la sainte Vierge Marie, et de saint Dominique. »

Le Bienheureux André Tocouan fut brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 18 novembre 1619. (Voir B. P. de Moralez et B. Léon Kimoura.)

*
* *

B. Tomachi, Jean, Japonais d'Omoura, Tertiaire de Saint-Dominique, hôte et guide des religieux, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628, après avoir vu immoler ses quatre fils et attacher leurs têtes à la colonne, où lui-même devait consommer son sacrifice. (Voir B. Castellet.)

*
* *

B. Torrez (Balthasard de), Prêtre de la Compagnie de Jésus, Espagnol, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 20 juin 1626, à l'âge de

soixante-trois ans, et après un séjour de vingt ans au Japon.

Ce Bienheureux était né de parents nobles, à Grenade, le 14 décembre 1563. Il entra dans la Compagnie de Jésus à l'âge de seize ans, le 25 septembre 1579, au couvent d'Ocaña, son père étant gouverneur de cette ville. Il accomplit son noviciat à Navalcarnero, alors maison de probation de la province de Tolède. Il étudia les arts au collège de Ségura de la Sierra, et termina sa philosophie à Huete. Il partit pour les Indes avec le P. Moréjon en 1586, étant déjà un homme apostolique. Il fut élevé au sacerdoce dans les Indes, et, en 1590, se rendit à Macao. Il enseigna huit ans la théologie dans cette dernière ville, et enfin, en 1600, reçut sa destination suprême, c'est-à-dire le Japon.

Après avoir étudié la langue, il fut envoyé à Méaco. Il dirigea pendant plusieurs années la maison de Méaco d'en haut, puis la résidence d'Ozacca. Ensuite il alla vers le nord où il travailla six ans en Ijé, Noto, Canga et Yetchigen : il revint de là à Méaco.

En 1614, il demeura caché dans Ozacca, d'où les chrétiens le firent passer en Sanouki, l'une des quatre provinces du Chicocou ; puis il revint à Ozacca, de là à Sacaï, et de nouveau à Ozacca.

En 1615, obligé par l'incendie d'Ozacca de fuir du palais d'Acachicamon, général chrétien

de Findeyori, et poursuivi par les soldats, le P. de Torrez vit son catéchiste égorgé sous ses yeux. Lui-même, dépouillé de ses vêtements et dans une absolue nudité, laissé vivant par grâce, chemina l'espace de six milles au milieu des cadavres, dont l'épée victorieuse des partisans de Daïfousama avait jonché le sol. Un Japonais dévoué, que le Père appelle sa providence, le couvrit de quelques haillons et lui fit trouver un asile. Il se dirigea bientôt vers Sacaï, dont il ne trouva que les ruines. Il fut assez sérieusement malade pendant quelques jours et put enfin passer à Nangasaki. Plus tard il revint au Cami pour y continuer l'office de supérieur, et fit sa principale résidence à Sacaï. Il demeura dans ces contrées jusqu'en 1619, époque où ses supérieurs l'appelèrent à Nangasaki.

Il y avait déjà plusieurs années que le vénérable Père exerçait son ministère dans cette ville et les environs, quand il fut dénoncé par un espion, et arrêté par ordre du gouverneur Feizo, qui le fit conduire, le 25 mars 1626, dans la prison d'Omoura. Le samedi 20 juin, il arrivait à Nangasaki, où il fut brûlé vif pour la foi, ce jour-même, avec les PP. Pachéco et Zola, de la Compagnie de Jésus, et cinq Frères de la même Compagnie. (Voir B. Pachéco.)

*
* *

B. Torrez (ou Jô), Jérome, Japonais, Prêtre séculier, ancien élève des PP. de la Compagnie de Jésus, Tertiaire de Saint-François, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 3 septembre 1632. (Voir B. Carvalho, Vincent.)

*
* *

B. Tozo, Michel, Japonais de la principauté d'Arima, Frère de la Compagnie de Jésus, serviteur et compagnon de voyage des PP. Jésuites, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 20 juin 1626, à l'âge de trente-huit ans. (Voir B. Pachéco.)

*
* *

B. Tzouji, Thomas, Prêtre de la Compagnie de Jésus. Il naquit d'une noble famille japonaise d'Omoura, et entra dans la Compagnie en 1589; il était zélé prédicateur et attirait un concours immense. Il fut exilé en 1614 à Macao, et revint déguisé. Il parcourait la ville en portant une charge de bois. Cependant, comme il paraissait faiblir devant l'immensité des épreuves, il fut renvoyé de la Compagnie ; mais il y rentra plus tard. Il fut arrêté à Nangasaki, le 21 juillet 1626, avec ses deux hôtes, Louis Maki et Jean, son fils

adoptif, au moment où il venait de célébrer la messe. Il nia d'abord qu'il fût prêtre ; mais, au gouverneur qui l'interrogea juridiquement, il dit que les témoignages étaient inutiles, et qu'il confesserait son nom et sa qualité, ne les ayant celés, lors de sa capture, que parce que les circonstances et le lieu n'étaient point convenables. Il méprisa tous les efforts de ses parents, et les offres qui lui furent faites de lui restituer les biens de ses ancêtres. Il demeura pendant un an prisonnier à Omoura, d'où il fut ramené à Nangasaki pour y être brûlé vif pour Jésus-Christ. A sa colonne, il exhorta ses deux hôtes, Louis et Jean, qui avaient été condamnés avec lui, au nom de la Passion du Sauveur, afin de les encourager à la patience et il les bénit. Il prêcha également au gouverneur, renégat, qui présidait à l'exécution. C'était le 7 septembre 1627.

Après son martyre, son corps tomba à la renverse, et, pendant que ses bras et ses jambes se consumaient, sa poitrine, demeurée intacte, s'entr'ouvrit, et il en sortit une flamme rouge de trois palmes de haut. Cette flamme, qui fut vue des Portugais et des Japonais, était resplendissante comme le rubis et dura l'intervalle de deux Credos. Les cendres des bienheureux Thomas Tzouji, Louis Maki et Jean furent jetées à la mer.

*
* *

B. Vasquez, Pierre, Prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, brûlé vif pour la foi, à Faco, près d'Omoura, le 25 août 1624.

Ce Bienheureux était né à Bérin, dans le comté de Monterey, en Galice, et avait pris l'habit dominicain à Madrid, dans le couvent de Notre-Dame d'Atocha. Il avait étudié les arts à Ségovie et la théologie à Avila. Il s'embarqua en 1613, et demeura deux ans au Mexique. Il passa ensuite aux Philippines et exerça pendant six ans le ministère des âmes dans les provinces de Cagayan et de la Nouvelle-Ségovie. Touché d'une sainte émulation, à la nouvelle du martyre du P. Navarrete, il sollicita la mission du Japon. Le Provincial le retint pendant deux ans, à cause de la difficulté du voyage. Mais Vasquez, qui avait traité cette affaire avec Dieu, dans l'oraison et le jeûne, et qui avait acheté sa vocation par ses pénitences, se vit enfin exaucé.

Il arriva au Japon, déguisé en marchand cochinchinois, avec le P. Castellet, Dominicain, et le P. Michel Carvalho, Jésuite, le 12 juillet 1621. Les religieux furent exposés à de grands périls, mais ils réussirent à se cacher. En 1622, les PP. Vasquez et Castellet qui, en peu de mois, avaient appris la langue, partagèrent vaillamment les travaux de leurs devanciers. Vasquez

s'était fait surtout le missionnaire des pauvres, disant que les riches avaient des facilités plus grandes.

Vasquez et Castellet passaient déguisés parmi les soldats, et allaient jusque dans la prison offrir leur ministère aux chrétiens. Voici ce que le P. Castellet écrivait au P. Ruiz, à Manille, au sujet du P. Vasquez :

« Le bienheureux Père était demeuré, dans cette ville de Nangasaki, plus d'une année sans sortir, si ce n'est une fois où la sainte obéissance l'avait envoyé dans la province d'Arima, pour subvenir aux besoins spirituels des chrétiens. Il y séjourna l'espace de deux mois, pendant lesquels il confessa mille personnes, et réconcilia plusieurs qui avaient déserté la sainte Eglise ; et, quand il pensa qu'il n'y avait plus rien à faire, ne voulant pas demeurer oisif un seul jour et une seule heure, il revint à Nangasaki, où il employa le reste de l'année, travaillant nuit et jour au bien des âmes, sans prendre souci de ses besoins personnels, auxquels il préféra toujours l'avantage spirituel du prochain, et en particulier des pauvres, visitant les demeures et s'occupant des affaires de ceux-ci, avec plus d'empressement que pour les riches ; car il disait : « Les riches ne manqueront jamais de qui les console, mais souvent les pauvres ont moins de ressources et n'obtiennent

pas aussi facilement l'essentiel pour leurs âmes. » C'est pour ceux-là qu'il lui paraissait que Dieu l'avait réservé particulièrement, afin qu'il les secourût, ainsi que saint Martin avait secouru le pauvre en lui donnant la moitié de son manteau, tandis que plusieurs avaient passé devant lui sans lui prêter assistante. Son ardeur pour le travail était telle qu'on ne pouvait obtenir de lui qu'il allât dans une maison, s'il n'y avait pas de confessions à entendre ; et il disait qu'il n'était venu au Japon que pour travailler, et que s'il était pris en vaquant au bien des des âmes, la chose lui était indifférente, puisqu'il ne serait point arrêté comme un séditieux et un perturbateur. »

La veille de l'Assomption, en 1622, quatre jours avant le martyre des vénérables PP. Florès et Zuñiga et de leurs douze compagnons, le P. Pierre Vasquez se vêtit en satellite, et ceignit les deux sabres, il pénétra dans la prison, où il demeura jusqu'à minuit; il put confesser dix-neuf prisonniers.

Le matin, il alla confesser les lépreux relégués hors de la ville : ses deux confrères, les PP. Collado et Castellet, le rejoignirent, et ils confessèrent, entre trois, environ cent trente personnes, jusqu'au moment où la clarté du jour les obligea à se retirer. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet au P. Pierre de Saint-Thomas, vicaire provincial :

« A la nouvelle que la sentence de mort avait été rendue contre nos saints confrères et les autres religieux, et contre plusieurs Japonais, pour la foi de Jésus-Christ, nous reconnûmes, nous, les trois de notre religion sacrée, que nous n'étions demeurés libres qu'afin d'assister les martyrs, au moyen des divins sacrements de la confession et de la communion, de la façon qui nous serait possible. La veille de l'Assomption de Notre-Dame, à l'entrée de la nuit, je me vêtis en satellite japonais, avec deux sabres passés à la ceinture, selon l'usage, et, franchissant trois portes, et passant au milieu de huit gardes, qui se trouvaient de service, je pus pénétrer jusqu'à la prison. Là, je demeurai, sans être reconnu des gardes, jusqu'à l'heure de minuit, et je confessai dix-neuf prisonniers, retenus dans les fers à titre de chrétiens. Après avoir accompli ce ministère, je sortis par les mêmes passages et à travers les mêmes gardes, sans être découvert. Le lendemain, j'allai confesser des lépreux qui demeuraient en dehors de la ville, à une portée d'arquebuse. Je les confessai au nombre de dix ; puis j'allai un peu plus loin pour confesser d'autres lépreux. J'y fus rejoint par mes deux compagnons, Frère Jacques Collado et Frère Dominique Castellet, qui avaient opéré de leur côté la même œuvre. Cette nuit même, nous confessâmes, entre trois, environ cent

trente personnes ; enfin la lumière du jour nous obligea de changer de lieu, pour n'être point aperçus, et capturés par les sbires, attachés à notre recherche comme des chiens d'arrêt... »

Le 19 août, les PP. Florès, Zuñiga et leurs douze compagnons mouraient pour la foi. Trente mille personnes assistèrent à leur martyre ; parmi ce peuple étaient les PP. Collado, Vasquez et Castellet, fidèles à leurs confrères jusqu'à la dernière heure.

Trois semaines après, les 7 et 8 septembre, les mêmes Pères pénétraient dans la prison d'Omoura et distribuaient le corps de Jésus-Christ aux vingt confesseurs, qui, le 10 suivant, devaient mourir pour la foi à Nangasaki. Les PP. Collado, Vasquez et Castellet étaient présents à ce grand martyre : les PP. Vasquez et Castellet étaient enflammés d'un tel zèle qu'ils voulaient se livrer : leur supérieur, le P. Collado, ne le permit pas.

A la semaine sainte de l'année suivante 1623, il y eut des perquisitions très sévères à Nangasaki. Le P. Castellet engagea le P. Vasquez à s'éloigner pour un temps, mais celui-ci refusa par des motifs héroïques, et afin de donner sa vie pour ses brebis.

Le lundi de Pâques, il sortit de la ville pour aller en Arima, où il avait promis d'aller confesser. En même temps, d'accord avec le

P. Castellet, il voulut faire transporter le corps du B. Florès de la maison d'Inez Correa, située à Nangasaki, dans une cabane isolée de la montagne. Inez, de son côté, s'était embarquée avec une servante et cinq rameurs, tous serviteurs et catéchistes des missionnaires, conduisant le précieux dépôt. Elle arriva le mardi matin au premier chant du coq. Les deux religieux l'attendaient. Vasquez, pour plus de secret, renvoya les rameurs à la ville. Le P. Castellet, le maître de la cabane, Inez, la servante et un jeune garçon se mirent à creuser une fosse dans le jardin. Par malheur, Vasquez éleva la voix, et deux satellites qui coupaient des bambous, entendant parler espagnol, percèrent la paroi de paille et aperçurent le Père. Les religieux fuirent vers la montagne, et le P. Castellet put s'échapper. Mais le P. Vasquez, ayant la vue basse, engagea son habit dans les bambous, et ne put se dégager immédiatement. Un satellite l'atteignit. Inez, s'attachant à celui-ci, lui offrit de l'argent. Le soldat allait accepter et laisser aller le Père. Celui-ci refusa d'être libre, et dit : « Ne vous opposez pas à la volonté divine, et ne m'enlevez pas des mains la couronne. » Pour l'attacher, on se servit des courroies du cercueil, et on le conduisit avec son hôte à la prison de Nangasaki. Il eut le bonheur de pouvoir conserver la relique de la

vraie Croix qu'il portait suspendue au cou, et que les satellites oublièrent de lui ravir.

Le Vénérable P. Vasquez rapporte lui-même toutes les circonstances de son arrestation dans une lettre qu'il écrivit au P. Castellet ; cette lettre est très édifiante, la voici :

« Mon Frère, aussitôt que votre Révérence se fut échappée vers la montagne, je voulus m'échapper aussi ; mais Dieu, Notre-Seigneur, me retint ; car il voulait me faire expier mes péchés sans nombre et la mollesse avec laquelle j'ai assisté dans leurs nécessités nos pauvres chrétiens ; et je me suis enchevêtré dans un hallier, comme un oiseau, sans pouvoir me dégager, pendant l'intervalle d'un « *Ave Maria* ». Deux faucons se sont abattus sur moi, et m'ont saisi, me liant fortement par le cou avec une corde, et formant des nœuds aux deux extrémités pendantes ; puis il m'ont attaché les deux mains et les bras à la hauteur des muscles, avec tant de cruauté, que tout le sang affluait aux poignets et aux mains, me causant une excessive douleur ; et ils m'assujettirent à un pilier, pendant qu'ils allaient chercher l'autre oiseau. Mais, sur mes assurances qu'ils ne le découvriraient pas, ils y renoncèrent ; et rassemblant mes hardes et les deux épées que je portais, car j'étais habillé à la japonaise, ils obligèrent le maître de la maison à les prendre

sur ses épaules et m'emmenèrent par terre à la ville, parce qu'ils n'avaient point de barque. Ils s'avançaient en grand triomphe et avec de grands témoignages de joie : et moi-même, avec une joie non moindre. En effet, je me considérais comme l'enfant prodigue, que Dieu venait de recevoir en sa maison et en sa grâce, et qu'il avait revêtu de la robe de fête, que je portais à mon cou.

« J'entrai ainsi dans Nangasaki par la rue de Saint-Jean, étant plein de reconnaissance et de joie, plus heureux que n'était Mardochée, quand le roi Assuérus ordonna de le promener en grande pompe dans sa capitale ; et le héraut ne fit pas défaut, car il y eut, pour en faire l'office, les soupirs et les gémissements des chrétiens, qui brisaient les airs et qui déchiraient mon cœur. On me conduisit au prétoire, et l'on me déposa dans la salle des condamnés à mort, et l'on me lia contre une colonne. Le gouverneur parut, et remercia les satellites de m'avoir saisi ; et ceux-ci, exagérant (comme on dit) la cure du malade, lui firent un récit où ils faisaient valoir toute leur habileté. Le juge me demanda mon nom et celui de mon Ordre. Je répondis que mon nom était Pierre, et que j'étais un religieux Dominicain. Il me fit conduire dans une autre salle plus à l'intérieur, où l'on étendit une natte, et où je dus m asseoir au pied d'une co-

lonne à laquelle on me lia fortement. Le sang, qui m'était descendu vers les poignets, s'était refroidi sous les liens multiples : je demandai donc à celui qui m'attachait de relâcher un peu les cordes qui enserraient mes mains. Un Japonais, nommé Yachimon, entendit mes paroles et ordonna de me délier les mains ; ce qui fut fait à l'instant même. Me sentant les mains libres, je demandai mon bréviaire, et je me mis à réciter Sexte, None, Vêpres et Complies, avec autant de calme que si j'eusse été dans Notre-Dame d'Atocha, à Madrid. Il se rassembla bientôt une foule considérable, et, à la face de tous, une pieuse femme me présenta du vin et de l'eau et quelques fruits du pays. J'acceptai l'eau avec reconnaissance, et je me désaltérai.

« Le gouverneur survint avec un grand nombre de satellites, pour me faire répéter ma déclaration. Il me demanda de nouveau mon nom, mon surnom, ma famille religieuse, mon âge et la durée de mon séjour au Japon, enfin les maisons où j'avais résidé. Je dis pour l'âge que j'avais trente-trois ans ; sur quoi les chrétiens qui se trouvaient là sans être connus, observaient en eux-mêmes que j'avais le même âge que Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je refusai de répondre aux deux derniers points, de peur de nuire à ceux qui m'avaient donné l'hospitalité :

ce fut l'occasion d'une grande irritation contre moi, et l'on me retira mon bréviaire.

« Mon hôte, pris avec moi, subit aussi l'interrogatoire; et, après qu'il eut répondu, l'audience fut levée pour ce jour-là. On nous fit sortir tous les deux par la porte principale, attachés fortement, et au milieu d'un grand tumulte et des clameurs des satellites, ceux qui nous avaient pris marchant devant le cortège. Les rues, jusqu'à la prison, regorgeaient de monde, et parmi cette foule étaient beaucoup de chrétiens; à ma vue, ils élevèrent de grands cris vers le ciel, et leur voix domina celle des satellites. Quelques-uns voulurent s'approcher de moi, mais les satellites leur donnèrent des coups; et, si j'essayais de leur adresser quelques paroles, on me donnait des bourrades. Pour me mettre dans la prison, on en fit sortir un voleur, de qui l'on me donna la place : ce qui me fut une consolation très sensible. En effet, je me représentai ce qui s'était passé dans la Passion de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, quand pour lui infliger la mort et la mort de la Croix, les Juifs réclamèrent et obtinrent la liberté de Barabbas, lequel, à tant de titres, méritait le dernier supplice. Les geôliers m'examinèrent de la tête aux pieds, au dedans et au dehors, pour voir si je ne portais pas sur moi quelque relique ou image, afin de me l'enlever. Mais Dieu permit qu'ils

n'aperçussent pas un peu du « Bois de la Croix » en forme de croix, que j'avais suspendu à mon cou, en une place où ils ne purent la découvrir (probablement inséré dans les cheveux). Le Seigneur me le laissa, comme un gage de sa croix, afin de m'enseigner à souffrir avec patience celle qu'il m'envoyait, et à attendre de bon cœur la fin, qui sans doute sera bienheureuse, quand le commencement a été si favorable. »

Les gardes avaient mis auprès du Père une petite fille de sept ans à peine pour lui apporter de l'eau et lui rendre de menus services. Cette jeune enfant, véritable ange du ciel, était d'une raison et d'une prudence tout à fait extraordinaires ; elle portait les lettres du missionnaire, et elle apportait les réponses ; elle allait aussi chercher le bréviaire pour la récitation des heures.

Le Père demeura cinquante-neuf jours dans cette prison. Au bout de ce temps, un courrier venu de la cour impériale apporta l'ordre de transférer le prisonnier à Omoura. Ce fut le 15 juin, jour du Saint-Sacrement ; le Père obtint alors de revêtir ses habits religieux et de faire raser sa couronne.

Parmi le peuple qui se pressa sur son passage, pour lui baiser les mains et lui demander sa bénédiction, était le P. Castellet ; Vasquez lui recommanda ses chrétiens et lui prédit qu'il

allait demeurer seul, mais qu'il aurait bientôt de nouveaux frères.

Un grand concours de monde accompagna le saint prisonnier, de Nangasaki au lieu d'embarquement, c'est-à-dire l'espace de trois lieues. Les plus zélés entrèrent même dans l'eau jusqu'à perdre pied, afin de baiser encore les mains et les habits du Père.

Dans la prison d'Omoura, le P. Vasquez fut réuni au P. Sotélo, Franciscain, et l'un de nos auteurs compare leur embrassement à celui des deux patriarches saint Dominique et saint François d'Assise à Rome.

La nouvelle prison avait l'apparence d'une cage et était formée de pieux espacés de quatre doigts : elle était si étroite qu'on ne pouvait s'y mouvoir ou s'y étendre pour dormir. Vis-à-vis était une muraille, plus élevée que la cage, et qui interceptait le jour. La cage avait sept palmes de largeur, sept de hauteur, et onze de longueur. Dans cet espace était le lieu pour les nécessités naturelles.

Là se trouvaient enfermées cinq personnes. Les insectes de tout genre ne laissaient à personne ni sommeil ni repos. On ne pouvait changer ses vêtements ni les faire laver. Le P. Vasquez demeura quatorze mois et dix jours avec le même habit attaché au corps. La nourriture était misérable : une petite écuellée de

riz noir, quelques feuilles de raves cuites dans l'eau salée, et bien rarement une demi-sardine; pour boisson, quelques gorgées d'eau. Dans la maladie, les prisonniers n'obtenaient aucun adoucissement.

Le P. Vasquez fut deux fois malade à mourir. La première fois, le P. Sotélo fit prier le prince d'envoyer un médecin, et ne put obtenir cette grâce. Dieu seul guérit le malade.

La seconde fois, le Père fut en si grand danger que les gardes, craignant incessamment de le voir expirer, avertirent Gonrocou qui se trouvait à Omoura. Alors celui-ci ordonna le supplice des cinq prisonniers, en prescrivant de les brûler à feu lent, aux termes de la sentence impériale.

Le 25 août 1624, les PP. Michel Carvalho, Jésuite; Vasquez, Dominicain; Louis Sotélo et Louis Sassanda, Franciscains, et le F. Bava, de Saint-François, étaient conduits à Faco, lieu désigné pour le supplice, et ce ne fut qu'après trois heures d'agonie que le bienheureux Père Vasquez expira. (Voir B. Carvalho; Michel.)

*
* *

B. Vaz, Gaspard, Tertiaire de Saint-François, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 17 août 1627.

Coréen, pris dans la guerre, Vaz fut vendu à un Portugais de Macao qui le fit élever. Après

plusieurs années, il passa au Japon, et y épousa Marie, native de Nangasaki. Obligé de vendre sa maison, où on l'accusait de cacher des religieux, il en acheta une autre au bord de la mer, sous le nom de François Coufioyé, son ami. Le B. Gaspard demeura vingt ans dans sa seconde maison, et continua de recevoir les religieux. En mai 1627, on arrêta chez Gaspard Vaz le P. François de Sainte-Marie et le F. Laurel. Alors on le saisit lui-même, ainsi que sa femme Marie et Coufioyé, alors gentil, qui se fit baptiser dans la prison. Ils devaient bientôt mourir ensemble pour Jésus-Christ. Le B. Gaspard fut brûlé vif avec le B. François de Sainte-Marie, et les B. Frères Laurel et Antoine de Saint-François, le 17 août; Marie, épouse de Gaspard, et François Coufioyé furent décapités, ce même jour, pour la foi.

*
* *

B. Vincent de Saint-Joseph, Frère de l'Ordre de Saint-François. Espagnol, né à Ayamonte. Il prit l'habit franciscain dans la province des Déchaussés de Saint-Jacques de Mexico. Il accompagna le B. Sotélo aux Philippines et y fut incorporé dans la province de Saint-Grégoire. Il arriva au Japon, vers le mois de juillet 1619, sur un navire chinois et déguisé sous un habit séculier espagnol. Il était avec le P. Pierre

d'Avila et trois autres religieux de son Ordre. Il fut arrêté vers la fin d'octobre 1620, avec le P. Pierre d'Avila, dans le village d'Ocozzou, près Nangasaki. Ils habitaient d'ordinaire la maison de Dominique Matzouwo, hôte commun de tous les religieux, et qui fut brûlé l'année suivante, et ils exerçaient le saint ministère dans les villages voisins de Nangasaki. Les deux prisonniers furent mis sur des chevaux et conduits dans la prison d'Omoura. Ils en avaient supporté, pendant près de deux ans, avec une patience invincible, toutes les misères incroyables, lorsqu'ils furent transférés à Nangasaki pour y consommer leur sacrifice : ils y furent brûlé vifs pour la foi, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre.

* * *

B. Wô, Thomas Jinyémon, Tertiaire de Saint-François, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 17 août 1627. Il avait été le serviteur des PP. Jésuites et avait été employé longtemps dans l'hôpital; il continuait d'enseigner la doctrine, et était soupçonné de cacher des religieux.

* * *

B. Yachimoto, Rufe, Japonais, majordome du

Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Yakichi, Louis, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 2 octobre 1622, à l'âge de trente-trois ans.

Yakichi était né à Nangasaki; chrétien fervent, il rendait aux missionnaires, en sa qualité de patron de barque, de grands services. Ayant essayé le 4 mars 1622 de faire évader le P. Florès de la prison de Firando, et cette tentative n'ayant point réussi, par suite de la rupture d'une corde, il fut arrêté, emprisonné et mis aux ceps avec le vénérable Père. On avait saisi sur lui des lettres du P. Collado, Dominicain ; ces lettres devinrent une occasion d'interminables enquêtes. Le 15 août suivant, Louis Yakichi fut transféré, de Firando à Nangasaki, avec les quatre mariniers, qui l'avaient aidé dans la tentative d'évasion.

Ce fut alors que des tourments extraordinaires furent infligés à Louis : jusqu'au 2 octobre, c'est-à-dire pendant six semaines, il fut éprouvé par dix-sept sortes de supplices. Après la torture ordinaire de l'eau, on lui fit avaler en abondance de l'eau douce et salée mêlée à du vin

japonais, et après l'avoir lié entre deux planches, on fit monter deux hommes sur la planche supérieure, de manière à exprimer le liquide par la bouche, les narines et les oreilles. On lui attacha des poids à chaque jambe, et on le suspendit par les bras, afin de disloquer et de désarticuler les jointures. Louis subit aussi le « sourounga », c'est-à dire l'estrapade avec la rotation rapide; on lui versa du plomb fondu sur les épaules, sur les cuisses et jusque sur les parties secrètes. On lui déchira les mêmes parties avec des harpons de fer, lui causant une douleur à lui arracher l'âme. Ses genoux et les parties secrètes furent percés avec des forets de bois, et l'on y versa du plomb fondu. On fit encore usage des baguettes d'arquebuse.

Pendant ces tourments inouïs, Yakichi proférait deux seules paroles : « Jésus » et « Marie » et quelquefois une aspiration à la gloire du paradis.

Les juges le pressaient de révéler la demeure du P. Collado et des autres Pères; il fit de sages réponses, et ne dit rien qui pût causer de nouveaux malheurs.

Le 2 octobre, premier dimanche du mois, et la fête du Saint-Rosaire, Gonrocou condamna Yakichi à périr par le feu. Au sortir du prétoire, il vit Lucie, sa femme, et ses deux jeunes enfants, André de huit ans, et François de qua-

tre ans, condamnés égalcment, et qui devaient mourir par l'épée. Les autres mariniers impliqués avec Louis, à savoir : Mancie et André Courobioyé, Thomas et Cosme Sacouzo, et Michel, fils de Cosme, âgé de quatre ans, devaient subir le même sort.

On avait proposé à Yakichi de le faire conduire en norimon. Il répondit qu'il aurait la force de faire le chemin à pied. En effet, il put accomplir son pieux désir, malgré sa faiblesse et ses plaies : pendant tout le chemin, il encouragea les autres martyrs.

Avant son supplice, il souffrit, pour ainsi dire, trois fois la mort, par l'immolation, sous ses yeux, de sa femme et de ses enfants.

Par un excès de cruauté, on avait éloigné le bois à trois brasses. Mais le tourment du martyr, en raison de sa faiblesse, ne dura qu'une demi-heure.

Après que Louis eut expiré, Dieu voulut marquer d'un prodige ce martyre privilégié, et permit que son corps demeurât quelque temps debout, sans liens et sans appui. Le B. Louis Yakichi était Confrère du Saint-Rosaire. (Voir B. Florès.)

*
* *

B. Yamanda, Antoine, Confrère du Saint-

Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622. (Voir B. Florès.)

*
* *

B. Yamanda, Dominique, Japonais, né en Fingo, Confrère du Saint-Rosaire, condamné en qualité de solidaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de trente-quatre ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Yamanda, Michel Carafachi, marinier japonais, Tertiaire de Saint-Dominique, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 8 septembre 1628. (Voir B. Castellet.)

*
* *

B. Yamitchi, Damien Tanda, Japonais d'Omoura, Confrère du Saint-Rosaire, condamné comme solidaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 10 septembre 1622, jour du Grand-Martyre, à l'âge de 40 ans. (Voir B. Spinola.)

*
* *

B. Yango, Jean, matelot japonais, Confrère du

Saint-Rosaire, décapité pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622. (Voir B. Florès.)

*
* *

B. Yempo, Simon, Japonais, Frère de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, près de Yédo, le 4 décembre 1623. (Voir B. Jérôme d'Angelis.)

*
* *

B. Yochinda, André, Japonais, né à Tamachiwa, en Figen, majordome de la Confrérie de la Ceinture, Confrère du Saint-Rosaire, et hôte du B. Fernand de Saint-Joseph, décapité pour la foi, à Boccabéô, île du port de Nangasaki, le 1er octobre 1617. Il avait été l'élève des PP. de la Compagnie de Jésus, à Nangasaki. (Voir B. Fernand de Saint-Joseph.)

*
* *

B. Zola, Jean-Baptiste, Prêtre de la Compagnie de Jésus, brûlé vif pour la foi, à Nangasaki, le 20 juin 1626.

Ce Bienheureux était né à Brescia, en Italie. Il entra dans la Compagnie de Jésus à l'âge de dix-huit ans. Il passa en Orient dès l'année 1602, avec cinquante-neuf autres religieux. Il termina

ses études à Goa et à Macao et entra au Japon en 1606. Après avoir appris la langue, il fut envoyé à Chimabara. Il travailla longtemps en Arima. Exilé à Macao en 1614, il revint au Japon en 1615. Dans les années qui suivirent, il fut constamment occupé dans le Tacacou.

Le P. Zola résidait secrètement à Chimabara, d'où il visitait les environs, et il était caché dans cette ville chez Jean Naisen, lorsqu'il fut livré par un Judas et saisi le 22 décembre 1625, avec le F. Vincent Caoun, son compagnon, Jean Naisen, son hôte, et la femme et l'enfant de ce dernier. Le gouverneur réunit le P. Zola au P. Pachéco dans la casemate où celui-ci, qui avait été pris cinq jours auparavant, se trouvait enfermé. Voici comment le P. Zola rapporte lui-même les circonstances de sa capture, écrivant à un Père.

« Je me trouvais malade et alité, quand le P. Provincial fut arrêté; mais le bruit s'étant répandu que l'on allait visiter toutes les maisons, ainsi qu'il est d'usage, je me levai du lit, et je fus caché par les chrétiens dans une cabane en paille. Le jour suivant, ces chrétiens me témoignèrent l'intention de me faire embarquer pour une certaine île. Empêché de le faire par la maladie et par d'autres causes, je fus conduit à la maison de Jean Naisen, comme étant moins soupçonnée. Je n'y étais nullement

enclin; mais, ayant le dessein bien arrêté de passer ailleurs, après peu de temps, je ne fis aucune objection, afin de contenter mes hôtes. Le jour même où je fus pris, je fus averti que je ferais bien de me réfugier dans une chaumière; mais, une heure avant le temps fixé pour mon départ, je vis entrer les sbires, et ils s'emparèrent si violemment de moi, qu'ils ne me laissèrent pas le temps de fermer mon bréviaire, car je récitais les Heures. Je les priai de me lier, mais ils s'y refusèrent. A vrai dire, souvent, dans la prévision de ma capture, je m'attendais à ressentir une émotion pénible, mais je me vis au contraire dans une paix très grande; et je reconnus avec évidence que Dieu voulait m'enseigner que ce que nous faisons de bien est son œuvre unique, et que lui seul est toute notre force et notre espérance. On nous conduisit sur la place, et, après nous avoir inscrits sur une liste, au nombre de vingt-cinq, on nous conduisit à la prison. Que Votre Révérence ne soit pas en peine à notre sujet; qu'Elle remercie Dieu pour l'éminent bienfait qu'il m'a départi, et qu'Elle le prie de donner assez de forces à moi-même et aux autres, pour achever dignement notre course commencée. »

La captivité du P. Zola et du P. Pachéco devait se prolonger plusieurs mois. Le P. Zola écrivait encore à un Père :

« O mon bien-aimé Père, j'ai éprouvé la joie la plus vive en recevant votre lettre datée du 1er janvier, en même temps qu'une émotion de regret, non seulement parce que cette lettre est la première que j'aie reçue de vous en ce paradis terrestre de la prison, mais parce qu'elle émane d'un ami tel que vous et d'un compagnon aussi ancien. Je rends mille grâces à Votre Révérence de ce qu'Elle se souvient toujours de son indigne serviteur, et de l'amour qu'Elle m'a toujours témoigné et me témoigne encore, et j'espère qu'Elle se souviendra de moi plus vivement encore dans ses saints sacrifices et dans ses prières; c'est ce que je demande instamment à Votre Révérence et à nos autres amis de la maison et du dehors.

« Nous sommes tous, grâce à Dieu, grandement consolés et joyeux dans le même Seigneur, nous abandonnant dans les bras et dans les mains de Jésus-Christ, ce Père des miséricordes et notre Consolateur dans nos épreuves. Je demande à Votre Révérence une messe en action de grâces pour la faveur que le Seigneur m'a faite en ma capture, faveur que j'étais bien loin d'espérer. Depuis deux ou trois ans, je croyais ne jamais devoir trouver cette fortune dans ce pays du Japon, et qu'il me faudrait la chercher au dehors.

« Mais le Seigneur m'a traité plus favorable-

ment, en me permettant d'achever ma vie au milieu de mes brebis, ainsi que je l'espère en sa miséricorde. Etant un misérable ouvrier, en raison de ma déplorable santé, je ferai peu ou point défaut. Votre Révérence n'ignore pas que les bœufs devenus hors de service pour le laboureur sont conduits à l'abattoir. Tel je suis à cette heure. Quand on a saisi le P. Provincial, j'étais malade au lit; mais, Dieu Notre-Seigneur ayant résolu de m'accorder cette grâce, les industries de mes ouailles n'ont point réussi à me tenir caché. « Enfin il nous est bon d'être ici, attendant la bienheureuse espérance et l'avènement du martyre. »

« Par la façon d'écrire cette lettre, avec du suc d'orange, Votre Révérence comprendra les difficultés où nous sommes. A vos saints sacrifices, etc. »

Le 18 juin 1626, Cawatchidono, gouverneur de Nangasaki et commissaire impérial, fit donner l'ordre aux gouverneurs de Chimabara et d'Omoura d'envoyer leurs prisonniers à Nangasaki, et le lendemain le B. P. Zola était brûlé vif pour la foi dans cette ville, en la sainte compagnie des bienheureux PP. François Pachéco et Balthasard de Torrez, et des bienheureux FF. Pierre Rinchei, Michel Tozo, Vincent Caoun, Paul Chinsouké et Gaspard Sandamatzou. Le Bienheureux Jean-Baptiste Zola avait

cinquante et un ans d'âge et trente-trois de Compagnie. Il avait composé de nombreux traités de religion. (Voir B. Pachéco.)

*
* *

B. ZUMARRAGA (THOMAS DE) ou du Saint-Esprit, Prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il était de la cité de Victoria en Biscaye; il prit l'habit dominicain dans le couvent de cette ville, et de là il passa aux Philippines. Il arriva au Japon en 1602 avec les PP. François de Moralez, Thomas Fernandez et Alfonse de Ména, et dans les années qui suivirent, il s'accupa avec eux dans la nouvelle mission dominicaine du Satsouma. En 1605, le P. François de Moralez l'envoya avec le P. Alfonse de Ména prêcher dans d'autres provinces, et notamment en Omoura : les deux missionnaires se rendirent ensuite dans le Firando. En 1614, lorsque la persécution contre les chrétiens eut éclaté, les Ordres religieux firent de grandes processions dans Nangasaki pour implorer le secours du ciel et fortifier les fidèles dans la foi. La processien des Dominicains eut lieu le 9 mai. Deux mille femmes vêtues de blanc et voilées de noir, le front ceint de couronnes d'épines et portant dans leurs mains des crucifix ou de saintes images, ouvraient la marche. Puis suivaient

huit mille hommes se disciplinant, marchant trois par trois ; celui qui occupait le milieu tenait un cierge allumé. A la fin du cortège était un grand crucifix couvert d'un voile noir. Dans cette circonstance solennelle, le P. Thomas de Zumarraga prononça d'admirables discours.

Bientôt la persécution contraignit un grand nombre de religieux de s'exiler, les uns à Macao, et les autres aux Philippines. Mais il y en eut quelques-uns qui demeurèrent à Nangasaki. L'un d'eux, le P. de Zumarraga, alors vice-provincial de Saint-Dominique, envoya successivement en Arima les PP. Orfanel et de Rueda pour y secourir les chrétiens. Il exerçait lui-même son ministère non seulement à Nangasaki, mais encore en Omoura. En 1617, le prince d'Omoura le fit rechercher de tous côtés, mais le Père put échapper aux poursuites de ses satellites ; ce ne fut toutefois que pour un temps, car le 24 juillet de la même année, il eut l'heureux sort d'être fait prisonnier. Il fut enfermé avec six Japonais, qui n'avaient pas voulu le quitter, dans une prison nouvellement construite, au hameau de Souzouta, à deux lieues de la forteresse de Couchima. Avec eux se trouvait le P. Apollinaire Franco, Franciscain, qui avait été arrêté quinze jours auparavant.

Peu de temps après la capture des religieux, le prince d'Omoura fut obligé de rendre visite

au Chôgoun, et, pendant son absence, Lin Tomonanga Girobioyé gouverna en sa place. Ce seigneur, fils de parents chrétiens, avait imité son maître dans l'apostasie, mais il s'en repentit bientôt, et une fois redevenu chrétien, il employa tout son zèle à convertir les infidèles et à ramener les apostats. Grâce à lui, les chrétiens eurent toute liberté d'entrer dans la prison de Souzouta pour se confesser aux PP. de Zumarraga et Franco. Les Pères pouvaient célébrer la sainte messe et exercer tous leurs ministères. Mais au retour du prince, le gouverneur fut interrogé sur sa conduite, et comme il confessait hautement son retour à la foi, il fut mis immédiatement à mort à coups de cimeterre. Dès lors, les Pères cessèrent de pouvoir célébrer les saints mystères.

L'année suivante, les deux Pères étaient transférés dans la nouvelle prison d'Omoura pour y continuer, pendant plusieurs années, avec d'autres confesseurs, une existence plus terrible que le martyre lui-même auquel ils devaient être finalement condamnés pour Jésus-Christ. Ce fut le 12 septembre 1622 qu'ils furent brûlés vifs pour la foi, dans un endroit très retiré, à trois milles d'Omoura. (Voir B. Franco.)

*
* *

B. Zuñiga (Pierre de), Prêtre de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, brûlé vif et à feu lent pour la foi, à Nangasaki, le 19 août 1622.

Il naquit à Séville, en Andalousie; il était fils de Don Alvaro de Zuñiga, marquis de Villamanrïque, qui fut le sixième vice-roi de la Nouvelle-Espagne, et de Doña Teresa de Zuñiga. Il prit l'habit de Saint-Augustin au couvent de Séville et y fit profession le 2 octobre 1604. En 1609, il s'offrit au Père Guevara, qui était venu en Espagne pour chercher des missionnaires, et il arriva aux Philippines en 1610. Après avoir pendant quelque temps exercé le ministère parmi les Indiens, il devint prieur et curé du couvent de Sesmoan, dans la province de la Pampanga. Il passa au Japon, en 1618, avec le P. Barthelémi Gutierrez et arriva à Nangasaki, le 12 août, sur le navire de Manuel Gonzalez, avec plusieurs religieux Dominicains et Franciscains. Leur présence fut connue presque immédiatement, par les chrétiens d'abord, et ensuite par les gouverneurs. Le P. Gutierrez fut recherché, mais on ne put se saisir de sa personne. Quant au P. Pierre Zuñiga, il se retira dans la maison d'un Espagnol honorable, marié à Nangasaki et qui lui donna pendant longtemps l'hospitalité; il en sortait tantôt sous un déguisement et tantôt

sous un autre, particulièrement pendant la nuit, pour visiter les chrétiens et leur prodiguer tous les soins de son ministère. Il était ordinairement vêtu en marchand et se faisait appeler Jean Gonzalez. Il y avait un an environ que le vénérable Père travaillait avec un zèle infatigable au salut des âmes, lorsque Gonrocou, le principal gouverneur de la ville, qui appréciait ses qualités et respectait son origine illustre, le fit avertir de quitter le Japon, et de s'éloigner par les premiers vaisseaux. Le Père lui fit répondre qu'il aviserait. Ayant donc conféré avec le P. Gutierrez, vice-provincial de son Ordre, il reçut le commandement de se rendre aux Philippines. Il obéit et partit pour Macao, d'où il passa à Manille, conservant dans son cœur le désir du retour.

L'année suivante, les Pères de la province Augustine de Manille étaient assemblés en chapitre, lorsqu'ils reçurent une lettre que leur adressaient les Japonais chrétiens dont le P. Pierre de Zuñiga avait été le pasteur. Ces chrétiens réclamaient le Père comme leur consolateur et leur guide. Ils avaient écrit au Père lui-même pour lui exprimer leurs souffrances et leurs besoins.

Après avoir hésité quelque temps, les Pères du chapitre décidèrent que le P. de Zuñiga retournerait au Japon, et celui-ci s'embarqua pour

cette destination, en compagnie du P. Florès, Dominicain, le 4 juin 1620, sur le bâtiment d'un Japonais chrétien, nommé Joachim Firayama. Il y avait aussi avec eux deux Espagnols séculiers. Mais pendant le trajet, des pirates anglais s'emparèrent du navire et firent passer l'équipage à leur bord ; et peu après, ils livraient les deux Pères et plusieurs des passagers aux mains de pirates hollandais qui entrèrent, le 4 août, dans le port de Firando. Alors le président hollandais Jacques Specx et les capitaines hollandais et anglais interrogèrent les deux Pères, afin de savoir s'ils étaient des religieux, et de constater ainsi la validité de la prise du navire. En effet, l'empereur avait édicté la peine capitale et la confiscation de tous les biens contre quiconque introduirait des religieux au Japon. Et ce n'était pas violer la paix publique que de saisir les coupables et de capturer leurs marchandises. Les pirates hollandais exécutaient ainsi les lois impériales, sans être obligés, pour dissimuler leur propre brigandage, de jeter les gens à la mer.

On n'obtint des deux Pères aucun éclaircissement ni sur leur qualité personnelle, ni sur plusieurs lettres dont ils étaient porteurs, et, dès lors, commencèrent pour eux une suite d'interrogatoires et de tortures, qui se prolongèrent jusqu'au 30 novembre 1621, jour où le P. de Zuñiga

avoua librement sa qualité de religieux, déclarant en même temps que, si jusque-là il avait gardé le silence au milieu des tourments, c'était à cause des matelots japonais du navire, qui ignoraient sa condition, et dont la vie pouvait être compromise par ses aveux.

Les juges, en attendant la décision impériale, laissèrent au Père le choix de la prison, soit celle de Firando, soit celle des Hollandais. Le bienheureux confesseur préféra son ancienne prison, celle des Hollandais, afin de pouvoir informer ses compagnons de l'issue du procès.

Alors les Hollandais l'emmenèrent, et, pour plus de sécurité, le donnèrent à surveiller à un Bounghio japonais. On lui construisit une espèce de cage de deux brasses de long, d'une et demie de large et d'autant de haut, dans une île déserte appelée Youkinochima. Il y entra le 23 décembre.

A cette époque, on constitua prisonniers le capitaine Firayama et les autres marins, laissés libres jusqu'alors.

Au mois de mars suivant, le P. Florès, dont la tentative d'évasion avait échoué, allait rejoindre le P. de Zuñiga dans sa prison.

Ce fut le matin du 19 août, à Nangasaki, que Gonrocou notifia aux Pères, et aux autres confesseurs condamnés avec eux, l'arrêt impérial : les deux Pères et Firayama devaient être brûlés à

feu lent; et les douze Japonais du navire devaient être décapités. L'exécution de l'arrêt eut lieu le même jour. En peu de temps, les douze Japonais eurent subi la mort, mais le supplice du feu dura trois quarts d'heure. Le premier qui expira fut le P. Louis Florès; Joachim Firayama le suivit bientôt, et enfin le bienheureux Pierre de Zuñiga, plus jeune et plus robuste, et qui, placé au centre, avait ressenti plus tard la morsure des flammes. (Voir B. Florès.)

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## LES SAINTS

## LES BIENHEUREUX

---

Paris. — Imp. Téqui, 92, rue de Vaugirard.

**Deslion** et **Nézière** (J. de la). Huit jours en Italie, in-12. 3 50

**Essarts** (A. des). La Femme sans Dieu, in-12. 2 »

**Emmanuel de Rennes** (le R. P.) Abrégé de la vie et du martyre des Révérends Pères Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes, 1 vol. in-18. 2 »

**Féval** (Paul). Les Parvenus, in-12. 3 »

— Pas de divorce, réponse à M. Alexandre Dumas, in-12. 4 »

**Freppel** (Mgr), évêque d'Angers. Œuvres polémiques, 8 vol. in-12, sauf le t. I[er] qui est format in-8°, du prix de 6 fr.
Chaque série se vend séparément 3 fr.

**Freppel** (Mgr). L'Instruction obligatoire, discours prononcé à la Chambre. 0 25

**Friaque** (le R. P.). Manuel de la Dévotion au Saint-Esprit, 1 vol. in-18.

I[re] Partie : Opportunité de la dévotion au Saint-Esprit. — En quoi elle consiste. — Ses effets. — Le Saint-Esprit et l'Oraison. — Le Saint-Esprit et l'Eucharistie, etc., etc.

II[e] Partie : Les Exercices propres à la dévotion au Saint-Esprit. — Exercices, Neuvaine, Petit Office, Litanies, Cantiques, etc.

**Gergères** (J.-B.). La Charité pour les morts, et la consolation pour les vivants, 2[e] édition, 1 vol. in-18. 2 50

**Grenade** (le P. L. de). La Vertu, 1 vol. in-12. 2 50

— La Religion chrétienne, 1 vol. in-12. 2 50

— Le dévouement à Dieu, 1 vol. in-12. 2 50

— La Vie de N.-S. J.-C., in-12. 2 50

— Le Mystère de la Rédemption, 1 vol. in-12. 2 50

**Grenade** (le P. L. de) Le Service de Dieu, ses motifs et sa pratique, in-12. 2 50

**Grenade** (le P. L. de). La Science des Saints, 6 beaux vol. in-12. 15 »

**Grou** S. J. (le R. P.). La Science du Crucifix en forme de Méditations. Nouvelle édition revue par le R. P. Cadrès, 1 vol. in-18. 1 »

**Honoré** (le R. P.). Les Ordres eucharistiques. 3 50

**Hallet**. La Rage conjurée. Manuel du Pèlerin de saint Hubert, 1 vol. in-18. 1 »

**Huguet** (R. P.). Petit manuel du culte perpétuel de saint Joseph, in-18. 0 05

**Javal** (Julien). La Question religieuse au XIX^e^ siècle, 1 fort vol. in-12. 3 50

**Joly** (l'abbé). Le Règne de J.-C. et la Question sociale, 1 vol. in-12 3 »

**La Bouillerie** (Mgr de). L'Homme, sa destinée, sa fin, in-8° 7 »

Le catalogue complet sera adressé *franco* à toute personne qui en fera la demande.

**Laubespin** (M^se^ de). Esquisses de voyages, in-12 3 »

— Sainte Madeleine, in-16 0 50

**Laval** (J.-B. de). Aventures d'un coureur de Bois, in-12. 3 »

**Lemenant des Chesnais**. La Foi catholique et les périls intérieurs de la France, 1 vol. in-8° 2 »

**Liguori** (St Alphonse de). Dévotion quotidienne à saint-Joseph, 1 vol. in-32 raisin orné d'une gravure. 0 50

**Loudun** (Eugène). Les Pères de l'Eglise, choix de lectures morales, 4^e^ édition, in-12. 2 50

**Lafond** (Edmond). Notre-Dame des poëtes, choix de poésies composées en l'honneur de la sainte Vierge, 1 vol. in-12 2 »

— Rome œcuménique, lettres à un ami, in-18 1 »

**Lafond** (Edmond). Pèlerinage d'Assise, histoire de saint François, 1 vol. in-12. 2 »

**Leurin** S. J. (le R. P. François-Adam). Jésus modèle, ou la vie parfaite, nouvelle édition, 1 vol. in-12. 3 »

**Launay** (R. P.). 52 Vénérables Serviteurs de Dieu, 2 vol. in-8 6 »

— Histoire générale de la Société des Missions-Etrangères, 3 vol. in-8· 22 50

**L. Guiot**. La Mission du Su-tchuen, in-8· 4 »

**Mermillod** (le Card.). La Question ouvrière, in-8°. 1 »

**Memain** (le P.). Etudes chronologiques pour l'histoire de N.-S. J.-C., in-8°. 6 »

**Méric** (l'abbé). La Chute originelle et la responsabilité humaine, 3e édition, 1 vol. in-12 2 »

— Les erreurs sociales des temps présents, in-12. 3 50

— Vie de M. Emery, 2 vol. in-12 6 »

**Mothon** (le P.). Vie du Bienheureux Jourdain de Saxe, 1 vol. in-12. 3 »

**Moreau** (Louis). Joseph de Maistre, 1 vol. in-12. 3 »

**Murray**. L'Oiseau de la Prairie, 2 forts vol. in-12 6 »

**Muzzarelli**. L'infaillibilité du Pape, in-12. 1 50

**Maistre** (l'abbé). Grand sermonnaire nouveau et complet, méthodique et suivi, contenant tous les sujets de la chaire catholique, discours, sermons, homélies, allocutions, conférences, exhortations, panégyriques, instructions, cours, substantiels et pratiques, 2 vol. in-8° 10 »

**Manuel** à l'usage des familles qui mettent leurs enfants sous la protection de saint Leu et de saint Gilles, 1 vol. in-18. 1 »

**Manuel** de l'adoration perpétuelle du très Saint-Sacrement, 1 vol. in-18. 1 25

**Manuel** des petits séminaires et des maisons d'éducation chrétienne, 1 vol. in-32. 1 40

**Marin de Boylesve.** L'Eglise et l'Hérésie-in-8. 2 50

**Meignan** (le Cardinal). Le Monde et l'homme primitif selon la Bible, 1 vol. in-8. 6 »

— Les Evangiles et la critique au XIX^e^ siècle, in-8. 5 »

**Nouet** S. J. (le P.). Le Guide de l'âme en retraite, 3 vol. in-12. 8 »

— Introduction à la vie d'Oraison, in-12. 3 »

— Dévotion envers N.-S. J.-C., 3 vol. in-12. 8 »

— Pratique de l'amour de Dieu, 1 vol. in-12. 2 50

— Le Chrétien à l'Ecole du Tabernacle, in-12. 3 »

— Retraite spirituelle de dix jours, in-12. 2 50

**Overberg** (l'abbé). Guide du catéchisme, ou méthode pour enseigner la doctrine chrétienne aux jeunes enfants, 1 vol. in-12. 1 50

— Manuel de religion catholique pour s'instruire soi-même et servir de guide au catéchiste, 2 vol. in-12. 6 »

**Petitot** (*ancien Missionnaire arctique*). Exploration du Grand lac des Ours, in-12, illustré. 4 »

**Pluot.** Mois de Marie d'après les prédicateurs contemporains, 1 vol. in-12. 3 »

— Retraite pascale d'après les prédicateurs contemporains, in-12. 3 »

— Retraite spéciale de femmes d'après les Prédicateurs contemporains, in-8. 4 »

**Prières** à Notre-Dame de Lourdes. 0 10

**Plantier** (Mgr) Enseignements et consolations attachés à nos derniers désastres, 1 vol. in-12. 2 »

**Plantier** (Mgr). Grandeurs et devoirs de la vie religieuse, in-12. 2 »

**Pouplard** (le R. P.). Un mot sur les Visions, 1 vol. in-12. 1 »

**Poujoulat**. Les Folies de ce temps en matière de religion, 1 vol. in-8. 3 50

**Preveraud**. L'Eglise et le peuple. Etudes sur la liberté, l'égalité et la propriété, 1 vol. in-12. 2 »

**Reinhard de Liechty** (Abbé). Albert le Grand et Saint Thomas d'Aquin, in-12. 3 »

**Reynaud** (le P.). La Morale du Christ, 1 vol. in-12. 2 »

De nos jours, les grands mots règnent et gouvernent : idées modernes, temps nouveaux, morale indépendante, etc , etc., tels sont les coups de cymbale retentissante avec lesquels on prétend conduire le monde. Défiez-vous : il y a une chose qui ne change pas : la vérité! Il y a un modèle qui a été donné aux hommes dans la vie publique et privée : Jésus-Christ! En dehors de lui, erreur et licence. C'est un soleil qui éclaire et réchauffe en même temps, et, quoi qu'on dise, ce soleil n'est pas trop vieux pour notre dix-neuvième siècle. Lisez, à cet effet, le livre éloquent du R. P. Reynaud.

**Recueil** de divers exercices de dévotion aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, par un Père de la Compagnie de Jésus, 1 vol. in-12. 1 50

**Razzi** (Silvano). Méditations sur les litanies de N.-D. de Lorette, traduit de l'italien, 1 vol. in-12. 1 25

**Reulet** (l'abbé). Un Inconnu célèbre. Recherches sur Raymond de Sebonde, 1 vol. in-12. 2 »

**Rondelet**. Philosophie des sciences sociales, 1 vol. in-12. 2 »

**Rupert**. Que penser et que faire? 1 vol. in-12. 2 »

**Saillard** (l'abbé). Les Fêtes de la sainte Vierge, in-18. 3 »

**Saint Jure** (le P.). De la connaissance et de l'amour de N.-S. J.-C., 4 vol. in-12. 10 »

**Sales** (Saint François de). Directions spirituelles recueillies et mises en ordre par l'abbé H. Chaumont. Avec une préface générale par Mgr de Ségur et une lettre de Mgr Mermillod, 8 vol. in-18. *(Edition de Propagande.)*

| | |
|---|---|
| 1° Des Fins dernières. | 0 75 |
| 2° Traité de la Confession. | 0 75 |
| 3° Traité de l'Eucharistie. | 0 60 |
| 4° Mois de saint François de Sales. | 0 75 |
| 5° Traité de la Croix. | 1 25 |
| 6° De l'Oraison. | 0 75 |
| 7° La Souffrance. | 0 75 |
| 8° Des Tentations. | 0 75 |

**Sales** (saint François de). Le Pape, in-18. 1 50
— Les larmes du veuvage, essuyées par saint François de Sales, in-18. 1 »
— Vie de Notre-Dame, tirée des œuvres du Bienheureux, par le R. P. Ch. Clair, S. J,. in-18. 2 »

**Sainte-Marie**. Un siècle de révolutions en France, in-12. 4 »

**Sallouy**. La Papauté et le rôle politique des temps modernes, 1 vol. in-12. 2 »

**Sauvé** (Mgr). Questions religieuses et sociales de notre temps, 1 vol. in-12. 4 »

**Sauvé** (Mgr). Encyclique (l') aux catholiques de France, objections et réponses, in-12. 1 50

— Qu'est-ce qu'un nonce, in-8 0 30

**Servais-Dirks**. Fleurs du tiers ordre séraphique, in-12. 2 25

**Senigon**. Coup d'œil sur la génération des erreurs sociales et religieuses, ou négation de la hiérarchie divine dans les sociétés domestiques, civiques et religieuses, in-12. 1 »

**Terrier de Loray**. Jean de Vienne, amiral de France, 1341-1396, in-8. 5 »

**Tondini** (le P.). Etude sur la question religieuse de Russie, 1 vol. in-8. 2 50

**Villefranche**. Histoire de dix-neuf martyrs de Gorcum exécutés en Hollande, 1 vol. in-18 0 60

**Villefranchs**. Les martyrs du Japon, 7e édition, 1 vol. in-18. 0 50

**Vattier** (Mme). L'Ami de la jeunesse, in-12. 1 25

— La Vie en plein air, lectures et récits champêtres, beau vol. in-12, illustré d'un grand nombre de gravures. 3 »

**Vattier** (Mme). Martine, histoire d'une sœur aînée, in-12. 3 »

— Six Orphelins, *seconde partie de Martine*, in-12. 3 »

**Vaudon**. Par Monts et par Vaux, in-12. 3 »

**Vaubert** S. J. (le P.). Traité de la Communion, ou conduite pour communier saintement, 1 vol. in-18. 2 »

**Verhaege**. Saint Joseph protecteur de l'Eglise, 2e édition, 1 vol. in-12. 3 »

**Veuillot** (Eugène). Critiques et croquis, in-12 3 50

**Véritable** petit Albert ou le Trésor du peuple 1 vol. in-12. 1 »

Vie de **Mgr Peyramale**, in-12. 0 50

**Voyage** et Découvertes géographiques. Collection publiée sous la direction de MM. Cortambert et de Bizemont, in-18. 1 »

1° Barbier. A travers le Sahara.

2° Bizemont (H. de). Amérique centrale et Panama.

3° Bizemont (H. de). Indo-Chine.
4° Castonnet des Fosses. Madagascar.
5° Champion (Paul). Le Canada.
6° Charmentant. D'Alger à Zanzibar.
7° Delavaud. L'Australie.
8° Gaffarel. Nunez de Balbao.
9° Girard (J.). Les Côtes de France.
10° Tournafond. La Corée.

**Méditations pour tous les jours de l'année**, par le R. P. Bourgoing, troisième supérieur général de l'Oratoire, revue par le R. P. Ingold. 3 beaux vol. de près de 500 pages chacun. Prix : 10,50 ; reliure en pleine toile tranches jaspées, le volume, 1 fr. ; reliure demi-chagrin plats en toile, le volume 1 fr. 50.

**Méditations sur les litanies du saint nom de Jésus et de Marie**, par les mêmes, 1 volume in-18, prix : **3 fr. 50.**

---

*Vient de paraître :*

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ

# DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES

PAR

**Adrien LAUNAY**

DE LA MÊME SOCIÉTÉ

3 beaux volumes in-8°, prix : **22 fr. 50**

**Ouvrages de Lucien Thomin**



Imp. Téqui, 92, rue de Vaugirard, 92. — Paris.